

Temps libre : Bologne

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15248 7 F

SAMEDI 5 FÉVRIER 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Face à la colère des marins

Le gouvernement multiplie par trois l'aide de l'Etat à la pêche

Edouard Balladur, en visite à Rennes, vendredi 4 février, où s'étaient rassemblés deux mille marins pêcheurs, a annoncé, en milieu de journée différentes mesures : soutien au marché, réduction des charges sociales, allègement des charges financières, aide au redressement des entreprises en difficulté, aides d'urgence aux familles en difficulté et à la « modernisation du mareyage ». Au total, a précisé le premier ministre, les crédits de l'Etat consacrés à la pêche vont être multipliés par trois.



Lire nos informations page 17

De Gibraltar au Spitzberg

« L'EUROPE bleue » tourne au noir, et la grave crise de la pêche qui agite la France dans les mêmes conditions que l'hiver dernier illustre les ratés d'une organisation communautaire qui, en dépit de traités, règlements et sommets, s'intéresse plus aux grands principes qu'à la vie quotidienne des hommes. Le poisson prend place parmi les secteurs malmenés par la mondialisation des échanges. Mais, à la différence des céréales, la pêche a été quasi oubliée par nos négociateurs du GATT.

Depuis dix ans, surtout depuis que l'Espagne, qui déploie la flotte la plus puissante, a rejoint le Marché commun, la pêche relève davantage de Bruxelles que de Paris, Copenhague ou Madrid. C'est la Commission qui propose et fait respecter les prix d'orientation pour les grandes espèces, organise le soutien des marchés, veille à ce que les aides structurelles à la reconversion ne deviennent pas des subventions d'exploitation, fixe en détail la taille des filets, lance l'idée d'une surveillance des bateaux par satellites, arrête pour chaque pays le plafond de captures autorisé.

SURTOUT, il revient aux commissaires de négocier les traités commerciaux avec les pays maritimes, comme l'Argentine ou la Russie, et, en échange de l'autorisation accordée aux navires européens d'y jeter leurs chaluts, les produits de ces pays entrent à des conditions préférentielles en Europe. Comme les droits de douane ne dépassent jamais 18 % (2 % pour le saumon), ils ne constituent jamais réellement une barrière dissuasive capable de donner un sens concret à la préférence communautaire.

L'Europe elle-même se déchire entre ses Etats pêcheurs (France et Espagne) et les pays nordiques, soudés autour du Danemark, de la Grande-Bretagne et des Pays-Bas. Dotés d'industries de transformation puissantes, ces derniers s'approvisionnent surtout à l'extérieur de l'Union européenne, à bas prix. Leurs intérêts commerciaux se heurtent à l'axe Paris-Madrid.

C'EST pourquoi les requêtes que présente régulièrement la France pour obtenir des prix garantis ou une clause de sauvegarde sont accueillies avec circonspection par ses partenaires qui craignent que tout interventionnisme, même temporaire, ne contrevienne à la philosophie libérale.

L'« Europe bleue » a pourtant besoin de se consolider. Car les négociations avec les pays scandinaves et, au premier chef, la Norvège, dont les eaux bien gérées restent très poissonneuses, comportent avec la pêche un enjeu primordial. Si la vaste mer communautaire s'étend jusqu'au Spitzberg, quel acquis positif pour l'Europe ! Mais David, l'artisan du pays bigouden, comment réagira-t-il devant le Goliath viking ?

Un entretien avec le ministre de l'éducation nationale

François Bayrou dénonce le « danger » d'un « morcellement » du système éducatif

Trois semaines après l'échec de la révision de la loi Falloux et une semaine après la réunion de la table ronde sur l'avenir de l'éducation présidée par Edouard Balladur, François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, estime, dans un entretien au « Monde », que « plus personne, maintenant, ne peut éluder les véritables questions ». Attaché à la forme nationale de l'éducation, il affirme que le « véritable danger » serait d'aboutir, faute de réforme, à un « morcellement » de l'institution. Le ministre considère que le débat qui s'est ouvert au lendemain de la mobilisation des défenseurs de l'école publique, le 16 janvier, est « l'une des dernières chances de montrer que des capacités d'adaptation et d'amélioration du système éducatif existent ».

« Même si le premier ministre ne vous a pas désavoué, vous sortez fragilisé de la période agitée qui a suivi la tentative manquée de révision de la loi Falloux. De quelle marge de manœuvre disposez-vous pour faire avancer vos réformes ?

– Cette période de tension a été inconfortable, c'est vrai. Mais au ministère de l'éducation nationale, plus qu'ailleurs, on ne peut pas se laisser arrêter par ce type de crise qui revient de manière cyclique. Il ne suffit pas d'y résister passivement. Il faut s'en servir pour accélérer la solution des problèmes. C'est pourquoi la discussion a commencé dès le lendemain de la manifestation. A l'issue de la table ronde autour du premier ministre, il est clair que tous les partenaires jouent le jeu. Je crois qu'ils sont conscients de l'importance des questions qui leur sont posées et des attentes auxquelles chacun doit répondre.

– A la fin du mois, vous devez annoncer s'il y a lieu ou non de prendre des mesures d'urgence pour la rentrée. Etant donnée la surenchère à laquelle se livrent les organisations syndicales et compte tenu des contraintes budgétaires, ne craignez-vous pas de décevoir, quelles que soient les mesures annoncées ?

– Il y a des contraintes budgétaires auxquelles nul n'échappe. Le budget qui a été voté en décembre permet déjà, pour la prochaine rentrée, d'améliorer les taux d'encadrement dans les classes : deux mille postes supplémentaires ont été créés pour des effectifs d'élèves stables dans le second degré. S'il y a des postes supprimés, il y a aussi des postes ouverts et le solde sera positif.

» Le véritable danger est ailleurs. Il est dans l'idée que l'éducation nationale serait irréformable. Si cette idée-là finit par l'emporter, alors, un jour, quelqu'un, à gauche ou à droite, décidera de morceler l'institution pour la rendre plus adaptable, plus souple, plus transformable. Soit en décentralisant brutalement, soit en opérant un découpage vertical séparant l'école de l'enseignement secondaire, l'enseignement secondaire de l'enseignement professionnel, etc.

» Dans les débats qui ont eu lieu avant l'alternance, je me suis toujours opposé à cette conception. Je crois profondément que, s'il faut créer des espaces d'initiative et de liberté, la forme nationale de l'éducation fait partie du modèle français et que l'homogénéité de notre société repose largement sur ce ciment. Il est tout à fait essentiel que les jeunes et les familles continuent à penser que grâce à l'école, chacun a sa chance. Il faut apporter davantage de souplesse, mais en conservant ce modèle. Le débat qui va s'ouvrir est une des dernières chances de montrer que des capacités d'adaptation et d'amélioration du système éducatif existent vraiment, qu'il ne s'agit pas d'un brontosaure inadapté aux temps modernes.

Propos recueillis par
JEAN-MICHEL DUMAY
et CHRISTINE GARIN

Lire la suite page 11

Sénégal : « On est tous dévalués ! »

Le cours du franc CFA diminué de moitié, les citadins les plus pauvres sont les plus touchés ; les paysans le sont moins, mais le président Abdou Diouf est dans une situation très difficile

DAKAR

de notre envoyé spécial

« Y'a pas l'argent ! Y'a pas de nerf ! Je suis dévalué, on est tous dévalués », ironise Ousmane. Ses compagnons d'oisiveté éclatent de rire. La blague est bonne. Dans la cahute du bidonville de la rue de Tolbiac, les trois jeunes hommes sont allongés sur le lit, seul « meuble » de la « maison ». La flamme dansante d'une bougie éclaire faiblement la pièce. Pas d'eau, pas d'électricité. *« Même avant les augmentations, on ne pouvait pas payer »*, s'exclame Youssou, fataliste. *« Diouf, Wade ou les autres, c'est pareil »*, lâchent en chœur les trois compères, vouant aux mêmes gémonies le président de la République et son principal opposant. *« Il faudrait tout casser, tout changer. Comme on ne peut pas, alors on vit ! »*, explique avec simplicité le troisième larron.

Dans le taudis voisin, trois femmes et neuf filles s'entassent dans moins de 10 mètres carrés. Les imposantes « mamas » sont lavandières, les jeunes, bonnes à tout faire dans des foyers sénégalais huppés, où elles sont honteusement exploitées. Elles gagnent entre 1 000 et 3 000 francs CFA par mois (entre 10 et 30 francs ; 1 franc CFA = 0,01 franc, depuis la dévaluation du 12 janvier), pour quelque soixante heures hebdomadaires. Pas d'homme dans la maison, mais deux des filles sont enceintes. Solidairement, elles payent 15 000 francs CFA de loyer chaque mois au propriétaire des lieux, auxquels il leur faut ajouter 1 000 francs pour la jouissance d'une ampoule électrique de 60 watts.

La dévaluation du CFA a frappé la zone franc de plein fouet, mais au Sénégal comme dans les treize autres pays, les citadins les plus pauvres sont les plus touchés. Le gouvernement a tardé à prendre les mesures nécessaires pour enrayer la valse des étiquettes et empêcher les commerçants d'organiser la rétention de leurs produits en attendant les hausses officielles. Le gouvernement les a finalement annoncées le 22 janvier, après que les députés eurent voté *« les pleins pouvoirs économiques »* au président Abdou Diouf pour les six prochains mois. Les prix du riz, de la farine, du sucre, de l'huile et du lait, les denrées de base, ont augmenté de 20 % à 33 %. Ceux de l'électricité, du gaz, des carburants et des transports publics ont grimpé de 22 % à 30 %.

La hausse contrôlée des produits de première nécessité *« n'est pas supportable, mais c'est un moindre mal »*, estime Makhtar, caissier dans un hôtel de Dakar ; en revanche, *« on ne sait rien de l'augmentation des autres produits »*. Les premières observations émanant d'économistes occidentaux font ressortir une hausse du panier de la ménagère de 30 % pour les foyers qui vivent « à l'africaine », et de 70 % pour les expatriés et les Sénégalais aisés vivant « à l'occidentale ».

Le comportement des consommateurs a *« déjà changé »*, note Saïdou, l'employé guinéen d'un épicier libanais installé près du marché Kermel. *« Ils viennent plus souvent, mais ils achètent beaucoup moins, juste ce qu'il leur faut, au jour le jour*, note-t-il ; *avant, ils faisaient des provisions pour le mois ou pour la semaine. »* Des propos confirmés par Birane, qui s'enorgueillit d'être *« le doyen »* des chauffeurs de taxi : *« Je n'utilise plus mon compteur. Maintenant le client discute le prix de la course avant de monter. Il n'y a plus que quelques toubabs* [blancs] *pour payer sans discuter. »*

Vêtu d'un boubou ocre richement brodé, Madia Diop fulmine. *« Cette dévaluation, c'est un recul pour toute l'Afrique francophone »*, clame le secrétaire général de la Confédération nationale des travailleurs sénégalais (CNTS), la puissante centrale qui représente une soixantaine de syndicats et 75 % des salariés du pays.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

Lire la suite page 4

Le rapprochement entre Washington et Hanoï

En décidant de lever l'embargo américain imposé depuis dix-neuf ans contre le Vietnam, le Président Clinton a tourné la page sur la douloureuse histoire des relations entre Washington et Hanoï. Le chef de l'exécutif américain a préféré adopter une attitude plus réaliste à l'égard d'un pays à l'expansion économique prometteuse et ignorer l'hostilité des anciens combattants à propos de l'affaire des soldats disparus durant le conflit. Cet événement ouvre la voie à une normalisation des relations américano-vietnamiennes, même si Hanoï devra faire preuve d'un peu plus de souplesse pour que l'établissement de relations diplomatiques soient envisageables.

page 3

Sarajevo : neuf personnes tuées dans une file d'attente

Neuf personnes dont trois enfants ont été tuées et quinze autres blessées, vendredi 4 février, par deux obus qui sont tombés sur une foule attendant une distribution de colis humanitaires à Dobrinja, un faubourg sud-ouest de Sarajevo dont la population est à dominante musulmane. Plusieurs des blessés étaient dans un état grave, selon les informations recueillies sur place vendredi en milieu de journée.

M 0147 - 0205 - 7,00 F

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 3 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 95 p. ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

AU COURRIER DU « MONDE »

ENSEIGNEMENT

Bien finir l'année scolaire

Ainsi le ministre de l'éducation nationale vient d'exprimer l'idée de modifier la date des vacances d'été, pour les élèves, en les faisant partir vers le 20 juin et en faisant procéder à l'orientation et aux examens après cette date. Enfin une idée sensée ! Il faut savoir que pour les élèves de 5e (classe d'orientation), la fin de l'année avait lieu vers le 25-30 mai (dès les conseils de classe et d'orientation), pour les élèves de 3e, la veille du BEPC. Ce troisième trimestre était donc parfaitement tronqué. Nombre d'enseignants souhaitaient pouvoir travailler correctement jusqu'à une date à déterminer (mi-juin environ) et se consacrer ensuite à l'orientation et aux examens. On va donc y venir, semble-t-il.

Certes, ce ne sera pas facile à organiser, car l'orientation nécessite des contacts avec les élèves et leurs familles, contacts qui ne peuvent avoir lieu qu'au collège. Dans la foulée, il y aurait lieu de modifier le BEPC, qui ne donne aucunement satisfaction, et d'y ajouter une ou plusieurs épreuves : langues étrangères en particulier, etc.

Les enseignants pourraient ainsi être mobilisés – à l'instar de leurs collègues de lycées (baccalauréat) – jusque vers le 10-13 juillet, et, pour éviter des inégalités entre eux (ceux qui corrigent des copies et participent aux délibérations des examens et les autres), on pourrait exiger la signature d'une feuille de présence à la dernière heure de l'année scolaire pour percevoir le traitement durant les vacances, comme cela se faisait jadis après la cérémonie des prix. Le ministre a encore du pain sur la planche pour convaincre enseignants et syndicats !

MARCEL CHAPELAND
Principal de collège en retraite
Mâcon

VOCABULAIRE

Fiche d'identité

Les médias nous parlent tous les jours de «Noir américain», de «Juif tunisien» et que sais-je encore. Il s'agit sans doute d'«Américain noir» et de «Tunisien juif», autrement dit d'un Américain, d'un Tunisien. Cela ne suffit-il pas à tous ? Ou faut-il que je signe «un Blanc français» ?

JACQUES BERG
Vaugines (Vaucluse)

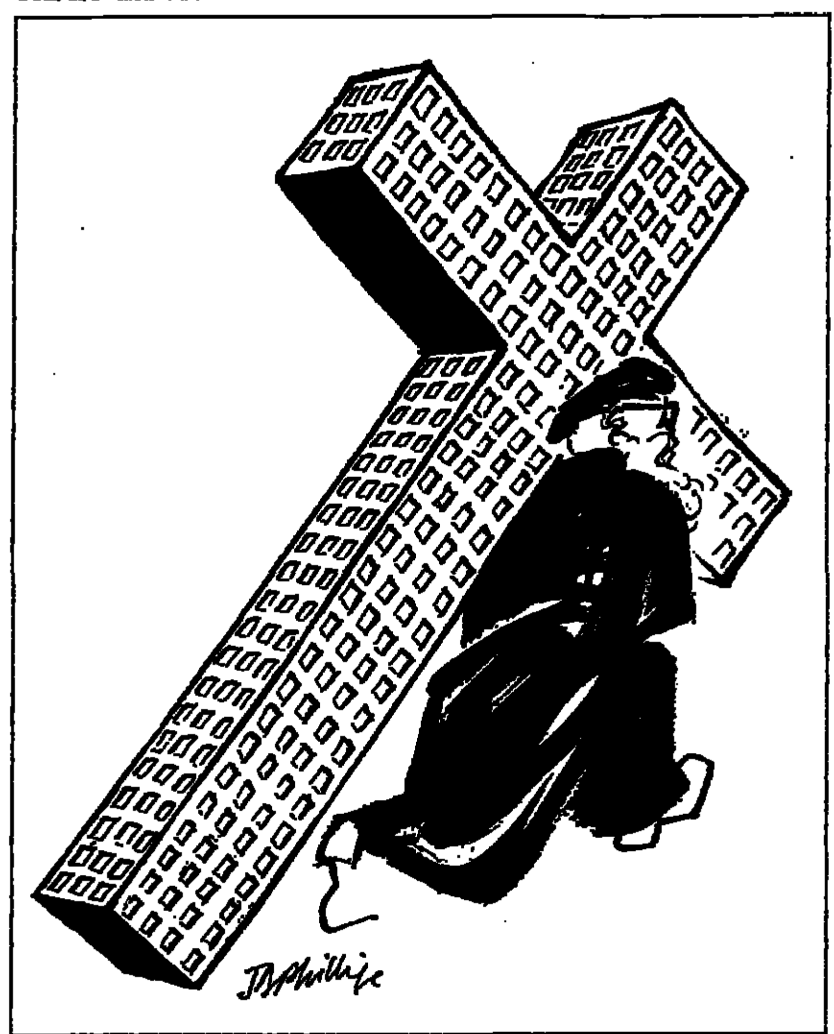
SNCF

Au service du public

La SNCF paye, dit-on, lourdement ses efforts socratiques. Peut-être aussi peut-on signaler les vertus du service public. Ayant oublié une valise dans le TGV à son arrivée à Marseille, j'ai signalé le fait une heure plus tard au poste de sécurité de la gare d'Aix-en-Provence. Les agents ont alerté leurs collègues de Marseille, qui ont localisé la rame sur une voie de garage, dépêché quelqu'un pour y retrouver l'objet, rapporté ce dernier au bureau d'accueil de Saint-Charles, le livrant ensuite au contrôleur d'une rame pour l'amener à Aix où je l'ai récupéré une demi-heure plus tard.

JEAN-PIERRE MARTIN
Aix-en-Provence

TRAIT LIBRE



BOSNIE

Tous ensemble à Sarajevo

Imaginons une manifestation de grande ampleur dans Sarajevo, non seulement avec les habitants de cette ville martyre, mais une manifestation à l'échelle de l'Europe, avec des Français, des Belges, des Allemands, des Italiens, etc., associés à des Serbes, des Croates, des Bosniaques, tous ensemble chrétiens, orthodoxes, musulmans, laïques, de toutes couleurs politiques, unis par un même slogan : *«Arrêtez la guerre, construisons la paix»*.

Continuons de rêver : des bateaux, des trains, des cars, des avions, affrétés pour se rendre à Sarajevo, où les manifestants franchiraient pacifiquement les lignes de fractures, obligeant les soldats à abaisser le canon de leurs fusils, en direct, devant les médias du monde entier. Peut-on imaginer ainsi la naissance d'une réelle opinion publique européenne pacifique, construisant la paix, là où tous les chefs d'Etat et de gouvernement ont lamentablement échoué dans un Munich 1994 autrement plus grave que le premier, car se réalisant publiquement, journellement sous nos yeux à la télévision ?

De cela, nous sommes tous responsables, car nous tous, peuples d'Europe, ne sommes pas capables de rassembler nos forces pour faire pression sur nos dirigeants, d'exiger que cesse ce carnage.

MICHEL RENAULT
Ancien président
de Frères des hommes

ALLEMAGNE

Pas de subventions aux Eglises

L'article paru dans votre numéro du 20 janvier, sous le titre « Haro sur l'impôt d'Eglise », paraît appeler les remarques suivantes :

1. – L'affirmation que, *« à la différence de la France, l'Allemagne ne connaît pas la séparation de l'Eglise et de l'Etat »*, matériellement juste, devient fausse par la comparaison qu'elle institue avec la France. Les constituants ont exclu et l'Eglise d'Etat et la séparation « à la française », qui n'était pas dans leur tradition. La séparation « à la française » n'est pas le seul moyen de réguler les relations de l'Eglise, de l'Etat et de la société. La Loi fondamentale, reprenant la Constitution de Weimar, attribue aux Eglises le statut de « corporation de droit public » que ne connaît pas le droit français.

2. – Il est erroné de dire que *« c'est le ministère des finances qui subventionne les cultes... »*. Primo, parce qu'il ne s'agit pas de subventions. Secondement, parce que le ministère des finances se borne à mettre ses perceptions à la disposition des Eglises pour le recouvrement de l'impôt, moyennant une taxe de 4 % environ. L'assiette de l'impôt est fixée par les Eglises. On peut faire toutes réserves sur ce système, et en effet, bien des Allemands ne s'en privent pas.

MICHEL GUERVEL
Paris

HIPPODROMES

Champs de mémoire

Je n'ai fréquenté le champ de courses de Maisons-Laffitte que par une belle matinée de juin de ma jeunesse, et si depuis j'ai passé des heures très conviviables sur quelques-uns des hippodromes de province et de Paris, je n'ai arpenté qu'une seule fois celui de Chantilly. C'était pour y chercher la trace de tous ceux, hommes et chevaux, qui s'y sont affrontés au siècle dernier pour tenter d'imposer en France une pratique étrangère – celle des courses.

Ni cliente des tiercés, quartés ou autres, ni hôte de tribunes très réservées, je me sens pourtant solidaire d'une institution dont j'ai appris à mesurer ce que lui doit l'élevage français à tous les niveaux de production et d'utilisation.

Depuis l'introduction du jeu public, les courses sont une sorte de vache à lait financière pour l'Etat. Si le pis de celle-ci tend à devenir un peu flasque avec l'âge, faut-il pour autant que soient fermés l'un après l'autre ces «lieux de mémoire» que sont les champs de courses ?

Les règles impitoyables de la concurrence et de la rentabilité financière vont-elles supprimer un à un ces quelques espaces privilégiés, proches de la ville, ouverts à tous, où le cheval et l'homme continuent d'exister l'un par l'autre, où chacun de nous peut croire dans l'intensité de l'épreuve que l'un de ces prodiges d'énergie et de vitesse lui appartient aussi. Là, le cheval est vivant, il est bien plus qu'une image télé ou qu'un ticket de jeu.

Pour défendre les rendez-vous de ce sport-spectacle qui, depuis plus d'un siècle, fait vivre tant de gens, toutes catégories sociales confondues, qui va oser dire aux fonctionnaires du quai de Bercy que le champ de courses de Maisons-Laffitte, parce qu'il a sa propre histoire, fait partie, au même titre que chacun des autres, de notre patrimoine à tous ?

NICOLE DE BLOMAC
Chercheur
à l'Ecole des hautes études

HOPITAUX

Non au harcèlement budgétaire

Une stratégie sournoise est en train de se mettre en place : l'envahissement des hôpitaux par l'obsession budgétaire. Peu à peu, les finalités premières de l'hôpital cessent d'être le soin au malade et deviennent la contrainte financière, avec des noms divers : budget global, hôpital-entreprise, ratio de productivité...

Il y a une vingtaine d'années, toute personnalité voulait son hôpital avec son plateau technique et son personnel qualifié. Peu importe qu'il en existât un autre proche, c'était une question de prestige, et l'on dépensait sans compter. Il y a dix ans – la crise était déjà là –, le ministre concerné déclarait qu'il ne serait pas le *« ministre des chiffres »*, et l'on affirmait hautement : *« Halte au langage des chiffres ! »* Tout cela n'était sûrement pas raisonnable, mais c'était ainsi.

Depuis quelques années, c'est un virage à 180 degrés, et nous sommes passés d'un excès à l'autre : l'hôpital doit être géré comme une entreprise, et le directeur devient un manager ; les médecins dépensent trop ; les malades consomment trop. Dès lors, tout le système de santé est soumis à des contraintes de plus en plus lourdes, atteignant les médecins libéraux, les cliniques privées, les laboratoires pharmaceutiques et les hôpitaux. C'est ainsi qu'actuellement on demande aux hôpitaux, tout en serrant la bourse financière, d'apporter des innovations, d'accueillir mieux, de former le personnel, de remplir des dossiers de plus en plus nombreux tout en continuant à apporter des soins aux patients suivant les « données actuelles de la science ». Tandis que, faute de crédits, les nécessités quotidiennes sont de moins en moins assurées, le matériel de base pas toujours réparé ou remplacé, les postes de médecins et d'infirmières délaissés.

Par osmose progressive, les médecins risquent d'avoir à l'esprit les mêmes préoccupations de priorité budgétaire, avec tous les risques de dérive que cela représente. Va-t-on refuser un malade non urgent parce qu'il coûtera trop cher au service ou à l'hôpital ? A quand l'introduction de critères de non-admission : malades incapables de payer, vieillards trop âgés pour être soignés, prothèses diverses devenant du luxe ? Entre leur conscience et le budget, les médecins doivent toujours opter en fonction de leur éthique.

Docteur MICHEL ROGER
Chef de service d'un hôpital public
Neuilly-sur-Seine

COMMUNISTES

L'heure des «gens»

S'enquérant auprès des congressistes du nom probable du successeur de Georges Marchais, Jean-Louis Saux (*le Monde* du 26 janvier) s'est entendu répondre que *«ça n'intéresse pas les gens»*. Les «gens» peut-être, mais les «camarades» ? En écho, André Laurens fournit dans *le Monde* daté 23-24 janvier une analyse qu'il intitulé «Ce que disent les camarades». Mais l'un de ces (ex) camarades, qu'il cite, s'exprime ainsi : *«A part le parti, qui défend les gens ?»*

Ainsi, il faut bien se rendre à l'évidence, le PCF est devenu le parti des «gens». Cela a commencé, à ma connaissance, par une prise de parole d'André Lajoinie, il y a bon nombre d'années, où à mon grand étonnement il prenait fait et cause pour les «gens». Et comme un vocable, une fois introduit dans la langue de bois du parti, fait dès lors *ipso facto* autorité, je me suis effectivement aperçu, par la suite, que tous les responsables du parti à différents niveaux s'étaient mis à leur tour à n'évoquer que les «gens», et pour finir nous voyons au XXVIIIe congrès que ce terme s'est infusé jusque dans le langage des congressistes de base.

Certes il y avait longtemps que le PCF ne se proclamait plus parti des «prolétaires», d'où par déduction logique largage du principe de la dictature du prolétariat. Certes il avait ensuite cessé d'être le parti des «ouvriers», considérés en tant que classe ouvrière, d'où par déduction logique largage du principe de la lutte des classes. Mais voilà que maintenant il n'est même plus le parti des «travailleurs», même plus celui des «salariés», mais tout simplement des «gens».

Mais attention au dérapage. Car qui sont les «gens» ? C'est vous et moi. C'est Monsieur Tout-le-monde, soit, traduit en italien «L'uomo qualunque» (l'homme quelconque), qui fut dans les années d'après guerre la dénomination d'un mouvement fascisant et en tout cas furieusement poujadiste. Au fond, qui sont les «gens», sinon des «beaufs» ? Le chacun-pour-soi, dissolvant virulent, a réduit la société de notre époque à une collection d'égoïsmes. Et voilà que le PCF s'est donné pour mission d'en être le fédérateur ! Fédérer des égoïsmes, périlleuse contradiction, qui s'est immanquablement traduite pour le parti par l'effondrement de son électorat.

ANTOINE PIERETTI
Luri (Haute-Corse)

UN LIVRE

Familles sans père

LES FILS D'ORESTE
de Christiane Olivier
Flammarion, 200 p., 95 F.

MAIS où sont donc les «nouveaux pères» dont on nous rebat les oreilles depuis des années ? Pas si nombreux que ça, apparemment. Ou, alors, pas assez nouveaux... Les pères n'ont jamais été aussi marginalisés, nous explique la psychanalyste Christiane Olivier. Doucement, gentiment, ils ont glissé hors de la famille. De patriarcale, celle-ci est devenue matricentrée.

Le phénomène a commencé il y a très longtemps, mais la fragilisation des couples lui donne une tout autre allure. Aujourd'hui, en France, un mariage sur trois finit par un divorce. Et, dans 85 % des cas, les enfants sont confiés à la mère. Tout le monde a l'air de trouver cela normal, à commencer par les pères eux-mêmes, qui n'oseraient pas revendiquer la garde. Comme si, par vocation, par nature ou par quelque mystérieux atout, la mère était la seule à pouvoir assurer l'éducation des enfants.

Le divorce n'est, en réalité, que la pointe de l'iceberg, souligne Christiane Olivier. Si l'enfant échappe au père à ce moment-là, c'est parce qu'il ne lui a jamais appartenu. L'homme perd son enfant à cause d'un manque d'intimité. Car la relation filiale s'instaure dès la naissance et, contrairement à ce qu'affirmaient d'éminents psychanalystes, elle ne se réduit pas, pour le père, à la parole. Le bébé s'attache à la personne qui s'occupe de lui *corporellement*. Cet échange sensoriel – fait de mots, de sourires, d'odeurs, de contacts physiques – va bien au-delà de la tétée. Le «paternage» compte autant que le «maternage», et «l'instinct paternel» autant que «l'instinct maternel». Christiane Olivier est l'auteur d'un classique de la psychologie féminine, *les Enfants de Jocaste*, publié en 1980. Avec *les Fils d'Oreste*, elle se tourne vers les hommes, en se référant de nouveau à la mythologie grecque. Oreste, comme chacun sait, avait fini par tuer sa mère, Clytemnestre, qui l'avait privé de père...

On tue moins de nos jours, mais combien d'Orestes et combien d'Electres sont gravement perturbés par l'absence de celui qui a été éjecté hors de la famille ? 70 % des enfants du divorce ne voient que rarement leur père, et parfois pas du tout. Christiane Olivier souligne les effets très négatifs de la monoparentalité, pour les garçons comme pour les filles. Chaque enfant, rappelle-t-elle, a besoin d'un père et d'une mère. Il avance sur deux rails, dont aucun ne peut remplacer l'autre. Malgré tous ses efforts, une «mère-père» n'est pas en mesure de jouer les deux rôles.

Autant dire que la solution n'est pas d'offrir aux femmes un salaire familial pour leur permettre de se consacrer davantage à leurs enfants. Ce sont plutôt les hommes qu'il faudrait attirer à la maison. En instituant par exemple un congé de paternité ou en diminuant les heures de travail. D'une certaine manière, la crise de l'emploi pourrait favoriser l'épanouissement des enfants... et des adultes. Avec bon sens, Christiane Olivier nous rappelle que *«les femmes sont plus que des mères, et les hommes plus que des travailleurs»*.

ROBERT SOLÉ

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :

Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi, Bertrand Le Gendre, Jacques-François Simon, Michel Tatu

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

■ **NORMALISATION.** **La décision américaine de mettre fin à l'embargo imposé au Vietnam en 1975 après la chute de Saïgon ouvre la voie à une normalisation des relations entre Washington et Hanoï. En dépit de l'hostilité des anciens combattants à ce rapprochement, le président Clinton a choisi de tirer un trait sur le passé et de développer les échanges commerciaux avec un pays en pleine croissance économique.**

■ **RÉACTIONS. La première réaction vietnamienne émane du vice-président de la commission des relations extérieures de l'Assemblée nationale, M. Phan Quang, qui s'est félicité de la levée de l'embargo : cette décision *« profitera non seulement au Vietnam, mais aussi aux Etats-Unis »*, a-t-il déclaré. A Ho-Chi-Minh-Ville, l'événement a été salué par l'envoi d'un gigantesque ballon gonflable à l'enseigne de Pepsi-Cola.**

■ **PAUVRETÉ. Avec un revenu annuel moyen par habitant inférieur à 200 dollars, le Vietnam est l'un des pays les plus pauvres de la planète. Mais, depuis 1990, son économie enregistre des taux de croissance élevés (+ 6 % en 1991 et + 8,3 % en 1992). L'agriculture reste le secteur dominant et emploie 75 % de la population active.**

Après la levée de l'embargo américain contre le Vietnam

Des « bureaux de liaison » vont être installés à Washington et à Hanoï

WASHINGTON

de notre correspondant

Il est donc revenu à un président américain qui a échappé à la conscription au moment du conflit vietnamien, et n'a jamais porté l'uniforme, d'accomplir, jeudi 3 février, le premier grand geste de normalisation des relations avec Hanoï : la levée de l'embargo commercial décidé par les Etats-Unis, il y a dix-neuf ans, à l'encontre du Vietnam.

La porte est ouverte à l'établissement de pleines relations entre deux pays qui se sont fait la guerre de 1965 à 1973. Les Etats-Unis, du moins leurs hommes d'affaires, reviennent au Vietnam. D'une côte à l'autre des Etats-Unis, alors que commence à s'estomper le traumatisme d'un conflit qui a fait 58 000 morts dans les rangs américains, la décision de M. Clinton a eu un énorme retentissement médiatique.

Comme s'il voulait à l'avance se protéger des critiques – surtout de celles qui ne manqueront pas de rappeler son passé d'opposant à la guerre – Bill Clinton (quarante-six ans) s'était notamment entouré, pour annoncer cette initiative, du chef de l'état-major, le général John Shalikashvili, du secrétaire à la défense, Les Aspin, et de certains membres du Congrès grands blessés de guerre et médaillés du Vietnam. A la Maison Blanche, le podium du salon Roosevelt, d'où M. Clinton a fait part de sa décision, avait été décoré de drapeaux.

Si les sondages indiquent qu'une majorité d'Américains y est plutôt favorable, la levée de l'embargo suscite la colère de nombre d'associations d'anciens combattants : l'administration abandonnerait le seul vrai moyen à sa disposition, disent-elles, pour obliger Hanoï à faire, enfin, toute la vérité sur les soldats américains prisonniers ou portés disparus durant les combats et dont le sort n'a pas été élucidé.

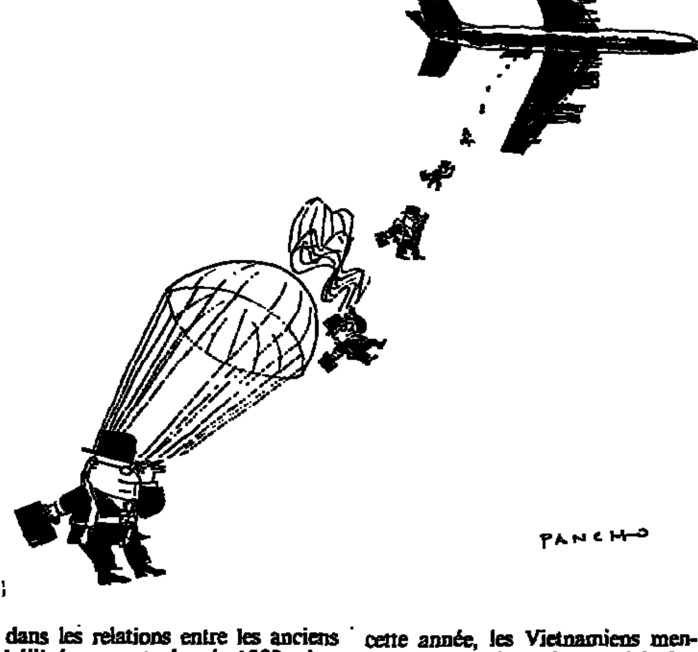
Président de l'*American Legion*, la plus importante des associations d'anciens combattants, John Sommers a accusé Bill Clinton d'avoir *« renié sa promesse »* de ne pas lever l'embargo tant que la lumière ne serait pas faite sur les disparus. *« C'est une trahision des disparus, de leurs familles, des forces armées, une trahison de millions d'anciens combattants »*, a-t-il dit. Opposant militant à la guerre, s'étant débrouillé pour y échapper dans des conditions peu claires, Bill Clinton est politiquement vulnérable sur le sujet. Juste avant la cérémonie du salon Roosevelt, il avait pris soin de rececoir les représentants de l'*American Legion*, puis de dire tout le respect qu'il avait pour leur point de vue.

Mais le président a expliqué qu'il restait fidèle à ses positions. Il s'est déclaré *« absolument convaincu »* que la levée de l'embargo était, aujourd'hui, *« la meilleure méthode »* pour inciter les Vietnamiens sur la voie de la coopération dans l'élucidation des cas des disparus.

Une décision « réversible »

Il n'a pris sa décision qu'après que tous ses collaborateurs – notamment Winston Lord, le sous-secrétaire d'Etat chargé de l'Asie et l'amiral Charles Larson, commandant des forces américaines dans le Pacifique – lui eurent affirmé, de retour de Hanoï, que les Vietnamiens coopéraient désormais de bonne foi. *« Pour maintenir cet état d'esprit »*, à Hanoï, *« et faire progresser l'affaire des disparus »*, la levée de l'embargo (qui était devenu total en 1975, à la chute de Saigon) était, selon M. Clinton, une *« décision clé »*.

Le président a encore annoncé l'ouverture de *« bureaux de liaison »* au Vietnam pour aider les Américains qui seront amenés à y travailler. Sans doute s'agira-t-il de l'institutionalisation des missions consulaires américaines opérant déjà au Vietnam depuis plusieurs mois. Niant l'évidence ou jouant sur les mots, M. Clinton a assuré que ces deux décisions ne signifiaient aucunement une *« normalisation des relations »* bilatérales. Il faudra plus de coopération encore de la part de Hanoï, a expliqué le président, pour que l'on envisage l'établissement de pleines relations diplomatiques. De même a-t-il pris soin d'indiquer que la levée de l'embargo était une décision *« réversible »* au cas où le Vietnam changerait d'attitude. Mais l'opinion des commentateurs est unanime : c'est une page qui vient dêtre tournée dans les relations entre les anciens bélligérants ; et, depuis 1992, c'est bien à une lente normalisation entre Washington et Hanoi à laquelle on assiste.



M. Clinton n'a franchi le pas que prudemment. Le terrain avait été préparé au Congrès. La semaine dernière, le Sénat avait voté une résolution – bipartisane – appelant à la levée de l'embargo (62 voix contre 38). Ses co-auteurs, John Kerry (démocrate, Massachusetts) et John McCain (républicain, Arizona), présentaient toutes les garanties ; le premier a été blessé en opération au Vietnam, le second, pilote, a passé cinq ans dans l'enfer d'une prison vietnamienne après que son appareil eut été abattu.

L'affaire des disparus

Ils étaient encore appuyés par Bob Kerrey, sénateur démocrate du Nebraska, ancien d'une unité d'élite, qui a perdu une jambe au combat. Bref, le président disposait de la « couverture » politique d'hommes qu'on ne peut soupçonner ni d'avoir été des opposants à la guerre, ni d'être enclins aux concessions à Hanoi.

C'est important parce que même si une majorité d'Américains ne trouvent rien à redire à la levée de l'embargo, nombre d'entre eux jugent sévèrement le comportement du Vietnam dans l'affaire des disparus. Ils dénoncent une attitude qui aurait consisté à se venger des Etats-Unis en se refusant à leur dire toute la vérité sur le cas de certains prisonniers et soldats portés disparus au combat.

L'affaire remonte à 1973, quand Hanoi et Washington, au moment du retrait des Etats-Unis, assurent que tous les prisonniers américains survivants ont été libérés. En fait, comme l'ont montré les documents du Pentagone ouverts au public cette année, les Vietnamiens mentent et, au mieux, les Américains (les militaires et Henry Kissinger) ont des doutes. Ils portent sur 2 239 hommes, prisonniers dont on aurait perdu la trace ou, pour l'essentiel, disparus en opération, au Vietnam (1 647 d'entre eux) et au Laos (plus exactement à la frontière entre les deux pays).

Depuis 1982, Hanoi veut bien en discuter. Au fil des ans, de nombreuses missions de recherche sur le terrain et d'une coopération de mauvais gré de la part de Hanoi – qui ne divulgue ses informations qu'au compte-goutte – le sort de la plupart d'entre eux a été éclairci ou à peu près. Des restes de dépouilles ont été identifiés et transmis aux Etats-Unis. Moins d'une centaine de cas restent mystérieux. A l'exception de certains escrocs, ou cinéastes auteurs de séries façon « Rambo dans la jungle », qui exploitent les sentiments des familles d'anciens combattants, personne ne pense qu'il y a encore des Américains prisonniers au Vietnam.

Depuis 1992, dit l'administration, le Vietnam a tout fait pour éclaircir les quelque 80 dossiers encore non élucidés. *« Des progrès réels et significatifs ont été accomplis »*, a affirmé M. Clinton, *« les gouvernements du Vietnam et du* Laos *ont accepté de collaborer sur leur frontière commune »*. Toujours selon le président américain, Hanoi *« a redoublé d'efforts pour fournir tous les documents pertinents »*.

Au Sénat, John Kerry avait jugé qu'il était *« temps de mettre la guerre derrière nous »* et son collègue McCain estimé qu'il fallait *« aller de l'avant »*. L'embargo *« ne sert plus les intérêts américains »*, relevait le *New York Times*. Il le servait d'autant moins depuis un an que le Japon avait levé le sien, diminuant singulièrement l'efficacité du boycottage américain.

Quoi qu'en ait dit M. Clinton, qui a assuré que sa décision n'avait en rien été motivé par des considérations économiques, nombre de milieux d'affaires américains faisaient pression pour la levée de l'embargo. Ils voyaient d'un mauvais oeil leurs concurrents asiatiques et européens s'installer au Vietnam.

Depuis la fin des années quatre-vingt, et la perte de son parrain soviétique, le Vietnam a libéralisé son économie. Ironie de l'Histoire, les principaux investisseurs au Vietnam sont les pays les plus anticommunistes d'Asie : Corée du sud, Taiwan, Singapour, Hongkong et Japon.

Pour reprendre une expression du journaliste Olivier Todd, *« le sud a contaminé le nord »* (1). Si le régime vietnamien est toujours dictatorial, l'économie est celle que prônait le sud, avant la chute de Saigon. Comme l'écrit le *New York Times* : *« D'une certaine façon, c'est comme si Saigon et non Hanoi avait gagné la guerre ; le Vietnam d'aujourd'hui, c'est un peu comme une victoire différée de ce que voulaient les Etats-Unis »*. Bref, la levée de l'embargo était inévitable.

ALAIN FRACHON

(1) In *Cruel avril, la chute de Saigon*, Robert Laffont 1987.

JAPON

Le premier ministre gèle son projet de réforme fiscale

Le premier ministre japonais, Morihiro Hosokawa a annoncé, vendredi 4 février, le gel du plan gouvernemental de réduction de l'impôt sur le revenu. M. Hosokawa s'est ainsi plié, comme il l'avait laissé entendre la veille, à la décision des négociateurs représentant les partis de la coalition, soucieux d'éviter un éclatement du gouvernement *(le Monde* du 4 février).

Dès l'annonce, jeudi matin, par *le chef du gouvernement d'une* hausse de 3 à 7 % de la TVA sur les services et les biens de consommation, les socialistes avaient menacé de quitter le gouvernement, tandis que d'autres membres de la coalition, des hommes d'affaires et la presse réagissaient de manière négative. A peine sortie d'une grave crise politique, la semaine dernière, la coalition gouvernementale risquait *donc une fois de plus* d'exploser. La taxe de 7 %, qui aurait *dû entrer en vigueur en 1997,* devait compenser une réduction de l'impôt sur le revenu de 6 000 milliards de yens (55 milliards de dollars) cette année.

Mais qu'il y ait ou non compromis *durable, cette querelle* illustre une nouvelle fois la fragi*lité de la coalition hétéroclite qui* réunit conservateurs, libéraux, *socialistes et bouddhistes, autant* de formations dont les options *idéologiques sont parfois radica*lement divergentes. – *(Reuter, AFP.)*

CAMBODGE : Phnom Penh *annonce la chute d'une base* khmer rouge. – Des troupes cambodgiennes ont pris le contrôle d'une importante base khmère rouge dans le nord-ouest du pays, à Anlong Veng, a annoncé, jeudi 3 fevrier, le co-premier ministre Hun Sen. Ce dernier a ajouté que les troupes gouvernementales avait réussi leur offensive sur trois axes contre ce quartier général et la base du mouvement maoïste pour le nord et le centre du Cambodge. Les Khmers rouges ont cependant nié la chute de ce quartier général, affirmant que les troupes gouvernementales ont été *« entièrement défaites »*. *(AFP, Reuter.)*

CHINE : libération de trois dissidents. – *Condamnés* à la *prison* pour avoir participé au « printemps » de Pékin de 1989, trois dissidents chinois ont été libérés ces derniers jours, a annoncé, vendredi 4 février, l'homme d'affaires américain John Kamm. Il s'agit de Xiao Bin, ouvrier condamné à dix ans de prison, du poète Liao Yiwu, condamné à quatre ans, et du professeur de philosophie Ding Junze, condamné à douze ans, a précisé M. Kamm, qui se consacre depuis plusieurs années à la défense des droits de l'homme en Chine depuis Hongkong. – *(AFP, Reuter.)*

REPÈRES

ÉTATS-UNIS

Bill Clinton exalte les vertus du mariage et de la famille

Le président Bill Clinton, qui s'est fait ces derniers mois l'apôtre des valeurs morales, a exhorté, jeudi 3 février, les jeunes Américains à se montrer *« responsables »*, en n'ayant pas d'enfants avant d'être mariés, et a exalté les vertus de la famille. Le président s'adressait aux *lycéens noirs d'un établissement* secondaire du sud-est de *Washington*, une zone de la capitale qui constitue un véritable ghetto noir en proie à la drogue et à la délinquance.

« La première chose que vous pouvez faire, c'est de décider de ne pas avoir de bébé (...) avant d'avoir l'âge de vous marier », a-t-il dit à une adolescente qui lui demandait ce qu'elle pouvait faire pour *« restaurer les valeurs familiales »*. Pour ce qui est des garçons, il les a sommés de *« cesser de faire des enfants alors qu'ils ne sont pas prêts à épouser la mère »*. *« Ce n'est pas un sport, c'est une responsabilité solennelle »*, a-t-il dit.

« Est-ce que c'est bien ou mal (...) de mettre une fille enceinte et de faire ensuite comme si de rien n'était ? Je pense que c'est mal », a-t-il poursuivi, affirmant que la famille constituait *« l'institution la plus magnifique de la société »*. – *(AFP.)*

Le Sénat confirme William Perry à la tête du Pentagone. – Avec une *célérité* inhabituelle, le Sénat a confirmé, jeudi 3 février, à l'unanimité, William Perry au poste de secrétaire à la défense, en remplacement de Les Aspin, qui avait présenté sa démission en décembre dernier. Un peu plus d'une semaine après sa désignation par le président Bill Clinton, M. Perry, âgé de soixante-six ans, jusqu'alors numéro deux du Pentagone, a été confirmé par 97 voix. – *(AFP.)*

MADAGASCAR

Un violent cyclone a fait au moins dix morts

La côte nord-est de Madagascar a été frappée, mercredi 2 février, par l'un des plus violents cyclones de ces dix dernières années, qui a fait au moins une dizaine de victimes et a privé de logis des milliers de personnes. Selon les premières informations recueillies à la Réunion, l'œil du cyclone est passé entre Tamatave, sur la côte est, et Tananarive, la capitale. *Les faubourgs* de Tamatave seraient détruits à *plus de 80 %. Dans le port, un* cargo de 22 000 tonnes a été *projeté sur la grève.*

L'île Sainte-Marie, à une centaine de kilomètres au large de la côte Est, a été dévastée, a indiqué *l'AFP. Le cyclone Géralda,* d'un diamètre de 800 kilomètres, *et avec des vents soufflant en* rafales à environ trois cents kilomètres à l'heure, a atteint le littoral malgache au nord de Tamatave, puis est passé à 70 kilomètres au nord de la capitale. Les victimes dénombrées à Tananarive ont succombé dans des maisons qui se sont effondrées. Les eaux continuaient de monter jeudi dans la capitale, où *tous les bureaux et les écoles* étaient fermés.

La préfecture de la Réunion a dépêché une mission à Tamatave, en envoyant un avion transportant quelques tonnes de vivres et de médicaments, *une* équipe de spécialistes des *secours et des techniciens de* l'EDF. – *(Corresp.)*

UKRAINE

Le Parlement accepte le principe d'une dénucléarisation

Le Parlement de Kiev a accepté, jeudi 3 février, le principe d'une dénucléarisation complète de l'Ukraine tout en conservant des cartes pour un éventuel marchandage. Les députés ont, en effet, levé les dernières réserves à la ratification par l'Ukraine du traité de désarmement START 1 et accepté la totalité du protocole de Lisbonne, y compris le point 5, *qui stipule que, lorsque l'Ukraine* adhérera au Traité de non-prolifé*ration nucléaire (TNP), elle le fera* en tant qu'Etat non-nucléaire. Les parlementaires n'ont toutefois pas encore accepté de ratifier ce traité ni l'accord tripartite (Ukraine, Russie, Etats-Unis) signé le 14 janvier à Moscou.

En signant cet accord, qui prévoit une dénucléarisation complète de son pays, le président ukrainien, Leonid Kravtchouk, s'était montré assuré de le faire ratifier par le Parlement. Jeudi, il a invité les parlementaires à faire ce geste, en soulignant que *« l'avenir de l'Ukraine en tant qu'Etat indépendant »* en dépendait. – *(AFP.)*

AFRIQUE

Annexée par les Libyens en 1973

La bande d'Aozou est attribuée au Tchad par la Cour internationale de justice

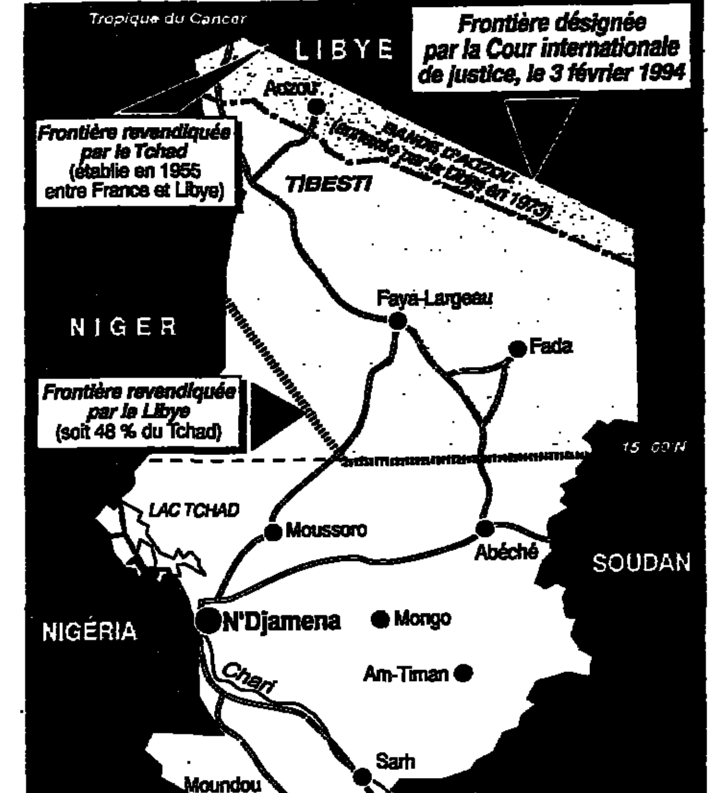
La Cour internationale de justice (CIJ) a tranché, jeudi 3 février, en faveur de N'Djamena, le différend frontalier qui opposait le Tchad à la Libye. Ce jugement rétablit la souveraineté tchadienne sur la bande d'Aozou, annexée par les Libyens en 1973.

LA HAYE

de notre correspondant

Arrivée confiante au Palais de la Paix, à La Haye, où siège l'instance judiciaire suprême des Nations unies, la délégation du Tchad en est repartie *« satisfaite à 100 % »*, selon l'expression de son agent, M. Dadi Abderahman. De fait, la Cour a endossé sans ambages l'argumentation développée par les représentants de N'Djamena lors des audiences, en juin 1993 (*le Monde du 15 juin*), et elle a rendu un jugement limpide.

Les juges ont entériné la frontière définie par le traité d'amitié et de bon voisinage conclu en 1955 entre la France, alors puissance coloniale, et la Libye, qui venait d'accéder à l'indépendance. Ce texte traçait, dans l'esprit de ses signataires, une *« frontière définitive »*, et il n'a jamais été remis en cause par un quelconque arrangement international ultérieur, a estimé la Cour, qui a également constaté qu'aucune des parties – la Grande Jamahirya arabe libyenne ayant succédé au Royaume-Uni de Libye, et la République du Tchad à la France – n'avait utilisé son option de le dénoncer unilatéralement.



C'est donc, comme l'avait plaidé N'Djamena, la délimitation territoriale tchado-libyenne antérieure à l'annexion de la bande d'Aozou par Tripoli qui doit être retenue. L'argumentation libyenne, selon laquelle une frontière claire n'avait jamais été définie, n'a pas trouvé grâce aux yeux des juges. Ces derniers ont même *« complété »* le traité de 1955 en déterminant précisément le point terminal, à l'est, de la ligne frontalière.

En affirmant que les dispositions frontalières de ce traité avaient toujours cours, bien que celui-ci ait été signé pour une durée de vingt ans, la Cour a posé un corollaire important, relatif au principe de la stabilité des frontières : une frontière convenue par traité survit à celui-ci. Rappelant que la Libye avait *« pris l'engagement »* de respecter le jugement de la Cour, quel qu'il soit, le représentant tchadien s'est montré confiant : *« Les Libyens, qui ont toujours une présence civile et militaire dans la bande d'Aozou, tiendront parole. »* Dans quel délai ? *« Le plus tôt sera le mieux »*, a précisé M. Abderahman.

Dans un entretien à la radio *Africa numéro un*, le président tchadien, Idriss Déby, s'est déclaré convaincu que la Libye – désormais censée retirer ses troupes et reconnaître la souveraineté du Tchad sur la bande d'Aozou – tiendra sa promesse de se conformer au jugement de La Haye. Vendredi soir, l'agence officielle libyenne, JANA, et la télévision d'Etat ont passé sous silence la décision de la Cour internationale.

CHRISTIAN CHARTIER

LIBYE

Le colonel Kadhafi « ferme le dossier » de l'attentat de Lockerbie

Dans un discours prononcé à Misrata, port situé à l'est de Tripoli, et diffusé, jeudi 3 février, par la télévision d'Etat, le colonel Mouammar Kadhafi a annoncé sa décision de *« fermer le dossier »* de l'attentat de Lockerbie. *« Nous affirmons que nous n'avons rien à voir et aucun intérêt dans cette affaire*, a-t-il dit. *La Libye n'a pas à payer le prix de cet incident, car il n'y a eu aucun jugement qui l'oblige à le faire. »*

Washington et Londres réclament l'extradition de deux Libyens, soupçonnés d'être impliqués dans l'attentat qui a détruit, en décembre 1988, au dessus de Lockerbie, en Ecosse, un Boeing 747 de la Panam. L'explosion avait causé la mort de 270 personnes. – *(AFP.)*

BURUNDI

Accord pour l'investiture du président Ntaryamira

BUJUMBURA

de notre envoyée spéciale

Le président de la République, Cyprien Ntaryamira, un Hutu âgé de trente-neuf ans, devait prêter serment samedi 5 février dans la matinée devant l'Assemblée nationale, qui l'avait élu en janvier en vertu d'un amendement à la Constitution contesté par quelques « durs » de l'opposition tutsie.

Cette investiture, annoncée vendredi matin à la radio, doit faire suite à un accord paraphé dans la nuit de jeudi à vendredi par les dirigeants des divers partis politiques – à l'exception de trois petits partis extrémistes tutsis, qui représentent globalement moins de 1 % des suffrages –, sous la présidence des évêques du Groupe d'action pour la paix et la sécurité, avec la médiation du représentant spécial des Nations unies, en présence du chef et du porte-parole de l'état-major des armées et d'un délégué de l'Organisation de l'unité africaine (OUA).

Le président de la République devra désigner un premier ministre issu de l'opposition tutsie, comme le prévoyait déjà l'accord signé mi-janvier, et réintégrer les membres de la Cour constitutionnelle révoqués le 29 janvier – révocation à l'origine de l'opération ville morte qui vient de provoquer trois jours de paralysie dans la capitale.

Les campagnes ont bien *accueilli la nouvelle de l'investiture* tant attendue. Jeudi, elles étaient restées relativement calmes, contrairement à une rumeur lancée par ceux qui, précisément, avaient intérêt à faire capoter la négociation en cours (*le Monde* du 4 février).

Heurts sporadiques

En ville, les premières réactions ont été prudentes. Les soixante-treize jeunes manifestants en garde à vue ont été libérés sans autre forme de procès, à la suite de la pression exercée par trois cents personnes manifestant devant le siège de la gendarmerie.

Dans le quartier de Nyakabiga, où des heurts et des incendies se poursuivaient jeudi de façon sporadique en dépit de la présence de quelques « bérets verts » de l'armée, les rares familles hutues encore isolées dans un voisinage tutsi entassaient rapidement leurs meubles dans une camionnette pour déménager. Et la question de savoir si l'accord sur l'investiture du président serait respecté demeurait entière vendredi.

DANIELLE ROUARD

Sénégal : « On est tous dévalués ! »

Suite de la première page

« Nous avons le devoir d'être inquiets, prévient-il, *les populations ne pourront pas résister. »* Le patron de la CNTS, qui est également vice-président de l'Assemblée nationale et membre du Parti socialiste d'Abdou Diouf, craint que la relance de l'économie ne soit compromise par la baisse de la consommation.

Les représentants de l'Union nationale des syndicats autonomes du Sénégal (UNSAS), deuxième centrale syndicale du pays, abondent dans ce sens. Mais les deux organisations n'ont pas appelé pour l'instant leurs adhérents à la mobilisation générale, comme en septembre 1993, après l'adoption d'un plan de redressement qui incluait une baisse des salaires de 15 % dans la fonction publique et de 4 % dans le privé.

Craintes des licenciements

Anticipant les revendications syndicales, le gouvernement a rétabli les salaires à leur niveau antérieur et promis une hausse de 10 % d'ici à la fin mars. Une promesse *« ridicule »*, selon les syndicats, qui redoutent que, pour faire face au renchérissement de 50 % à 100 % des produits importés, les entreprises ne licencient. Une telle politique serait *« catastrophique »* pour le pays, prévient le directeur d'une organisation non gouvernementale, en notant que vingt mille emplois ont été supprimés depuis 1988, alors que plus de cent mille jeunes arrivent chaque année sur le marché du travail.

Ces craintes sont justifiées, à en croire les responsables du Syndicat professionnel des industries du Sénégal (SPIDS) : 40 % de ses adhérents estimaient nécessaire de licencier 30 % de leurs effectifs avant même les hausses touchant l'électricité, les produits pétroliers, le téléphone et les transports. *« Ces augmentations sont inacceptables*, estiment-ils, *car l'Etat, qui jouissait déjà de marges bénéficiaires de 15 % sur le téléphone et de 50 % sur les produits pétroliers, avant la dévaluation, aurait dû accepter de supporter en partie l'effort national. »*

Les quelque deux cents entreprises françaises – qui emploient environ vingt-cinq mille travailleurs sénégalais – affichent aussi leur inquiétude. Un patron de PME proche du Parti socialiste considère, comme d'autres membres du Club des investisseurs français au Sénégal (CIFAS), que *d'ores et déjà plusieurs sociétés* sont condamnées à *« mettre la clé sous la porte »*. *« L'époque bénie où l'on affichait des résultats doubles de ceux que l'on aurait pu obtenir en France est révolue. On en a bien profité, mais, maintenant, c'est terminé »*, reconnaît-il.

Ni les responsables sénégalais, ni les diplomates occidentaux accrédités à Dakar n'étaient favorables à la dévaluation. Il ne s'agit plus aujourd'hui d'être *« pour ou contre »*, mais de faire en sorte que *« ça marche »*, ont expliqué les délégations du Fonds monétaire international (FMI) et du ministère français des finances à leurs interlocuteurs sénégalais, en les assurant de leur soutien. Dakar peut déjà compter sur une aide de 29,7 milliards de francs CFA en 1994, dont les deux tiers devraient être consacrés au remboursement des dettes. Le gouvernement bénéficiera également d'une aide exceptionnelle de 144 milliards de CFA et de dons atteignant 30 milliards de francs CFA.

Les paysans favorisés

Convaincu que la dévaluation favorisera les exportations, le gouvernement *table sur des recettes* extérieures en augmentation de 40 % par rapport à l'an passé. Des mesures internes – décidées en concertation avec la Banque mondiale et le FMI – montrent la double volonté de relancer une agriculture sinistrée et d'encourager la population à consommer les produits locaux : *les paysans* – 70 % des huit millions de Sénégalais – vendront désormais leurs récoltes à des prix en hausse (43 % pour l'arachide, 30 % pour le coton et 6 % pour le riz).

Ces mesures, qui favorisent les paysans, moins touchés par la hausse des prix des services que les citadins, estompent une certaine injustice sociale. Mais les détracteurs du président Abdou Diouf se plaisent à rappeler que celui-ci doit sa réélection, le 21 février 1993, au vote conservateur des campagnes, alors que les principales villes du pays, *favorables à l'opposition*, lui ont infligé un camouflet.

Abdou Diouf cristallise les mécontentements, alors qu'il était déjà accusé de « clientélisme » après la victoire de son parti aux élections législatives de mai 1993, la formation d'un nouveau gouvernement en juin – reconduisant Habib Thiam au poste de premier ministre et incluant des opposants modérés – et l'adoption d'un plan drastique de redressement économique en août. Pour passer avec succès l'épreuve de la dévaluation, il doit maintenir à tout prix la paix sociale, en désamorçant les *revendications syndicales, et la* stabilité politique, en fauchant l'herbe sous les pieds de l'opposition radicale.

Un double pari d'autant plus difficile à gagner qu'il ne peut pas circonvenir le Parti démocratique sénégalais (PDS) d'Abdoulaye Wade, en invitant celui-ci à participer de nouveau à un gouvernement d'union nationale, tant que la lumière n'aura pas été faite sur l'assassinat, le 15 mai 1993, du vice-président du Conseil constitutionnel, Babacar Seye, à la suite duquel des membres du PDS proches de Mᵉ Wade ont été *inculpés. Une hypothèque qui* pourrait être rapidement levée si le procès est organisé avant la fin mars, comme le laisse entendre le ministre de la justice.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

ALGÉRIE : la centrale syndicale menace le gouvernement. – L'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), qui est hostile au rééchelonnement de la dette extérieure, a menacé, mardi 1er février, d'*« entrer dans un affrontement général »* avec le pouvoir, à quelques jours de la reprise d'une difficile négociation, à Washington, avec le Fonds monétaire international (FMI), qui devrait aboutir à des mesures de libéralisation économique. Ces menaces sont contenues dans un démenti du secrétaire général de l'UGTA, Abdelhak Benhamouda, opposé aux informations selon lesquelles la centrale syndicale aurait donné son aval à l'action du gouvernement. – *(AFP.)*

GABON : des immigrés meurent dans une gendarmerie. – Des immigrés clandestins ouest-*africains, interpellés ces derniers* jours, ont trouvé la mort dans une cellule de gendarmerie à Libreville, a-t-on appris, jeudi 3 février, de sources concordantes. Les autorités se sont refusées à tout commentaire sur cette affaire, notamment sur le nombre, la nationalité des victimes et les circonstances de leur mort. Selon l'agence officielle AGP, ces immigrés avaient été arrêtés en début de semaine par une brigade nautique. – *(AFP.)*

SOUDAN : quatre morts dans l'attaque d'un camp de réfugiés. – Un responsable des Nations unies a annoncé, jeudi 3 février, que des hommes armés ont tué quatre personnes au cours d'une attaque menée contre le camp de réfugiés de Ame, au nord de Nimule, dans le sud du pays. Il a indiqué que les organisations humanitaires quittent cette zone, frappée par la famine, après avoir été averties d'une possible reprise des combats entre forces gouvernementales et maquisards sudistes. L'ONU avait lancé, mardi, à Nairobi, un appel à une aide d'urgence en faveur des quelque 4 millions de victimes de la sécheresse ou des combats dans le sud du pays, mettant en garde contre *« une crise importante, peut-être la pire dans le sud du Soudan, depuis le lancement des opérations d'aide en 1989 »*. – *(AFP.)*

Sénégal : « On est tous dévalués ! »

EUROPE

La guerre en Bosnie-Herzégovine

Le Conseil de sécurité menace la Croatie d'improbables sanctions

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondante

C'est sans conviction que le Conseil de sécurité a adopté, jeudi 3 février, une déclaration présidentielle menaçant, implicitement, de sanctions économiques la Croatie pour sa participation militaire dans la guerre en Bosnie-Herzégovine.

Cette décision a été prise à la suite d'un rapport du secrétaire général faisant état de la présence de trois à cinq mille hommes de troupe de l'armée croate à l'intérieur de la Bosnie-Herzégovine. Le secrétaire général affirme que trois brigades de l'armée régulière croate et des centaines de policiers militaires se trouvent en Bosnie centrale et Bosnie du Sud. *« L'armée croate a, depuis longtemps, directement soutenu les Croates de Bosnie au moyen de troupes, de matériel et d'armements »*, précise M. Boutros-Ghali, ajoutant qu'au début cette aide était limitée à des volontaires, mais que le nombre des soldats de l'armée régulière de Croatie a augmenté au fur et à mesure de la progression des Musulmans sur le terrain. Selon ce rapport, de l'artillerie lourde et des rampes de lancement de roquettes multiples ont également été introduites en Bosnie.

Sous la pression des pays non alignés membres du Conseil, la déclaration *« condamnant »* la Croatie pour cet acte *« sérieusement hostile »* a été adoptée par consensus. Le Conseil demande le retrait de Bosnie des forces et équipements militaires de l'armée croate. Il réaffirme la *« souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance »* de la République de Bosnie-Herzégovine – et cela bien qu'il défende par ailleurs un « plan de paix » prévoyant le partage de cette République en trois entités. Les membres du Conseil demandent au secrétaire général de présenter un rapport *« dans les deux semaines »* sur ce retrait et menacent de considérer *« d'autres mesures sérieuses »* (c'est-à-dire des sanctions économiques) si *« l'interférence »* croate continue en Bosnie.

Un texte « creux »

« Je suis écœuré d'avoir participé à cette farce, disait un diplomate occidental en sortant du Conseil, tard dans la soirée de jeudi. *Pendant que nous sommes en train de menacer la Croatie pour son agression contre la Bosnie, on voit l'ambassadeur bosniaque et l'ambassadeur croate qui s'embrassent comme de vieux amis. »* Effectivement, l'ambassadeur bosniaque à l'ONU ne cache pas ses sentiments : *« Il est évident que nous ne voulons pas de sanctions contre la Croatie*, expliquait l'ambassadeur Mohamed Sacirbey, *nous aurons à vivre avec Zagreb. »*

L'ambassadeur de Croatie à l'ONU, Mario Nobilo, a réagi en évoquant, face aux caméras, le risque d'une *« guerre nettement plus sérieuse »* : *« Si on nous impose des sanctions, nous commencerons à libérer tous azimuts les zones actuellement protégées par l'ONU à l'intérieur de la Croatie »*, a-t-il dit, faisant allusion à l'occupation de la Krajina (près d'un tiers du territoire de Croatie) par les forces serbes.

En fait, M. Nobilo aurait passé la journée à *« encourager »* la déclaration présidentielle. *« C'est tout à fait normal que notre déclaration lui plaise »*, explique un diplomate : *« D'abord, il sait qu'il n'y aura jamais de sanctions économiques contre son pays parce que personne ne les soutient ; en plus, ce texte creux l'aide sur le plan intérieur. »* Selon des diplomates, le président Franjo Tudjman est à Zagreb sous la pression des éléments durs, interventionnistes, alors que les Croates de Bosnie sont en difficulté face aux forces musulmanes en Bosnie centrale. Les menaces du Conseil renforceraient la position du président Tudjman.

AFSANÉ BASSIR POUR

La Russie cherche un compromis sur la réouverture de l'aéroport de Tuzla

La Russie a offert de mettre à la disposition des forces de l'ONU en Bosnie cinquante observateurs qui seraient déployés sur l'aéroport de Tuzla, dont les pays occidentaux réclament la réouverture pour acheminer de l'aide humanitaire.

La proposition russe vise à faciliter un revirement des Serbes, qui bloquent la réouverture de cet aéroport, à portée de leurs canons, sous prétexte qu'il pourrait servir au ravitaillement en armes des forces musulmanes. Jeudi, un porte-parole de l'armée yougoslave a déclaré à Belgrade que les Serbes bosniaques étaient prêts à laisser des vols humanitaires atterrir à Tuzla *« à condition de contrôler eux-mêmes toutes les activités de l'aéroport »*.

Négociations difficiles

Les artilleurs serbes, qui sont postés à moins de 10 kilomètres, avaient de nouveau bombardé mercredi les abords des pistes de l'aéroport, pour la deuxième fois en quelques jours. Dans les milieux diplomatiques de Genève, on estime que la mise au point de mécanismes de contrôle sur l'utilisation de l'aéroport donnerait lieu à des négociations longues et difficiles, comme semblent le confirmer les exigences serbes.

L'offre de la Russie a été faite par le ministre des affaires étrangères Andreï Kozyrev lors des entretiens qu'il a eus mardi à Moscou avec David Owen et Thorvald Stoltenberg. La Russie a manifesté à plusieurs reprises officiellement son opposition à des opérations militaires aériennes contre les Serbes. – *(AFP.)*

ALLEMAGNE : les élections législatives fixées au 16 octobre. – *Les principaux partis politiques se sont mis d'accord sur la date du 16 octobre prochain pour la tenue des élections législatives, a déclaré, jeudi 3 février, un porte-parole du gouvernement. Ces législatives marqueront le point d'orgue d'une série de 19 scrutins régionaux, municipaux, fédéral et européen devant avoir lieu en Allemagne cette année. – (Reuter.)*

Démission du ministre allemand de l'éducation. – Le ministre allemand de l'éducation, Rainer Ortleb, a démissionné, *jeudi 3 février, pour des raisons* de santé. M. Ortleb, quarante-neuf ans, qui renonce également à son poste de président du FDP (parti libéral) dans le Land de Mecklembourg-Poméranie occidentale, était l'un des trois ministres originaires de l'ex-RDA nommés au sein du premier gouvernement de l'après-réunification en 1990. – *(AFP, Reuter.)*

Zagreb affirme qu'aucune unité constituée de son armée n'est engagée dans le conflit

ZAGREB

de notre correspondant

Pourquoi maintenant ? C'est la question que l'on se pose ici, alors que les « révélations » de l'ONU sur une intervention directe de l'armée croate en Bosnie – formellement démentie par Zagreb – n'ont rien de très nouveau. Responsables politiques et observateurs étrangers à Zagreb estiment, de toute façon, que la menace de sanctions économiques est difficile à exécuter : la Croatie, base de départ de l'aide humanitaire internationale à destination de la Bosnie, accueille aussi près de 250 000 réfugiés bosniaques. Ce nouvel avertissement de l'ONU n'en est pas moins pris au sérieux. Contrairement aux Serbes, les Croates voudraient être considérés comme de « bons élèves » de l'Europe, et ils jouent la carte de la légalité internationale, ne serait-ce que pour sauver leurs *« frontières internationalement reconnues »* mais contestées par les Serbes.

Devant les accusations, la Croatie contre-attaque donc. Elle dément, dénonce à son tour « l'ingérence » en Bosnie de pays musulmans et occidentaux, ainsi que des « casques bleus » de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU). Elle prend le monde à témoin de sa bonne foi et les Nations unies à leur jeu, en se disant prête à un contrôle de la frontière bosniaque, c'est-à-dire à l'application d'une des multiples résolutions de l'ONU restées sans effet (la « 787 », du 16 novembre 1992).

Une filière officielle

Pour Mate Granic, le ministre croate des affaires étrangères, cette mise en accusation par l'ONU ferait partie d'*« un plan stratégique de pression sur la Croatie »*. Avant la reprise, le 10 février, d'une nouvelle session des négociations de Genève, les trois parties en conflit se voient soumises à des pressions de la communauté internationale, inquiète d'une nouvelle escalade en cas d'échec des pourparlers. Peut-être s'agit-il d'inciter le président Tudjman à faire preuve de souplesse, notamment sur la question d'un accès des Musulmans à la mer.

Quelles que soient les raisons pour lesquelles ont été « divulguées » aujourd'hui des informations connues de longue date, il reste que la Croatie n'a pas ménagé son soutien aux Croates de Bosnie en guerre contre les Musulmans. D'ailleurs, Zagreb ne dément pas que des Croates se battent en Bosnie et reconnaît même que certains sont, ou étaient, des soldats de l'armée régulière croate. Mais, selon la thèse officielle que rappelle Drago Krpina, chef du « département politique » de l'armée croate, il n'y a pas en Bosnie d'unité constituée de l'armée croate ces hommes sont des *« volontaires »*, *« originaires, directement ou par leur parents »* de Bosnie. Si certains portent des insignes de l'armée croate, c'est qu'*« ils les ont emportés de la maison »*, dit-il. Ce mouvement de soldats vers la Bosnie correspondrait à un reflux après l'engagement massif des Croates de Bosnie dans l'armée de la Croatie lors de la guerre serbo-croate de 1991.

La filière est officielle. L'actuel commandant des forces croates de Bosnie, le HVO, le général Ante Rosso, originaire de Bosnie, était jusqu'à l'été dernier le chef des forces spéciales de l'armée de Croatie. Son prédécesseur à la tête du HVO fut un des vice-ministres de la défense à Zagreb. Et c'est le président de Croatie Franjo Tudjman qui a poussé à la nomination de l'un et de l'autre.

Les soldats sont-ils tous « volontaires » ? Selon le Comité croate pour les droits de l'homme, 2 000 Croates nés en Bosnie ont été récemment mobilisés en Croatie. En octobre dernier, Mate Boban, le dirigeant des Croates de Bosnie, avait ordonné à tous les Croates ayant quitté la Bosnie de rallier le HVO, faute de quoi ils seraient *« considérés comme déserteurs »*. De quoi susciter des vocations de « volontaires ».

« Pour le moment nous n'avons pas besoin de l'armée croate », déclarait il y a quelques jours au *Monde* le général Rosso (*le Monde* du 29 janvier), en ajoutant toutefois que si la poche croate de Vitez, en Bosnie centrale, tombait aux mains des forces musulmanes, les dirigeants de Zagreb prendraient sans doute le risque d'intervenir directement. Fin décembre, le président Tudjman avait menacé d'une telle intervention si l'offensive musulmane contre les Croates en Bosnie se poursuivait : *« Ou bien les Musulmans renonceront à une telle politique ou bien le monde devra comprendre les mesures que nous serons contraints de prendre pour la défense du peuple croate là-bas. »*

Moins habiles que les Serbes

Le débat se focalise sur une querelle, difficile à trancher, à propos des « certificats de naissance », du « volontariat » et du nombre. Les Croates et le HVO « estiment » à 1 500 à 2 000 le nombre de « volontaires » croates se battant dans le HVO. Les Américains « pensent » qu'il y a entre 5 000 et 10 000 hommes, et les Nations unies « estiment » ce nombre entre 3 000 et 5 000. Le débat sur le nombre de soldats croates en Bosnie semble d'autant plus spécieux que Zagreb cache à peine son soutien logistique à la république « croate d'Herzeg-Bosna » et à ses forces armées. *« Comment les hommes du HVO s'équipent ? Demandez-leur ! »*, répond le porte-parole de l'armée croate, sans démentir une aide de Zagreb.

Moins fins politiques ou moins hypocrites que les Serbes, qui ont créé en « république serbe » de Bosnie une monnaie différente (quoique totalement équivalente) au dinar yougoslave, les Croates utilisent le même dinar en Croatie et en Herzeg-Bosna. Si le président serbe Slobodan Milosevic évite le plus souvent de négocier à la place du leader serbe bosniaque Radovan Karadzic, le président Tudjman signe des accords de cessez-le-feu avec le président bosniaque et musulman Alija Izetbegovic. Personne, jusqu'à présent, n'avait paru s'en formaliser. La dénonciation de « l'ingérence » croate ressemble fort à une manœuvre pour obtenir des concessions de Zagreb de la part d'une communauté internationale qui paraît d'ailleurs oublier qu'elle avait elle-même attribué aux Croates de Bosnie une large partie de cette Bosnie centrale, actuellement disputée par les armes, dans son premier plan de paix (Vance-Owen).

JEAN-BAPTISTE NAUDET

PROCHE-ORIENT

IRAN

Radio-Téhéran dénonce une « tentative d'assassinat » du président Rafsandjani

L'homme qui a tiré des coups de feu, mardi 1er février, devant le mausolée de l'imam Khomeiny, à Téhéran, voulait assassiner le président Rafsandjani, ont affirmé, jeudi, les autorités iraniennes. Radio-Téhéran, citant un responsable non identifié des services de sécurité, a indiqué que plusieurs personnes appartenant à *« un groupuscule anti-islamique et anti-révolutionnaire »* avaient été arrêtées. (*le Monde* du 3 février). Il a assuré que cette action terroriste s'inscrivait *« dans le cadre d'un complot planifié »*.

Ce responsable s'est borné à dire que ce groupuscule – composé *« d'éléments corrompus moralement et dont certains étaient drogués »* – avait *« déjà essayé, à plusieurs reprises et sans succès, de commettre un attentat contre le chef de l'Etat, notamment lors des prières du vendredi »*, à l'université de Téhéran. Il a précisé que le tir de l'homme vers la tribune officielle, où le président Rafsandjani prononçait un discours à l'occasion du quinzième anniversaire de la révolution islamique, *« avait été dévié grâce à la réaction rapide des gens »*. De son côté, le Parlement a demandé l'ouverture d'une *« enquête approfondie »* sur cette *« tentative d'assassinat puérile organisée par les ennemis de l'Islam »*.

D'autre part, deux membres des forces de sécurité ont été tués et une trentaine de personnes au moins ont été blessées, lors d'affrontements, mardi, à Zahedan, dans le sud-est du pays, a indiqué, jeudi, un diplomate étranger de retour de cette ville. Le ministère de l'intérieur avait annoncé que des manifestants avaient attaqué des bâtiments publics et arraché des drapeaux et des guirlandes à Zahedan, mais n'avait pas fait état d'affrontements. – *(AFP.)*

ÉGYPTE : conseils de prudence aux touristes. – La France a recommandé, jeudi 3 février, à ses ressortissants d'éviter de visiter la Moyenne-Egypte et Assiout, fief islamiste, après les récentes menaces du mouvement extrémiste Djamaa Islamyia, qui a invité les étrangers à quitter le pays (*le Monde* du 4 février). L'ambassade d'Egypte à Paris a fait savoir, de son côté, que les autorités du Caire prenaient *« toutes les mesures visant à assurer la sécurité de tous ceux, Egyptiens et étrangers, qui se trouvent sur la terre égyptienne »*.

MM. Pérès et Arafat se rencontreront le 7 février au Caire. – Le ministre israélien des affaires étrangères, Shimon Pérès, a confirmé, jeudi 3 février, à Boston, qu'il rencontrerait le chef de l'OLP, Yasser Arafat, lundi prochain, au Caire. Les deux hommes, qui se sont vus, le week-end dernier, à Davos en Suisse, vont tenter de lever les obstacles à la mise en œuvre de l'accord de paix sur l'autonomie palestinienne dans la bande de Gaza et à Jéricho. D'autre part, la douzième session des négociations bilatérales de paix israélo-arabes, qui avait débuté le 24 janvier, s'est achevée, mercredi, à Washington. Le porte-parole du premier ministre israélien a déclaré qu'il n'y a pas eu de progrès, même si, selon lui, *« l'atmosphère a été globalement bonne et positive »*. – *(AFP, Reuter.)*

Premier accord entre les Etats-Unis et l'OLP. – Un premier accord entre les Etats-Unis et l'OLP a été signé, jeudi 3 février, à Jérusalem-Est. Conclu entre l'Agence américaine pour le développement international (USAID) et le Conseil palestinien de l'habitat, il porte sur la construction de 192 logements sociaux, à Jabaliya, dans la bande de Gaza. – *(AFP, Reuter.)*

EUROPE

Les entretiens entre Boris Eltsine et Edouard Chevardnadze

Le traité signé à Tbilissi consacre le retour de la Géorgie dans la sphère d'influence russe

MOSCOU

de notre correspondant

Deux attentats avaient secoué Tbilissi, la capitale géorgienne, quelques heures avant l'arrivée de Boris Eltsine : le vice-ministre de la défense géorgien était tué par une bombe placée dans sa maison (*le Monde* du 4 février) et, un peu plus tard, quand le ministre (démissionnaire) de la défense, le général Karkarachvili, vint contempler les ruines de la maison, il fut à *son tour blessé, apparemment* par un engin piégé. (Il y a quelques jours, c'est l'un des chefs des « Mkhedrioni », une milice para-militaire récemment intégrée à l'« armée », qui avait été tué par une bombe placée sous le fauteuil d'un salon de coiffure.) Aucun autre incident n'a troublé la visite du président russe dans un Tbilissi dont le centre avait été pratiquement vidé de ses habitants.

Boris Eltsine a signé comme prévu avec M. Edouard Chevardnadze un traité d'amitié et de coopération qui, selon l'expression du président russe, établit *« des rapports d'alliance »* entre les deux pays *(le Monde* du 4 février). Au total, pas moins de 25 accords ont été conclus. L'un d'eux prévoit que la Russie disposera de trois bases militaires en Géorgie : l'une à Vaziani, dans les environs de Tbilissi, l'autre à Batoumi, sur la mer Noire, et une troisième au sud, à Akhalkali, à proximité de la frontière turque. Les conditions précises d'attribution de ces bases ne sont pas connues, on sait seulement qu'elles seront créées en 1995, c'est-à-dire à l'échéance de l'accord présentement en vigueur sur le stationnement des troupes russes en Géorgie.

Dès maintenant, Moscou accorde un crédit à la Russie d'un montant de 20 milliards de *roubles (environ 13 millions de* dollars). Sont également prévues *« l'exploitation et la protection communes »* de la voie ferrée qui traverse la Géorgie, et *« la défense commune de la frontière »* (il s'agit clairement de la frontière méridionale de l'ex-URSS).

Rassurer les Abkhazes

La Russie doit aussi aider la Géorgie à constituer son armée, une tâche d'envergure si l'on en juge par la situation actuelle, tout particulièrement au sein du commandement. L'aide promise par la Russie pour la constitution d'une véritable armée géorgienne inquiète bien sûr vivement les dirigeants abkhazes, qui s'estiment désormais directement menacés d'une contre-offensive des forces géorgiennes qu'ils avaient chassées l'automne dernier. Boris Eltsine a pourtant affirmé que les Abkhazes n'avaient *« aucune raison d'être anxieux, dans la mesure où le processus de création d'une armée nationale est très long et où cette armée ne sera pas très importante »*. Une autre considération, essentielle celle-là, devrait en principe « rassurer » les Abkhazes : le traité russo-géorgien a bien été signé, mais, a répété Boris Eltsine, ne sera soumis à la ratification du Parlement russe qu'après réglement des conflits entre les dirigeants de Tbilissi d'une part, ceux d'Ossétie du Sud et d'Abkhazie de l'autre.

On entre là dans la partie la plus ambiguë de l'accord. Avant son départ pour Tbilissi, M. Eltsine avait reçu une lettre signée par la quasi-totalité des chefs de file des fractions représentées à la Douma – du « démocrate » Egor Gaïdar à un adjoint de Vladimir Jirinovski – et le mettant en garde contre la signature d'un traité que les députés n'étaient pas disposés à ratifier (un membre influent de la commission des affaires étrangères de la Douma, M. Ambartsou*mov, a même qualifié le texte de « traduction du géorgien »).* En choisissant une solution équivoque, M. Eltsine cherche-t-il seulement à contourner l'obstacle de la Douma, tout en passant à l'acte sur le terrain ? Souhaite-t-il utiliser ce traité en pointillé comme moyen de pression supplémentaire aussi bien sur les Géorgiens que sur les Abkhazes, qui continuent en vain à négocier à Genève ? Croit-il aussi avoir trouvé le moyen de concilier les tendances plutôt « pro-abkhazes » de nombre de généraux (et de députés) russes avec les inclinations plutôt « pro-Chevardnadze » du ministère des affaires étrangères ?

Rien de tout cela n'est vraiment clair. La plupart des déplacements précédents de M. Eltsine dans le Caucase se sont d'ailleurs soldés par des accords, ou des « oukazes », comme dans le cas de sa visite-éclair en Ossétie du Nord et en Ingouchie, en décembre dernier, qui, en pratique, n'ont pas abouti à grand-chose de concret. Reste, dans ce cas, l'essentiel : la Géorgie de M. Chevardnadze est presque officiellement rentrée dans cette zone grise qualifiée pudiquement de « zone d'influence » de la Russie, et espère y retrouver la paix, sinon la prospérité.

« La bénédiction divine est tombée sur la Géorgie. Elle s'est mise à fleurir à l'ombre de ses jardins, sans craindre ses ennemis, derrière un rang de baïonnettes amies. » C'était joliment écrit, par Mikhaïl Lermontov, et ce, dès 1839. En plein milieu des guerres du Caucase, qui allaient durer encore vingt-cinq ans.

JAN KRAUZE

Une conférence-débat. – « La Russie telle qu'elle se dessine », animée notamment par Bernard Lecomte, journaliste, Georges Sokoloff, chercheur, et Alexandre Melnik, diplomate russe, est organisée samedi 5 février, de 10 heures à 16 heures, au 61, rue Boissière, Paris (16e).

La Russie établit des relations diplomatiques avec la Macédoine. – Evangélos Vénizelos, porte-parole du gouvernement grec, a exprimé le *« vif mécontentement »* d'Athènes à la suite de la décision prise jeudi 3 février par la Russie de nouer des relations diplomatiques avec « la République de Macédoine ». Les Etats-Unis s'apprêtent eux aussi à reconnaître l'ex-République yougoslave, mesure qui doit être rendue publique dans les jours qui viennent, à Washington. Le ministère macédonien des affaires étrangères a été informé par ailleurs de l'intention de la République tchèque d'ouvrir également une ambassade à Skopje. – *(AFP.)*

FINLANDE

Une femme d'origine suédoise en tête des sondages pour l'élection présidentielle

Pour la première fois de leur histoire, les Finlandais pourraient élire une femme à la tête du pays lors du deuxième tour de l'élection présidentielle de dimanche. Elisabeth Rehn, ministre de la défense et candidate du Parti libéral suédois, est donnée gagnante dans les sondages face à son rival, Martti Ahtisaari.

Les Finlandais s'apprêtent, dimanche 6 février, à élire leur nouveau président de la République qui succédera, un mois plus tard, à Manno Koïvisto, au pouvoir depuis douze ans. Un chef de l'Etat qui sera d'ailleurs peut-être, pour la première fois, une femme : Elisabeth Rehn, ministre de la défense dans l'actuel gouvernement de centre droit, arrivée en deuxième position lors du premier tour de scrutin. Le 16 janvier, elle avait recueilli environ 22 % des suffrages, soit près de 4 % de moins que Martti Ahtisaari, le poulain du Parti social-démocrate, après une campagne très « médiatisée » qui l'a sortie, en l'espace de quelques semaines, des tout derniers rangs de la liste des onze candidats en lice pour la mener aux marches de la présidence.

« Le phénomène Elisabeth »

A Helsinki, on a déjà baptisé cette ascension *« le phénomène Elisabeth »* ! Une irruption surprenante dans un monde politique dominé traditionnellement par des hommes plutôt soucieux de mettre en valeur leurs grades dans les cadres militaires de réserve lorsqu'ils briguent un mandat... Cette femme de cinquante-huit ans, dont les adversaires reconnaissent volontiers le charme, semble attirer les Finlandais qui sont las, pour diverses raisons, d'un système politique très fermé dans lequel les vieux routiers ne facilitent pas l'entrée des jeunes loups ou de personnalités qui ne se réfèrent pas continuellement à Urho Kekkonen, le président tout-puissant de la Finlande entre *1956 et 1981*.

Avec Elisabeth Rehn arrive donc un courant d'air frais qui balaya par exemple, au premier tour, Paavo Vayrynen, le centriste, plusieurs fois ministre des affaires étrangères en dépit de ses quarante-six ans.

« Non à la tutelle de Stockholm ! »

Mme Rehn est membre du Parti libéral suédois, qui défend les intérêts de la minorité suédophone de Finlande. Le fait d'appartenir à une communauté représentant environ 6 % de la population, qui a jadis dominé l'industrie et la grande finance, n'a apparemment pas été un handicap. Seuls quelques associations et groupuscules, comme la Suomalaisuuden Liittos, chantres de la « finnicité », refusent carrément de voter pour *« Elisabeth »* en raison de ses origines : *« Son élection*, dit par exemple Erkki Pihkala, *favoriserait la réalisation des objectifs du Parti suédois en politique intérieure comme en politique étrangère. La position de cette langue serait, chez nous, renforcée et disproportionnée par rapport à son importance dans le pays. Et politiquement, nous allons maintenant regarder du côté de Stockholm comme nous nous sommes pliés pendant des décennies devant Moscou ! »*

Ces mouvements très marginaux et résolument conservateurs appellent donc à choisir, dimanche, un président au nom finlandais et ce, bien qu'il soit social-démocrate : Martti Ahtisaari.

Il a cinquante-six ans, il est diplomate de carrière, il a passé plus de quinze ans à l'étranger – notamment aux Nations unies – il a participé à la Conférence de paix pour l'ex-Yougoslavie, il est soutenu par les sociaux-démocrates, la première formation politique du pays.

Entre les deux tours de scrutin, cet homme courtois, au physique massif, mais sans soif de pouvoir transparente, a tenté, d'une part, de mettre en valeur son *« expérience internationale »* – essentielle à ses yeux dans un pays comme la Finlande où le président de la République dirige la politique étrangère – et, d'autre part, de dénoncer le bilan de la politique économique (plus de 20 % de chômage) du présent gouvernement... dont sa rivale, Mme Rehn, fait partie.

Toutefois, les Finlandais vont se prononcer, dimanche, non sur des programmes, vagues hormis la volonté des deux candidats de faire entrer le pays dans l'Union européenne, mais sur des personnalités, et Elisabeth Rehn paraît avoir les faveurs des électeurs.

Politiquement, elle est main*tenant* soutenue, directement ou indirectement, par les conservateurs, les libéraux et même par Paavo Vayrynen qui lui trouve, tout à coup et peut-être par ambition personnelle, de plus grandes qualités qu'à son concurrent... Avec des intentions de vote variant entre 51 et 56 %, « Elisabeth » a gardé en tout cas la tête dans les sondages depuis le premier tour. *« Si l'on m'avait dit ça il y a seulement trois mois*, déclare-t-elle, *je ne l'aurais jamais cru ! Mais si je perds, je conserverai quand même mon poste de ministre de la défense. »*

ALAIN DEBOVE

SLOVAQUIE

Le gouvernement est mis en minorité sur un projet de privatisation

PRAGUE

de notre correspondant

Le gouvernement de Vladimir Meciar a été mis en difficulté, jeudi 3 février, lors d'une session très animée du Parlement de Bratislava à propos d'un projet de loi sur la privatisation. Ce texte, prévoyant la concentration du processus de privatisation entre les mains du premier ministre M. Meciar, s'est heurté au refus de l'opposition qui a engagé une épreuve de force avec le gouvernement.

Ce dernier, minoritaire avec le soutien de seulement 73 députés sur 150, a tenté de retirer le projet de l'ordre du jour lorsqu'il est devenu clair *qu'il ne serait* pas adopté mais l'opposition, mobilisée et unie pour l'occasion, a refusé cette solution (un projet de loi rejeté ne peut être représenté avant six mois). Elle a poursuivi son offensive en remplaçant le président de séance, le président du Parlement Ivan Gasparovic du parti de *M. Meciar (HZDS)*, par un des vice-présidents passé dans l'opposition. Cette manœuvre a provoqué la fureur des députés du HZDS et des huit alliés du Parti national slovaque (SNS), qui ont décidé de boycotter les travaux et demandé au Conseil constitutionnel de se prononcer sur cette procédure. Le président de ce *Conseil, Milan Cic (ex-HZDS)*, a d'ores et déjà écarté l'idée de condamner cette démarche, estimant que cette *« affaire politique pourrait facilement se régler avec de la bonne volonté »*.

De son côté, le premier ministre Meciar a violemment condamné la *« provocation de l'opposition »* et appelé ses concitoyens à *« faire pression »* pour obtenir le départ du Parlement des députés transfuges. Depuis les élections de 1992, le groupe parlementaire HZDS a perdu la majorité absolue après le départ de onze députés, tandis que le SNS voyait le nombre de ses élus diminuer de près de moitié après la signature de son accord de coalition en novembre dernier.

Milan Knazko, chef de l'Alliance des démocrates et transfuge du HZDS, nous a déclaré que l'opposition *« est prête pour une alternative, un gouvernement de large coalition qui devrait conduire le pays à des élections anticipées »*. Le président slovaque, Michal Kovac, dont les relations avec M. Meciar se sont considérablement détériorées, est d'ailleurs partisan d'un tel scénario, dans lequel devrait trouver leur place une quinzaine de députés HZDS en rupture de ban. Cet apport est indispensa*ble à l'opposition pour former* un gouvernement capable de voter des textes constitutionnels, à commencer par la loi électorale.

MARTIN PLICHTA

ESPAGNE

Rupture entre les syndicats et M. Gonzalez

MADRID

de notre correspondant

Nicolas Redondo et Antonio *Gutierrez, secrétaires généraux* de l'Union générale des travailleurs (UGT) et de Commissions ouvrières (CO) sont ressortis très déçus de leur entrevue avec Felipe Gonzalez, jeudi 3 février, une semaine après la grève générale du 27 janvier. *« C'est comme si celle-ci n'avait pas eu lieu »* a fait remarquer M. Redondo en soulignant que le chef du gouvernement se refusait toujours à modifier la réforme de la législation du travail, à l'origine de la tension entre le pouvoir et le monde syndical, à moins qu'un accord soit obtenu avec le patronat sur certains amendements. Une position qualifiée de *« cynique »* par les deux dirigeants des centrales ouvrières étant donné le refus exprimé par José Maria Cuevas, président de la CEOE (confédération patronale) de négocier avec les syndicats le texte contesté. Le « patron des patrons », également reçu par Felipe Gonzalez après les dirigeants des confédérations, est *prêt à discuter seulement* de l'application de la réforme.

Il y a quelques jours, le ministre de l'économie et des finances, Pedro Solbes, avait affirmé qu'il n'était pas question de modifier la politique économique du gouvernement. Les syndicats qui étaient venus à la *Moncloa (siège du gouvernement)* en espérant *« un petit geste »* du régime pour renouer le dialogue social se sont heurtés à une attitude particulièrement déterminée de la part du pouvoir. Celle-ci a été qualifiée de *« dangereuse »* et d'*« imprudente »* par Nicolas Redondo qui a pronostiqué un climat de *« crispation sociale »*. Les pourparlers pour le renouvellement des 3 500 conventions collectives s'annoncent d'ores et déjà difficiles.

Les syndicats ont également refusé d'entamer des discussions sur l'établissement d'un « pacte des revenus » souhaité par le gouvernement. *« Nous étions venus parler de la législation du travail et on nous a parlé de politique des revenus »* s'est étonné Antonio Gutierrez en s'insurgeant contre le refus de Felipe Gonzalez de tirer les enseignements de la grève du 27 janvier.

« Le moment de la mobilisation est arrivé et nous verrons quelle est la réponse des masses les plus conscientes du peuple espagnol » a averti Julio Anguita, coordinateur de Izquierda Unida (gauche unie), formation contrôlée par le Parti communiste et proche des Commissions ouvrières.

MICHEL BOLE-RICHARD

EN BREF

ÉQUATEUR : une vingtaine de blessés à l'issue d'une grève générale. – Une dizaine de manifestants et autant de policiers ont été blessés, jeudi 3 février, en Equateur, lors d'incidents qui ont marqué une journée de grève générale, à l'appel des syndicats. Une centaine de personnes ont été interpellées. L'armée avait déjà été placée en état d'alerte, mardi, à Quito, à la suite d'incidents et de manifestations contre les dernières mesures économiques du gouvernement du président Sixto Duran, notamment une augmentation de 71 % du prix de l'essence. – *(AFP.)*

HAITI : dix personnes tuées par balles près de Port-au-Prince. – Dix cadavres portant des impacts de balles ont été découverts, jeudi 3 février, à Carrefour Vincent, au nord-est de Port-au-Prince. Selon les témoignages recueillis par une radio locale, les victimes – jeunes pour la plupart – étaient réunies dans une maison inhabitée, lorsqu'elles ont été mitraillées par un commando. Selon l'armée, ces jeunes gens ont été tués par un engin explosif qu'ils étaient en train de manipuler. Ces derniers jours, de nombreux meurtres inexpliqués ont été commis dans la capitale haïtienne. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

L'élargissement de l'Union européenne

L'Autriche et la Norvège demandent à la Commission de revoir les dossiers de la pêche et de l'agriculture

Le ministre autrichien de l'agriculture, Franz Fischler, a rejeté jeudi 3 février, à Bruxelles, les propositions agricoles faites par l'Union européenne dans le cadre des négociations d'élargissement. *« Ces propositions contiennent certains éléments particulièrement négatifs que nous ne pouvons pas accepter »*, a estimé M. Fischler à sa sortie d'un entretien avec le commissaire européen chargé de l'agriculture, René Steichen.

Il s'est dit *« particulièrement mécontent »* de ces propositions, qui tendent à réduire les quotas laitiers, pour l'Autriche, à 2 632 tonnes et ceux pour le sucre à 429 451 tonnes. Le ministre autrichien estime que ces chiffres montrent que la Commission refuse de maintenir l'actuel niveau de production des agriculteurs autrichiens et veut les obliger à réduire considérablement leur production. Une perspective inacceptable pour Vienne.

Les pourparlers sur la candidature de la Norvège se heurtent également à des difficultés liées aux dossiers de l'agriculture et de la pêche à la baleine. *« Ces questions sont cruciales pour l'entrée de la Norvège et il y a là un problème »*, a reconnu devant les journalistes le ministre grec des affaires européennes, Théodore Pangalos.

« Les cours des produits agricoles en Norvège sont le double de ceux de l'Union et vous pouvez imaginer ce qui se passerait si ce pays ouvrait son marché aux produits agricoles européens. L'agriculture norvégienne disparaîtrait », a-t-il souligné. Selon lui, Oslo répugne, en outre, à respecter les normes des organisations écologistes internationales visant à réduire la pêche à la baleine. – *(AFP, Reuter.)*

Turquie : une diplomatie handicapée par le conflit avec les Kurdes

Les bouleversements géopolitiques liés à l'éclatement de l'URSS avaient suscité crainte et espoir. On revient à plus de réalisme

ANKARA

de notre envoyé spécial

LA chute du mur de Berlin, vécue avec une particulière intensité en Turquie en raison de la forte présence de travailleurs immigrés turcs dans la ville divisée, et la suite – décomposition du communisme dans les Balkans, éclatement de l'URSS – avaient provoqué des sentiments mitigés à Ankara. D'un côté, on craignait que la disparition de la menace militaro-politique constituée par l'URSS et ses satellites ne diminue l'importance accordée par l'Occident, au premier chef par les Etats-Unis, à son principal allié dans une région à hauts risques. D'un autre côté, l'accès à l'indépendance d'anciennes Républiques soviétiques turcophones comme le Kazakhstan, l'Azerbaïdjan ou le Turkménistan avait suscité des rêves un peu fous chez les dirigeants turcs.

Tout en se gardant bien de donner l'impression de viser à une reconstitution de l'empire ottoman sur les ruines de l'URSS – orthodoxie kémaliste oblige –, le président Turgut Ozal, aujourd'hui décédé, affirmait haut et fort que l'influence de la Turquie devait se faire sentir désormais *«de l'Adriatique à la muraille de Chine»*.

La suite des événements allait bientôt démontrer que la peur d'un «abandon» par l'Occident comme l'espoir d'une *pax turca* régnant des Balkans juqu'aux portes de Pékin n'appartenaient pas au domaine de l'inéluctable. La crise du Golfe durant l'été 1990 et ses conséquences, les opérations «Tempête du désert» contre Saddam Hussein et «Provide comfort» pour les Kurdes du nord de l'Irak, mettaient en lumière le rôle-clé d'Ankara, principale puissance de l'OTAN aux confins de l'Europe et du Moyen-Orient.

Le retour de la Russie

Les difficultés de «sortie du communisme» des pays d'Europe centrale et orientale dissipaient bien vite les inquiétudes des dirigeants turcs de voir d'autres nations privilégiées par les Occidentaux dans la construction d'une nouvelle *«architecture de sécurité européenne»*.

L'éclatement de l'URSS avait provoqué chez Turgut Ozal une frénésie de voyages vers des destinations jusque-là inutiles pour un chef d'Etat turc : nul besoin, en effet, d'aller à Bakou, Achkhabad ou Alma-Ata à l'époque où tout se réglait depuis Moscou, y compris les relations culturelles d'Ankara avec l'espace turcophone soviétique. Après l'indépendance de ces pays, la Turquie avait cru trop vite que le retrait russe était un phénomène durable. *«Le retour de la Russie politique et militaire nous a ramenés sur terre,* constate Samy Kohen, éditorialiste du grand quotidien *Milliyet. Son action en Géorgie et dans le conflit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, au Tadjikistan, a montré les limites de son désengagement, et le peu de capacité de la Turquie à s'opposer de front au géant russe, même affaibli.»*

Les retrouvailles d'Ankara avec le monde turcophone n'ont cependant pas été totalement sans résultats : des contrats importants ont été signés entre des entreprises turques et ces pays, où elles bénéficient d'un «bonus» de sympathie par rapport à leurs concurrentes. Ainsi, la plus grande entreprise de bâtiment et de contracting de Turquie, Alarko, a été chargée par le gouvernement turkmène de construire l'aéroport international de la capitale, Achkhabad, à la suite d'une visite de Turgut Ozal dans ce pays, où le président Niazov se fait maintenant appeler «Turkmenbachi», le «chef des Turkmènes», comme jadis Mustafa Kemal avait adopté le nom d'Ataturk, le «père des Turcs».

Samy Kohen est cependant sceptique sur les vertus de la «solidarité ethnique» dans un contexte de concurrence mondiale sur les marchés. *«Lors de la visite de Turgut Ozal au Kazakhstan, le président Nazarbaev a été très clair. Il n'y aurait pas de traitement préférentiel des entreprises turques par rapport aux Coréens ou autres...»*

La volonté de ne pas s'opposer de front à la Russie a aussi un solide fondement économique : l'essentiel des échanges avec les pays de l'ex-URSS se fait avec Moscou, où les entreprises turques ont acquis des positions intéressantes. Ainsi, c'est un consortium d'Istanbul, Orkan, qui a piloté la réfection de la «Maison Blanche», le siège du Parlement dévasté par l'assaut des troupes eltsiniennes contre les partisans d'Alexandre Routskoï et Rouslan Khasboulatov. Cela explique la retenue d'Ankara vis-à-vis du conflit du Haut-Karabakh, où Ankara se garde bien d'engager plus que des conseillers militaires aux côtés des «frères azéris».

La même retenue, en actes sinon en paroles, marque le comportement d'Ankara dans les conflits balkaniques, et notamment la guerre dans l'ex-Yougoslavie. Si la Turquie, comme nous le confie Urstun Sanberk, le secrétaire général du ministère des affaires étrangères, *«a retrouvé ses liens traditionnels avec les nations des Balkans, notamment la Bulgarie, où le problème de la minorité de souche turque a été dédramatisé avec le départ des communistes»*, il n'en reste pas moins deux problèmes qui ne peuvent laisser Ankara indifférent : la situation des Musulmans de Bosnie et le conflit historique avec la Grèce, cristallisé sur la question chypriote *(lire l'article de notre envoyé spécial à Nicosie).*

L'hypothèque kurde

On ne compte plus les exhortations, mises en garde, mémorandums présentés par Ankara dans toutes les instances internationales pour soutenir les positions des Musulmans bosniaques, mais, en dehors des partis islamistes, on ne trouve personne de responsable qui prône un engagement plus direct de la Turquie dans les conflits en cours dans la région. Ankara veut avant tout «coller» à ses partenaires de l'Alliance occidentale, jouant les bons élèves, assumant les devoirs communs, dans la guerre du Golfe comme dans l'opération «Rendre l'espoir» en Somalie. Les rodomontades d'Athènes sont accueillies avec placidité à Ankara, qui tient à se présenter comme un pôle de raison et de stabilité dans une région hypersensible.

Mais la grande affaire qui mobilise toutes les énergies des responsables politiques et militaires d'Ankara, c'est le conflit, qui dure maintenant depuis près de dix ans, dans le Sud-Est anatolien, opposant les séparatistes kurdes du PKK aux forces gouvernementales. Plus de cent cinquante mille hommes, un tiers de l'armée, sont engagés dans ce conflit qui a fait plus de dix mille morts depuis son déclenchement. Le service militaire vient d'être porté de quinze à vingt mois, et le chef d'état-major de l'armée, le général Dogan Güres, s'est juré de porter un coup fatal à la rébellion avant le printemps prochain.

L'état d'esprit qui domine, au sommet de l'Etat comme dans le pays, rappelle étrangement celui qui régnait en France à l'époque où l'on croyait que le conflit algérien, cette «rébellion» que l'on se refusait à appeler guerre, pouvait être réglé par la seule voie des armes. Le syndrome du «dernier quart d'heure» fait des ravages. Outre les raisons économiques, c'est la question kurde qui incite Ankara à plaider pour la levée des sanctions contre l'Irak, pour pouvoir, conjointement avec Bagdad, réduire les positions de repli du PKK dans le nord de l'Irak.

Damas cherche aussi à tirer profit de la situation en marchandant l'extradition du dirigeant du PKK Abdullah Ocalan, dit Abdo, contre un traité en bonne et due forme garantissant l'approvisionnement en eau de la Syrie à partir des barrages sur l'Euphrate. On a accueilli avec jubilation en Turquie les mesures prises par plusieurs gouvernements européens, notamment allemand et français, visant à mettre fin aux activités des militants du PKK sur leur territoire. Mais on a trop vite voulu y voir un aval donné à la politique du «gros bâton» de l'armée turque dans le Sud-Est anatolien.

Prisonnière de la logique d'un état-major confit dans l'orthodoxie kemalienne de négation de l'existence de toute minorité musulmane sur le territoire de la Turquie, Mme Ciller, affaiblie par les échecs de sa politique économique, ne semble pas en mesure de faire ce que jadis le général de Gaulle osa pour mettre fin au conflit algérien : prendre acte qu'il ne suffit pas de nier les revendications d'un peuple pour que celui-ci renonce à son existence et à sa dignité.

LUC ROSENZWEIG



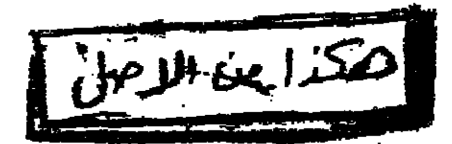
KADIR CAN/SIPA PRESS

Soldats turcs à la frontière irakienne lors de la guerre du Golfe.

La Russie et nous

LA RUSSIA E NOI,
Limes, *revue italienne de géopolitique, janvier 1994, Editrice periodici culturali, Rome. 304 pages, 20 000 lires.*

La carte de l'Europe vue par Vladimir Jirinovski, que *le Monde* a publiée samedi 29 janvier, fait partie, avec un entretien, d'un dossier très complet sur la Russie que publie la revue italienne de géopolitique *Limes*. Avec des contributions d'auteurs russes, italiens, français et allemands, cette publication, qui en est à sa deuxième année d'existence, analyse les divers problèmes auxquels est confronté un pays ayant perdu à la fois ses marques extérieures et ses repères intérieurs. Elle s'interroge sur les intérêts géopolitiques de l'Occident face à une Russie dont le statut de grande puissance lui paraît indispensable à la stabilité du continent.



L'armée gardienne du kémalisme

Représentant 800 000 hommes, les militaires veulent « protéger la nation contre ses propres erreurs »

ISTANBUL

de notre correspondante

L'ARRESTATION, fin 1993, par les autorités militaires de *deux reporters de la chaîne de* télévision privée HBB – maintenant libérés mais qui devraient comparaître devant le tribunal de l'état-major – a suscité une forte émotion en Turquie : la presse turque a fréquemment des démêlés avec les autorités judiciaires civiles, mais l'intervention directe de l'armée est inhabituelle. Ali Tevfik Berber et Erhan Akyildiz, en vertu d'un article du code militaire, sont accusés d'avoir *« incité la population à rejeter le service militaire »* en diffusant les propos d'objecteurs de conscience au cours de l'émission « Antenne ».

Cette inculpation met en lumière, une fois de plus, l'influence de l'armée sur la société civile. Treize ans après le coup d'Etat de 1980 – le troisième en vingt ans – et dix ans après leur retour dans les casernes, les militaires peuvent encore, grâce à une Constitution et, à un code pénal qui leur donnent des pouvoirs presque illimités, imposer leur volonté. *Les généraux siègent avec les* responsables du gouvernement au Conseil national de sécurité, où sont prises les décisions majeures de la politique turque.

L'armée, le *« pilier de la nation »*, exerçait une influence sur les affaires de l'État bien avant l'ère républicaine. La philosophie même de l'empire ottoman était fondée sur la conquête, d'où la nécessité d'une armée forte. Lorsque les janissaires renversaient leurs chaudrons en signe de protestation, le sultan était contraint de prendre leurs demandes en considération, faute de quoi il risquait d'être déchu. Bon nombre de projets de réformes ont ainsi dû être abandonnés.

L'héritage d'Atatürk

La tradition militaire s'est perpétuée avec la fondation de la République : *« Atatürk a créé la Turquie moderne avec l'armée »*, explique le journaliste Mehmet Ali Birand, auteur d'un livre sur les forces armées intitulé *Chemises d'acier*. Atatürk était lui-même un général, et ses successeurs à la tête de l'État, jusqu'à l'arrivée de Turgut Ozal en 1989, avaient tous un passé militaire.

Bien que sous-équipées, les forces armées de Turquie – deuxième puissance de l'OTAN en effectifs – occupent aujourd'hui encore, avec leurs 800 000 hommes, une place à part dans la société. La mission de l'armée, telle qu'elle la perçoit, est de protéger la nation de ses propres erreurs : pour elle, la population est ignorante, les politiciens guidés par des intérêts égoïstes. *« Les militaires vivent dans un monde à part, plein de démons et de dangers »*, explique M. Birand. La formation des jeunes officiers vise à leur inculquer l'idée de leur supériorité sur le reste de la population – une supériorité qui leur vient du fait qu'ils sont les véritables héritiers de la pensée d'Atatürk. Des petites villes de garnison jusqu'à Istanbul, l'armée est une importante puissance économique. Partout dans le pays, les officiers ont accès à des hôpitaux militaires, des hôtels et des camps de vacances bien situés. Le fonds de pension de l'armée, Oyak, est, par exemple, l'actionnaire principal de Renault en Turquie.

L'encombrant « bébé kurde »

Mais les temps ont changé. La nation rurale de 13 millions d'âmes qu'avait fondée Atatürk en 1923 est devenue un pays moderne de 60 millions d'habitants, dont plus de la moitié vivent dans les villes. *Après la restauration du pouvoir* civil et durant la seconde partie des années 80, l'influence de l'armée semblait sur le déclin, mais la recrudescence des attaques du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, séparatiste), qui, pour les militaires, menace l'intégrité territoriale du pays, lui a insufflé une vie nouvelle. Les plans de réduction des forces armées, dévoilés l'an dernier, *ont été abandonnés*.

« Les militaires ont hérité du problème kurde. Je ne pense pas que ce sont eux qui ont voulu le prendre en main. Les civils, voyant que le problème était complexe, ont « jeté le bébé » *kurde sur les genoux des militaires »*, estime Mehmet Ali Birand. La répression de la rébellion kurde est désormais fermement entre leurs mains. Après la mort mystérieuse du général Bahtiyar Aydin, en octobre dans la ville de Lice, la presse avait mentionné le désir de Tansu Ciller de visiter la région. Elle avait cependant été dissuadée par les militaires, *« pour des raisons de sécurité »*, de se rendre dans la ville où, selon le rapport de l'ANAP, le principal parti d'opposition, près de 400 maisons auraient été détruites.

Pour les Kurdes du Sud-Est anatolien, les forces de sécurité représentent la face effrayante de l'État turc. Pour une grande partie de la population turque, qui craint la partition du pays, et pour les pays occidentaux qui voient l'armée comme le dernier bastion face à la montée de l'islam, les militaires demeurent les « sauveurs » de la nation. Mais le rôle des militaires dans la société civile semble remis en question de plus en plus fréquemment. Le ministre de la défense, Mehmet Gölhan, a avoué récemment que 250 000 personnes ont omis de se présenter pour leur service militaire.

La rigidité des solutions proposées par les militaires, qui adhèrent encore strictement aux principes d'Atatürk, ne semble plus appropriée aux problèmes d'aujourd'hui. La répression et l'usage de la force n'ont fait qu'aggraver la crise kurde. L'islam a fait un retour en *force dans l'ensemble du pays, et* l'idée d'une Turquie peuplée de Turcs uniquement ne correspond plus à la réalité multiethnique.

Certains officiers en sont conscients. L'existence du PKK, que le chef d'état-major, le général Dogan Güres, promet d'anéantir militairement depuis de longs mois, pourrait porter un coup à leur crédibilité et à leur position dans la société. Cette vulnérabilité nouvelle est peut-être à l'origine du durcissement perceptible au cours de ces derniers mois.

La Turquie, entourée de voisins *hostiles, croit avoir besoin* d'une armée puissante. Mais pour que cette force puisse exercer un rôle plus traditionnel de protection nationale, soumise aux ordres du gouvernement, il faut tout d'abord que les hommes politiques se mettent d'accord pour amender la Constitution, *« pour que le Conseil national de sécurité n'ait plus un statut plus élevé que celui du gouvernement »*, observe un éditorial du quotidien *Sabah*, en protestant contre les lois qui permettent à l'armée d'emprisonner les journalistes. *« Curieusement*, ajoute le journal, *les politiciens civils semblent faire de leur mieux pour éviter de faire leur devoir démocratique et éliminer ces clauses. »*

NICOLE POPE

La Turquie à la recherche

La longue marche

Ankara souhaite aboutir à une union douanière
Mais son conflit avec la Grèce complique

ANKARA

de notre envoyé spécial

LA Turquie sera-t-elle membre à part entière de l'Union européenne en l'an 2000 ? C'est le désir profond de ses dirigeants, appuyés par une large majorité de l'opinion. Elle s'y prépare activement, sachant qu'il lui faudra surmonter des obstacles économiques, politiques, culturels, pour parvenir à ses fins.

En novembre 1993, lors d'un conseil d'association – la Turquie est associée à la Communauté *depuis 1964 –, les deux parties* ont confirmé leur volonté d'aboutir à une union douanière avant le 1er janvier 1996 ; un objectif ambitieux que prévoyait déjà le traité d'Ankara de 1964, mais qui, dans l'intervalle, avait été quelque peu négligé. Pour concrétiser l'intention ainsi affichée, elles ont adopté un programme de négociations portant sur l'élimination complète des obstacles aux échanges, l'alignement de la Turquie sur la politique commerciale de l'Union, l'harmonisation des législations...

L'idée est de faire en sorte qu'un Conseil d'association puisse, au cours de l'automne, sous présidence allemande, arrêter les décisions qui codifieront l'union douanière et préciseront les obligations de chacun. A l'évidence, dans l'esprit des dirigeants d'Ankara, de même que pour les milieux d'affaires d'Istanbul, l'union douanière n'est qu'une étape devant conduire à une pleine intégration.

« En 1987, la Turquie a présenté sa candidature. Elle n'a pas été rejetée et la Turquie a bien été considérée comme éligible, mais on lui a dit d'attendre... Politiquement, nous appartenons à l'Europe. Une Europe limitée à la frontière grecque ou bulgare serait une petite Europe. Une Europe qui se terminerait aux frontières du Caucase et de l'Iran serait une grande Europe, et je crois qu'une plus grande Europe est dans l'intérêt de tous. Quant à la Turquie, il est tout à fait certain qu'elle a avantage à se trouver intégrée à l'Europe », nous a déclaré Suleyman Demirel, président de la République depuis sept mois mais qui, maintes fois premier ministre, a pris une part active aux efforts de son pays pour se rapprocher de la Communauté.

Rattraper la Grèce et le Portugal

L'union douanière constitue-t-elle un défi hors de portée ? Personne ne semble le croire et les difficultés monétaires (la livre turque vient de dévaluer), reflets des déséquilibres de l'économie, ne paraissent pas affecter ce bel optimisme. M. Demirel rappelle que la Turquie a bénéficié d'une croissance annuelle moyenne de 5 % au cours des dix dernières années (7 % en 1993) et qu'elle devrait ainsi rattraper assez vite le niveau de pays comme le Portugal ou la Grèce. *« D'autant plus*, ajoute Orhan Güvenen, président de l'Institut national de statistiques, *que la Turquie, à cause de l'économie souterraine, est sensiblement plus riche que ne l'indiquent les chiffres officiels. Le PNB réel par habitant est de l'ordre de 4 000 dollars, au lieu des 2 700 annoncés dans les documents statistiques. »*

Depuis qu'elle est premier ministre, Tansu Ciller a montré sans ambiguïté sa volonté d'aller de l'avant. Avant de rendre visite à la Commission de Bruxelles, début janvier, son gouvernement a décidé de réduire le niveau de la protection douanière à l'égard de l'Union européenne de 19,7 % en moyenne en 1993 à 12,8 % en 1994, un geste qui n'allait pas de soi alors que le déficit commercial avec les Douze s'est aggravé, pour se situer autour de 5 milliards de dollars en 1993.

Quant à l'avenir, tout en reconnaissant que le démantèlement de la protection subsistant aujourd'hui aux frontières imposera des sacrifices, le patronat se montre confiant. *« De nombreux secteurs industriels sont bien préparés. C'est vrai que certains souffriront, mais, compte tenu de la mondialisation de l'économie, l'ouverture au monde extérieur est de toute façon indispensable. L'union douanière nous aidera à attirer des investissements européens, américains et japonais »*, remarque Halis Komili, président de l'Association des industriels (TUSIAD).

Poker menteur à Nicosie

Les discussions entre Chypriotes grecs et turcs n'ont pas fait progresser la mise en place des « mesures de confiance » suggérées par l'ONU

NICOSIE

de notre envoyé spécial

LA plupart des observateurs ont fini par se convaincre que ni les Chypriotes grecs ni les Chypriotes turcs de la « République turque de Chypre du Nord » (« RTCN », autoproclamée, reconnue seulement par Ankara) ne veulent vraiment sortir de l'impasse *politique créée en 1974* par l'invasion du nord de l'île par l'armée turque : l'essentiel serait de faire endosser par l'adversaire la responsabilité du blocage, pendant que veille l'ONU, gardienne d'une paix fondée sur le respect minutieux du *statu quo*.

Ce scepticisme affleure parfois dans les rapports sur les négociations que le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, présente régulièrement au Conseil de sécurité. Alors que l'année qui s'ouvre verra le trentième anniversaire de l'arrivée des premiers « casques bleus » *sur l'île et le vingtième de* l'invasion, puis de la partition de fait, les rebondissements de ces derniers mois, et plus encore de ces derniers jours, semblent justifier cette conclusion désabusée.

La partie de ping-pong diplomatique en cours – la dernière en date d'une longue série de tractations byzantines – a commencé au printemps 1993, après l'élection de Glafcos Clérides *à la présidence de la* République chypriote : afin d'ouvrir la voie à une négociation sur le fond, autour de ce qu'il est convenu d'appeler *« l'ensemble d'idées »* de l'ONU (1), Chypriotes grecs et turcs tentent de se mettre d'accord sur une série de *« mesures de confiance »* destinées, comme leur nom l'indique, à rétablir un peu plus de communication entre les deux parties de l'île.

Schématiquement, il s'agit de rouvrir l'aéroport de Nicosie, fermé depuis l'invasion et confié à l'ONU, ainsi qu'une partie de la ville de Varosha – dans la banlieue de Famagouste sous contrôle turc – devenue, selon l'expression officielle, une *« ville fantôme »*. Varosha serait alors une sorte de zone neutre où les deux communautés pourraient se rencontrer, échanger, commercer.

Au début de l'été, les discussions sous l'égide de l'ONU à New-York semblent progresser quand Rauf Denktash, président de la « RTCN », arguë de la nécessité de nouvelles consultations avec Ankara comme avec son gouvernement et son Parlement, devant lesquels il plaide... contre l'accord qu'il était en train de négocier ! Cette fois, la responsabilité de la rupture est claire : M. Clérides marque un point.

On apprend ensuite que M. Denktash renonce à son siège de négociateur et que les électeurs trancheront, lors de législatives anticipées, un désaccord surgi entre M. Denktash et son premier ministre, Dervish Eroglu, qui représente l'aile la plus intransigeante des Chypriotes turcs. Tout le processus est *alors bloqué dans* l'attente de ces élections. De fait, en décembre, M. Eroglu, battu, quitte le gouvernement et M. Denktash fait savoir par lettre à M. Boutros-Ghali qu'il reprend son poste de négociateur. C'est le début d'une étonnante partie de poker par correspondance entre les dirigeants des deux communautés.

Dans sa première missive, le président de la RTCN affirme accepter le principe des *« mesures de confiance »*, mais avec des réserves. M. Clérides se saisit alors de cette ambiguïté pour écrire à son tour, *vendredi 28 janvier, à M. Boutros-Ghali*. Il réaffirme qu'il est, lui, d'accord sans restriction avec les *« mesures de confiance »* mais que tant que M. Denktash, n'aura pas, à son tour, exprimé un accord inconditionnel et sans équivoque, mieux vaut revenir à des négociations sur la substance même du problème chypriote.

M. Clérides, qui nous reçoit ce *vendredi-là, justifie sa position* en affirmant que, si M. Denktash veut négocier à partir de ses propres propositions et non à partir de celles de l'ONU, il sera enclin à faire de même : dans ce cas, *« au lieu de réduire le fossé, il s'élargira de plus en plus »*, plaide-t-il.

Mais une partie de l'opposition reproche immédiatement à M. Clérides d'avoir essayé de jouer au plus *fin, en tentant* de mettre M. Denktash *« dans le coin »*, et de s'être retrouvé lui-même dans une position délicate. Car, sans attendre, M. Denktash reprend l'initiative. Sa première lettre à M. Boutros-Ghali n'était pas claire ? Il en envoie une deuxième : il réaffirme son accord avec les *« mesures de confiance »* – cette fois sans poser de conditions – et souhaite l'ouverture des discussions sur leur mise en œuvre.

C'est bien joué : l'ancien avocat Clérides est privé de son argument de fond. Il lui faut devenir procédurier. Derechef, il fait parvenir une nouvelle missive – nous en sommes donc à deux partout – à M. Boutros-Ghali. Il fait valoir que la nouvelle lettre de M. Denktash est nulle et non avenue, car écrite sur papier à en-tête de *« président »* de la « RTCN » (ce qui était aussi le cas de la précédente) : sa prise en compte par l'ONU constituerait, soutient M. Clérides, un élément de reconnaissance de la « RTCN », ce qui serait effectivement contraire au cadre général de la négociation.

Il n'est pas impossible que M. Clérides soit animé d'une volonté sincère d'avancer, mais craigne de se heurter à son opinion *publique*. Derrière les appels solennels à une réunification de l'île, côté chypriote grec, se cache une réalité plus nuancée. Ainsi, fin janvier, le visiteur régulier de Chypre a été frappé d'entendre pour la première fois l'amorce discrète d'un discours agacé, à propos des Chypriotes turcs, sur le thème : *« Après tout, s'ils veulent leur indépendance, qu'ils la prennent ! »*

Il est de notoriété publique que certains secteurs économiques chypriotes grecs ont vivement critiqué les *« mesures de confiance »*, dont l'acceptation par M. Clérides a représenté – selon l'expression de Vanias Markides, responsable du problème chypriote au ministère des affaires étrangères – une *« décision héroïque »* et une *« douloureuse concession »*. D'autant que des experts envoyés par M. Boutros-Ghali ont conclu que l'application de ces mesures serait bénéfique pour les deux parties, mais surtout pour la « RTCN », qui subit un embargo international.

La proie pour l'ombre

A moyen terme, certes, un rapprochement assurerait de nouveaux débouchés aux performantes entreprises du Sud ; mais à court terme, le jour où les touristes débarqueront à l'aéroport de Nicosie, certains préféreront aller au Nord – où la côte est plus belle, où le retard de développement se traduit par un coût de la vie moins élevé et une nature préservée, – au grand dam des professionnels chypriotes grecs du tourisme.

Côté chypriote turc, la situation est encore plus compliquée : quelle est aujourd'hui l'appréhension exacte du problème par la Turquie, acteur essentiel du conflit ? Personne, au-delà des déclarations officielles en faveur d'une solution politique, ne paraît en mesure de répondre avec certitude à cette question. Ankara est-elle décidée à rentrer dans le rang de la communauté internationale, en réglant ce problème qui empoisonne ses relations avec l'Union européenne, dont elle espère toujours être membre un jour ?

Mais Tansu Ciller peut-elle choisir le moment où elle connaît de graves difficultés politiques et économiques pour accepter une solution entraînant tôt ou tard l'évacuation de ses troupes – qui, pour le moment, travailleraient quotidiennement à renforcer leurs positions si l'ONU ne veillait pas au grain –, le rapatriement d'une partie des colons turcs, et ce qui apparaîtrait à son opinion comme un revers diplomatique ?

Les Chypriotes grecs ont leur propre interprétation, qui pourrait se résumer par l'idée que la Turquie ne *serait pas prête à* lâcher la *proie* pour l'ombre, même si elle est désireuse de faire baisser la tension, en particulier avec la Grèce. M. Clérides résume ainsi cette analyse en détaillant les quatre *« écoles de pensée »*, chez les Douze, qui toutes, à partir de raisonnements différents, se traduisent par des réticences face à la candidature turque : *« La Turquie sait que, même si le problème de Chypre était résolu, il y aurait encore un long, long délai, avant qu'elle puisse être acceptée dans la Communauté européenne. Et même alors, elle n'est pas sûre d'être acceptée. »*

Malgré tout, M. Boutros-Ghali s'est déclaré mardi à New-York *« plutôt optimiste »*, en jugeant, à titre *« personnel »*, que les lettres récentes représentent une *« percée »*, Chypriotes grecs et turcs manifestant, selon lui, un état d'esprit plus favorable à la mise en place des *« mesures de confiance »*. La reprise des négociations fin février est toujours évoquée.

Seul un déblocage spectaculaire, au cours de cette nouvelle session, empêcherait Nicosie de garder en cette année anniversaire le titre, mondial mais peu envié, de dernière capitale divisée après la réunification de Berlin. Mais Allemands de l'Est et de l'Ouest attendaient avec impatience la chute du mur en se réjouissant à l'avance de leurs retrouvailles. Rien de semblable à Nicosie. Devant le « check point » grec, sur la « ligne verte », une pancarte en anglais et en grec apposée par des réfugiés venus du Nord prévient le visiteur qui s'apprête à entrer en « RTCN » : *« Amusez-vous bien dans cette terre de réelle pureté ethnique et de vrai apartheid. Profitez bien de nos églises profanées, de ce qui reste de nos biens pillés, de nos maisons... »*

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

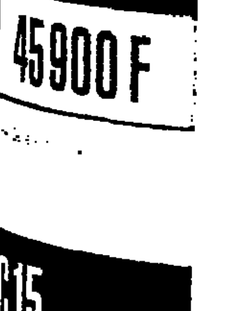
(1) L'ONU propose la réunification de l'île sous la forme d'un Etat fédéral bizonal et bicommunautaire.

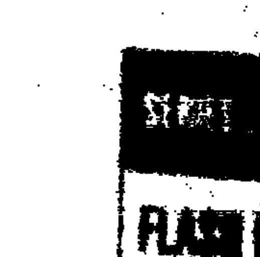
DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

Le Monde RADIO TÉLÉVISION









de son entrée dans le XXI[e] siècle

vers l'Europe

avec les Douze avant 1996. son rapprochement avec l'Union européenne

L'Union européenne a déjà très largement ouvert son marché aux produits turcs. Néanmoins, par le truchement d'accords d'autolimitation, des restrictions sont encore imposées aux entrées de textiles et d'habillement, le principal poste d'exportation du pays (5,4 milliards de dollars en 1992 dont 74 % vers l'Union européenne). L'élimination de ces limitations permet aux producteurs turcs d'espérer un débouché supplémentaire; de même qu'ils tablent sur la disparition des procédures antidumping, dont la Communauté, à les entendre, fait un usage abusif.

Quel que soit leur dynamisme, les industriels n'ont pas l'intention de se lancer dans l'aventure de l'union douanière sans quelques précautions. *« Le gouvernement doit jouer son rôle en menant une politique économique qui permet de réduire l'inflation* [70 % en 1993] *ainsi que les taux d'intérêt; il lui faut aussi moderniser nos infrastructures, pour que nos coûts de production soient en relation avec ceux de nos partenaires de l'Union »*, souligne Bülent Eczacibasi, vice-président d'un des groupes les plus puissants du pays (produits pharmaceutiques, matériaux de construction, papier).

Dans cette perspective, le patronat presse M[me] Ciller de mettre en œuvre les indispensables mesures de stabilisation et, en particulier, d'engager avec plus de détermination qu'elle n'en a jusqu'à présent manifesté un programme de privatisation des nombreuses entreprises publiques. Celles-ci, avec leurs sureffectifs et leur compétitivité médiocre, pèsent lourdement sur les finances de l'Etat.

« Mais l'Union européenne doit aussi nous aider », ajoute M. Eczacibasi. Le patronat comme l'administration insistent pour que les Douze reprennent l'aide financière prévue par le traité d'Ankara, interrompue en 1980, lorsque les militaires ont pris le pouvoir, mais qui, en raison du veto de la Grèce, devenue membre de la Communauté en 1981, ne fut pas rétablie lorsqu'ils l'ont quitté. On annonce, du fait du démantèlement tarifaire, des pertes de recettes douanières de 500 millions de dollars en 1994, 2,5 milliards de dollars en 1995 et 3,5 milliards en 1996.

« Le soutien financier des Douze est vital pour le succès de l'Union douanière. L'Espagne, le Portugal, la Grèce ont pu s'intégrer à la Communauté parce qu'ils ont été aidés. Nous nous trouvons dans le cas jusqu'ici unique d'un pays qui s'engage dans l'union douanière sans être membre de l'Union et sans avoir accès aux fonds structurels », note Ali Tigrel, conseiller de M[me] Ciller pour les affaires européennes.

« Pas un club de chrétiens »

Evoquer la reprise de l'aide financière conduit à aborder le problème de la Grèce. *« Aux Onze de jouer, de trouver une formule qui leur permettent de remplir leurs obligations à notre égard »*, estime Sedat Aloglu, président d'IKV (Fondation pour le développement économique), un organisme qui représente les intérêts de l'industrie dans les négociations avec la Communauté. *« Les Grecs pensent que la Turquie les menace, ils dressent comme un mur entre la Turquie et l'Union européenne. Pour notre part, nous n'avons aucun problème à leur égard. Il y a de nombreux domaines où nous pourrions coopérer, tout milite pour un rapprochement »*, explique M. Komili, qui, cependant, comme la plupart de ses compatriotes, ne semble pas très optimiste sur les chances d'un dialogue avec le gouvernement Papandréou.

Les Turcs sont-ils prêts à faire un effort pour régler la question de Chypre, qui depuis 1974 occupe la première place dans leur querelle avec les Grecs? *« Nous sommes favorables à la négociation, mais ce sont les Chypriotes grecs et turcs qui doivent s'entendre »*, répondent nos différents interlocuteurs. En ajoutant cependant qu'il ne serait pas réaliste de revenir au *statu quo ante*, où les Chypriote turcs étaient une minorité menacée, qu'il faut trouver une solution fédérale ou confédérale où chacun sera maître chez lui...

Aborder le problème culturel, religieux, agace, comme un anachronisme : *« Nous ne voulons pas croire que l'Union européenne soit un club de chrétiens... Nous refusons de croire que nos amis européens seraient prêts à discriminer la Turquie parce que son peuple est à 99 % musulman. Agir ainsi reviendrait à encourager le fondamentalisme. La Turquie apporte la démonstration qu'un pays musulman peut être un pays démocratique, laïc, un pays à économie de marché. C'est vrai que nous faisons face à un problème de terrorisme* (la rébellion kurde du PKK), *mais nous le surmonterons et, mis à part cette difficile affaire, la Turquie est un pays heureux »*, commente le président Demirel.

« Notre adhésion ne peut être qu'une opération progressive, étape par étape. Nous appliquons la méthode de Jean Monnet. L'union douanière, si elle réussit, signifiera une intégration de fait à l'Union européenne et les difficultés politiques de l'adhésion perdront alors leur caractère dramatique », conclut Ustun Sanberk, secrétaire général du ministère des affaires étrangères. Une stratégie raisonnable pour un dessein que l'Union aurait tort de considérer avec désinvolture.

PHILIPPE LEMAÎTRE

BIBLIOGRAPHIE

Comment peut-on être belge ?

Notre collaborateur Jean de la Guérivière vient de publier « Belgique, la revanche des ***langues »*** ***aux éditions du*** **Seuil. Nous avons demandé à l'écrivain bruxellois Pierre Mertens d'en rendre compte.**

BELGIQUE :
LA REVANCHE
DES LANGUES
de Jean de la Guérivière
Seuil, « L'histoire immédiate »
202 p. 110 F.

Il y a quelques jours à peine, les téléspectateurs insomniaques *et curieux qui ont suivi, sur* France 2, l'émission que Michel Field a consacrée à la Belgique, ont peut-être découvert sinon un peuple du moins une intelligentsia insolite, désespérée mais joviale, impertinente et allègre, soulignant les petites vertus et les vices profonds d'un pays incongru, aussi exotique que limitrophe. Une métaphore de l'Europe.

Illustration de ce mélange détonant d'amour et de haine que les indigènes persistent à se vouer, sous les yeux *écarquillés* des rares explorateurs qui se risquent parmi eux. Beaucoup de ceux-ci ne lésinent souvent pas sur l'incompréhension. Aussi le récit de voyage que rapporte de là Jean de la Guérivière constitue-t-il une surprise quasi divine.

Correspondant du *Monde* à Bruxelles, l'auteur s'est évertué avec succès à ne pas s'égarer dans les couloirs d'un labyrinthe institutionnel unique au monde. Au point qu'il s'agace que tant de ses *interlocuteurs locaux le qualifient* eux-mêmes d'inintelligible : il faut dire que, bien souvent, il en sait plus long qu'eux ! A vrai dire, ce n'est pas tant la complication et l'opacité du lieu qui devraient décourager l'ethnologue (mi-Lévi-*Strauss à Lilliput, mi-Gulliver* en Cacanie) que le coût insensé qu'elles entraînent et la paupérisation du citoyen.

Ce n'est pas souvent que nos visiteurs français nous épargnent bévues et balourdises dans leurs *relevés d'arpenteurs. Si l'on veut* bien ne pas lui tenir rigueur de quelques rares clichés et de la mise au supplice de certains *noms propres flamands, auxquels* il serait aisé de remédier dans une deuxième édition, on ne peut éprouver que de la gratitude à l'endroit d'un observateur dont les constats et les analyses en apprendront même aux Belges !

Sa démarche *souligne* l'étrangeté d'une nation qui n'est que trop portée à se croire « temporaire » et vouée à la fracture. Pourquoi le même pays qui n'arrive pas à croire vraiment en lui-même regorge-t-il d'une vitalité *que beaucoup d'autres pour*raient, avec raison, lui envier ? Parce que, réparti de part et d'autre d'un mur de betteraves, il puise dans sa bâtardise même, et ses métissages, comme un surcroît d'existence... Les fan*tasmes tenaces de quelques* séparatistes sectaires et d'une poignée de rattachistes nébuleux n'y pourront sans doute pas changer grand-chose.

Certes, nos gouvernements s'acharnent à méconnaître souvent *ce qui nous unit*. Ayant perdu tout sens d'une civique pédagogie, ils s'entêtent même à légiférer à contre-courant d'une majorité qui, depuis peu, n'est plus silencieuse. Le pourront-ils longtemps encore, au mépris de certaines évidences démocratiques ? Rien n'est moins sûr. Notre masochisme même a des limites qu'il ne faudrait pas sous-estimer... Assurant cela, je ne crois pas trahir la vision de Jean de la Guérivière, même s'il nous croit en danger de dislocation ou de déchirure, sinon de schizophrénie.

Sa description lucide, ironique et tendre, des communautés et des régions – une Wallonie souvent sinistrée, une Flandre parfois hantée par de vieux démons, une « capitale de l'Europe » un tantinet provinciale – est brossée d'une *plume alerte et incisive. L'auteur* répugne à la caricature facile, aux simplifications commodes, aux amalgames niais.

Il évoque *le* pittoresque du Septentrion, l'ardeur désespérée des cités sudistes, les aspects baroques de la région germanophone. L'écartèlement des Fourons entre une tentation-Clochemerle et une menace d'ir*landisation*.

Peut-être, à notre sens, ne souligne-t-il pas assez la vocation monarchiste d'un Etat où les hommes politiques ont tellement déçu leurs électeurs que la rigueur morale d'un monarque a *fini par en imposer* (à tout prendre, un souverain qui se comporte de façon républicaine ne vaut-il pas mieux que certains présidents qui adoptent le style des despotes plus ou moins éclairés ?).

Peut-être aussi ne s'étonne-t-il pas encore assez qu'entre la classe politique et l'élite culturelle, un fossé profond se soit à ce point creusé.

Ce ne sont là que de minces regrets. Le journaliste excelle à relever les ambiguïtés, les contradictions, les rapports de forces, le sens du compromis – tantôt raisonnable, tantôt médiocre ou absurde – qui prêtent à la Belgique son faciès incomparable. Celui d'un pays qui se survit bon an mal an, d'une démocratie qui flotte sans chavirer, d'une nation où ceux-là mêmes qui la décrient le plus se cramponnent, car ils n'ont pas renoncé à y savourer un bonheur paradoxal.

Si la Belgique n'existait pas, faudrait-il l'inventer ?

Avant de disparaître, elle aurait au moins follement existé !

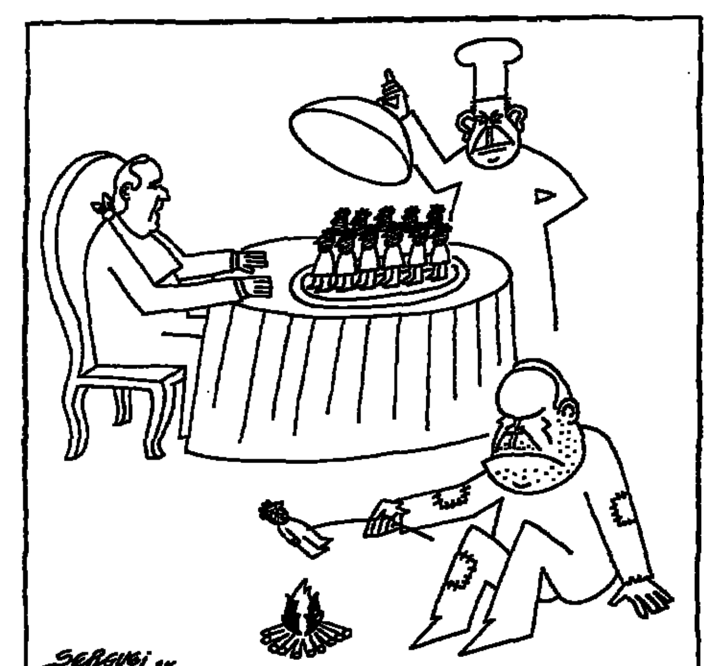
Saura-t-elle s'accommoder encore longtemps de ses anciens parapets et de ses garde-fous ?

PIERRE MERTENS

A l'occasion du neuvième congrès de son mouvement

Jean-Marie Le Pen veut limiter l'influence de Bruno Mégret à la tête du Front national

Le neuvième congrès du Front national s'est ouvert vendredi 4 février à Port-Marly (Yvelines). On prêtait l'intention à Jean-Marie Le Pen, président de la formation d'extrême droite, de nommer un ou deux nouveaux vice-présidents pour limiter le pouvoir de Bruno Mégret, délégué général.



Le lepénisme va vivre trois jours de fête à l'occasion du *neuvième congrès du Front* national, qui s'est ouvert vendredi à Port-Marly (Yvelines). Ironie de l'histoire ou choc choisi des dates, le nouveau président du Front national – M. Le Pen sera reconduit pour la huitième fois dans un poste qu'il occupe depuis plus de vingt ans – s'adressera à ses troupes le jour du soixantième anniversaire des violentes manifestations organisées par les anciens combattants et les ligues d'extrême droite contre le Parlement, le 6 février 1934. *Si le chef de file de la «France* française» ne prône nullement l'action de rue, en revanche, il ne goûte guère les partis de «l'établissement», qu'il dénonce à longueur de discours.

Des sympathisants désorientés

Le parti d'extrême droite est retombé dans une phase de désaffection de l'opinion pour ses thèmes (*le Monde* du 4 février). Exclu de toute alliance et de tout accord de désistement avec le RPR et l'UDF aux dernières élections cantonales, le Front national s'était retrouvé isolé. Cette raréfaction de son oxygène avait continué au cours de la campagne référendaire précédant la ratification du traité de Maastricht, en septembre 1992. Elle avait culminé, enfin, aux élections législatives de mars dernier. Paradoxalement, les amis de M. Le Pen ont obtenu le meilleur score de leur histoire dans ce type de consultation (12,52 %), mais aucun de *leurs cent candidats* présents au second tour n'a été élu.

Cette marginalisation, toutefois, s'accompagne du développement de l'appareil du parti, de l'enracinement de ses cadres, de la banalisation de la *présence de ses candidats aux élec*tions et du maintien de l'adhésion pour ses thèses-phares, comme l'immigration, l'insécurité et la défense des valeurs *traditionnelles. Cette constante* incite l'ancien député socialiste, Jean-Christophe Cambadélis, président du Manifeste contre le Front national, à assurer qu' *«on aurait tort de négliger le Front national, qui, depuis des mois, profite du silence pour approfondir et étayer ses réseaux»*. Il n'en est pas moins vrai que le naufrage des socialistes, l'entrée de près de cinq cents députés de droite à l'Assemblée nationale et l'arrivée d'Edouard Balladur à Matignon *ont créé une mauvaise situation* pour l'extrême droite.

Ayant perdu le «repoussoir» de la gauche et se plaçant en opposition au gouvernement – *«Pasqua et Balladur, c'est pire que Bérégovoy»*, a réaffirmé, vendredi, M. Mégret sur France 2 –, le Front national désoriente ses sympathisants. Ceux-ci n'arrivent pas à percevoir clairement la ligne politi*que lepéniste, et un tiers d'en*tre eux souhaiteraient un soutien de leur parti à ce gouvernement qui, selon M. Le Pen, administre des *«soins palliatifs à base de morphine»*. Aussi est-il *«stupéfait que les Français mettent M. Balladur à ce niveau»* de popularité. Carl Lang, secrétaire général du Front national, l'exprime autrement : *«L'heure n'est pas au scepticisme,* dit-il, *à l'observation distante ni à la passivité.» «Les Français ne peuvent plus se permettre ce luxe»*, écrivait le secrétaire général dans le quotidien *Présent* du 2 février.

«Moyen de communication externe avec l'opinion», comme le déclare M. Le Pen dans le dernier numéro de *National-Hebdo*, organe qui est revenu dans le giron du parti, ce neuvième congrès sera aussi un vecteur de *«communication interne entre cadres et militants»*. M. Mégret a prevenu que cette assemblée générale sera le *«coup d'envoi de l'offensive politique pour la course d'étape de la campagne présidentielle»* et qu'elle aura pour mot d'ordre le *«changement»*. Il reste à savoir si le changement qu'évoque le délégué général est bien celui auquel pense le président. En effet, M. Mégret assure que le bureau exécutif, composé du président, du vice-président, du délégué général et du secrétaire général, n'est pas appelé à subir de modification. Des rumeurs insistantes confirment, comme l'indique le numéro deux, que le bureau politique sera *«élargi»* et le comite central *«renouvelé»*, mais elles ajoutent que ce fameux bureau exécutif pourrait bien voir arriver Bruno Gollnisch et, peut-être, Martine Lehideux aux postes de vice-présidents.

Stratégie d'encerclement

Les amis de M. Mégret qui s'apprêtaient à mesurer, au soir du congrès, l'avancée des partisans du délégué général au comité central – il y a quatre cent dix-huit candidats pour cent places, auxquelles peuvent s'ajouter vingt personnes choisies par M. Le Pen –, mais il pourrait, aussi, avoir affaire à une nouvelle donne interne. Si les «modernes» se félicitent du départ d'un certain nombre de dirigeants – Roland Gaucher, Paul Malaguti, Jean Roussel, Gilles Neret-Minet, Pierre Maugendre, *Pierre Ceyrac et* Madelaine Delacommune ne demandent pas de renouvellement –, ils risquent de faire mauvaise mine si M. Gollnisch et Mme Lehideux ont une promotion.

Représentants de l'extrême droite traditionaliste, qui ne portent pas une appréciation négative sur le régime de Vichy et marquent une certaine compréhension pour le «révisionnisme» au sujet du génocide des juifs, ces deux dirigeants contrebattent la stratégie d'encerclement développée par M. Mégret.

OLIVIER BIFFAUD

Réunies à l'initiative du Parti socialiste

Les Assises de la transformation sociale réunissent la gauche politique et associative

La première rencontre des Assises de la transformation sociale, regroupant plus de sept cents représentants des différentes composantes de la gauche politique et *associative, ainsi que des syndicalistes* et des écologistes, est organisée, samedi 5 et dimanche 6 février, à Paris, avec pour premier thème : «Pourquoi transformer la société?» Contrairement aux trois autres porte-parole des Verts, Andrée Buchmann, Yves Cochet et Dominique Voynet, Antoine Waechter a décidé de ne pas se rendre à ce premier rendez-vous.

POINT DE VUE

Nous n'avons rien à faire dans cette grand-messe

par Antoine Waechter

LES Assises de la transformation sociale, initiées par le Parti socialiste, constituent l'amorce concrète du «big bang» rocardien et une répétition du Conseil national de la gauche (1), organisé à la veille de l'élection présidentielle de 1988. Même si elle ne préfigure pas nécessairement une alliance électorale formelle, l'opération vise à élargir la base électorale du prochain présidentiable du Parti socialiste. Les signataires sont, en majorité, issus des partis de «gauche» et de quelques associations proches du PS. Les syndicats sont absents, ce qui est tout de même ennuyeux lorsqu'il s'agit de débattre de «transformation sociale».

Les Verts n'ont aucun intérêt à participer à cette grand-messe. Les défis de la crise écologique et les réponses que celle-ci appelle requièrent de rompre avec le consensus productiviste qui rassemble la droite et la gauche. Le nouveau clivage, qui oppose les écologistes aux partis qui se partagent le pouvoir depuis deux siècles, doit avoir une traduction politique claire pour que le message soit reçu par l'opinion. Il cesse d'être perceptible et mobilisateur lorsque ses porte-parole s'impliquent dans le vieux clivage pour «choisir leur camp». Cette expression, si souvent entendue comme une injonction, sous-entend que l'interpellation écologiste ne suffit pas à délimiter un champ politique autonome. Je refuse de l'accréditer.

La crise écologique concerne tous les êtres humains, quelles que soient leur catégorie sociale et leurs préférences partisanes initiales. Le message des écologistes s'adresse à toutes et à tous, avec la même volonté de convaincre, car aucune réponse ne sera pertinente si elle ne mobilise que la moitié des Français. Un processus de transformation sociale qui, d'emblée, ne s'adresse qu'au «peuple de gauche», aboutit inéluctablement à une impasse pour les écologistes.

Les Verts n'ont pas de partenaires naturels, ils n'ont que des partenaires potentiels, contraints par un rapport de forces favorable à la remise en question du productivisme. Aussi leur faut-il dialoguer avec toutes les forces politiques, pour ensemencer le débat de leurs idées ainsi que pour tester et enrichir leur propre discours. Dans cet esprit, je n'ai jamais refusé les invitations au débat et à la confrontation.

Malheureusement, les Assises de la transformation sociale, en privilégiant la mise en scène et le signal médiatique à finalité électorale, se disqualifient comme lieu de débat sincère : les arrière-pensées l'emportent sur la pensée elle-même. Voilà pourquoi je n'ai pas signé l'appel à les réunir.

(1) Constitué le 12 novembre 1986, ce conseil comprenait vingt-deux membres, parmi lesquels onze des principaux dirigeants du PS. L'écologiste René Dumont, en désaccord avec la politique africaine de M. Mitterrand, avait donné sa démission dès le premier jour.

► **Antoine Waechter est porte-parole des Verts.**

Le second tour des élections législatives dans les Alpes-de-Haute-Provence

Le rassemblement de l'opposition pourrait faire échouer la droite à Digne

La campagne pour l'élection législative partielle dans la première circonscription des Alpes-de-Haute-Provence s'est brusquement animée sous l'effet de la venue à Digne, le 2 février, de Charles Pasqua et de celle de Michel Rocard, jeudi 3 février, à Château-Arnoux. Si elle parvient à se rassembler pour le second tour, la gauche pourrait faire échouer le candidat de la droite, arrivé en tête le 30 janvier.

DIGNE

de notre correspondant

Le ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire a apporté son soutien, mercredi, à Francis Galizi (UDF-CDS), soutenu par le RPR et arrivé en tête du scrutin, le 30 janvier, dans la première circonscription des Alpes-de-Haute-Provence, avec 39,06 % des suffrages exprimés. L'abstention ayant atteint le taux de 51,24 %, François Massot (PS), avec 26,72 % des voix, soit 12,29 % des inscrits, doit sa présence au second tour à l'article L-162 du code électoral. Celui-ci prévoit que le candidat arrivé en deuxième position au premier tour peut se présenter au second même s'il n'a pas atteint le seuil de 12,50 % des inscrits. Aussi les adversaires du candidat socialiste disent-ils qu'il est un «repêché» du premier tour.

Ce «repêché», toutefois, garde confiance, d'abord parce que, par rapport au premier tour de mars 1993, il ne lui a manqué, le 30 janvier, qu'un millier d'électeurs, alors que son adversaire est en déficit de trois mille cinq cents voix par rapport à Pierre Rinaldi, le candidat de l'an dernier, dont l'élection a été annulée par le Conseil constitutionnel. *«Je constate que j'augmente mon score de mars 1993 de près de 5 points,* explique ensuite M. Massot, *ce qui porte à près de 10 points l'augmentation de la gauche non communiste* [en comptant les 4,31 % de la dissidente socialiste]. *Or, il y a dix mois, l'écart, au second tour, entre Pierre Rinaldi et moi-même, n'était que de 3,6 %. Je peux donc être optimiste.»*

Cependant, à gauche comme à *droite, nul ne sait l'attitude* qu'adopteront les abstentionnistes et chacun sait très bien, en revanche, que le report des voix n'obéit à aucune règle préétablie. Catherine Weirich, la dissidente du PS, n'a pas mentionné le nom de M. Massot dans les remerciements qu'elle a adressés à ses électeurs le 31 janvier, ni écrit ou prononcé le mot «désistement». Elle a préféré conclure par cette formule, pas aussi sibylline qu'elle ne le paraît : *«Il faut, désormais, trouver des dirigeants dignes de représenter la gauche, ce qui exige d'autres comportements, plus démocratiques et plus respectueux des diversités, plus loyaux et plus transparents.»*

Le représentant de la gauche ne peut compter que sur les voix communistes, le candidat du PCF, Gérard Paul, s'étant désisté, lui, et sans ambiguïté, à tel point que, jeudi soir, après son intervention au meeting de Château-Arnoux, il a failli voler la vedette à M. Rocard : le premier secrétaire du PS a dû attendre la fin d'une longue ovation avant de pouvoir parler.

Reste l'inconnue que représentent les électeurs des Verts, dont le candidat, en waechtérien fidèle au slogan *«ni droite, ni* gauche», laisse à ses électeurs le soin de se déterminer au vu des réponses que MM. Massot et Galisi ont fournies à un questionnaire qui leur a été adressé. Quant au Front national, il met les deux candidats dans le même sac, mais il invite ses électeurs *«à remplir leur devoir civique»* en allant voter, alors que l'Alliance populaire est demeurée muette.

FRANÇOIS DE BOUCHONY

ANTIRACISME : La Nouvelle Action royaliste appelle à manifester le 5 février. – Dans un communiqué du 31 janvier, la Nouvelle Action royaliste (NAR) invite ses militants et sympathisants à participer à la manifestation organisée par les associations antiracistes le 5 février à Paris. Le mouvement animé par Bertrand Renouvin, monarchiste de gauche, explique qu'il *«condamne la lettre et l'esprit de la législation xénophobe mise en œuvre sous l'égide de M. Balladur»* et qu'il *«récuse les principes et les modalités d'une politique économique gouvernementale qui favorise l'injustice et engendre l'exclusion sociale»*.

Le contrat de plan en Haute-Normandie

Nouvel accord régional entre la droite et les écologistes

ROUEN

de notre correspondant

Le conseil régional de Haute-Normandie a adopté, jeudi 3 février, le projet de contrat de plan Etat-région par 28 voix (19 UPF, 3 Verts, 3 GE, 2 écologistes «divers» et un chasseur) contre 27 (14 PS, 5 PCF et 8 Front national). Au terme de deux jours de négociations en commission, un accord a été conclu entre le groupe UPF et les huit élus écologistes, regroupés pour l'occasion au sein d'un intergroupe.

La première mouture du projet de contrat de plan avait été rejetée, le 20 janvier, par 31 voix (PS, PCF, Verts, écologiste et Front national) contre 20 (UPF et «chasseurs»), avec 4 abstentions (GE et un écologiste). Il s'en était suivi une forte tension entre le président de l'assemblée, Antoine Rufenacht (RPR), et les groupes de gauche, PS en particulier. M. Rufenacht avait obtenu le renfort du comité économique et social de région et d'organismes patronaux et consulaires, inquiets de voir ajournées les *opérations inscrites au contrat* de plan, avec des répercussions économiques négatives.

Alors qu'ils étaient réunis pour examiner le budget primitif 1994, les élus régionaux ont repris, le 31 janvier, le débat sur le contrat de plan. Les écologistes ont rédigé, en accord avec l'UPF, vingt-deux amendements axés sur les questions d'environnement, avec, notamment, la création d'un fonds d'intervention pour l'environnement, auquel la région devrait consacrer 20 millions de francs en cinq ans. Avec de nouvelles propositions de l'Etat, appuyées pour l'essentiel sur la promesse d'obtention de financements *européens, le contrat de plan* devrait atteindre 5,5 milliards de francs, au lieu des 5,4 milliards prévus initialement, à parts égales entre l'Etat et la région.

ÉTIENNE BANZET

REPÈRES

PCF

M. Herzog voit en M. Hue un «homme d'ouverture»

Philippe Herzog, membre du bureau national du Parti communiste, a déclaré, jeudi 3 février, au «Grand O O'FM-*la Croix*», qu'il souhaite conduire la liste du PCF aux élections européennes de juin prochain, comme il l'avait fait en juin 1989. *«Ma ligne est minoritaire, mais je suis candidat à l'élection européenne et, pourquoi pas? à la tête de liste,* a-t-il dit. *Si le PC osait confier des responsabilités à ceux qui critiquent la ligne dominante, il gagnerait peut-être en audience.»*

M. Herzog a ajouté que Robert Hue, qui a succédé à Georges Marchais à la tête du PCF, peut être *«un homme d'ouverture»*. *«J'ai pu le constater dans la préparation du congrès et à plusieurs reprises antérieurement,* a-t-il ajouté. *Cela étant, il est tout à fait certain que la partie est très difficile, car le comité national a été concocté homme par homme par Georges Marchais et ses amis.»*

SONDAGE

MM. Mitterrand et Balladur en baisse

Une enquête réalisée du 22 au 26 janvier par la SOFRES auprès de 1 000 personnes et publiée dans *le Figaro-magazine* (daté 5 février) fait apparaître une baisse de 3 points de la popularité d'Edouard Balladur. Le premier ministre recueille, en février, la *«confiance»* de 61 % des personnes interrogées, au lieu de 64 % *le mois précédent*. François Mitterrand enregistre la même baisse avec 38 % de personnes lui faisant confiance au lieu de 41 % en janvier.

Le premier ministre reste, cependant, en tête des personnalités auxquelles les Français souhaitent voir jouer *«un rôle important»* dans l'avenir, avec 63 %, *au lieu de 65 %* en janvier. Il est suivi par Charles Pasqua (54 % au lieu de 50 % en janvier), alors qu'à gauche, Martine Aubry gagne 9 points, de 24 % à 33 %. 90 % des personnes interrogées (au lieu de 88 % en janvier) jugent *«inefficace»* l'action du gouvernement en matière de lutte contre le chômage.

Les projets du ministre de l'éducation nationale

Le conseil supérieur de l'éducation rejette les aménagements du calendrier scolaire

■ DANGER. Dans un entretien au *«Monde»*, François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, estime que le «véritable danger» serait d'aboutir, faute de réforme, à un «morcellement» de l'institution. Une semaine après la réunion de la table ronde sur l'avenir de l'éducation présidée par Edouard Balladur, le ministre considère que le débat sur l'école est «l'une des dernières chances de montrer que des capacités d'adaptation et d'amélioration du système éducatif existent».

■ CALENDRIER SCOLAIRE. Le conseil supérieur de l'éducation (CSE), qui réunit des représentants de l'ensemble des organisations syndicales, de parents d'élèves et des associations familiales, a repoussé, à une écrasante majorité, le projet d'arrêté révisant le calendrier scolaire 1994-1995 qui lui a été soumis jeudi 3 février. Le texte a obtenu une seule voix favorable, celle du CNPF, contre 31 contre, 3 abstentions et 18 refus de vote. Le cabinet du ministre souhaite se donner «un délai de réflexion supplémentaire», avant d'arrêter un calendrier définitif.

Les dates de vacances scolaires pour l'année 1994-1995 avaient été fixées en juillet 1992, dans le cadre d'un calendrier triennal 1993-1996. Mais saisissant le prétexte de la coïncidence des dates des vacances de printemps 1995 avec celles de l'élection présidentielle, François Bayrou a décidé de les modifier (*le Monde* du 29 janvier). Le ministre de l'éducation nationale a donc proposé aux membres du Conseil supérieur de l'éducation (CSE), réuni jeudi 3 février, un calendrier qui fait pratiquement disparaître le principe de l'alternance de sept semaines de travail et deux semaines de repos sur lequel, tant bien que mal, un consensus avait pu être trouvé en 1988.

La rentrée scolaire 1994 aurait lieu le 9 septembre (au lieu du 5), les vacances de la Toussaint seraient raccourcies d'autant et le «pont» de l'Ascension (du 24 au 29 mai) deviendrait congé scolaire en 1995. Enfin, la sortie des classes serait fixée pour les classes primaires au 1er juillet (au lieu du 6) et dans le secondaire, les élèves qui ne passent pas d'examen seraient libérés autour du 25 juin afin de permettre aux enseignants de se consacrer, pendant la dernière semaine du mois de juin, aux examens et aux conseils de classe.

Devant la levée de boucliers provoquée par ces propositions – et bien que l'avis du CSE ne soit que consultatif – le cabinet de François Bayrou précisait, vendredi 4 février, que le texte ne serait pas publié en l'état et qu'il fallait *«se donner un délai de réflexion supplémentaire pour analyser la position des partenaires»*.

M. Bayrou avait en outre annoncé, début janvier, qu'il souhaitait réaménager ce troisième trimestre scolaire *«inexistant, effiloché, encombré par les conseils de classe et les sessions d'examen»*. Cela suppose de revoir les modalités d'orientation des élèves, l'organisation des commissions d'appel et celle des examens. Le ministre a annoncé officiellement au CSE qu'il confiait à Jeanine Feneuille, inspectrice générale, une mission d'expertise qui devra, dans un délai de trois mois, remettre ses propositions au ministre.

Dans la même séance, le CSE a examiné plusieurs arrêtés fixant la liste, la nature, la durée et les coefficients des épreuves du nouveau baccalauréat 1995, pour l'enseignement général et technologique. En lettres comme en sciences la part des épreuves écrites s'accroît nettement. L'épreuve de français se passe toujours en classe de première mais, à partir de la session 1995, les élèves ne pourront plus passer une épreuve orale de «rattrapage» en terminale (avantageuse puisque c'est alors la meilleure note qui est prise en compte). Une deuxième épreuve pourra être subie par les candidats mais elle aura lieu avant le 31 décembre de la même année civile. Ce sera une épreuve écrite et cette deuxième note se substituera obligatoirement à la première.

Ces textes, qui devraient être publiés très prochainement, ont obtenu, pour le baccalauréat général, 9 voix pour, 17 voix contre et 4 abstentions et, pour le baccalauréat technologique, une voix pour, 18 voix contre, trois absentations et cinq refus de vote.

Un «livre blanc sur le collège»

Enfin, François Bayrou a communiqué aux membres du CSE son *«livre blanc sur le collège»*, lançant ainsi officiellement un débat très attendu. En septembre dernier, il avait demandé à l'inspecteur général Alain Bouchez de diriger une mission d'expertise sur ce sujet, en s'appuyant sur la consultation des enseignants lancée parallèlement. Quelques milliers de lettres seraient parvenues au ministère. Le livre blanc présente un état des lieux des ambiguïtés, des dysfonctionnements et des dérives du «collège unique».

Le collège hésite entre plusieurs missions, souligne M. Bouchez, ses contenus d'enseignement sont flottants, l'autonomie et les «projets d'établissements» sont le plus souvent des coquilles vides et l'hétérogénéité des classes est très mal vécue par les enseignants. Quelques solutions sont vaguement esquissées : mettre en place *«un socle de connaissance»* qui serait le lot commun de tous les élèves quel que soit leurs destin ultérieur, clarifier la fonction du chef d'établissement, ou encore définir des «postes à profil» dans certains établissements. Mais François Bayrou ne veut pas brusquer les choses. La réflexion sur le collège fera partie intégrante du grand débat sur l'avenir du système éducatif qui va se tenir jusqu'au mois de mai.

C. G.

Un entretien avec François Bayrou

Suite de la première page

– Le rapport de forces actuel avec les organisations syndicales vous semble-t-il propice aux réformes de fond?

– Le rapport de forces est, dans l'opinion publique, du côté de ceux qui souhaitent que des progrès s'accomplissent au bénéfice des élèves. Il y a une forte attente des familles, des jeunes et des enseignants. Les sujets sur lesquels des progrès sont possibles sont identifiés. L'insuffisance du traitement des élèves en difficulté, la nécessité de mieux individualiser les parcours de formation, d'apporter des solutions rapides à certaines situations de violence : voilà des points de consensus.

» Quant aux organisations syndicales, je les considère responsables et je suis certain que nous pouvons nous comprendre. Je ne me résoudrai pas à ce qu'on déclare insurmontables les positions les plus conservatrices. Dans trois mois, au terme du débat qui commence, je proposerai des réponses à toutes les questions qui auront été mises sur la table. Paradoxalement, les événements du mois de janvier nous font faire un pas dans le bon sens. Les projecteurs de l'actualité ont été braqués sur l'école : plus personne, maintenant, ne peut éluder les véritables questions.

Ne pas retarder les changements nécessaires

– Sur la réforme des collèges, que vous souhaitez engager, on a le sentiment que les syndicats ne sont pas vraiment pressés d'aborder les problèmes au fond...

– Mon devoir, à moi, est de faire en sorte qu'on ne retarde pas les changements nécessaires. Tout le monde sait que le collège actuel ne répond pas bien aux missions qui sont les siennes. On doit se servir de l'énergie qui s'est mobilisée récemment autour de l'école pour accompagner les changements nécessaires, que les Français attendent. Dans le domaine du collège comme dans les autres, je ferai des propositions précises avant le mois de mai.

– Vous avez à plusieurs reprises affirmé qu'il n'était pas question, pour vous, de régler la question du collège en revenant à l'ancienne organisation en filières étanches. Mais il y a, au sein de la majorité, des tentations fortes pour le rétablissement de ces filières.

– Ma responsabilité est aussi de résister, s'il le faut, à certaines visions excessives. Mon point de vue sur le collège n'a pas varié. J'ai l'ambition de construire un collège pour tous dans lequel il y aura une réponse pédagogique pour chacun. Les jeunes Français doivent être scolarisés ensemble, dans les mêmes voies, parce que c'est un facteur essentiel de cohésion sociale. L'orientation précoce, sans possibilité de changer de voie, sans passerelles, est un grand danger : elle pénalise forcément les enfants qui ont eu le moins de chances au départ. Cette nostalgie des filières étanches n'est donc pas la mienne. En même temps, il ne suffit pas de traiter la question des élèves en difficulté. Il faut aussi faire en sorte que ceux qui le peuvent aillent le plus loin possible. C'est très important en particulier pour ceux qui viennent des milieux défavorisés. Enfin, il faut que l'hétérogénéité ne soit pas excessive dans les classes, c'est pédagogiquement ingérable. Je suis persuadé que cet équilibre, où chacun trouve sa chance, peut être atteint, même si c'est difficile.

– L'éventualité de présenter, au terme du débat sur l'école, une loi de programmation ou une nouvelle loi d'orientation n'a pas été écartée par le premier ministre. En même temps, certaines organisations syndicales sont très attachées à la loi d'orientation Jospin de 1989...

– Je ne suis pas un fanatique de la réforme des lois et si je l'avais été les événements récents m'auraient sans doute convaincu que ce n'est pas une voie de tout repos... Cela dit, je ne m'interdis rien. S'il apparaît qu'en effet il faut toucher à la loi d'orientation pour faire avancer les choses, nous le ferons. C'est dans la loi Jospin que sont inscrits les *«80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat»* – formule dangereuse – et c'est dans la loi Jospin qu'est posé le principe de l'organisation en cycles de l'école primaire – que j'approuve. S'il y a controverse sur cette loi, le débat national la tranchera.

– Que pensez-vous de la proposition de Jacques Chirac de faire un référendum sur l'éducation?

– Un référendum est forcément passionnel. Cela coupe le pays en deux. Je ne crois pas que l'école ait besoin d'affrontements brutalement antagonistes. J'espère vraiment qu'il ne faudra pas en arriver là pour la réformer.

– L'enseignement privé, absent pour l'instant des négociations, sera-t-il maintenu à l'écart de la concertation sur l'avenir de l'éducation?

– Un écolier sur six, un collégien ou lycéen sur cinq fréquentent les établissements privés, qui sont associés au service public. On ne va pas les exclure subitement du débat national! Le respect que j'avais hier pour l'enseignement sous contrat, je l'ai toujours aujourd'hui. Qu'a dit le premier ministre? Qu'il y avait deux types de sujet à aborder : ceux qui touchent à l'école publique et aux moyens qu'on lui accorde et ceux qui tiennent à la grande réflexion sur l'école, à laquelle tous les acteurs de la société française doivent participer, des entreprises aux associations les plus diverses. L'enseignement privé y a naturellement sa place comme les autres. L'organisation du débat aura d'ailleurs lieu à partir du Conseil supérieur de l'éducation où les organisations de l'enseignement privé sont déjà représentées.



Statu quo impossible

– Le précédent gouvernement avait clairement choisi de négocier avec le secrétariat général à l'enseignement catholique, qui parle au nom de l'ensemble des composantes du privé catholique. Vous avez semblé donner la préférence aux parents de l'UNAPEL...

– C'est complètement faux. Ma fonction m'interdit d'avoir des interlocuteurs privilégiés. Je travaille avec tout le monde.

– Le premier ministre vous a donné comme tâche de trouver les moyens de financer les travaux de remise aux normes de sécurité des établissements du privé. Comment allez-vous procéder?

– Le 31 mars, lorsque la commission Schléret, chargée d'évaluer les besoins de sécurité des établissements publics et privés, aura rendu son rapport, je ferai des propositions. Vérifions d'abord l'importance des problèmes qu'avait repérés le doyen Vedel. Si des difficultés juridiques se présentent, nous les expertiserons et proposerons les réponses adaptées.

– Le rapport Vedel a montré combien le financement du privé était complexe, conduisant à des pratiques souvent illégales, dont se sont même vantés des parlementaires de la majorité. Le doyen Vedel a estimé que les textes de loi devaient être revus et corrigés. La majorité est-elle prête à rouvrir un jour ce dossier?

– J'ai essayé de favoriser une réponse proposée par l'Assemblée nationale. Nous avons eu une difficulté avec le Conseil constitutionnel et avec une partie de l'opinion. Sous cette forme, la question n'est plus à l'ordre du jour.

– Pour dix ans?...

– Non, je suis persuadé qu'un jour ou l'autre cette question devra être traitée, parce que le *statu quo* est impossible.

– Que vous inspire la décision du Conseil constitutionnel?

– Nous souhaitions que les collectivités locales obtiennent une liberté qui ne leur était pas reconnue : décider librement des modalités d'aide à l'investissement des établissements privés sous contrat. Le Conseil constitutionnel ne l'a pas voulu, sa décision s'impose. Mais cette décision pourrait être lourde de conséquences pour l'avenir de la société française. Généralisée, elle signifierait que la France se recentralise et se «rejacobinise». Je reste de ceux qui pensent que l'avenir de la société française n'est pas dans le retour à la centralisation.

– N'y a-t-il pas là une contradiction avec votre attachement à la forme nationale de l'éducation dont vous nous avez parlez?

– Pas du tout! Cela n'a rien à voir. D'un côté, il s'agit de la liberté des collectivités locales. De l'autre, de l'impératif de promouvoir un creuset national qui transmette des valeurs nationales.

– Quels sont désormais le calendrier et la méthode que vous avez adoptés?

– Nous allons travailler jusqu'au moi de mai. A cette époque, je formulerai des propositions concrètes en tenant compte de ce qui aura été dit dans les groupes de travail. Ceux-ci associeront non seulement les partenaires institutionnels, mais aussi des intervenants extérieurs à l'institution je pense à des intellectuels, à des philosophes, à des observateurs de la société française. Mais je veux aussi que l'on entende les acteurs du terrain, dans les écoles, les collèges, les lycées. Cela pourrait, par exemple, prendre la forme de «journées banalisées» pour que chacun puisse participer à la concertation. Les Français ne se reconnaîtraient pas dans des discussions fermées dont ils ignoreraient tout. Il faut, au contraire, des formes publiques de débat ouvertes à tous ceux dont l'expérience, l'attente, la réflexion les qualifient pour parler de l'école. »

Propos recueillis par
JEAN-MICHEL DUMAY
et CHRISTINE GARIN

POLICE

L'ancien sous-chef de la brigade de répression du banditisme écroué

Les liaisons dangereuses du commissaire Féval

Le commissaire Philippe Féval a été mis en examen pour complicité d'infractions à la législation sur les stupéfiants, jeudi 3 février, par le juge d'instruction parisien Jean-François Ricard. L'ancien numéro deux de la brigade de répression du banditisme (BRB) de la police judiciaire parisienne a été écroué. Un inspecteur de cette brigade, Thierry Pentz, a également été mis en examen et laissé en liberté sous contrôle judiciaire.

Commissaire d'une prestigieuse brigade du Quai des Orfèvres et descendant de l'écrivain Paul Féval, Philippe Féval avait noué des relations particulières avec le directeur du restaurant parisien Les Muses. Dans cet établissement proche de la Comédie-Française, fréquenté aussi bien par une clientère régulière de policiers que par des malfrats, le commissaire Féval et certains de ses inspecteurs rencontraient fréquemment le restaurateur Roland Plégat afin de glaner des informations sur le «milieu».

Nul doute que Les Muses regorgeait d'informations de qualité sur le monde parisien du crime : l'endroit faisait l'objet – à l'insu du commissaire de la BRB – d'une surveillance étroite exercée par un autre service de la police judiciaire, l'Office central de répression du trafic de stupéfiants (OCTRIS). Si bien qu'en juin 1993 Roland Plégat était écroué, avec une dizaine d'autres présumés trafiquants, dans le cours de cette enquête confiée au juge d'instruction Jean-François Ricard. Trois cents kilogrammes de cannabis, ainsi que de la cocaïne et de l'ectasy en plus faible quantité, avaient été saisis lors du démantèlement du réseau.

Opérée notamment au moyen d'écoutes téléphoniques, la surveillance des Muses avait révélé les relations douteuses entretenues par le commissaire Féval avec un restaurateur que les enquêteurs considéraient comme un malfrat. Dans un premier temps, une enquête avait été aussitôt confiée à l'inspection générale de la police nationale (IGPN), tandis que le commissaire avait été mis en retrait de la BRB et s'était vu confier des tâches administratives à la direction de la police judiciaire parisienne. Les derniers développements de la procédure pénale indiquent que, aux yeux du magistrat instructeur, le dossier comporte des éléments suffisants pour justifier une mise en examen assortie – la mesure est rare lorsqu'un policier est en cause – d'une incarcération.

A la sortie du cabinet du juge Ricard, Me Philippe Lemaire, avocat du commissaire, a estimé que l'on aurait pu *«envisager pour un policier, alors que rien n'est établi dans le dossier, une mesure de contrôle judiciaire»*. Un mutisme quasi général étant observé sur ce dossier, il n'est guère possible de connaître la nature des faits qui sont précisément reprochés au policier. Il ne fait toutefois guère de doute que les relations assidues qu'il avait nouées avec des malfrats connus ne relevaient pas du ressort habituel d'un commissaire de cette brigade de luxe qu'est la BRB. Mais le policier assure, pour sa défense, qu'il n'a jamais franchi la ligne jaune, se gardant de participer au trafic ou de recevoir de l'argent de la part de Roland Plégat.

ÉRICH INCIYAN

MÉDECINE

Annoncée par M. Balladur

La suppression de 22 000 lits d'hôpitaux se heurte à de vives résistances

Au terme du séminaire gouvernemental qui s'est tenu dimanche 30 janvier, l'annonce par Edouard Balladur de la suppression ou de la reconversion de vingt-deux mille lits d'hôpitaux inoccupés a déclenché une vive polémique. Plusieurs organisations syndicales appellent à une *« mobilisation nationale »*, mais cette mesure a aussi irrité l'entourage de Simone Veil, qui y voit un frein aux opérations de restructuration du tissu hospitalier public. Le premier ministre recevra les préfets mercredi 9 février.

L'Hôtel Matignon ne s'attendait pas à des réactions d'une telle vivacité. Après l'annonce faite par le premier ministre de la fermeture ou de la reconversion de vingt-deux mille lits dans les hôpitaux publics, la Coordination nationale infirmière réclame au plus vite une *« riposte de grande ampleur »*. Selon elle, cette mesure constitue *« un précédent gravissime d'agression contre le système de santé français »* et semble *« s'intégrer à un objectif plus général d'abaissement du niveau de protection sociale »*. En écho, la fédération CGT de la santé appelle les professionnels et les usagers de l'hôpital à une *« mobilisation générale »* pour le 10 février. Pour sa part, l'Intersyndicat des praticiens hospitaliers, que préside le docteur Francis Peigné, met en garde le gouvernement contre des restructurations *« à la hussarde »* qui ne reposeraient pas sur un consensus réunissant notamment les médecins et les élus locaux concernés.

Ces réactions sont d'autant plus surprenantes que le constat de la surcapacité hospitalière française n'est ni nouveau ni contesté (1). La nécessité d'une adéquation du tissu hospitalier aux véritables besoins sanitaires du pays est une évidence de plus en plus criante. Il y a un an, la Caisse nationale d'assurance-maladie publiait une étude concluant à l'existence de plus de cinquante mille lits hospitaliers excédentaires : près de trente mille en médecine, dix-huit mille en chirurgie et cinq mille en obstétrique (*le Monde* du 19 janvier 1993).

Le gouvernement de M. Balladur avait, semble-t-il, tiré les conclusions pratiques de ce constat. En mai 1993, une circulaire signée de Simone Veil, ministre des affaires sociales et de la santé, et de Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, proclamait la rapide disparition d'environ soixante mille lits inutilisés dans les hôpitaux publics. Les deux ministres rappelaient aux préfets *« la priorité absolue qui s'attache à résorber dans les meilleurs délais les surcapacités hospitalières résultant d'une inutilisation du parc existant. Il vous est notamment demandé de faire coïncider les notions de lits autorisés, de lits installés et de lits réellement occupés, cette opération constituant un préalable indispensable à l'élaboration des schémas régionaux d'organisation sanitaire*, écrivaient alors les deux ministres. *Ces schémas visent à adapter l'offre hospitalière réellement utilisée au besoin de santé offert, qui doit être préalablement redimensionné par soustraction de toutes les capacités inemployées »* (*le Monde* du 2 juin 1993).

Embarras au ministère de la santé

Huit mois plus tard, rien ou presque n'a bougé. Après différents recensements effectués par les services préfectoraux à l'échelon départemental, une première tranche de suppression de vingt mille ou vingt-deux mille lits était prévue. Or, l'annonce faite par M. Balladur de leur possible « reconversion » suscite un profond embarras au ministère des affaires sociales et de la santé.

« Si ces lits, qui n'ont pas d'existence réelle, devaient être « reconvertis » vers des structures de moyen ou de long séjour pour personnes âgées, indique-t-on dans l'entourage de Mme Veil, *il faudrait compter avec un surcoût de plus de 2 milliards de francs. Or, il importe d'établir dans les meilleurs délais une photographie exacte du parc hospitalier. Si l'on n'y parvient pas maintenant, cette régulation se fera demain, quel que soit le gouvernement, par le biais du taux directeur du budget hospitalier et donc le biais des compressions d'effectifs. »*

Après l'annonce de la suppression d'une première tranche de vingt-deux mille lits hospitaliers publics, la Coordination nationale infirmière *« exhorte »* le gouvernement à publier *« la liste détaillée de ces lits prétendument excédentaires ou inoccupés »*. Pour Jacques Coz, président du Syndicat national des cadres hospitaliers, un certain nombre de ces vingt-deux mille lits sont inoccupés du fait de l'absence de moyens offerts aux hôpitaux publics. *« En septembre dernier, une circulaire a bloqué la quasi-totalité des investissements hospitaliers pour l'année 1994*, explique M. Coz. *La fixation à 3,35 % du taux directeur conduit à geler une dizaine de milliers d'emplois, ce qui s'ajoute au gel de vingt-cinq mille emplois depuis 1992. » « Les restructurations hospitalières courent à l'échec si les pouvoirs publics persistent dans leur planification centralisatrice, sans tenir compte des besoins de la base »*, résume, pour sa part, le docteur Francis Peigné. Sans mettre en cause la nécessité de restructurations, notamment pour les services d'urgence, le président de l'Intersyndicat national des praticiens hospitaliers dénonce *« le manque de clarté et de cohérence »* et *« l'absence de concertation »*. Le docteur Peigné salue toutefois la prochaine mobilisation des préfets en vue de parvenir à *« au moins une opération exemplaire de restructuration hospitalière par région »*.

Après les derniers conflits qui, dans le champ de la réforme hospitalière, ont publiquement opposé le premier ministre à Mme Veil (*le Monde* du 20 novembre 1993), M. Balladur recevra sur ce thème l'ensemble des préfets le 9 février.

JEAN-YVES NAU

(1) La surcapacité du parc hospitalier français s'est notamment accentuée sous l'effet de certaines pratiques médicales ou chirurgicales qui permettent de réduire notablement les durées d'hospitalisation ou de proposer des solutions thérapeutiques n'imposant pas d'hospitalisation.

ESPACE

Avec le tir réussi de la fusée H-2

Le Japon accède au marché des lanceurs de satellites

Le lancement réussi de la fusée commerciale H-2, effectué jeudi 3 février à 23 h 20 (heure française), depuis la base de Tanegashima (sud du Kyushu), marque une étape décisive dans la politique spatiale du Japon, qui entre ainsi dans le club fermé des lanceurs de satellites (Chine, Etats-Unis, Europe et Russie).

TOKYO

de notre correspondant

La fusée H-2 à deux étages, d'un poids (260 tonnes) inférieur à celui d'Ariane-4 (de 243 à 480 tonnes selon les modèles) et dont le développement a commencé en 1983, est capable de placer en orbite géostationnaire (36 000 kilomètres d'altitude) des satellites de 2 tonnes, contre 2 à 4,5 tonnes pour le lanceur européen. A l'exception de quelques pièces secondaires, le H-2 a été conçu entièrement à partir d'éléments japonais. Tant pour des questions de prestige national que de souci d'efficacité, l'Agence pour le développement spatial (NASDA), aiguillonnée par le gouvernement, a choisi pour cela les technologies les plus avancées.

Ainsi, le moteur cryogénique à flux intégré du premier étage de la fusée, qui brûle un mélange d'oxygène et d'hydrogène liquides, est de conception nettement plus complexe que celui, à flux dérivé, d'Ariane. Ce choix ambitieux a été l'une des raisons du retard pris dans la mise au point de ce lanceur bi-étage, qui aurait dû être utilisé dès le début 1992 : depuis les premiers essais de mise à feu se sont succédé les déboires (dont l'un, en août 1991, causa la mort d'un ingénieur) qui se sont traduits par des ajournements successifs et une augmentation de 10 % du coût de l'opération (près de 15 milliards de francs).

Fer de lance du programme spatial du Japon, la fusée H-2 lui permettra peut-être un jour la mise en orbite de sa propre navette. Pour ce premier tir, ce lanceur se borne à transporter une maquette de véhicule spatial (OREX : Orbital Re-entry Experiment), d'un diamètre de 3 mètres, qui doit permettre aux Japonais d'approfondir leurs connaissances sur les conditions de rentrée dans l'atmosphère. Grâce à lui, l'archipel peut également entrer de plain-pied sur le marché des lancements commerciaux. A condition, bien sûr, de devenir « crédible » et attractif – autrement dit de réussir plusieurs lancements et d'offrir des conditions de prix comparables à ceux de leurs concurrents. Un objectif encore lointain, compte tenu de la force du yen et des coûts de lancement du H-2, actuellement presque deux fois plus élevés que ceux de la fusée Ariane (1).

PHILIPPE PONS

(1) Un lanceur Ariane coûte, selon la version, 80 à 120 millions de dollars (480 à 720 millions de francs).

Une collaboration inédite

Un cosmonaute russe invité de la navette américaine Discovery

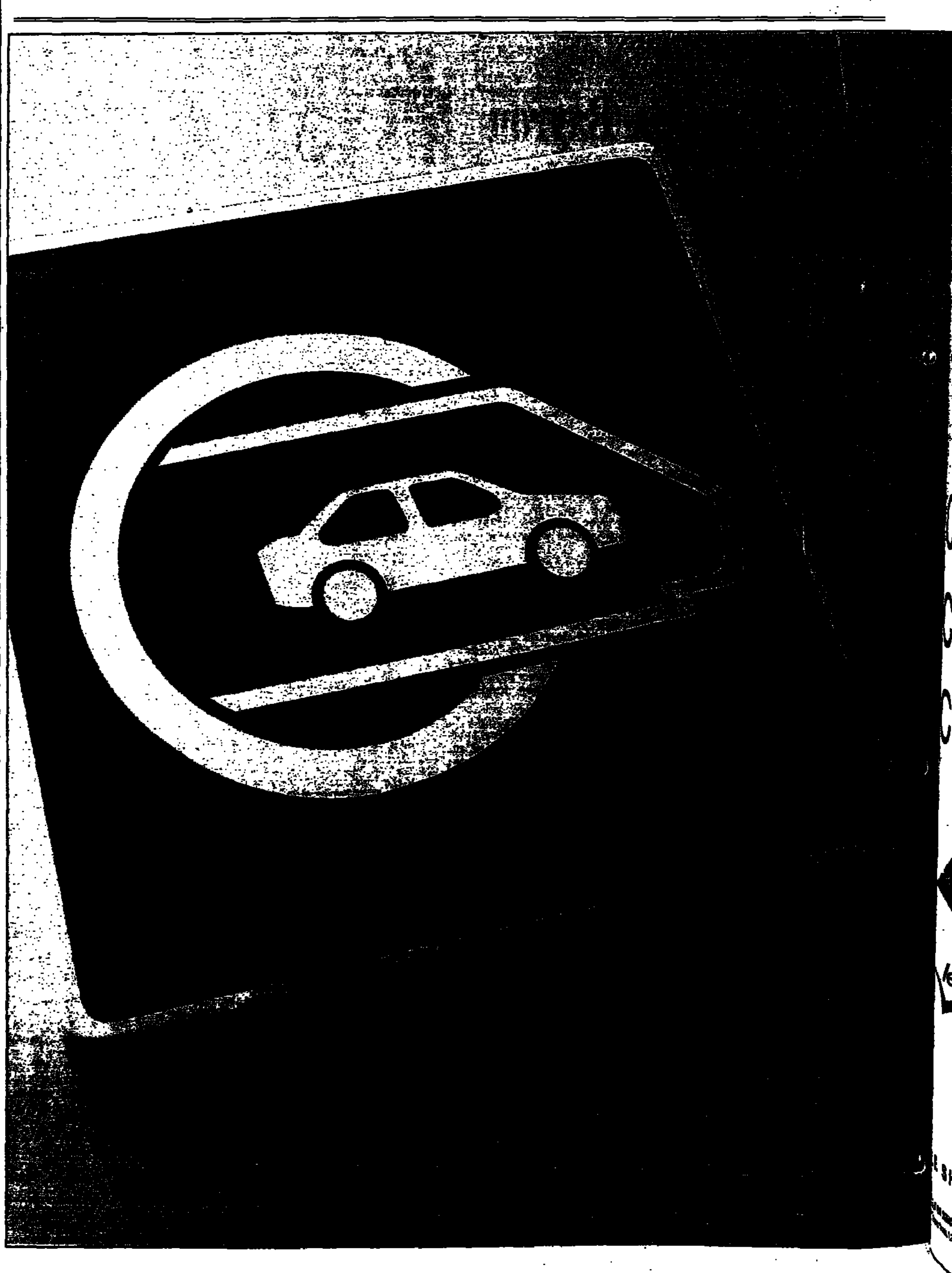
La navette américaine Discovery a décollé de la base de cap Canaveral (Floride), jeudi 3 février à 13 h 10 (heure française), pour une mission de huit jours dans l'espace. Son équipage est composé de cinq astronautes américains, auxquels s'adjoint un « cosmonaute » russe (suivant le terme en vigueur dans les pays de l'ex-URSS), Sergueï Krikalev. C'est la première fois qu'une telle collaboration se produit dans l'espace entre Russes et Américains, depuis l'arrimage, en juillet 1975, d'une capsule soviétique Soyouz au vaisseau américain Apollo, au cours duquel avait été échangée une poignée de main symbolique entre les deux équipages.

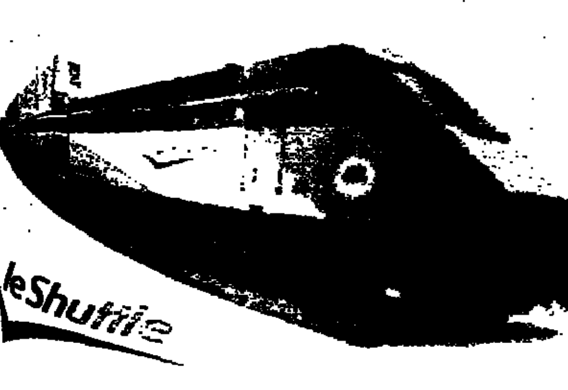
Premier des huit vols habités programmés par la NASA en 1994, cette soixantième mission d'une navette américaine ne prévoit aucune sortie dans le vide spatial. Au programme, en revanche, est inscrit le lancement d'un satellite de recherche, que l'équipage récupérera. Seront également éjectées de petites billes de métal, dont la trajectoire dans l'espace sera ensuite étudiée depuis le sol.

On retiendra surtout de cette mission la composition exceptionnelle de son équipage. L'invité de la NASA, Sergueï Krikalev, trente-cinq ans, sera également le benjamin des six hommes qui stationneront à bord de Discovery. Ce vétéran de l'espace n'en a pas moins passé, en deux séjours à bord de la station Mir, quatre cent soixante-trois jours en orbite autour de la Terre (de novembre 1988 à avril 1989 et de mai 1991 à mars 1992) – contre quinze jours pour les plus rodés de ses coéquipiers américains.

Durant la mission de Discovery, Sergueï Krikalev sera chargé de manœuvrer le bras-robot de la navette pour le largage et la récupération d'un satellite scientifique, et de mener plusieurs expériences de production chimique à bord du laboratoire commercial Spacelab-2. Mais il sera surtout l'ambassadeur de la future coopération qu'entendent mener Russes et Américains pour la future station spatiale internationale, un projet pour lequel les Etats-Unis et la Russie ont signé, en novembre 1993, un accord de coopération.

Ca. V.





Selon un rapport remis à Simone Veil

1,4 million de personnes seraient en situation de « grande exclusion sociale »

Quelque 1,4 million de personnes composeraient *« la population à la dérive »* qui, en dépit de toutes les politiques sociales mises en œuvre, ne parviendrait pas à se réinsérer dans la société française. Tel est le principal enseignement du rapport relatif à *« la grande exclusion sociale »*, remis en décembre 1993 à Simone Veil et rendu public jeudi 3 février par l'AFP. Confié en novembre 1992 par la direction des affaires sociales du ministère des affaires sociales à Christian Chasseriaud, membre de l'Association périgourdine d'action et de recherche sur l'exclusion (APARE), ce rapport s'est, en effet, concentré sur les « noyaux durs » des différents dispositifs d'insertion mis en œuvre. Dispositifs qui, reconnaît toutefois le rapporteur, permettent à une grande partie de ces publics d'éviter de sombrer *« dans la grande pauvreté »*, dans la mesure où ils les font bénéficier d'aides et d'allocations diverses.

Selon les estimations collectées par M. Chasseriaud, cette population *« en grande difficulté sociale »* recouvrirait 150 000 allocataires du RMI, 250 000 bénéficiaires d'un contrat emploi-solidarité, 120 000 personnes en stages d'insertion, 300 000 jeunes âgés de moins de vingt-cinq ans (dont 100 000 hors de tout dispositif), 250 000 sans-domicile-fixe, 300 000 chômeurs de longue durée. Mais il ne faut sans doute pas oublier non plus les 3 millions de personnes illettrées recensées, dont 1,8 million sont d'origine française.

Les besoins de ces publics ne sont toutefois pas identiques dans la mesure où leurs *« trajectoires »* sont différentes. Ainsi le rapporteur a-t-il identifié *« trois grands groupes »* nécessitant chacun une réponse appropriée : *« les individus en situation de chômage de très longue durée »*, *« ceux dont l'adaptation sociale et professionnelle ne s'est jamais complètement réalisée »* et un groupe composé *« de personnes sortant d'établissements fermés »* (hôpitaux psychiatriques, établissements pénitentiaires...).

« Une logique permanente du provisoire »

La réinsertion de ces publics en grande précarité passe déjà, selon M. Chasseriaud, par *« la continuité »* des actions engagés. Ces exclus sont, en effet, *« placés dans une logique permanente du provisoire »*, constate le rapporteur, *« avec des ruptures remettant à chaque fois en question les acquis engagés »*, tels que la fin d'un contrat, le départ d'un hébergement, l'arrêt d'une allocation.

Seconde piste explorée par ce rapport l'harmonisation des approches d'insertion afin d'éviter *« les réponses morcelées »* qui caractérisent encore trop souvent les démarches d'insertion de ces publics. C'est pourquoi M. Chasseriaud préconise la constitution, dans chaque département, d'une *« mission pour l'insertion des publics les plus en difficulté et des groupes sociaux défavorisés »*. Ces missions auraient notamment pour vocation d'articuler sur le terrain les champs de compétence de l'Etat et des collectivités locales.

Sur le fond, le rapporteur confirme que les dispositifs d'insertion par l'économique constituent *« des réponses adaptées »*, à condition toutefois que ceux-ci favorisent *« l'accès à l'autonomie financière »* et *« l'immersion dans une communauté de travail générant qualification et reconnaissance sociale »*. Le rapport estime aussi que les centres d'hébergement et de réadaptation sociale constituent des lieux *« privilégiés »* d'accès à l'insertion qu'il convient de développer.

V. D.

Après l'appel en faveur du logement pour les défavorisés

Des maires estiment que l'abbé Pierre se trompe de cible

L'appel de l'abbé Pierre lancé mardi 1er février aux maires en faveur du logement pour tous (*le Monde* du 3 février) a été largement entendu, mais les élus soulignent que, dans son élan de générosité, l'abbé se trompe de cible, les maires n'ayant pas tous les pouvoirs en ce domaine.

Jean-Paul Delevoye, maire (RPR) de Bapaume (Pas-de-Calais) et président de l'Association des maires de France, commente : *« En tant que maires, nous vivons au quotidien les difficultés de la situation sociale de nos concitoyens et nous comprenons donc les inquiétudes de l'abbé Pierre. Mais sur la plan de l'urbanisme et du logement, les pouvoirs des maires sont malheureusement limités. »* M. Delevoye en profite pour se prononcer en faveur d'*« un droit d'urgence »* permettant aux municipalités de réquisitionner momentanément des logements.

Michel Crépeau, maire (MRG) de La Rochelle (Charente-Maritime) affirme : *« Tous les maires de France font tout ce qu'ils peuvent en ce domaine. Je ne peux pas critiquer l'abbé Pierre, mais c'est relativement facile de faire appel à l'indignation ou au bon cœur des gens, de renvoyer le bébé sur les maires. »*

Catherine Trautmann, maire socialiste de Strasbourg, préconise un *« check-up politique »* et demande au gouvernement de *« conduire la redistribution des richesses dont les maires ont besoin pour que leurs actions aboutissent »*.

L'Association nationale des élus communistes et républicains (ANECR) appelle *« les élus communistes et républicains à être plus nettement encore et dans toutes les villes avec ces millions d'hommes, de femmes et de jeunes qui sont actuellement privés de ce droit fondamental qu'est le droit au logement »*. L'association précise cependant que *« de nombreuses villes de droite refusent la construction de logements sociaux sur leur terrioire alors que les élus communistes sont reconnus comme les plus actifs sur ces questions »*.

Le maire d'Amiens, Gilles de Robien, député UDF de la Somme, renouvelle sa proposition de « plan Marshall » formulée en avril 1993, plan qui serait financé par un grand emprunt : *« Le quart de l'emprunt Balladur, soit 30 milliards de francs, pourrait être consacré au logement. Environ 300 000 logements sociaux pourraient être ainsi construits en dix-huit mois. Une partie de ces nouveaux logements devrait être affectée aux plus démunis à des conditions adaptées. »*

« L'Humanité » d'un hiver à l'autre

L'abbé Pierre a changé de statut dans les colonnes de *l'Humanité*. Dans son numéro du mercredi 2 février 1994, le journal du Parti communiste français se réfère au fondateur d' Emmaüs, sous la plume de son éditorialiste, Charles Silvestre, en notant que *« la différence entre les deux appels de l'abbé Pierre est saisissante. Le 1er février 1954, il s'agit d'un appel au secours à propos d'une femme morte la nuit sur un trottoir parisien. Il y a alors 2 000 sans-abri et 377 000 chômeurs recensés, que l'on appelle les « laissés-pour-compte de la croissance »*.

« Quarante ans après, argumente *l'Humanité, le nombre des « sans domicile fixe » et des chômeurs a été multiplié pratiquement par 10. L'appel du 1er février 1994 est marqué par cette monstruosité. Il n'est plus seulement un appel au secours mais un appel au combat. » « Les militants communistes,* note Charles Sylvestre, *ne seront pas les derniers à faire en sorte que les pétitions prennent la dimension d'un véritable mouvement populaire pour le droit au logement, contre le « crime » de l'exclusion. »*

La différence est d'autant plus « saisissante » que dans son numéro du 3 février 1954 *l'Humanité* accordait déjà beaucoup de place au premier appel de l'abbé Pierre en mettant en garde *« tous les malheureux, les deshérités, les ouvriers »* contre les opérations de *« charité spectaculaire »* lancées *« par les affameurs du peuple, (...), les hommes du MRP au gouvernement, ces tartuffes modernes qui n'ont que le mot social à la bouche et qui sont coupables de la mort des petits, de la misère de millions de gens »*.

« Aujourd'hui, devant le scandale, ajoutait l'éditorialiste de l'organe du PCF, Jeannette Vermeersch, *le gouvernement a mis à la disposition d'un abbé sa radio, sa presse, des locaux pour l'appel à la charité publique. Tu es coupable, ouvrier de chez Renault, tu es coupable, ouvrière de chez Prouvost, donc verse à l'appel de l'abbé Pierre pendant que d'autres abbés au Parlement refuseront les crédits pour l'école, pour les logements, pour les vieux, pour les traitements... Et l'on espère détourner l'indignation, la colère et ainsi on permettra au gouvernement de dépenser non pas 40 % mais 45 % du budget pour des œuvres de mort... »*

JUSTICE

Les réactions après la condamnation d'Omar Raddad

M. Méhaignerie exclut une réforme de la procédure des assises

A la suite du verdict controversé condamnant Omar Raddad à dix-huit ans de réclusion criminelle pour le meurtre de Ghislaine Marchal (*le Monde* du 4 février), le ministre de la justice, Pierre Méhaignerie, a estimé, jeudi 3 février, à Bordeaux, que le débat sur une éventuelle réforme de la procédure des assises a été *« tranché depuis longtemps »*.

En visite à l'Ecole nationale de la magistrature, M. Méhaignerie a affirmé : *« Les jurys d'assises décident au nom du peuple français, et il n'est pas de tradition qu'il puisse y être fait appel. »*

Les regrets du syndicat de la magistrature

Dans un communiqué diffusé un peu plus tôt, le Syndicat de la magistrature (SM) avait demandé une *« réforme d'ampleur »* de la procédure des assises.

Le SM regrette le fait que cette cour puisse *« prononcer une condamnation qui n'est pas susceptible d'appel »*. *« En matière correctionnelle,* précise-t-il, *toute décision doit être motivée et peut faire l'objet d'un appel, les cours d'assises prononcent chaque jour de très lourdes condamnations sans la moindre motivation et sans possibilité de recours sur le fond. »*

Me Henri Leclerc, avocat de la famille Marchal et par ailleurs vice-président de la Ligue des droits de l'homme, a déclaré au *Figaro* : *« J'ai l'impression que la presse ne m'a pas suivi. Subsiste encore un sentiment de doute généralisé. Pourtant, à aucun moment ce procès n'a pris de connotations racistes. Omar Raddad est toujours apparu égal en dignité à n'importe quel accusé. Cela signifie que sa qualité de Maghrébin ne le rend pas plus coupable ou plus innocent que les autres prévenus. »*

AVOCATS : Huguette André-Coret présidente de la Conférence des bâtonniers. – Huguette André-Coret a été élue pour deux ans, vendredi 28 janvier, à la présidence de la Conférence des bâtonniers de France et d'outre-mer, qui regroupe l'ensemble des barreaux de France à l'exception de Paris. Mme André-Coret est la première femme à accéder à cette fonction. Elle succède à François Vignancour, ancien bâtonnier de Clermont-Ferrand. Elle avait été bâtonnier de l'Essonne en 1986 et 1987 avant d'être élue secrétaire général de la Conférence en 1987 et vice-présidente en 1990.

La querelle sur l'équipement commercial des départements

Les commerçants du Val-d'Oise obtiennent le rejet de quatre projets de grandes surfaces

Des commerçants du Val-d'Oise, qui ont manifesté, jeudi 3 février, devant la préfecture de Cergy-Pontoise pour s'opposer à la création de nouvelles grandes surfaces dans le département, ont finalement obtenu gain de cause. Le projet d'ouverture d'un hypermarché Carrefour à Domont, ainsi que trois autres projets, ont été rejetés par la commission qui se réunissait ce même jour.

Pétition, manifestation devant la commission d'équipement commercial à Cergy-Pontoise : la lutte des petits et moyens commerçants contre les grandes surfaces reprend dans le Val-d'Oise avec la fin du gel des nouvelles implantations commerciales décidé en avril 1993 par le premier ministre. La décision, prise officiellement *« pour protéger la vie des villages et des bourgs »*, accompagnait les dispositions de la loi Sapin (*le Monde* du 17 avril) qui prévoyaient la création d'Observatoires départementaux d'équipement commercial et celle de commissions départementales d'équipement commercial (CDEC). Les premiers devaient faire l'inventaire des magasins, commune par commune, et analyser l'évolution du dispositif commercial du département pour permettre aux seconds de prendre des décisions lors de l'étude des dossiers.

Ce gel, loin de dissuader, n'a fait que retarder l'examen des projets. Dans le Val-d'Oise, onze dossiers devraient être étudiés dans les deux mois qui viennent. Onze de trop pour les commerçants de petites et moyennes surfaces qui se sont regroupés au sein de la Fédération des unions et groupements interprofessionnels du Val-d'Oise (FUGIVO) et qui ont manifesté leur désapprobation devant la préfecture de Cergy-Pontoise lors de la première réunion de la CDEC, jeudi 3 février.

Quatre projets étaient à l'ordre du jour et ont été repoussés : l'extension d'un ensemble commercial à Montmagny et d'un autre à Goussainville, la création d'un centre de 6 705 mètres carrés à Chaumontel, mais, surtout, celle d'un hypermarché Carrefour de 15 000 mètres carrés situé dans un centre commercial de 45 000 mètres carrés à la ZAC de Moulin à Domont.

Créer des emplois

« Domont a valeur d'exemple, estime Christian Bergé, directeur de la FUGIVO. *Rien ne justifie la création d'un centre d'une telle ampleur dans une zone à la limite de la ruralité. D'autant qu'il existe déjà des équipements le long de la nationale 1, notamment un magasin Leclerc, de l'autre côté de la rue. »* Un tel centre attirerait, selon la FUGIVO et la chambre de commerce et d'industrie du Val-d'Oise et des Yvelines, des clients des communes rurales du nord du département (Beaumont, Viarmes, Luzarches et L'Isle-Adam), de la vallée de Montmorency, et même de Sarcelles et d'Enghien !

Ce serait *« porter un coup à des commerçants qui affrontent la crise »*, affirment les responsables des deux organisations, qui se disent inquiets de voir s'établir un déséquilibre entre les centres-villes et la périphérie. *« Si nous n'y prenons pas garde, nous allons nous retrouver avec des ghettos d'habitations et de zones commerciales,* affirme M. Bergé. *Le commerce en centre ville a un rôle social, c'est un service public. Les élus doivent en prendre conscience avant de chercher, demain, des aides publiques pour faire revenir des petits commerces. »*



A ces critiques, Marie-France Lecuir (PS), maire de Domont, répond que le projet, rendu public il y a déjà près de deux ans, a été plusieurs fois repris pour en dégager les plus grands avantages. Le premier serait de créer des emplois, un millier simplement pour Carrefour et quatre mille de plus si, comme le souhaite Mme Lecuir, des patrons de PME ainsi que des artisans relèvent le défi et ouvrent des boutiques autour de l'hypermarché.

Ce projet s'insère dans le schéma régional, avant d'être départemental puis local, et fait partie de l'installation d'un carrefour autoroutier entre la N1 et la future A16. *« Ces plans dépassent ma petite ville et comprennent à la fois des équipements publics, des constructions de logements et des zones d'activité commerciales. »*

« J'ai proposé de créer une communauté de communes avec la vingtaine de villes qui forment le syndicat de communes que je préside, de façon à répartir la taxe professionnelle. Chauvry aurait enfin pu refaire le toit de son église et Saint-Brice bâtir un HLM, explique Mme Lecuir. *Il ne faut pas se leurrer, les petits commerçants, comme le maire, sont en face d'un fait de société. Si j'abandonne, d'autres communes se chargeront de reprendre ce projet. »*

La commission départementale d'équipement commercial a donc tranché. Sur les sept membres qui la composent, deux ont voté « pour », le maire de Domont et le conseiller général. Tous les autres (le président de la chambre de commerce et d'industrie, celui de la chambre des métiers, le représentant des consommateurs et les maires de Sarcelles et Garges-lès-Gonesse) se sont opposés au projet. Un recours est toujours possible. D'après la loi Sapin, celui-ci doit être formulé par le préfet, trois membres de la commission ou le demandeur, auprès d'une commission nationale qui comprend un membre du Conseil d'Etat, un de la Cour des comptes, un autre de l'inspection générale des finances, un inspecteur général de l'équipement et trois personnalités représentant les consommateurs, la distribution ou l'aménagement du territoire.

Pour Mme Lecuir, l'avenir de la ZAC de sa commune dépendra de la décision d'appel de Carrefour. L'hypermarché s'est en effet engagé à prendre en charge tous les frais d'aménagement des voies et stationnements menant au centre commercial. La possibilité d'autres implantations seraient aussi remises en cause. *« J'espère,* dit Marie-France Lecuir, *que les membres de la commission nationale comprendront qu'on ne peut à la fois vouloir une relance de la consommation et bloquer tout ce qui va dans ce sens. »*

CHRISTIANE CHOMBEAU

REPÈRES

JUSTICE
Le tribunal de Saint-Denis inaugure son nouveau siège

Six mois après son « relogement », le tribunal d'instance de Saint-Denis a été inauguré, mardi 1er février, par le ministre de la justice. Anciennement installé dans la chapelle des Carmélites, des locaux du dix-huitième siècle, *« certes prestigieux, mais vétustes et dépourvus de toute fonctionnalité pour un service de la justice en voie de modernisation »*, le nouveau siège de la juridiction est aujourd'hui intégré au sein d'un îlot regroupant l'hôtel de ville, la sous-préfecture et la trésorerie générale, à proximité de la basilique. D'une superficie de 745 mètres carrés, ces nouveaux locaux permettent une amélioration des conditions de travail des fonctionnaires et avocats. Mais cela ne pourra pas, reconnaît le juge directeur Isabelle Bourgoin, *« résoudre toutes les difficultés d'une juridiction »*. Le tribunal doit faire face, depuis quelques années, à une forte progression des dossiers de nationalité, des ordonnances de tutelle et des requêtes de saisies-arrêts sur les salaires.

VISITES
A la découverte des jardins de Paris

La superficie visitable des jardins de la capitale est de 357 hectares, auxquels s'ajoutent des jardinets décoratifs, des talus de boulevards périphériques et divers espaces verts. Des jardins publics au parc André-Citroën, le public peut découvrir leur diversité et leur richesse. Le service des visites vient d'éditer un guide des programmes pour l'année 1994. Il sera distribué dans les mairies d'arrondissement au début du mois de février. Il est aussi disponible sur Minitel : 36-15 code PARIS.

Ce guide présente des visites régulières au cimetière du Père-Lachaise, le mercredi et le samedi à 14 h 30, au parc André-Citroën, le samedi à 14 h 30 ; au château de Bagatelle, le samedi et dimanche à 15 h, 16 h et 17 h. Le programme est étoffé cette année de deux autres visites de cimetières à Montmartre et à Passy. Il propose aussi un cycle pour les amateurs de plantes le samedi à 10 h 30, la première visite ponctuelle est prévue mercredi 2 mars.

► **Renseignements : Service des visites, 3, avenue de la Porte-d'Auteuil, 75 016. Tél : 40-71-75-23.**

POLITIQUE
Le maire d'Arcueil quitte le groupe communiste du conseil municipal

Marcel Trigon, maire communiste d'Arcueil (Val-de-Marne) depuis trente ans, vient de démissionner du groupe communiste de son conseil municipal. Sa décision, qui n'affecte en rien sa fonction de maire, *« relève essentiellement de l'incapacité de la direction du groupe communiste au conseil municipal à animer une vie démocratique en son sein »*. En revanche, M. Trigon a décidé de rester au groupe communiste du conseil général, où il se se sent *« totalement à l'aise »*. Le maire d'Arcueil, qui avait démissionné du comité central du PCF en juin 1993, ne remet pas en cause son appartenance au Parti communiste. *« J'y demeure malgré mon grand scepticisme sur sa capacité à sortir des ornières actuelles »*, a-t-il précisé. M. Trigon a été, à l'Assemblée nationale, le suppléant de Georges Marchais et, avant lui, de Marie-Claude Vaillant-Couturier.

LOGEMENT
Des guides pour les locataires parisiens

Depuis le 1er février, les 760 000 ménages parisiens qui payent un loyer peuvent tout savoir sur leurs droits et devoirs de locataire en allant chercher dans leur mairie d'arrondissement les deux guides pratiques que la municipalité de Paris vient de publier. L'un concerne les appartements à loyer libre, l'autre les logements anciens encore régis par la loi de 1948. Dans les deux livrets on trouve adresses et numéros de téléphone de services officiels, d'associations et même de juristes spécialisés (en cas de litige). Le guide des logements loi de 1948 donne successivement des informations sur le statut de locataire, les textes législatifs et réglementaires, les loyers et charges. Le livret s'adressant aux locataires du secteur libre étudie le contrat de location, le loyer et les charges, les réparations et travaux d'entretien.

L'élection législative partielle à Paris

Police ouverte

Dans cette campagne électorale qui se clôt, le thème de la sécurité aura été au centre de bien des débats. Ce n'est pas une nouveauté. *« Une véritable course à l'échalote »*, déplore Daniel Vaillant, le candidat socialiste, qui, depuis des années, accuse Jean-Pierre Pierre-Bloch d'en avoir fait son seul et unique fond de commerce.

En agitant l'enseigne Pasqua, Anne-Marie Pierre-Bloch, fière de l'action de *« nettoyage »* entreprise depuis dix mois par son mari, n'a pas non plus mégoté sur les arguments pour condamner dix ans de *« laxisme »* socialiste et faire valoir l'indéniable avantage de compter, au nombre de ses amis, un ministre de l'intérieur, revenu une seconde fois jeudi soir *« dialoguer avec les riverains »*.

Longue polémique attisée par un Front national très présent, propice à tous les excès nourris par les maux hélas ! trop connus qui secouent ces arrondissements du dix-huitième et du dix-neuvième, mais aussi dialogue de sourds entre une candidate de droite vantant les moyens de répression accrus mis au service des policiers et un candidat socialiste expliquant que la seule multiplication des uniformes n'aidera jamais à ramener un semblant de quiétude dans ce coin de Paris.

« La répression, approuve un animateur social en poste dans le dix-neuvième, *la police elle-même n'y croit plus. Les opérations « coups de poing » pour les médias, des jeunes tabassés dans les commissariats, arrêtés à la sortie des pharmacies, tout cela n'a abouti qu'à faire progresser l'extrême droite ou l'intégrisme. »*

Les citoyens se regroupent

Si la droite se sent toujours aussi calée sur le sujet, les socialistes, ici, auront au moins mis à profit cette campagne pour faire leur *mea culpa*. *« On aurait dû dès 1983,* admet Daniel Vaillant, *être plus réaliste et ne pas se contenter de manier la bonne conscience uniquement dans les salons. Il faut dire maintenant que la sécurité est une valeur de la République et peut être une valeur de gauche, pour ne pas la laisser dans des mains sales. La seule solution ici exige que tout le monde se mette autour de la même table. »*

Il ne fait en réalité qu'épouser le mouvement. Car des habitants du dix-huitième n'ont pas attendu que les politiques se mettent enfin d'accord pour agir ensemble afin de prendre des initiatives et tenter d'apporter des solutions à un problème ici explosif. Pas plus tard que mardi 1er février, s'est constitué pour la première fois dans la capitale un comité consultatif des citoyens du quartier de la Goutte-d'Or, regroupant une vingtaine d'associations et des policiers de l'endroit, tous membres du Syndicat général de la police.

Majoritaire à Paris et majoritaire aussi chez les policiers de l'arrondissement, ce syndicat de policiers a accepté, à ses risques et périls, de jouer le jeu de la concertation. C'est tout à l'honneur de son nouveau et jeune secrétaire général, Jean-Louis Arajol, qui fit lui-même ses premières armes dans ces chauds quartiers. *« On a beaucoup trop joué ici avec la police et la sécurité,* raconte-t-il. *Le rôle d'un député de Paris, c'est de se faire l'écho de la population, en aucun cas de se servir de la sécurité pour aller là où il veut aller. Police et politique n'ont pas à être liées. Nous sommes aux ordres de l'Etat républicain, un point c'est tout. »*

Jean-Louis Arajol accepte de faire un constat lucide et franc de tous les manques et manquements de la police dans ces arrondissements difficiles. *« Une police, si elle veut être respectée, doit être respectable »*, prétend-il d'abord. Avec au moins 45 % de stagiaires, les commissariats locaux sont devenus des écoles de formation et de déformation. Leur manque de moyens est aussi, selon lui, tout aussi criant. *« Ça ne suit pas,* regrette-t-il. *Sur le dix-huitième, la brigade anti-criminalité comprend entre 80 et 90 hommes. Elle n'a que deux véhicules et quatre moyens de transmission. »*

Mais surtout, il y a la méthode : *« On est impuissant par rapport à tous ces problèmes. On nous demande d'éteindre tous les feux du mal-être social. On ne pourra combattre l'insécurité sans rechercher, avec la collaboration de la population, une gestion humaine. »* Mardi, chacun en a accepté le principe, au terme d'une soirée où tous les griefs furent franchement étalés. Tous ces gens et policiers de bonne volonté ont décidé de se revoir vite, pour une réunion qui sera consacrée exclusivement au sort des « îlotiers ». Ainsi, par-delà les slogans, les clichés et les bravades habituels, chacun se prépare enfin à se connaître et à se reconnaître.

DANIEL CARTON

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

LE CERF-VOLANT BLEU. Film chinois de Tian Zhuangzhuang, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13).

DEMOLITION MAN. Film américain de Marco Brambilla, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-55) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (40-28-95-10 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

HEXAGONE. Film français de Malik Chibane : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

JUST ANOTHER GIRL. Film américain de Leslie Harris, v.o. : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LETTRE POUR L... Film français de Romain Goupil : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; *Publicis Champs-Elysées*, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55).

NEUF MOIS. Film français de Patrick Braoudé, v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61).

LES TROIS MOUSQUETAIRES. Film américain de Stephen Herek, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

OPÉRA

Rencontre avec le metteur en scène de « Salomé » à l'Opéra de Paris-Bastille

L'espace d'aventure d'André Engel

Enfant turbulent du situationnisme, rebelle impénitent, André Engel a toujours contesté les codes du théâtre et réalisé ses spectacles au plus près des tensions politiques et sociales. Sa mise en scène pour l'Opéra-Bastille de *Lady Macbeth de Mzensk*, de Chostakovitch (*le Monde* du 11 février 1991), fit à peu près l'unanimité. Il revient dans la même salle pour une nouvelle production de *Salomé*, de Richard Strauss.

André Engel avait déjà monté *Salomé* de Richard Strauss et Oscar Wilde, à Cardiff, en 1987. « *Mais*, dit-il, *je ne suis pas un metteur en scène d'opéra, je suis un metteur en scène qui s'intéresse à quelques opéras modernes. Jusqu'à présent, je ne suis pas arrivé me sentir en phase avec le répertoire classique. Ça viendra ou non, on verra.* »

André Engel reste l'homme de théâtre qui, en 1972, rejoignait la compagnie de Jean-Pierre Vincent et Jean Jourdheuil. L'année suivante, il s'attaquait à une pièce folle de Grabbe, *Don Juan et Faust*, au Palace, ancien music-hall devenu cinéma, puis théâtre expérimental populaire (TEX-POP), avant de passer au disco. Venant du situationnisme, André Engel contestait violemment les codes institutionnels. Ses meilleurs spectacles, il les a réalisés hors du cadre de scène, depuis *Ils allaient obscurs sous la nuit solitaire*, paraphrase de *En attendant Godot*, dans une cour envahie de brouillard, jusqu'aux *Légendes de la forêt viennoise*, de Horvath, l'an dernier à Bobigny : le plateau avait été enlevé, les gradins mobiles réservés au public s'étendaient sur toute la largeur de la grande salle, avec accompagnement de Strauss, Johann, celui des valses.

Auparavant, il avait fait reconstituer des pavillons soviétiques dans une banlieue de Strasbourg (*Week-end à Yaïk*), transformé une salle municipale en hôtel louche de la Mitteleuropa (*Kafka*), affrété un hélicoptère pour un *Prométhée* tonitruant sur une colline nancéienne, divisé un haras en carte géographique où voyageait le *Baal* de Brecht... Et, en compagnie de Dominique Müller, son dramaturge, de son scénographe Nicky Rieti, tant d'autres aventures dans lesquelles se reconnaît ce mélange d'hyper-réalisme et de romantisme qui est leur marque, celle aussi de « la chambre fermée du palais mamelouk » où ils ont situé *Salomé*.

« *Le spectacle*, dit André Engel, *se place dans la même ligne qu'à Cardiff. Avec Dominique Müller, nous avons tenté un travail différent, mais en toute honnêteté, nous sommes revenus à notre façon de lire et de faire, c'est la nôtre. Nous voyons en* Salomé *un drame intimiste centré sur une famille, plus que la peinture d'une décadence, comme le veut la tradition. En mettant sur le même plan religion et sexualité, Oscar Wilde voulait choquer. Il a choqué, il a payé. Depuis, la surenchère a été telle qu'elle a banalisé, et effacé le scandale. La pièce, je ne l'aurais pas montée. Mais son thème, proche des grandes tragédies universelles, m'intéresse quand il est associé à la musique de Richard Strauss, qui le distord.*

» *Et puis, il y a la densité dramatique d'une action ramassée qui se passe en temps réel : quatre-vingt-dix minutes, les dernières de la vie de Salomé, pendant lesquelles elle découvre une foule de sentiments, dont l'amour. La question est : pourquoi une jeune fille est-elle contrainte de faire couper la tête de l'homme qu'elle aime pour lui donner son premier baiser? Comment est-elle entraînée dans ce mécanisme de précipitation, d'affolement? Elle n'a rien d'un monstre, Hérode non plus. Je sais bien que la tradition en fait un libidineux malsain, mais il me passionne davantage s'il est ce roi portant son fardeau de crimes familiaux – son grand-père a ordonné le massacre des Innocents – et rêvant de pureté. Dans ses fantasmes, Salomé représente la pureté, la jeunesse, la vie.*



BRIGITTE ENGUERAND

André Engel : « Nous avons perdu la « guerre » de mai 68 »

« C'est fou ce que je suis devenu patient »

» *A l'opéra, mon travail personnel est limité : limité par des impératifs qui sont de la responsabilité du chef. Je ne choisis pas les chanteurs, je ne peux pas les placer dans le fond du décor. Je ne peux pas non plus – chaque rôle étant attribué par l'opéra à une tessiture précise – les faire jouer sur le registre bas de leur voix, procédé dont j'ai usé et abusé au théâtre. J'essaie de leur faire exprimer les rapports entre les personnages. Avec un problème, que l'on ne rencontre pas ailleurs : on voit arriver des gens qui ont déjà chanté leur rôle dans cinq ou six productions différentes. Ils arrivent avec des idées en tête, des habitudes dans lesquelles ils se sentent bien. Je dois progressivement vaincre leur résistance tout en évitant les conflits. Les crises de nerfs ne m'amusent plus, c'est fou ce que je suis devenu patient.*

» *A l'Opéra, les contraintes font partie de la règle du jeu. Elles me sont moins pénibles que les actuelles conditions de travail au théâtre : la rentabilité par les tournées, ce qui veut dire un plateau à l'italienne, tout au moins frontal. Je ne pourrais plus faire* Kafka *ou* Baal, *et je le regrette. Je regrette ce temps où l'on inventait des spectacles autant qu'on montait des pièces. Je regrette l'espace d'aventure. Il m'est arrivé de mettre en scène un opéra hors les murs :* Antigone *d'Honegger, en juin dernier, dans une usine à gaz d'Amsterdam. J'y ai vraiment pris plaisir. Je me suis même dit que j'aimerais reprendre la tragédie, alors que je n'y avais jamais pensé. Parfois j'ai envie de transposer l'opéra au théâtre. Par exemple, le livret de Hofmannstahl pour* Elektra *donnerait un formidable spectacle. Il est trop tôt pour savoir si mes mises en scène lyriques et dramatiques s'influencent les unes les autres. Je sais seulement qu'il faut dire ce que l'on a à dire. Depuis le début, je dis la même chose : la vraie vie est ailleurs. Nous avons perdu « la guerre » de mai 68; et quand on a perdu, on voit l'ennemi s'installer, prendre ses positions, occuper les forteresses, organiser l'idéologie, les pratiques. Non, la vraie vie est ailleurs, dans les sentiments, la passion, la liberté, l'utopie, le combat pour l'utopie. Rien ne me fera accepter le monde dans lequel on vit. Le théâtre ne doit jamais dire que l'on peut plier les genoux, sinon pour dénoncer la force qui écrase... J'ai réussi à échapper à l'âge adulte. Je suis passé directement de l'adolescent prolongé au jeune vieillard. C'est douloureux. C'est mon choix.* »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD

▶ *Salomé*, de Richard Strauss, à l'Opéra de Paris-Bastille, du 5 février au 7 mars, 19 h 30. Tél. : 44-73-13-00, de 60 F à 570 F.

Nominations dans les établissements lyriques

Pierre Médecin dirigera l'Opéra-Comique à Paris

Le metteur en scène Pierre Médecin, qui était depuis 1982 directeur artistique de l'Opéra de Nice, a été officiellement pressenti pour prendre la direction de l'Opéra-Comique, à Paris. Il remplacera Thierry Fouquet, qui devrait rejoindre l'équipe de l'Opéra Bastille à un poste non encore déterminé. Un prochain conseil des ministres va en effet entériner la nomination de Jean-Paul Cluzel au poste de directeur de l'Opéra de Paris. Ensuite, seulement, Thierry Fouquet pourra être engagé, après qu'il aura donné sa démission de Favart. Hugues Gall n'arrivera au poste de directeur délégué de l'Opéra de Paris qu'au mois de juillet 1995.

Le statut de l'Opéra-Comique est celui d'une association indépendante subventionnée par l'Etat (à hauteur de 23 millions par an cette saison) et financée par un très important mécénat (entre 8 et 9 millions annuels). Ce théâtre n'est donc soumis à aucun cahier des charges. L'Etat est néanmoins fortement représenté au conseil d'administration, dont le président est actuellement Hubert Faure, ami proche de Marie-Hélène de Rothschild, présidente des Fidèles de l'Opéra-Comique, l'association qui recueille les fonds privés. La direction de la musique au ministère de la culture a fait savoir qu'elle souhaitait déterminer une « *mission harmonieuse* » pour cette salle.

Le nouveau directeur s'appliquera à y faire inviter un nombre significatif de jeunes chanteurs français; à y abriter des coproductions d'opéras baroques (en liaison avec le Centre de musique baroque de Versailles, par exemple, ou, éventuellement, en collaboration avec l'Opéra-Bastille); Pierre Médecin ouvrira son théâtre à des productions venues d'établissements de régions; enfin, il fera place à un répertoire spécifique, ouvrages français de « semi-caractère » ou destinés dès leur création à Favart (comme *Carmen* de Bizet). Il se pourrait enfin que, sur le modèle de l'English National Opera, des ouvrages étrangers y soient donnés en francais. Un budget d'investissement de 6 millions a été débloqué pour 1994-1995 afin que les sièges et le chauffage soient remis en état (la salle ne sera pas fermée lors des travaux). Ce financement sera reconduit la saison suivante.

Le remplaçant de Pierre Médecin à la direction de l'Opéra de Nice sera probablement Jean-Albert Cartier, ancien administrateur général de l'Opéra de Paris-Garnier, qui a quitté récemment le poste de délégué à la direction de la musique de Radio-France.

A. Ry.

[Frère de l'ancien maire de Nice, Pierre Médecin a été l'assistant de Wieland Wagner à Bayreuth, dans les années 50, puis il a travaillé aux côtés de Georges-François Hirsch lorsque ce dernier administrait la danse à Garnier (1979-1981). Pierre Médecin était conseiller artistique de l'Opéra de Nice entre 1959 et 1966, il en est devenu le directeur artistique en 1982. Sur cette scène, il a produit l'intégrale des opéras de Wagner et de Mozart, de très nombreux ouvrages du répertoire et plusieurs créations françaises (*Katia Kabanova* de Janacek). Pierre Médecin est également directeur artistique de l'Orchestre philharmonique de Nice.]

[Jean-Albert Cartier a beaucoup œuvré pour la décentralisation avant de devenir, en 1980, directeur du Théâtre musical de Paris-Châtelet. Remplacé par Stéphane Lissner en 1988, il dirige alors le Festival de Paris (1988) puis passe à l'Opéra de Paris, dont il devient, entre 1989 et 1991, l'un des deux administrateurs généraux, chargé de la danse au palais Garnier. Lorsque Bastille et Garnier fusionnent sous la direction artistique de Georges-François Hirsch, Jean-Albert Cartier est licencié et se retrouve à Radio-France, délégué à la direction des services musicaux.]

Sur fond d'attentisme et de mécontentement social

Pierre Bergé va être nommé président d'honneur de l'Opéra de Paris

Comme prévu (*le Monde* du 27 novembre), Pierre Bergé a quitté ses fonctions de président de l'Opéra de Paris jeudi 3 février, au terme de son mandat . Mais la non-publication au *Journal officiel* du nouveau statut de l'établissement (désormais « Opéra national de Paris ») empêche Jean-Paul Cluzel de prendre ses fonctions de président par intérim et de mettre en place une nouvelle équipe, en attendant l'arrivée de Hugues Gall en août 1995.

C'est dans ce contexte confus que la direction de l'Opéra annonce « *un débrayage d'une partie du personnel technique* » lors de la première de *Salomé*, samedi 5 février. En conséquence, le rideau se lèvera à 20 heures au lieu de 19 h 30.

Par ailleurs, Pierre Bergé a fait afficher jeudi 3 dans les locaux des personnels de la Bastille une lettre de Jacques Toubon, ministre de la culture, où celui-ci annonce son intention de nommer M. Bergé président d'honneur de l'Opéra national de Paris « *lorsque interviendra la mise en vigueur du nouveau statut* ».

Le ministre ajoute : « *Ce sera pour moi l'occasion de souligner le rôle que vous avez joué dans la mise en route de cette grande institution, et le désintéressement exceptionnel avec lequel vous avez assuré vos fonctions.* »

COMMUNICATION

Lancé sous la direction éditoriale d'un ancien du « Guardian » de Londres

L'« Eastern Express » table sur la pérennité de la liberté de la presse à Hongkong

PÉKIN

de notre correspondant

*Lancer un nouveau journal indépendant dans une enclave à juridiction coloniale promise à être transférée dans les trois ans et demi sous l'autorité d'un pouvoir totalitaire qui se considère déjà comme le maître des lieux virtuel, relève d'une solide foi dans les vertus de la presse. C'est pourtant l'aventure tentée par l'équipe de l'*Eastern Express*, troisième quotidien de langue anglaise de Hongkong (à quoi s'ajoutent les éditions asiatiques, réalisées localement, de l'*International Herald Tribune* et du *Wall Street Journal*), apparu, mardi 1er février, dans les kiosques.*

Ce nouveau journal appartient à l'Oriental Press Group, riche éditeur de presse en langue chinoise, et vise un créneau du marché situé entre les deux concurrents déjà engagés dans une guérilla commerciale, le *South China Morning Post* (110 000 exemplaires pour une population de 5,5 millions d'habitants) et le *Hongkong Standard* (48 000 exemplaires). L'*Express* espère trouver une diffusion de 70 000 exemplaires et atteindre son équilibre budgétaire d'ici un an.

La philosophie des quelque cent membres de la rédaction réunie par le directeur, Steve Vines, un ancien du *Guardian* de Londres, exprimée dans son éditorial inaugural, sera de « *ne pas hésiter à traiter de questions politiques et ne pas fuir délibérément les controverses politiques, mais entrer dans l'arène politique en tant que journal non aligné.* »

Le propos a été relevé par les médias officiels chinois sans qu'ils précisent l'allusion qu'il contient : les deux autres quotidiens de langue anglaise purement locaux de Hongkong sont tous les deux entre les mains de personnalités d'affaires proches du régime pékinois. Plus d'un tiers de la rédaction du nouveau journal provient, au reste, de défections, stimulées financièrement, au sein de l'équipe du *South China Morning Post*, récemment racheté à Rupert Murdoch par le magnat malaysien Robert Kuok (*le Monde* du 13 novembre 1993). Pour le président d'Oriental Press Group, Ma Ching-kwan, l'objectif commercial de cet investissement de 15 millions de francs est de s'approprier une part d'un marché de la presse resté (notamment grâce aux petites annonces) très juteux malgré les incertitudes de l'avenir : le *South China Morning Post*, un des journaux les plus rentables du monde, a engrangé 446 millions de francs de bénéfice sur son dernier exercice annuel.

Reste à voir ce que sera la difficile cohabitation qui doit d'ores et déjà s'instaurer entre un organe de presse indépendant et un pouvoir pékinois qui veille dans l'ombre sans faire preuve de grande subtilité. La Chine, au cours des derniers mois, a cherché à exercer des pressions sur quantité de publications hongkongaises par le biais des campagnes publicitaires des firmes qu'elle contrôle, dont les journaux qui lui déplaisent sont privés. L'épisode récent de sa tentative de censure à l'encontre du Club des correspondants étrangers à propos du reportage de la BBC évoquant (sans documents scabreux) les frasques sexuelles de Mao Zedong (*le Monde* du 26 janvier) n'incite pas à un excès d'optimisme.

La législation britannique actuellement en vigueur contient, de par sa nature coloniale, quantité de clauses restrictives sur la liberté de l'information dont Londres s'était le plus souvent abstenu de faire usage mais qui conviendraient parfaitement aux apparatchiks pékinois.

FRANCIS DERON

THÉÂTRE

LES TROYENNES à Tunis, Saint-Etienne et Paris

La langue des douleurs

TUNIS

de notre envoyée spéciale

Daniel Benoin, directeur de la Comédie de Saint-Etienne, aime réunir sur un plateau de théâtre deux sociétés que tout sépare : les langues, les cultures, les époques même. Il arrive qu'il les synthétise en un seul personnage, comme le Roméo-beur faisant vrombir une moto imaginaire qu'on peut voir actuellement au Théâtre de l'Est parisien. Mais ses confrontations les plus intéressantes sont celles où les différences linguistiques traduisent des rapports de forces entre groupes ethniques ou sociaux : son *Woyzeck* franco-flamand de 1988 ; ou *les Troyennes* qu'il vient de créer en français et en arabe au Théâtre de la Ville de Tunis.

Avec cette nouvelle vision de la pièce d'Euripide – présentée dans l'adaptation de Jean-Paul Sartre, – le français est la langue des puissants, des vainqueurs. Les Grecs, d'abord, qui viennent de massacrer tous les hommes de Troie au moment où commence le drame. Et aussi les dieux, Poséidon et Athéna, disposés à venger la cité détruite après avoir laissé se perpétrer l'ethnocide sans intervenir. Les survivantes, la reine Hécube et les autres femmes de Troie, parlent arabe. Chaque groupe est ainsi isolé dans ses phrases. D'un côté, la langue de bois du raisonnement politique. De l'autre, les modulations plaintives ou imprécatoires de la douleur.

On peut penser que Sartre aurait apprécié ce traitement des incompréhensions entre peuples, lui qui a mis dans la bouche d'Hécube, en 1965, au lendemain de la guerre d'Algérie, une dénonciation du mépris des Européens pour l'Afrique et l'Asie. Il aurait approuvé, en tout cas, la façon dont ce spectacle universalise les effets de la guerre. Son adaptation ajoute au texte grec une mise en cause de tous les peuples belligérants, et Daniel Benoin lui est fidèle quand il présente ses Troyennes comme les sœurs des femmes de Bosnie, de Somalie ou du Kurdistan.

Athéna en tailleur Chanel

Bien qu'elles incarnent des victimes, les actrices tunisiennes ont reçu le beau rôle. L'une d'elles, Mouna Nourredine, est une personnalité dans son pays. Aux côtés d'Aly Ben Ayed, elle a contribué au rayonnement international du théâtre tunisien dans les années 60, et elle apporte à Hécube l'aura d'une grande tragédienne. Des jeunes femmes d'origines et de formations très diverses l'entourent, dont une débutante prometteuse, Basma Ferchichi, dans le rôle vibrant de Cassandre. Protagonistes et membres du chœur constituent un ensemble homogène et composite à la fois : une vraie société où le malheur commun transcende, sans les effacer tout à fait, les inégalités sociales et les différences de tempérament.

Si les mélopées de Fehti Zghonda et la langue parlée – un arabe littéraire débarrassé de ses fioritures par Azzedine Madani, – contribuent à unifier le groupe, les costumes et les comportements suggèrent des individualités, laissent percevoir des histoires de vie. Une militante révolutionnaire apparaît aux côtés d'une ancienne esclave qui réconforte sa maîtresse d'hier. Le coryphée, c'est une journaliste qui cherche à protéger, sur un magnétophone de fortune, la mémoire de la cité.

Daniel Benoin, qui n'a jamais craint les anachronismes, a réussi à rendre plausibles ces états civils contemporains. Sans renoncer pour autant aux rituels millénaires qui donnent le juste ton de la tragédie : gestes particulièrement émouvants quand les Troyennes accueillent Astyanax, l'enfant d'Andromaque, ou quand elles procèdent, plus tard, à ses funérailles. Le décor de Jean-Pierre Laporte, des rochers nus sur une terre désertique, donne alors bien plus qu'une couleur locale : il exalte la force primitive de ces gestes qui fondent une communauté.

Un peu plus discutable est le traitement des dieux et des Grecs. Les dieux, surtout : une Athéna en tailleur Chanel, évoquant quelque fonctionnaire de l'ONU missionnée en Yougoslavie, et un Poséidon-général d'armée justifiant sa non-ingérence devant une batterie de caméras américaines. Même pertinente, l'actualisation, manque de nuances. D'où le rôle difficile dévolu aux acteurs français. Martine Logier, en Hélène, dépasse toutefois les clichés avec une belle désinvolture tandis que Jean-Pierre Darroussin, Talthybios, expose les déchirements intimes d'un porte-parole des grands qui n'a plus beaucoup d'illusions.

Saluées par une partie de la presse francophone de Tunis comme l'événement de la saison, *les Troyennes* ont marqué une volonté de coopération artistique entre le gouvernement tunisien et les responsables culturels français qui travaillent dans ce pays. Ces dernières années, le répertoire français n'était guère représenté que par les succès du boulevard dans l'imposant théâtre municipal à l'italienne de l'avenue Bourguiba. Ce nouveau regard sur la tragédie antique, et le parti pris de bilinguisme, ont permis au spectacle de rivaliser honorablement avec celui de Smaïn, qui lui succédait à l'affiche. Les spectateurs français vont le découvrir à leur tour, aidés par des surtitres pour le texte arabe, à la Comédie de Saint-Etienne et au Théâtre du Rond-Point.

BERNADETTE BOST

▶ Du 10 au 19 février (et du 23 mars au 8 avril) au Théâtre Jean-Dasté, à Saint-Etienne. Tél. : 77-25-01-24. Du 1er au 18 mars au Théâtre du Rond-Point Renaud-Barrault, à Paris. Tél. : 44-95-98-00.

LA MAIN VERTE à la Coupole de Combs-la-Ville

Sous la grande coupole de verre et d'acier du théâtre de Combs-la-Ville, un grand bosquet de jeunes bambous fait face à un bois de prunus. C'est la pleine nature. Entre ces frondaisons, les spectateurs se groupent sur différents échafaudages qui ressemblent à des radeaux de survivants après un naufrage. Mais il y a, au centre, un petit peu de terre ferme, sur quoi des acteurs-jardiniers se dépensent avec arrosoirs, sécateurs, pots de terre à l'ancienne. Ils se donnent du cœur à l'ouvrage en disant des pages horticoles de Virgile, Bernard Palissy, Louis XIV (qui retape la clientèle pour son orangerie de Versailles), Francis Bacon. Cette géorgique potagère a beaucoup de charme. Les arbres viennent de la plantation de bambous d'Alès, qui est l'un des lieux les plus magiques de France. Le prestidigitateur de cette soirée est Mme Gilberte Tsaï, qui ranime le théâtre en jetant le répertoire au feu et en envoyant sur les scènes une belle brise fraîche. Sans éviter les accidents : par exemple, les jardiniers de *la Main verte*, après une petite heure d'arrosage des capucines et de récitation du catalogue Vilmorin, perdent patience, s'insultent, en viennent presque aux mains. Mais ces arroseurs s'arrosent, comme dans le film muet, et ce petit monde se calme.

M. C.

▶ La Coupole, rue Jean-François-Millet, 77380 Combs-la-Ville. Jusqu'au 5 février à 17 heures. De 60 F à 85 F. Tél. : 64-88-69-11. Puis à Villeurbanne, à partir du 6 février.

MUSIQUE : Michael Jackson va remonter sur scène. – La cérémonie des « Jackson Family Honors », remise de trophée co-organisée par la famille Jackson et la chaîne de télévision NBC, sera organisée le 19 février à Las Vegas. Contrairement à ce qui était initialement prévu, Michael Jackson y participera. Ce sera la première apparition sur scène du chanteur depuis l'arrêt de sa tournée, en novembre dernier, et depuis qu'il a conclu, le 25 janvier dernier, un arrangement financier avec les parents du jeune garçon qui l'avait accusé de pédophilie. Outre les Jackson 5 (Michael, Jermaine, Jackie, Tito et Marlon), la cérémonie réunira Janet, Rebbie et Randie Jackson et les parents Joseph et Katherine. Les bénéfices de la soirée, qui aura lieu dans la salle de concert du casino MGM Grand (15 000 places), iront à des œuvres de charité.

CINÉMA

Le bilan du XXVe Festival international de Calcutta

Les films d'auteur perdent du terrain en Inde

Le Festival international indien du film, qui s'est achevé le 21 janvier à Calcutta, laisse un sentiment d'inquiétude : les films d'auteur perdent du terrain en Inde, un pays en proie à l'appétit de plus en plus prononcé de Hollywood.

CALCUTTA

correspondance

Calcutta, métropole culturelle de l'Inde et centre de soixante-quinze ans d'industrie cinématographique, accueillait, sous le signe de Satyajit Ray, le XXVe Festival international indien du film, en présence de Michelangelo Antonioni venu inaugurer une rétrospective intégrale de ses films. A côté de cent cinquante films du monde entier, le « Panorama indien » présentait une sélection d'une vingtaine de films de l'année écoulée – mais, faiblesse de la production ou rivalité entre États, pratiquement pas de films hindis.

Une manifestation placée sous le signe de l'inquiétude : le cinéma d'auteur (*New cinema*) paraît sérieusement menacé par la commercialisation à outrance du film *masala* (« épicé ») hindi, basé sur la violence, le sexe et les chansons, mais aussi par le boom sans précédent des cinémas du Sud (50 % des salles du pays) dans les « usines à rêves » de Madras, Hyderabad, Bangalore et Trivendrum (515 longs-métrages sur les 836 produits en Inde en 1992, contre 190 en hindi), celui de Madras rivalisant avec Bombay dans ses pires excès.

Les autorités comme les intellectuels s'inquiètent de l'appauvrissement du cinéma, facteur d'intégration nationale et communautaire mais de moins en moins enraciné dans les réalités socio-culturelles indiennes. Le paysage audiovisuel subit en effet des bouleversements qui alarment la plus grande cinématographie du monde, jusqu'ici assurée d'un marché intérieur illimité : récemment, la télévision a connu un essor prodigieux et on estime qu'elle atteint quelque 500 millions de personnes (100 millions de récepteurs) : les classes moyennes et supérieures urbaines, mais également les campagnes, les plus pauvres villages possédant au moins un récepteur « collectif ».

Les appétits de Hollywood

En plus de l'unique chaîne nationale Doordarshan (qui diffuse des films d'auteur) d'il y a quelques années, les téléspectateurs indiens citadins disposent aujourd'hui, quasiment 24 heures sur 24, de sept à neuf chaînes privées, câblées ou non, diffusées par satellites. Et Hollywood s'intéresse de plus en plus à l'immense marché indien, la multiplication des chaînes décuplant le besoin de films. Même si un des obstacles à la pénétration américaine reste l'« immoralité » de nombre de ses productions...

Face à cette double menace, intérieure et extérieure, le Bengale et ses quarante-deux longs-métrages annuels demeurent le fief d'une cinématographie exigeante. Au Festival de Calcutta, le terrain était surtout occupé par les « quadras » : Ghoutam Ghose avec *le Cerf-volant*, tourné en hindi dans un bidonville du Bihar avec d'excellents acteurs, pour une histoire à la fois policière, politique et intimiste ; Buddhadeb Dasgupta avec *l'Abri de leurs ailes*, servi par de magnifiques images de la campagne bengalie, évoque une sorte de *saint François d'Assise* hindou, oiseleur professionel qui, parvenu au terme de son karma (destinée individuelle), renonce à sa femme et au monde pour se consacrer aux oiseaux ; Nabyendu Chatterjee avec *Shilpi* qui, dans la tradition des films « agraires », prend pour héros un tisserand aux doigts d'or, que la famine organisée au Bengale par les trafiquants pendant la seconde guerre mondiale contraint à sublimer son art, sans matériau, pour ne pas plier devant leur diktat.

Le festival permit également de découvrir le premier film du jeune Ashoke Viswanathan, *Retour à zéro*, qui promet par ses qualités mais souffre des origines théâtrales de son auteur : après les années de plomb de la répression des naxalistes (« maoïstes ») par le gouvernement communiste de Calcutta fin 60 et 70, le difficile retour aujourd'hui à la vie normale d'un intellectuel naxaliste sorti de prison : un sujet sensible pour l'intelligentsia d'un Bengale toujours « marxiste ». Signalons aussi *le Voyage interrompu* de Sandip Ray, qui réalise ainsi le dernier projet, interrompu par la mort, de son père Satyajit Ray : c'est la prise de conscience peu convaincante du dénuement des campagnes par un brillant « médecin des riches » de Calcutta, accidentellemnet confronté à une réalité qu'il ignorait jusqu'alors.

Mais aussi des « vétérans » : Mrinal Sen présentait ainsi *l'Enfermé*, huis clos statique où un intellectuel, volontairement confiné dans une demeure seigneuriale décrépite, est arraché à sa solitude par une série de coups de téléphone nocturnes d'une inconnue angoissée. Et Shyam Benegal montrait *le Septième Cheval du soleil*. Interprété par un nouvel acteur, Rajit Kapoor, au jeu et au physique qui révolutionnent le « héros » du cinéma indien, un jeune employé narre à ses camarades sur le mode des contes orientaux trois épisodes amoureux tirés de son expérience réelle ou imaginaire.

Pourtant, l'événement vint incontestablement de l'un des « grands » du cinéma indien, non pas bengali mais originaire du Kérala, Adoor Gopalakrishnan, avec *l'Homme asservi* : une magnifique parabole de la loi du plus fort à travers l'asservissement corps et âme d'un squatter par un brutal chef de village dans les années 60. Au « mal », incarné par le chef de village, répond l'instinct de survie d'un individu privé d'existence car il n'appartient à aucune communauté.

YVES THORAVAL

ARTS

Spécialiste de l'impressionnisme et du postimpressionnisme

Disparition de l'historien John Rewald

John Rewald, historien d'art spécialisé dans l'impressionnisme et le post impressionnisme, est mort le 3 février à New York, à la suite d'une crise cardiaque. Il était âgé de quatre-vingt-un ans.

John Rewald, le plus grand historien de l'impressionnisme et du post impressionnisme, meurt en laissant une somme sans équivalent d'ouvrages sur le mouvement artistique français et ses acteurs, aussi documentés que lisibles, aussi sérieux que clairs : de son *Histoire de l'impressionnisme*, publiée en 1946 aux Etats-Unis (en 1955 en France), qui fut mainte fois rééditée, y compris en livre de poche, à ses monographies sur Cézanne, son peintre préféré, ou Seurat.

Opérations de défense et de soutien

Ayant étudié et vécu en France dans les années trente, il a été un des tout premiers à aller aux sources, et à recueillir documents et témoignages capitaux. Félix Fénéon l'a ainsi aidé dans ses recherches autour des néo-impressionnistes, et pour son étude de Seurat (première édition française en 1948), où comme toujours le souci de rassembler les documents et d'établir les faits l'emporte sur le plaisir de l'interprétation.

Né en 1912 à Berlin dans une famille juive, John Rewald a fait ses études à Hambourg, puis à Francfort. A l'arrivée de Hitler au pouvoir, sa famille se réfugie en France et il continue ses études à la Sorbonne, où il soutient sa thèse sur Cézanne et Zola en 1936 (publiée en 1939). La même année, il est emprisonné pendant trois mois en tant que ressortissant allemand. En 1941, il quitte la France pour les Etats-Unis. Il prendra la nationalité américaine en 1947. Outre-Atlantique, où il sera très vite considéré comme un grand expert de l'impressionnisme et du post impressionnisme, il devient conseiller pour plusieurs grandes expositions et pour les achats de peintures de plusieurs grands musées, et enseigne dans les universités de Chicago, puis de New-York.

Ses recherches et ses amitiés l'ont régulièrement amené à revenir en France, où il connaissait par cœur les lieux où « ses » peintres travaillaient, en particulier Cézanne. En 1950, il a mobilisé des financements pour empêcher la destruction de son atelier à Aix-en-Provence. Il était encore présent pour soutenir l'opération de sauvetage de la Montagne Sainte-Victoire après son incendie. Citoyen d'Aix depuis 1983, une rue de la ville porte son nom.

Outre sa fameuse *Histoire de l'impressionnisme*, qui fut suivi d'une *Histoire du post impressionnisme* (New-York, 1956), et d'études complémentaires (1985 et 1986, non publiées en France) fourmillant d'informations sur le marché ou la critique, on doit à John Rewald une vingtaine de livres, monographies et catalogues raisonnés sur Gauguin (1938), Maillol (1939) que le critique a connu, Seurat, la sculpture de Degas (1944), Renoir, Bonnard, Pissaro (1963), Cézanne, aquarelles (1983), et quelques percées du côté des artistes du vingtième siècle : Vieira da Silva, Balthus, Morandi.

GENEVIÈVE BREERETTE

Un complexe sur trois niveaux au cœur de la ville

Nouvelles salles à Toulon

TOULON

de notre correspondant

La filiale Méditerranée d'UGC vient d'acquérir 3 500 m² de locaux dans l'immeuble qui sera construit au cœur de Toulon pour abriter la médiathèque municipale (5 300 m²). Le groupe cinématographique y implantera neuf salles de cinéma de 250 places à 500 places, sur trois niveaux. Leur ouverture est prévue pour la fin 1995. Ce complexe sera calqué sur le modèle de l'UGC Prado à Marseille ; il sera doté de caisses informatisées et de bornes de pré-achat automatiques. Le reste du bâtiment comportera 1 100 m² de commerces et de bureaux et 3 500 m² de logements. Une société d'économie mixte municipale (SEMTAD) prendra en charge la maîtrise d'ouvrage du projet, en association avec le groupe immobilier COPRA.

Avec 700 000 entrées par an, les salles de cinéma toulonnaises affichent un déséquilibre depuis l'ouverture en juin 1993 du Pathé Grand Ciel (*le Monde* 12 juin 1993) sur la commune de La Garde, à l'est de Toulon. Ce vaste complexe de douze salles capte à lui seul la moitié de ce potentiel. UGC, qui investira 50 millions de francs dans cette création toulonnaise, affiche sa volonté de ramener dans ses salles obscures les 300 000 spectateurs que Toulon a perdus au cours des dix dernières années.

JOSÉ LENZINI

Edouard Balladur a reçu des manifestants à Rennes

Paris attend un geste de Bruxelles pour contenir la colère des pêcheurs

■ CONTINGENTS. Le gouvernement français a demandé officiellement à la Commission européenne l'instauration d'une *clause de sauvegarde* pour faire face à l'accroissement des importations de poisson en provenance des pays tiers. Cette clause revient à imposer des contingents à l'importation et à effectuer des contrôles sur les débarquements en provenance des pays tiers. Elle complète la demande effectuée mercredi 2 février par Paris de rétablir des prix minima sur neuf espèces sensibles.

■ CONCERTATION. Quelque deux mille marins-pêcheurs en colère étaient réunis vendredi 4 février à Rennes, où Edouard Balladur et cinq membres de son gouvernement étaient arrivés en début de matinée. Dès son arrivée, le premier ministre a annoncé que, poursuivant la concertation déjà engagée, il allait recevoir les représentants des marins-pêcheurs. De nombreuses manifestations, donnant parfois lieu à des incidents, ont eu lieu toute la journée du jeudi 3 février.

La France a demandé officiellement, jeudi 3 février, à la Commission européenne l'instauration d'une clause de sauvegarde – qui revient à imposer des contingents – pour faire face à l'accroissement des importations de poissons en provenance des pays tiers, quelques heures avant le déplacement du premier ministre, Edouard Balladur, vendredi 4 février, à Rennes, où 2 000 pêcheurs en colère manifestaient dans la matinée.

Vendredi matin, à quelques heures de l'arrivée de M. Balladur et de cinq ministres de son gouvernement – dont Charles Pasqua, ministre de l'intérieur et Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche –, Rennes s'est réveillé dans le calme mais quadrillé par un service d'ordre impressionnant. Dès son arrivée, le premier ministre a annoncé qu'il allait rencontrer les marins-pêcheurs. *« Nous ferons pour la pêche ce que nous avons fait pour l'agriculture »*, a-t-il affirmé *(lire en première page)*. Pendant toute la journée de jeudi, devant la multiplication des opérations de commando des pêcheurs, le gouvernement a multiplié les gestes d'apaisement : quelques heures après l'annonce du déblocage d'une enveloppe supplémentaires de 300 millions de francs pour venir en aide aux pêcheurs (*le Monde* du 4 février), le ministre du budget, Nicolas Sarkozy, donnait l'ordre aux douanes de renforcer le contrôle des importations de produits de la pêche et de procéder à des contrôles systématiques de qualité et de normes.

Côté Union européenne, le gouvernement négociait avec la Commission afin d'obtenir le rétablissement de prix minima pour neuf espèces sensibles (1). A Bruxelles, on apprenait que la Commission pourrait statuer dès vendredi sur cette demande. Dans la soirée de jeudi, Paris faisait un pas supplémentaire en demandant officiellement l'instauration d'une clause de sauvegarde qui revient à imposer des contingents et à effectuer des contrôles sur les débarquements en provenance de pays tiers *(lire d'autre part)*.

Dans des entretiens publiés vendredi par *Ouest-France* et *le Télégramme de Brest*, le premier ministre indiquait *« comprendre »* et *« partager »* l'inquiétude des pêcheurs, qualifiant la crise de la filière d' *« extrêmement préoccupante »*. Il préconisait une concertation *« pour trouver une solution au problème de la commercialisation du poisson »*. De son côté, M. Puech lançait un appel *« à la raison »* et au *« dialogue »* : *« Je pense que les mesures que nous avons prises n'ont pas été suffisamment analysées, il y a une incompréhension »*, a-t-il notamment déclaré sur Sud-Radio, avant de reconnaître qu' *« à l'heure actuelle, l'Europe, dans le domaine du marché du poisson, est une passoire »*. Quelques heures plus tôt, le ministre avait reçu de son homologue britannique, Gillian Shephard, une protestation officielle après la destruction par les marins-pêcheurs de Roscoff (Finistère) d'une cargaison d'Ecosse.

Sur le terrain, les pêcheurs – qui ont bénéficié de sympathies de la plupart des partis politiques – ont multiplié jeudi les actions de commando, prenant principalement pour cible les entreprôts frigorifiques, les supermarchés et les camions, c'est-à-dire tout ce qui de près ou de loin était susceptible de renfermer du poisson d'importation, accusé d'être responsable de la baisse des cours sur les criées françaises. Contrairement aux jours précédents, le mouvement n'est pas resté limité à la Bretagne mais a fait tache d'huile en Normandie et dans le Nord.

Une partie des pêcheurs bretons qui avaient manifesté jeudi matin à Rungis se sont rendus à Boulogne-sur-Mer, où des incidents se sont déroulés, avant de retrouver à Calais d'autres marins venus de Lorient. Là aussi, des incidents ont éclaté, des manifestants embarqués sur une dizaine de bateaux bloquant le port et interrompant pendant plusieurs heures le trafic trans-Manche. Pendant ce temps, des marins-pêcheurs boulonnais, auxquels s'étaient joints des confrères venus d'Etaples, étaient partis manifester dans le calme à Lille, où ils ont été reçus par Marie-Christine Blandin, présidente (Verts) du Conseil régional. Trois entrepôts frigorifiques du Morbihan et du Finistère étaient également visités, jeudi après-midi, par quelque 200 marins-pêcheurs, parfois accompagnés de leurs épouses. Des heurts brefs ont été signalés à Lorient avec les CRS.

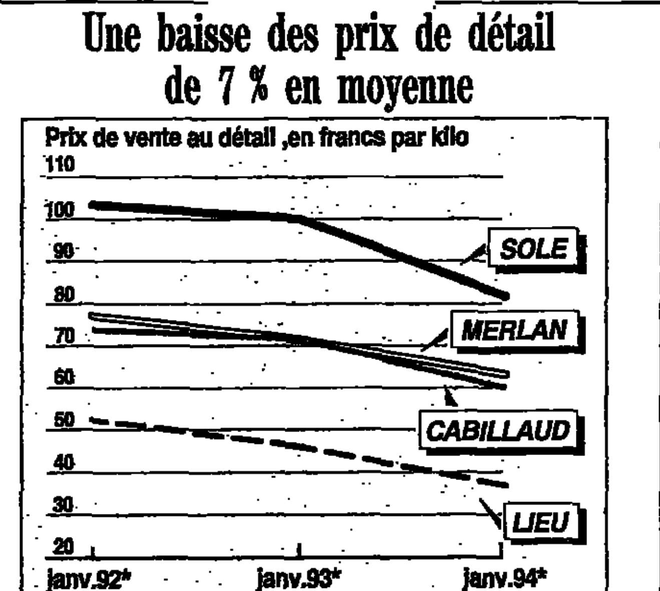
Les rayons poissonnerie de plusieurs grandes surfaces de Dieppe, du Tréport, d'Eu et de Mer-les-Bains (Seine-Maritime) ont été mis à sac. De même dans la Manche, à Granville. A Caen, des pêcheurs du Calvados distribuaient gratuitement leur poisson. Enfin, plusieurs opérations étaient signalées dans les Yvelines (à Triel-sur-Seine, Coignières, Vernouillet et Parly II) ainsi qu'à Chartres. Les pêcheurs de Sète (Hérault) ont exprimé leur solidarité avec leurs homologues bretons et, vendredi matin, des marins-pêcheurs d'Arcachon (Gironde) avaient établi des barrages filtrants aux entrées de la ville.

F. V.

Lire aussi la chronique « Images » de Daniel Schneidermann, page 23

(1) Le cabillaud, l'églefin (haddock), le lieu noir, le lieu d'Alaska, le merlu, la baudroie (lotte), le saumon, le bar et la langoustine.

Une baisse des prix de détail de 7 % en moyenne



Entre la première quinzaine de janvier 1994 et la période correspondante de l'année écoulée, les prix de détail du poisson frais ont baissé en moyenne de 7 %. En revanche, la consommation est en hausse de 16 %. Cette évolution, qui reflète une tendance déjà perceptible en 1993, s'explique pour partie par l'influence des importations et son effet sur les prix. Toutes origines confondues, le prix moyen des produits de la mer ne cesse de s'effriter depuis trois ans. De 19 F le kilo en 1991, il est passé à 17,50 F en 1992 et environ 15 F au cours des neuf premiers mois de 1993.

Les marins de Boulogne solidaires des Bretons

BOULOGNE-SUR-MER

de notre envoyé spécial

Jeudi 3 février à l'aube, la zone industrielle Capécure était en état de siège, isolée du centre-ville par un important cordon de police. Les pêcheurs bretons en colère, repoussés sans ménagement vers midi, se sont repliés sur le centre-ville, avant d'aller investir le terminal de fret de Calais où des camions frigorifiques ont été « contrôlés ». Sur le chemin du Nord, des hypermarchés ont été « visités », comme à Béthune, dont l'ancien secrétaire d'Etat à la mer, Jack Mellick, est maire (PS). Des incidents, près du centre de Capécure, ont fait un blessé.

Ainsi à Boulogne, premier port de pêche français, les marins se sont montrés solidaires des Bretons, laissant, dès mercredi, leurs chalutiers à quai. Mais pas question pour Boulogne de se voir imposer la loi des casseurs, les dégradations des locaux industriels d'importateurs, en mars 1993, étant encore gravées dans toutes les mémoires. Egalement premier port de mareyage, Boulogne emploie 1 100 personnes, avec près de 69 000 tonnes de pêche fraîche débarquée en 1993. L'entité Boulogne-Etaples compte 140 chalutiers de pêche artisanale (600 marins) et une quinzaine de navires de pêche industrielle embauchant 320 marins. A la criée de Boulogne, la diversité des arrivages permet le maintien d'un cours du poisson un peu plus élevé (le lieu noir s'affichait en janvier à 5,10 francs contre 4,19 francs ailleurs). Le port est aussi un grand centre de transformation du poisson (250 000 tonnes par an et près de 5 000 emplois), et donc d'importations.

Le déblocage de 300 millions de francs par le gouvernement a été, ici aussi, fraîchement accueilli. M. Leduc, un armateur à la tête d'une flotte de pêche industrielle, président du Comité régional de la pêche, estimait que pour s'attaquer au problème des revenus des marins, il fallait des mesures d'allégement de charges sociales, préconisant une *« défiscalisation du salaire des marins, compte tenu du fait qu'ils exercent leur activité hors du territoire national »*. Si l'armateur semble avoir été entendu sur les allégements de charges sociales, ce n'était pas le cas des artisans basés à Etaples et Boulogne, qui ont été reçus jeudi à Lille par la présidente du conseil régional, Marie-Christine Blandin. Un seul chiffre résume leurs inquiétudes : sur les 100 millions de francs d'aides alloués ces dernières années à la pêche par le conseil régional, à peine 10 % sont allés aux artisans.

YVES JOUANNIC

Les grandes surfaces se défendent d'être à l'origine des difficultés de la profession

Les grandes surfaces sont dans le collimateur des pêcheurs. Depuis le début de la semaine, une série d'actions commando ont pris pour cible les rayons poissonneries des supermarchés. Vendredi matin 4 février, quelques heures avant la visite d'Edouard Balladur à Rennes, une cinquantaine de marins pêcheurs ont vidé tous les étals du rayon poissonnerie d'un hypermarché Leclerc, situé dans la banlieue nord de l'agglomération.

La grande distribution, elle, se défend d'être responsable des difficultés de la pêche française. *« Il y a, dans la pêche française, un problème de désorganisation des circuits d'approvisionnement. Nous, nous entrons dans le circuit, ce n'est pas nous qui l'avons créé »*, commente Gabriel Binetti, le directeur produits frais de Carrefour France. *« On nous reproche nos importations de surgelés, achetés à plus de 50 % à l'étranger. La difficulté, c'est qu'en France, l'outil industriel n'existe pas. Quant au poisson frais, la filière pêche française a des efforts à accomplir pour assurer des livraisons régulières et des qualités homogènes. »*

Les pêcheurs débarquent leurs poissons sur la criée, où s'approvisionnent les mareyeurs, des grossistes qui assurent le tri, l'emballage et l'expédition des poissons vers les lieux de consommation. *« Cette filière peut être très performante, comme très archaïque. Le hic, c'est que le mareyeur ne connaît les quantités livrables et disponibles qu'au dernier moment. Il n'y a aucune sécurité d'approvisionnement. »* La part des mareyeurs dans les achats de la grande distribution a ainsi tendance à reculer (elle représenterait désormais un peu moins de 48 % des quantités achetées) au profit des importations directes. Qui plus est, nombreux sont désormais les mareyeurs qui « mixent » achats à la criée et importations directes.

Des initiatives ont été prises par certaines enseignes de grande distribution pour tenter de moderniser la filière pêche ou plutôt de l'adapter à ses exigences. Depuis plusieurs mois, Carrefour a ainsi monté des actions de coopération avec les ports de Lorient, Concarneau, Port-en-Bessin, et depuis peu Boulogne-sur-Mer. Un travail de long terme, mais qui n'a pas encore porté tous ses fruits.

C. M.

La clause de sauvegarde : « en cas de grave perturbation »

Pour pouvoir faire face à l'accroissement des importations de poisson en provenance des pays tiers, la France a demandé, jeudi 3 février, à la Commission européenne de pouvoir faire jouer la clause de sauvegarde. Cette clause revient à imposer des contingents à l'importation et à effectuer des contrôles sur les débarquements en provenance des pays tiers. La disposition est prévue dans le règlement communautaire du 17 décembre 1992 portant sur l'organisation commune des marchés de la pêche et de l'aquaculture. *« Elle permet à l'Union européenne d'adopter des mesures restrictives lorsque le marché d'un produit subit une grave perturbation du fait des importations »*, souligne un communiqué publié jeudi par le ministère de l'agriculture et de la pêche.

La clause de sauvegarde – autorisée sous conditions par le GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) – peut en fait être invoquée de façon très large, pas simplement pour les produits de la mer. Elle a ainsi été mise en œuvre à plusieurs reprises par Paris ces dernières années pour protéger les agriculteurs contre l'afflux de produits importés (fraises, légumes). En 1993, la France a également fait jouer la clause de sauvegarde pour protéger la banane antillaise dont les prix avaient chuté de près de 40 % dans l'Hexagone en raison de la concurrence des autres pays d'Amérique centrale.

ASSURANCES

Le sort des victimes des inondations

Des mutuelles au secours des exclus de la MACIF

Afin de redorer l'image du mutualisme, ternie par les déboires de la GMF et l'annonce par la Mutuelle d'assurances des commerçants et industriels de France (MACIF) de la résiliation de 150 contrats « multirisques habitation » à la suite des inondations dans le Sud-Est, 52 mutuelles de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur se sont engagées à accepter d'assurer les particuliers exclus. Les compagnies ont également déclaré qu'elles n'augmenteraient pas les tarifs pour les 150 sociétaires vauclusiens de la MACIF dont les contrats seront résiliés à partir du 31 mars .

La MACIF, dont la position a provoqué un tollé, justifie sa décision par le fait qu'elle *« ne peut légitimement, sans compromettre gravement le niveau des cotisations des sociétaires, accepter de prendre en charge les conséquences d'un risque devenu certain »*. La MACIF affirme avoir enregistré plus de 7 000 sinistres dans la région. La résiliation de contrats d'assurance de personnes particulièrement exposées à un risque est une pratique courante et légale en France. Il y a quelques mois, la MACIF de la région Ile-de-France s'était déjà illustrée dans ce domaine en décidant de ne plus assurer contre le vol certains véhicules. La mutuelle considère même que la discrimination des assurés devient *« légitime lorsqu'elle a pour motivation exclusive... la recherche permanente des équilibres tarifaires »*. Le principe même de l'assurance est pourtant celui de la mutualisation des risques.

CARRIÈRES INTERNATIONALES

ÉCONOMIE

Pour faciliter les comparaisons entre pays

Cinq organisations internationales recommandent un nouveau système de comptes nationaux

Cinq organisations internationales (les Nations unies, l'Union européenne, le Fonds monétaire international, la Banque mondiale et l'Organisation de coopération et de développement économique) ont rendu public, mardi 1er février, un nouveau système de comptabilité nationale (le SNA 1993) qui doit, selon leurs auteurs, permettre de mieux appréhender la réalité de chaque économie nationale. Les dirigeants de ces cinq institutions recommandent l'adoption de ce système à tous les pays du monde. Prenant mieux en compte certains aspects de l'activité économique (la consommation de biens non marchands, la production souterraine ou informelle, la production immatérielle...), il doit remplacer le système conçu en 1968.

NEW-YORK

de notre correspondant

Comparer la Suède et le Burundi. Définir au niveau national une politique de l'éducation. Apprécier l'impact d'une politique budgétaire sur la distribution des revenus ou sur la balance des paiements. Pour pouvoir agir, les responsables économiques de chaque pays, comme ceux des grandes organisations internationales, ont besoin d'instruments de mesure, d'une boîte à outils. Depuis vingt-cinq ans, ils s'inspirent en général d'un système de comptabilité nationale conçu en 1968. Celui-ci a vieilli. Il ne permet pas de prendre en compte certaines évolutions de l'économie.

Aussi, depuis dix ans maintenant, des experts des cinq principales organisations internationales travaillaient à l'élaboration d'un nouveau cadre. Mardi 1er février, le nouveau système de comptabilité nationale, issu de ces travaux, a été rendu public. Extrêmement sophistiqué, il doit contribuer, explique Jean-Claude Milleron, secrétaire général adjoint des Nations unies, chargé du département de l'information économique, à *« la création d'un langage commun »* dans le monde de manière à rendre possible *« l'analyse des politiques économiques »* sur des bases identiques.

Qualité défaillante des statistiques

Le premier atout du nouveau système est qu'il permet d'élargir considérablement le champ des comparaisons internationales. Jusqu'à présent, celles-ci étaient bien souvent limitées à une analyse du produit national brut. Applicable à tous les pays – développés ou en développement – le nouveau dispositif permet des comparaisons à travers de multiples critères. Il introduit en effet de nouveaux concepts comme la consommation globale des ménages qui comprend, par exemple, outre la consommation de biens matériels marchands, les dépenses d'éducation, de santé et d'autres biens et services non marchands. Il opère une distinction nette entre activité marchande et non marchande. Il tente de mieux appréhender le travail au noir, le travail familial, le travail domestique... Il inclut dans la formation du capital des éléments d'actifs, souvent négligés et pourtant de plus en plus importants, comme les programmes informatiques, les travaux littéraires et de loisirs, etc.

S'il autorise des analyses comparatives plus globales, le nouveau système facilite aussi la réalisation d'analyses sectorielles plus précises. *« Globalisant, il est en même temps plus flexible, pouvant ainsi être adapté à des organisations économiques et sociales différentes »*, explique l'un de ses auteurs, Jan Van Tongeren, chef du département comptes nationaux des Nations unies. Grâce à des classifications diversifiées et précises et à la création de comptes satellites, la nouvelle boîte à outils permet ainsi de traiter des thèmes aussi différents que l'environnement, le tourisme, la population ou la santé.

Conçu par cinq institutions, le nouveau système intègre enfin des données d'origine très différente : celles établies à partir des balances de paiements, celles provenant des finances publiques, des organisations du travail ou du secteur financier. Le SNA 93 devrait donc dans le même temps faciliter la coordination du travail entre ces organismes. Les auteurs ne cachent pas que le cadre ainsi défini ne suffit pas à résoudre tous les problèmes. Celui par exemple du taux de change à utiliser dans les comparaisons internationales reste largement déterminé par des considérations non économiques. Les experts recommandent un recours aux taux définis à partir de la parité des pouvoirs d'achat.

S'ils vont maintenant tenter de convaincre les gouvernements des pays de la planète d'adopter leur nouveau système, les responsables de ces organisations internationales savent les difficultés auxquelles ils vont se heurter. Même s' *« il prend mieux en compte les besoins spécifiques des pays en développement »*, le SNA 1993 apparaît extrêmement complexe pour des Etats qui ne disposent bien souvent que d'un embryon d'administration statistique. Le principal problème réside néanmoins dans la qualité des données disponibles. *« Dans la majorité des pays, la qualité des statistiques reste faible »*, reconnaît Jean-Claude Milleron.

ERIK IZRAELEWICZ

SOCIAL

Afin d'éviter des licenciements abusifs

Les syndicalistes du bâtiment seront mieux protégés

La Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) et les syndicats CGT, CFDT, FO, CFTC et CFE-CGC ont élaboré un accord prévoyant une meilleure protection des représentants syndicaux, y compris en cas de licenciement, dans les entreprises artisanales de moins de onze salariés.

Ce texte, qui fait suite à dix-huit mois de négociations, affirme que *« tout salarié muni d'un mandat de l'organisation syndicale qu'il représente »* – dans le cadre des négociations de branche ou des organismes paritaires – *« ne doit pas subir de discrimination »*.

Il institue des commissions régionales de conciliation des litiges individuels dont la saisine *« suspend le cours de la procédure »* engagée contre le syndicaliste. Dans un délai de dix jours, la commission devra *« émettre un avis sur l'éventuel lien entre le mandat exercé et la mesure de licenciement projetée »*. Cet avis n'aura qu'un caractère consultatif et, en cas de litige, le conseil des prud'hommes pourra être saisi.

Par ailleurs, est posé le principe *« d'un financement par toutes les petites entreprises du congé de formation économique, sociale et syndicale »* pour les représentants du personnel.

Cet accord – qui a reçu jeudi 3 février un avis favorable de l'ensemble des syndicats et doit être officiellement signé le 8 février – concerne 150 000 entreprises et 430 000 salariés du bâtiment.

J.-M. N.

En réponse à l'échec actuel des négociations

Des « grèves d'avertissement » affectent la métallurgie allemande

FRANCFORT

de notre correspondant

Toute cette semaine, les métallurgistes allemands ont effectué des *« grèves d'avertissement »* pour peser sur les négociations salariales en cours. Il s'agit de mouvements limités, d'une heure environ, qui affectent les établissements à tour de rôle. La loi allemande du travail prévoit que ces grèves tournantes peuvent durer deux semaines avant que le syndicat ne fasse voter une véritable grève. Après plusieurs semaines de négociations, l'échec a été constaté, vendredi 29 janvier, dans cette branche. Le syndicat IG Metall, qui représente plus de trois millions de métallurgistes, réclame des augmentations de salaire de 5,5 % environ pour 1994. Mais il avance qu'il est prêt à en rabattre si des compromis sont trouvés pour maintenir l'emploi : limitation des heures supplémentaires, multiplication du travail à temps partiel, etc. Le patronat de la branche refuse toute augmentation et préconise un gel des salaires en 1994.

Les grèves d'avertissement devraient recommencer la semaine prochaine, mais les deux parties se disent prêtes à un accord. Dans la chimie, les négociations se sont achevées par une augmentation de 2 % sur dix-huit mois et ce secteur fait désormais figure de modèle.

E. L. B.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde RADIO TÉLÉVISION

TRANSPORTS

Le projet de réforme territoriale

Le président de la SNCF souhaite obtenir des « éclaircissements » du ministre des transports

Jacques Fournier, président de la SNCF, s'est déclaré *« très surpris »*, jeudi 3 février, par les déclarations de son ministre de tutelle, Bernard Bosson, lui demandant de retirer son projet de réorganisation des 23 directions régionales de l'entreprise publique (*le Monde* du 3 février). *« Il existe deux interprétations possibles à ces propos*, estime M. Fournier. *Soit, ils signifient qu'il n'y aura pas de réforme territoriale dans les trois mois, ce qui est une évidence, et le ministre enfonce une porte ouverte. Soit, ils signifient que nous devons interrompre la concertation sur ce projet, ce qui pose un problème réel sur l'autonomie de la gestion de l'entreprise qui ne peut fonctionner en double commande. »*

Le gouvernement avait donné un coup d'arrêt, dans un courrier daté du 26 novembre 1993, au projet de réforme territoriale présenté en mai de la même année par la SNCF et prévoyant de créer 12 interrégions qui se substitueraient aux 23 actuelles. Le ministre des transports, inquiet de l'émotion suscitée par le projet parmi les cadres de la SNCF, demandait en substance à M. Fournier de prendre son temps dans cette affaire et de privilégier des solutions réversibles. En d'autres termes, il était urgent d'attendre... mai 1994, date du départ de M. Fournier, atteint par la limite d'âge.

C'est là que les interprétations divergent. *« Nous nous étions mis d'accord par écrit avec M. Bosson sur les orientations à mettre en œuvre à la SNCF en matière de politique salariale, d'emploi et d'organisation territoriale*, a déclaré M. Fournier en évoquant ce courrier. *Il avait été convenu de développer le dialogue à l'intérieur de l'entreprise sur cette question et j'ai reçu, la semaine dernière, les organisations syndicales à ce sujet. »* Dans l'entourage du ministre, on estime que M. Fournier s'obstine à vouloir faire passer son projet en préparant notamment des expériences-pilotes dans le nord et le sud-ouest de la France.

« Ces expérimentations risqueraient d'enclencher une mécanique dont le successeur de M. Fournier se trouverait prisonnier », poursuit-on au ministère des transports. Le président de la SNCF souhaite pour sa part obtenir auprès de M. Bosson des *« éclaircissements »*.

M. La.

INDUSTRIE

La crise de la filière papetière

Saint-Gobain veut fermer l'usine de Tartas

Nouvelle manifestation de la crise qui affecte la filière papetière, la Cellulose du Pin, filiale de Saint-Gobain, pourrait fermer son usine de Tartas (Landes). Le projet de fermeture, assorti d'un plan social, sera examiné, mardi 8 février, au cours d'une réunion extraordinaire du comité d'entreprise. L'usine qui emploie 330 personnes et produit 140 000 tonnes par an de pâte « fluff » utilisée dans les couches pour bébés et les protections féminines, a vu son chiffre d'affaires décroître régulièrement ces dernières années (de 700 millions de francs en 1989 à 403 millions l'an dernier), son déficit se creuser (153 millions en 1993).

Entraîné par l'effondrement du prix de la pâte à papier, celui du « fluff », malgré son traditionnel « bonus » sur le marché, a été plus que divisé par deux en quatre ans, chutant de 5 800 francs la tonne à 2 600 francs. La société espérait beaucoup dans la négociation d'un nouveau contrat avec Procter & Gamble, laissant espérer un resserrement des liens avec le premier utilisateur mondial de « fluff » (pour les couches Pampers et les protections féminines Always), Tartas fournissant déjà les filiales italienne (Fater) et espagnole (Arbora) du groupe. L'échec des discussions est venu encore assombrir les perspectives de la société.

Frappée de plein fouet par la récession de ses marchés en Europe, Saint-Gobain, sa maison-mère, en a jugé autrement. Le groupe dirigé par Jean-Louis Beffa, qui a vu reculer de 45 % son résultat net consolidé en 1993, à 1,3 milliard de francs (*le Monde* du 22 janvier), estime désormais ne plus pouvoir attendre. *« L'avenir de cette société est extrêmement négatif*, dit-on au siège du groupe, en rappelant les 300 millions de francs investis depuis 1987. *Son niveau de compétitivité, aussi élevé que possible compte tenu de sa taille, est totalement insuffisant par rapport à des concurrents disposant d'unités quatre fois plus importantes »*. Après des négociations avortées avec le groupe norvégien Borregard pour la cession de l'usine, le groupe se résigne donc à sa fermeture. Mais le gouvernement, qui s'était mobilisé pour sauver la Cellulose du Rhône et d'Aquitaine (CDRA), peut-il laisser disparaître une usine absorbant 25 % de la production forestière du massif aquitain ?

P.-A. G.

ÉTRANGER

Pour un montant de 1,1 milliard de dollars

La République dominicaine a conclu un accord avec les banques sur la renégociation de sa dette extérieure

SAINT-DOMINGUE

de notre correspondant

La République dominicaine et les banques commerciales sont parvenues à un accord, mercredi 2 février, sur la renégociation de la dette extérieure, portant sur un montant de 1,1 milliard de dollars (environ 6,47 milliards de francs), a annoncé la banque centrale à Saint-Domingue. Sans donner de détails sur le mécanisme de la renégociation, la banque centrale a précisé que l'accord serait formellement signé le 14 février à Toronto, au siège de la banque Nova Scotia, le chef de file des créanciers de la République dominicaine.

Peu après la signature d'un accord stand-by avec le Fonds monétaire international, la République dominicaine avait signé un premier accord de renégociation avec ses créanciers publics du Club de Paris en novembre 1991. La dette extérieure dominicaine s'élève au total à 4,5 milliards de dollars.

Selon un récent rapport de la Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL), la République dominicaine est, avec l'Argentine et le Brésil, un des trois pays latino-américains qui *« a engagé en 1993 la renégociation de sa dette avec les banques commerciales dans le cadre du plan Brady »*. Le rapport ajoute que l'objectif de la République dominicaine est d'*« obtenir une réduction de 50 % de sa dette »*. La République dominicaine avait cessé d'honorer ses engagements à l'égard des banques commerciales en février 1989 et la cotisation de la dette dominicaine sur le marché secondaire était tombée à 15 centimes pour une valeur nominale de 1 dollar. Elle était remontée à 50 centimes à la fin de l'année dernière.

JEAN-MICHEL CAROIT

COMMERCE EXTÉRIEUR

M. Longuet lance « l'initiative française vers l'Asie »

Gérard Longuet, ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur, a lancé, jeudi 3 février, *« l'initiative française vers l'Asie »*, un ensemble de dix actions destinées à faire passer la part de l'Asie dans les exportations françaises de 7 % à 10 % dans les cinq ans à venir. M. Longuet a annoncé la création, à Singapour, d'un centre d'affaires pour accueillir les PME françaises, la multiplication de grandes manifestations en Asie, des projets d'accords-cadres entre la France et différents pays asiatiques pour des investissements conjoints en Asie et l'intensification des campagnes de promotion des produits français. Le nombre des actions conduites en Asie par le Centre français du commerce extérieur sera triplé en trois ans. Et les procédures financières d'appui au commerce (assurances-prospections, assurances-foires) seront orientées prioritairement vers l'Asie du Sud-Est.

Au rythme de 124 000 transactions par séance

La Bourse de Paris a connu une activité record au mois de janvier

L'activité a été très importante au mois de janvier à la Bourse de Paris avec un total de 2,6 millions de transactions, soit 124 000 par séance, ce qui constitue la moyenne la plus élevée jamais enregistrée. La séance la plus active a été celle du 11 janvier avec 196 149 titres échangés et la moins active a été *celle du 3 janvier avec 81 589.*

Les volumes de transactions sur actions françaises ont atteint 125,98 milliards de francs, soit une moyenne quotidienne de 6 milliards. La séance la plus active en termes de volume d'échanges a été celle du 12 janvier avec *un montant* de 8,79 milliards de francs. A l'opposé, le 3 janvier n'a enregistré que 3,31 milliards de francs d'échanges.

Au 31 janvier, la capitalisation boursière des actions françaises – cote officielle et second marché – *atteignait 2 845 milliards de* francs. Pour mémoire, au 31 décembre 1993, la capitalisation n'était que de 2 692,1 milliards de francs, soit une progression de 5,7 %.

58 % de hausse des résultats

Paribas confirme son redressement

En annonçant, jeudi 3 février, *l'estimation de ses résultats* pour 1993, André Lévy-Lang, président du directoire de Paribas, pouvait esquisser un sourire. Annoncer une croissance de 58 % du résultat net part du groupe à 1,4 milliard de francs est chose rare en période de récession et plus encore dans le domaine financier marqué par la montée des risques immobiliers et les défaillances d'entreprises.

Certes, Paribas revient de loin après une «annus horribilis» 1991 qui avait vu la maison de la rue d'Antin à Paris annoncer des pertes pour la première fois de son histoire. *«Mais nous avons franchi une étape en 1993 après avoir renoué avec les bénéfices en 1992»*, souligne M. Lévy-Lang. La baisse des taux dans le monde *«globalement favorable à Paribas»* et la croissance soutenue en Amérique du Nord et du Sud ainsi qu'en Asie, excepté au Japon, ont permis de compenser la récession qui a frappé la France et l'ensemble de l'Europe continentale.

Paribas confirme son redressement et dans une certaine mesure la pertinence de sa stratégie de développement des activités de marché puisque l'essentiel des bénéfices viennent de là. A tel point que la Banque Paribas a réalisé à elle seule un profit supérieur à celui de l'ensemble du groupe. Il faut dire que les performances des trois autres grandes entités de Paribas (Compagnie bancaire, Crédit du nord et Paribas affaires industrielles) sont clairement affectées par la récession et la crise de l'immobilier.

Un pronostic prudent

La banque Paribas est aujourd'hui la neuvième sur le marché des euro-obligations (et première française) et la première sur le marché de l'eurofranc. Elle occupe également *«des positions significatives»* dans le domaine des activités sur actions et produits dérivés en Europe mais également aux Etats-Unis et en Asie. Le contexte étant jugé toujours très favorable *en 1994 sur les marchés du fait de* la multiplication des privatisations dans le monde et de l'importance des flux d'épargne, M. Lévy-Lang pronostique prudemment *«une poursuite en 1994 des progrès réalisés en 1993».*

Des progrès limités pour la Compagnie bancaire, qui a toutefois réussi à rester bénéficiaire. Elle le doit notamment au crédit aux particuliers (Cetelem) et à l'assurance vie (Cardif et Cortal), alors que la crise immobilière en France a continué à peser à la fois sur l'UCB et la Sinvim. M. Lévy-Lang a en revanche qualifié le résultat 1993 du Crédit du Nord de *«très mauvais»*, tout en soulignant que la banque avait *«bien résisté sur les activités de son réseau en France».*

Enfin, le portefeuille de participations industrielles du groupe Paribas a eu une contribution limitée aux résultats en 1993. *«Peu de cessions et peu de plus-values parce que les opportunités ne se sont pas présentées»*, explique André Lévy-Lang. Pour autant, le portefeuille, qui représentait selon les cours de Bourse 40 milliards de francs à la fin 1993, dégageait une plus-value latente de l'ordre de 10 milliards. Avec les participations financières, le portefeuille de Paribas représente au total plus de 60 milliards de francs.

Depuis le début de l'année et pour profiter de la santé de la Bourse, Paribas a réalisé quelques opérations sur son portefeuille et ramené ses participations dans Poliet de 70 % à 57 % et dans Ciments français de 35 % à 30 %.

E. L.

Tablant sur une demande de prêts soutenue en 1994

Le Crédit local de France affiche son optimisme

Pierre Richard, président du Crédit local de France (CLF), ne cache pas sa satisfaction : son établissement est bien placé sur un marché porteur, celui des investissements à contre-cycle des collectivités locales, maintenu en 1993 au niveau élevé de ces dernières années (+ 1,8 %), alors que ceux des entreprises chutaient de 9 %.

De très nombreux équipements collectifs sont encore soit à rénover (bâtiments scolaires, réseaux de distribution d'eau et d'assainissement), soit à réaliser (transports publics en site propre, usines de traitement des déchets). Pour le *président du CLF*, la situation financière des collectivités locales est, quoi qu'on en dise, globalement saine, leur endettement, en proportion du PIB (produit intérieur brut), restant à peu près stable, à 8 % entre *1980 et 1993. De plus*, avec la baisse de plus de trois points des taux d'intérêt à long terme en un an, ces collectivités pourraient, à charge d'annuités constantes, emprunter 20 % de plus qu'il y a un an.

Les départements sont en très bonne situation, avec un faible endettement de départ, et si vingt petites communes sont en situation délicate, les grandes se redressent, comme Marseille. Pour 1994, le CLF table sur une demande de prêts très soutenue, avec un recours accentué à l'emprunt de la part des collectivités locales.

Le bénéfice net, qui a progressé de 8 % à 1 284 millions de francs en 1993, devrait croître de 5 à *10 %.*

F. R.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

OPA

MALTERIES FRANCO-SUISSES : ouverture de l'offre publique d'achat. – Le projet d'offre publique d'achat simplifiée (OPA) de la société Epis centre visant les actions des Malteries franco-suisses, société familiale basée à Issoudun (Indre) et sixième groupe français du malt, a reçu l'aval des autorités boursières jeudi 3 février. Du 7 au 18 février inclus, BIP finances région Ouest, agissant pour le compte de la société Epis centre, s'est engagée à se porter acquéreur au prix unitaire de *1 955 francs, de toutes les actions* Malteries franco-suisses présentées à la vente. La cotation des actions Malteries franco-suisses, suspendue depuis le 13 janvier, sera reprise le 7 février sur le marché hors-cote. La société Epis centre avait acquis, le 12 janvier, par cession directe de la famille Cantin, au prix unitaire de 1 955 francs, 23 090 actions des Malteries franco-suisses, soit 64,5 % du capital et des droits de vote de cette société.

MANAGEMENT

AUDI : le président du directoire serait sur le point de démissionner. – Franz-Josef Kortuem, président du directoire du constructeur *automobile allemand Audi AG*, serait sur le point de démissionner après treize mois seulement à la tête de cette filiale de Volkswagen, selon le mensuel économique *Manager Magazin*. Un porte-parole d'Audi a indiqué, jeudi 3 février, *«ne pas pouvoir commenter dans l'immédiat»* l'information du mensuel. Selon *Manager Magazin*, le départ de M. Kortuem s'explique par des intrigues au directoire d'Audi et par les ventes insuffisantes en 1993 que lui reproche le président du directoire de VW, Ferdinand Piëch. Audi avait enregistré en 1993 une baisse de près *de 24 % de ses ventes à 360 000.* Ses pertes s'élèvent à 239 millions de deutschemarks (816 millions de francs) pour 1993, selon *Manager Magazin*, après un bénéfice net de 508,1 millions de marks (1,7 milliard) en 1992.

CONTRATS

CGS va reconfigurer le système informatique de la British Airports Authority. – Hoskyns, la filiale britannique du groupe de services informatiques français Cap Gemini Sogeti, a été retenue pour redéfinir le système informatique des aéroports britanniques gérés par la British Airports Authority (BAA), a indiqué, jeudi 3 févier, un communiqué de CGS. Le projet *informatique portera notamment* sur l'utilisation des données sur les vols et les passagers, la prévision du trafic et la gestion des personnels associés, ainsi que la construction et la maintenance des installations. BAA gère sept aéroports en Grande-Bretagne dont les trois aéroports londoniens.

SEPTA commande 222 voitures ferroviaires à ABB. – La compagnie ferroviaire américaine SEPTA (Southeastern Pennsylvania Transportation Authority) a commandé 222 voitures de grand transit à ABB (Asea Brown Boveri) pour un montant de 1,7 milliard de francs. Le groupe helvetico-suédois fournira 220 voitures passagers ainsi qu'un train technique de deux wagons, destinés à équiper la ligne *Philadelphie-Frankford, en Pennsylvanie*. Les voitures, en acier inoxydable, seront équipées d'un système de traction avancé, à courant alternatif.

ASSOCIATION

GE CAPITAL et George Soros investissent dans le tiers-monde. – GE Capital Corp, filiale financière de General Electric et Quantum Industrial Holding, un fonds d'investissement conduit par l'homme d'affaires George Soros, ont annoncé, lundi 31 janvier, leur association pour investir dans la *construction de centrales électriques* dans les pays en développement. L'entité née de cet accord, le Global Power Investments (GPI) lèvera au moins 2,5 milliards de dollars (14,8 milliards de francs) pour investir dans la construction de centrales électriques ou la gestion de centrales privées existantes dans les pays en voie de développement.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

PARIS, 4 février ↑ Incertaine

La tendance était incertaine vendredi 4 février à la Bourse de Paris, les milieux financiers restant sous le choc de la déception de jeudi devant l'immobilisme de la Bundesbank, qui n'a pas baissé ses taux directeurs. En recul de 0,41 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait pourtant en milieu *de journée un gain de 0,31 % à* 2 329,26 points.

Le marché obligataire, qui avait violemment accusé le coup la veille, est encore en baisse sensible, le contrat *notionnel échéance mars reculant de* 0,32 % à 129,40. Le bund allemand est en repli de 0,17 %. La veille, les marchés obligataires européens ont connu une activité spectaculaire, à Londres les échanges sur le Liffe portant sur plus d'un million de lots.

Les attentes de baisse des taux en Allemagne et en France étant en permanence déçues, les opérateurs commencent à s'impatienter sérieusement, surtout si l'on se souvient que la Réserve fédérale américaine a l'intention tôt ou tard de relever ses taux afin de *prévenir toute tension inflationniste.*

En dépit de la progression du résultat net part du groupe de 58 % à 1,4 *milliard de francs*, l'action Paribas cède 2,8 %. Un recul qui tient aux déclarations du président André Lévy-Lang, qui a indiqué que la Compagnie financière n'avait pas l'intention de *modifier sa participation dans le capital* de la Compagnie de navigation mixte. Un démenti aux rumeurs qui avaient alimenté un courant spéculatif sur Paribas. Les échanges sont importants sur Elf Aquitaine (280 000 titres), qui gagne 1,6 % à 428 francs. Enfin, à noter la hausse de 4,6 % de Metaleurop et le recul de 5,4 % de Legris.

NEW-YORK, 3 février ↓ Repli

Wall Street a légèrement baissé jeudi 3 février, réduisant en fin de journée les pertes provoquées par la publication de statistiques hebdomadaires de l'emploi décevantes. La nombre des demandes d'allocation chômage a progressé à 422 000 pour la semaine arrêtée le *29 janvier, contre 363 000 la semaine* précédente. L'indice Dow Jones a terminé à 3 967,66, en baisse de 7,88 points, soit un repli de 0,2 %. Quelque 320 millions de titres ont été *échangés*. Les titres en hausse ont été moins nombreux que les valeurs en baisse (919 contre 1 180) et 642 actions sont restées inchangées.

Wall Street avait besoin d'une «saine correction» après les niveaux atteints récemment, a commenté Ed La Vamway, analyste chez First Albany, pour qui ce repli est toutefois temporaire.

Les bons résultats financiers des sociétés au quatrième trimestre 1993 *devraient être le moteur principal* de la progression de la Bourse, selon lui.

La réaction modérée du marché obligataire à la hausse des demandes d'allocation-chômage a permis de limiter le recul des titres boursiers, a indiqué M. La Varnway.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à trente ans a progressé, à 6,30 % contre 6,28 % mercredi.

VALEURS	Cours du 2 février	Cours du 3 février
Alcoa	79 1/4	78 1/4
Allied Signal Inc.	79 1/4	78
American Express	32 3/4	32 1/4
ATT	56 1/8	55 3/4
Bethlehem Steel	22 7/8	23 1/4
Boeing	43 1/2	43
Caterpillar Inc.	104	105 1/8
Chevron	93 7/8	94 3/8
Coca-Cola	41 1/2	41 3/4
Disney Corp.	47	46 7/8
Du Pont de Nemours	56 1/4	55 5/8
Eastman Kodak	44 7/8	44 1/4
Exxon	67 1/4	67
General Electric	109	109 3/4
General Motors	61 1/2	63
Goodyear Tyre	48	47 5/8
IBM	56 1/4	55 7/8
International Paper	77	77 1/8
McDonnell Douglas	114 1/4	114 1/2
Merck and Co	36 1/2	36 5/8
Minnesota Mining	106 1/2	108 3/4
Morgan (J.P.)	71 7/8	70 7/8
Philip Morris	59 5/8	60 1/8
Procter Gamble	58 3/4	59
Sears Roeb. and Co.	51 1/4	51 1/2
Texaco	67 3/4	67 3/4
Union Carbide	26	25 5/8
United Tech.	66 6/8	66 3/4
Westinghouse El.	14	14
Woolworth	25 7/8	24 5/8

LONDRES 3 février, ↓ Baisse

Les valeurs ont été affaiblies par le maintien des taux directeurs de la Bundesbank, jeudi 3 février au Stock Exchange, et par des spéculations sur une *possible hausse des taux d'intérêt américains*. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse de 28,8 points, à 3 491,5 points, soit un recul de 0,8 %, alors qu'il avait atteint un nouveau record *absolu de 3 539,2 points juste après l'ouverture*. Les échanges ont porté sur 1,09 milliard de titres contre 1,08 milliard la veille.

L'indice de référence avait viré à la baisse après l'annonce d'une croissance élevée de la masse monétaire allemande M3 en décembre, qui avait laissé anticiper la décision de la Bundesbank. Les opérateurs avaient auparavant espéré une baisse des taux d'intérêt britanniques dans la foulée d'une réduction des taux allemands.

Du côté des valeurs, Rolls Royce a cédé 5,5 pence à 180, Japan Airlines (JAL) ayant préféré l'américain Pratt et Whitney pour équiper en moteurs ses nouveaux Boeing 777.

VALEURS	Cours du 2 février	Cours du 3 février
Allied Lyons	6,48	6,47
BP	3,81	3,82
BTR	3,91	3,84
Cadbury	5,19	5,18
Glaxo	6,72	6,73
GUS	6,37	6,27
ICI	8,11	8,11
Reuters	19,63	19,65
RTZ	8,86	8,75
Shell	7,28	7,23
Unilever	12,35	12,23

TOKYO, 4 février ↑ Progression

Le marché a clôturé en hausse vendredi 4 février à la Bourse de Tokyo, en *dépit d'un accès momentané de faiblesse* consécutif à la décision de la coalition gouvernementale japonaise de retirer un projet de réforme fiscale. L'indice Nikkei a gagné 126,61 points, soit 0,63 %, à 20 301,43 points, après un plus bas niveau atteint en séance de 20 034,80 points.

Les valeurs liées aux multimédias, telles que NTT et Sony, prisées par les investisseurs, sont restées bien orientées et ont soutenu la tendance d'ensemble. Des ordres d'achat lors du mouvement de baisse de la part des investisseurs étrangers ont empêché la chute des cours.

VALEURS	Cours du 3 février	Cours du 4 février
Bridgestone	1 450	1 440
Canon	1 600	1 600
Fuji Bank	2 220	2 240
Honda Motors	1 530	1 570
Matsushita Electric	1 690	1 670
Mitsubishi Heavy	704	709
Sony Corp.	6 190	6 280
Toyota Motors	1 970	1 950

CHANGES

Dollar : 5,9120 F ↑

Vendredi 4 février, le deutschemark se repliait à 3,3936 francs sur le marché des changes parisien, contre 3,3944 francs la veille en fin de journée (cours indicatif de la Banque de France). Le dollar se raffermissait à 5,9120 francs, contre 5,8950 francs jeudi soir (cours de la Banque de France).

FRANCFORT	3 fév.	4 fév.
Dollar (en DM)	1,7320	1,7430
TOKYO	3 fév.	4 fév.
Dollar (en yens)	108,26	108,37

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (4 fév.)	6 3/8 % - 6 1/2 %
New-York (3 fév.)	3 1/8 %

BOURSES

PARIS

	2 fév.	3 fév.
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 355,93	2 321,99
(SBF, base 1000 : 31-12-90)		
Indice SBF 120	1 649,57	1 628,11
Indice SBF 250	1 585,20	1 568,53

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	2 fév.	3 fév.
Industrielles	3 975,54	3 967,66

LONDRES *(indice «Financial Times»)*

	2 fév.	3 fév.
100 valeurs	3 820,30	3 491,50
30 valeurs	2 710,10	2 693,60

FRANCFORT

	2 fév.	3 fév.
Dax	2 184,01	2 151,72

TOKYO

	3 fév.	4 fév.
Nikkei Dow Jones	20 174,82	20 301,43
Indice général	1 612,73	1 614,40

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,9090	5,9100	5,9527	5,9557
Yen (100)	5,4491	5,4516	5,5050	5,5100
Ecu	6,5920	5,5962	6,5889	5,5963
Deutschemark	3,3930	3,3940	3,3966	3,3994
Franc suisse	4,0625	4,0661	4,0844	4,0903
Lire italienne (1000)	3,4918	3,4945	3,4737	3,4785
Livre sterling	8,7914	8,7989	8,8118	8,8241
Peseta (100)	4,1863	4,1900	4,1610	4,1675

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/16	3 3/16	3 1/4	3 3/8	3 7/16	3 9/16
Yen (100)	2 1/8	2 1/4	2 1/16	2 3/16	2	2 1/8
Ecu	6 1/2	6 5/8	6 3/8	6 1/2	6 1/8	6 1/4
Deutschemark	6	6 1/8	5 3/4	5 7/8	5 9/16	5 11/16
Franc suisse	4 1/8	4 1/4	4	4 1/8	3 7/8	4
Lire italienne (1000)	8 1/4	8 1/2	8 1/4	8 1/2	8	8 1/4
Livre sterling	5 5/16	5 7/16	5 5/16	5 7/16	5 1/4	5 3/8
Peseta (100)	8 13/16	9 1/16	8 5/8	8 7/8	8 5/16	8 9/16
Franc français	6 3/8	6 1/2	6 1/4	6 3/8	6	6 1/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

هكذا من الاصل

BOURSE DE PARIS DU 4 FÉVRIER

Liquidation : 21 février
Taux de report : 6,13

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +0,16 % (2325,60)

Règlement mensuel

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
5	EDF-GDF 3%	5780	5780	—
10	B.N.P. (T.P)	1140	1137	−0,26
10	Cr.Lyonnais(T.P.)	1115	1105	−0,90
10	Renault (T.P.)	2696	2676	−0,74
10	Rhone Poulenc(T.P)	2631	2635	+0,18
10	Saint Gobain(T.P.)	1295	1280	−1,16
10	Thomson S.A (T.P)	1125	1140	+1,33
25	Accor 1	750	751	+0,13
10	Air Liquide 1	870	865	−0,57
10	Alcatel Alsthom 1	704	704	—
10	Alcatel Cable 1	730	729	−0,14
50	Alspi 1	425	433	+1,88
10	AGF(Ass.gle.Fce) 1	658	672	+2,13
5	Axa 1	1558	1561	+0,19
25	Bail Invest. 1	1270	1265	−0,39
25	Bancaire (Cie) 1	677	675	−0,30
25	Bque Colbert C2	188,50	185,20	−1,75
50	Bazar Hot. Ville 2	724	705	−2,62
10	Berger (M) 2	1301	1342	+3,15
25	Bertrand Faure 2	610	625	+2,46
25	BIC 1	1350	1345	−0,37
25	BIS 1	274	272	−0,73
10	B.N.P. 1	278	281,60	+1,29
25	Bollore Techno 1	418	414	−0,95
10	Bongrain 1	3540	3480	−1,69
25	Bon Marche (Au) 1	779	785	+0,77
25	Bouygues 1	727	725	−0,28
10	BSN 1	948	943	−0,53
5	Canal + 1	1118	1113	−0,27
10	Cap Gemini Sogeti 1	215,50	222	+3,02
50	Carnaudmetalbox 1	210,50	211,10	+0,29
5	Carrefour 1	4264	4300	+0,84
50	Casino Guichard 1	280	281,50	+0,75
50	Casino Guich.ADP 1	159,50	158	−0,94
10	Castorama Dl (Li) 1	947	940	−0,74
10	Caumartin Part(M) 2	445	445	—
10	C.C.F. 1	286	289	+1,05
100	CCMC-Managic(Ly) 2	86,75	85	−2,02
10	Cegid (Ly) 1	537	551	+2,61
50	Centrest (Ny) 2	31,20	31,40	+0,64
50	CEP Communication 1	475	481	+1,26
50	Cerus Europ.Reun 1	148,70	149	+0,20
10	Cetelem 1	1443	1410	−2,29
25	CGIP 1	1383	1396	+0,94
25	Chargeurs 1	1450	1455	+0,34
25	Christian Dior 1	361,50	363,10	+0,44
25	Ciments Fr.Priv.B2	381,20	382	+0,21
10	Clarins 1	588	586	−0,34
50	Club Mediterranee 1	384	381	−0,78
25	Colas 1	1229	1218	−0,90
25	CSP (Papiers)(Ly) 2	729	731	+0,27
100	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
5	Comptoir Moder. 1	1850	1800	−2,70
25	CPR Paris.Reesc. 1	575	585	+1,74
10	Cred.Fon.France 1	1328	1349	+1,58
10	Credit Local Fce 1	487,40	487,60	+0,04
25	Credit Lyonn.CIP 1	837	825	−1,43
10	Credit National 1	713	712	−0,14
25	CSEE 1	678	680	+0,29
10	Damart 1	5980	5820	−2,68
10	Dassault-Aviation 1	515	531	+3,11
25	Dassault Electro 1	449	448	−0,22
10	De Dietrich 1	2375	2355	−0,83
10	Degremont 1	573	568	−0,87
50	Dev.R.N-P De Cal 2	44,40	44,50	+0,23
25	Dev.R.Sud-Est Ly 2	81	80,55	−0,56
50	DMC (Dollfus Mi) 1	437	434	−0,69
25	Docks France 1	803	800	−0,37
25	Dynaction 1	148	146	−1,35
10	Eaux (Gle Des) 1	2831	2845	+0,49
25	EBF (Epeda B.) 1	946	948	+0,21
25	Ecco 1	678	678	—
10	Eiffage 1	1355	1365	+0,74
10	Elf Aquitaine 1	426	432,40	+1,50
25	Elf Sanofi 1	1074	1068	−0,56
10	Erap-Elf CPat 1	385	390	+1,30
50	Eridania Beghin 1	1000	1013	+1,30
25	Essilor Intl 1	780	764	−2,05
25	Essilor Intl ADP 1	535	542	+1,31
50	Esso 1	1123	1095	−2,49
5	Eurafrance 1	2549	2545	−0,16
100	Euro Disney 1	33,50	33,05	−1,34
10	Euro RSCG W.W 1	675	677	+0,30
25	Europe 1-1	1696	1705	+0,53
100	Eurotunnel 1	52,80	53,25	+0,85
10	Filipacchi Medias 1	895	881	−1,56
100	Finextel 1	178	175	−1,69
50	Fives-Lille 1	599	599	—
5	Fromageries Bel 1	5970	5900	−1,17
10	Galeries Lafayet. 1	2455	2452	−0,12
10	GAN 1	550	560	+1,82
50	Gascogne (B) 1	550	562	+2,18
10	Gaz Eaux(Fin.Ind) 1	2265	2229	−1,59
50	Geophysique 1	623	637	+2,25
10	Groupe Andre S.A 1	742	745	+0,40
10	Groupe De La Cite 1	864	863	−0,12
50	GTM-Entrepose 1	525	530	+0,95
25	Guyenne Gascogne 1	1920	1900	−1,04
25	Havas 1	467	470	+0,64
50	IDIA 1	289,70	286,30	−1,26
25	Imetal 1	624	605	−3,04
100	Immob.Phenix 1	110,80	111	+0,18
25	Ingenico 1	155,10	155,30	+0,13
5	Ins.Merieux Int. 1	2200	2200	—
25	Interbail 1	565	565	—
10	Intertechnique 1	659	666	+1,06
25	Jean Lefebvre 1	1404	1398	−0,43
25	Klepierre 1	809	809	—
25	Labinal 1	850	848	−0,24
10	Lafarge Coppee 1	471	472,90	+0,40
25	Lagardere (MMB) C1	180	—	—
25	Lapeyre C1	355,10	360	+1,38
25	Lebon 2	383	383	—
5	Legrand 1	5940	5940	—
5	Legrand ADP 1	4480	4500	+0,45
50	Legris indust. 1	294,50	277,80	−5,67
25	Locindus 1	1150	1151	+0,09
10	LVMH Moet Vuitton 1	3968	3963	−0,13
5	Lyon.Eaux-Dumez 1	588	594	+1,02
50	Marine Wendel 1	497,50	494	−0,72
50	Matra-Hachette 1	165,40	—	—
100	Metaleurop 1	88,90	93,90	+5,62
25	Metrologie Intl 1	18,50	18,40	−0,61
50	Michelin 1	260	262,10	+0,81
100	Moulinex 1	129,40	128,10	−1
25	Navigation Mixte 1	1322	1325	+0,23
100	Nord-Est 1	179,50	179,80	+0,17
25	Nordon (Ny) 1	695	698	+0,43
100	Olipar 1	28,70	28,90	+0,70
10	Oreal 1	1345	1350	+0,37
25	Paribas 1	581	564	−2,93
50	Pechiney CIP 1	465,50	469,50	+0,84
100	Pechiney Intl 1	227,60	227	−0,26
25	Pernod-Ricard 1	427	426,10	−0,21
25	Peugeot 1	850	848	−0,23
25	Pinault-Printemps 1	1020	1035	+1,47
25	Plastic-Omn.(Ly) 1	863	861	−0,23
25	Poliet	471	471	—
25	Primagaz 1	1015	1020	+0,49
10	Promodes 1	1110	1121	+0,99
10	Publicis 1	557	557	—
25	Radiotechnique 1	513	503	−1,95
5	Redoute(S.A.La) 1	1050	1045	−0,48
25	Remy Cointreau 1	258,90	257,60	−0,50
25	Rexel 1	754	764	+1,33
10	Rhone Poulenc A 1	152,30	151,60	−0,46
100	Rochette (La) 1	39,40	39	−1,02
25	Roussel Uclaf 1	693	703	+1,44
5	Rue Imperiale(Ly) 1	5050	5020	−0,59
50	Sade (Ny) 1	177	175	−1,13
5	Sagem 1	3265	3279	+0,43
10	Saint-Gobain 1	689	692	+0,44
25	Saint-Louis 1	1650	1646	−0,24
10	Salomon (Ly) 1	2400	2405	+0,21
25	Salvepar (Ny) 2	589	585	−0,79
10	Sat 2	2820	2890	+2,48
25	Saupiquet (Ns) 1	1290	1290	—
25	Schneider 1	443,40	446,60	+0,72
100	SCOA 1	8,95	8,90	−0,56
10	SCOR S.A 1	614	614	—
10	S.E.B. 1	593	593	—
25	Sefimeg 1	592	593	+0,17
100	Selectibanque 1	282	281,90	−0,05
10	SFIM 2	1228	1240	+0,98
100	SGE 1	283,40	289	−1,50
25	Simco 1	690	688	−0,29
10	S.I.T.A 1	875	890	+1,71
10	Skis Rossignol 1	2365	2390	+1,06
25	Sligos 1	616	605	−1,79
10	Societe Gale A 1	755	744	−1,46
50	Sodecco (B) 2	40,90	40,95	+0,12
50	Sodero (Ns) 2	64	65	+1,56
10	Sodexho 1	1130	1140	+0,88
25	Sogenal (Ny) 2	183	182,70	−0,55
10	Sommer-Allibert 1	2390	2395	+0,21
25	Sophia 1	587	587	—
10	Sovac 1	2090	2080	−0,48
25	Spie Batignolles 1	505	504	−0,20
10	Strafor Facom 1	685	689	+0,58
25	Suez 1	368	367,80	−0,05
25	Synthelabo 1	229	234,90	+2,58
100	Thomson-CSF 1	209	208,60	−0,19
25	Total 1	344,60	348,70	+1,19
25	UAP 1	211,50	211,60	+0,05
10	UFB Locabail 1	470	462	−1,70
100	UGC DA(ex Robur)M1	254,50	251	−1,38
10	UIC 1	616	617	+0,16
25	UIF 1	753	753	—
25	UIS 2	1190	1202	+1,01
25	Unibail 1	643	640	−0,47
10	Valeo 1	1485	1485	—
100	Vallourec 1	280	278,50	−0,54
25	Via Banque 1	430,10	433	+0,67
10	Worms & Cie 1	338	340	+0,59
10	Zodiac 1	2315	2300	−0,65
25	Elf Gabon 1	1255	1235	−1,59
100	American Barrick 1	183,70	184	+0,16
50	American Express 1	196,90	193,70	−1,63
100	A.T.T. 1	335	332,20	−0,84
50	Anglo American 1	273,10	284	+3,99
50	Angold 1	530	516	−2,64
50	Banco Santander 1	302,10	300,30	−0,60
25	B.A.S.F. 1	1014	1010	−0,39
25	Bayer 1	1220	1228	+0,66
100	[illegible] Group 1	31,10	31,75	+2,09
100	Buffelsfontein 1	69,95	70,50	+0,79
50	Chase Manhattan 1	210,10	210,80	+0,33
10	Daimler Benz 1	2831	2778	−1,87
100	De Beers 1	146	154,40	+5,75
10	Deutsche Bank 1	2801	2771	−1,07
10	Dresdner Bank 1	1486	1451	−2,36
100	Driefontein 1	73	74	+1,37
50	Du Pont Nemours 1	330	330	—
50	Eastman Kodak 1	265	263,30	−0,64
500	East Rand 1	8,95	8,95	—
100	Echo Bay Mines 1	80,10	81,20	+1,37
100	Electrolux 1	300	302	+0,67
100	Ericsson 1	275	275	—
100	Exxon Corp. 1	399	398,30	−0,18
100	Ford Motor 1	410	414,90	+1,20
100	Freegold 1	85	86,20	+2,56
500	Gencor Limited 1	11,15	11,40	+2,24
50	General Electric 1	848	850	+0,62
50	General Motors 1	362,30	374,80	+3,45
50	Generale Belgique 1	445,10	460	+3,35
100	Grd Metropolitan 1	42,50	41,95	−1,29
100	Guinness Plc 1	45,60	45,80	+0,43
500	Hanson Plc 1	25,75	25,55	−0,78
100	Harmony Gold 1	34,55	35,50	+2,75
50	Hewlett-Packard 1	502	499	−0,60
500	Hitachi 1	48,20	48	−0,41
25	Hoechst 1	1043	—	—
25	I.B.M 1	334,90	333,80	−0,33
100	I.C.I 1	78,50	78,50	—
50	I.T.T. 1	585	595	+1,71
100	Ito Yokado 1	313	313,90	+0,29
500	Matsushita 1	92	92	—
100	Mc Donald's 1	358,80	358,50	−0,64
25	Merck and Co 1	211	217,90	+3,27
50	Minnesota Mining 1	628	—	—
100	Mitsubishi Corp. 1	82,55	82,50	−0,06
100	Mobil Corporat. 1	479,50	—	—
25	Morgan J.P. 1	425	420	−1,18
5	Nestle SA Nom. 1	5090	5065	−0,53
100	Nippon MeatPacker 1	88	87,10	−1,02
100	Norsk Hydro 1	205,30	204,20	−0,54
100	Ofal 1	220	221	+0,45
25	Petrofina 1	1751	1748	−0,29
50	Philip Morris 1	349,10	356	+1,98
100	Philips N.V 1	145,10	145,90	+0,55
100	Placer Dome Inc 1	154,80	158,90	+2,65
25	Procter Gamble 1	347,10	348,80	+0,49
50	Quilmes 1	266	269	+1,13
100	Randfontein 1	56,55	56,90	+0,62
50	Rhone Poul.Rorer 1	217,40	220,80	+1,56
25	Royal Dutch 1	642	636	−0,93
100	R T Z 1	78	77	−1,28
100	Saatchi & Saatchi 1	12,80	13,20	+3,13
10	Sega Enterprises 1	400	418	+4,50
100	Saint-Helena 1	58	57,90	−0,17
100	Schlumberger 1	355	355,50	+0,14
500	Shell Transport 1	63,25	63,15	−0,16
10	Siemens 1	2405	2389	−0,67
100	Sony Corporation 1	337	339,10	+0,62
100	Sumitomo Bank 1	118,10	120	+1,61
100	T.D.K 1	235	236,70	+0,72
100	Telefonica 1	90	90	—
500	Toshiba 1	39,60	40,20	+1,52
50	Unilever 1	701	710	+1,28
50	Unit.Technologie 1	392,70	393	+0,08
50	Vaal Reefs 1	567	568	+0,18
10	Volkswagen A.G 1	1519	1519	—
50	Volvo (act.B) 1	520	515	−0,96
100	Western Deep 1	224,10	233,50	+4,19
50	Xerox Corp. 1	574	—	—
100	Yamanouchi 1	120	118,80	−1
500	Zambia Copper 1	5,65	5,60	−0,88

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	120	2,268
CEPME 8,5% 88 CB	109,11	5,077
CEPME 9% 89 CA	115,80	4,167
CEPME 9% 92-06 TSR	120,90	5,573
CFD (CCCE)9,7%90CB	124,50	9,073
CFD exCCCE8,6%92CB	119,30	8,459
CFF 10% 88-98 CA	117,90	2,877
CFF 9% 88-97 CA	111,19	3,058
CFF 10,25% 90 CA	124,85	9,155
CLF 8,9% 88 CA	116,15	8,145
CLF 9%88-93/98 CA	111,90	8,874
CNA 9% 4/92 CB	121	6,805
CRH 8,6% 92-93 CB	110,30	5,184
CRH 8,5% 87-88 CA	112,62	7,825
EDF 8,6% 88-89 CA	114,41	8,341
EDF 8,6% 92 CA	119,30	7,092
Emp.Etat 10,8%79	102,40	4,527
Emp.Etat 10,26%86 CA	103,25	9,240
Emp.Etat 9%7/93-97	102,83	3,337
Finansder 9%91CB	123,45	1,728
Finansd.8,6%92 CB	116,70	6,188
Florai9,75% 90 CA	118,91	5,289
OAT 9,90%12/97 CA	115,72	1,438
OAT TMB 01/99 CA	99,50	0,172
OAT 10% 5/00 CA	122,74	8,932
OAT 01 TME CA	100,85	0,139
OAT 8,5%11/02 CA	118,50	1,653
OAT 8,50% 19 CA	126,45	2,375
OAT 8,50%92-23 CA	126,96	6,637
PTT 11,2% 85 CB	109,50	1,961
SNCF 8,8% 87-93CA	113	0,048
Lyon.Eaux 6,5%90CV	978	—

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arbel 2	582	580
Bains C.Monaco 2	960	960
Bque Hypoth.Europ.	100	95
B.N.P.Intercont.2	440	432
Bidermann Intl	170,90	—
B T P (la cie) 2	30	30,30
Cambodge	1031	1050
Carbone Lorraine 2	634	648
Case Poclain 2	2,73	—
CBC 1	409,90	409,50
Centenaire Blanzy	375	380
Ceragen Holding	24	23,50
Champex (Ny)	9,20	9,65
CIC Un.Euro.CIP 1	473	473,50
C.I.T.R.A.M. (B)	2832	—
Cpt Lyon Alem.2	451,10	452,10
Concorde-Ass (Risq)2	1300	1260
Constr.Mat.Prov.	15,40	15,10
Credit Gen.Ind.	100	100
Darblay	686	—
Didot Bottin	685	686
Eaux Bassin Vichy	2780	2850
Ecia 1	708	714
Ent.Mag. Paris	4490	4490
Eridania Beghin CI	851	855
Fide(Immobilier)2	386	381,50
Finalens	438	438
F.I.P.P.	250	—
FNAC 2	2850	—
Fonciere (Cie)	745	751
Foncina	535	—
France I.A.R.D	580	580
France S.A 1	2880	2850
Fram. Paul-Renard	2050	—
Gaumont 2	900	903
Genefim	392,20	395
Gevelot	830	808
G.F.C. 1	560	560
G.T.I (Transport)	452	458
Immobail 2	568	578
Immobanque 2	1065	1065
Im.Marseillaise 2	8900	8900
Invest.(Ste Cle.)	1905	1851
Lille Bonnieres	1436	1436
Localinanciere	491	—
Louvre 1	250	249,50
Lucia	175	—
Machines Bull 2	29,70	—
Mag.Uniprix	222	195
Metal Deploye	315	—
Mors 2	39	38,20
Navigation (Nle)	142,10	—
Optorg 2	335	326
Oreal (CI)	1080	—
Origny-Desvroise	1175	1199
Monoprix	1618	1617
Palais-Marmont	425,10	412
Parfinance	257	259,50
Paris Orleans	285,10	285,10
Piper Heidsieck	900	861
Porcher	381	—
Promodes (CI)	850	—
Rochefortaise Com.	190	189,80
Rosario 2	202	200
Rougier	489,80	485
S.A.F.I.C Alcan	188	186
Saga	585	586
Salins du Midi 2	545	545
Savoisienne M.	161,50	—
Silic 2	940	915
S.I.P.H.	131	—
Sofal	460	—
Sofio	275,10	280
Softimo	78,20	71,10
Sofragi	3910	—
Soudure Autogene	821	822
Sovabail	480	483
Taittinger 1	2850	2950
Tour Eiffel	311	318
Ufiner Cofrath	1840	1840
Vicat 2	560	576
Virax	128	129

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	580	—
Akzo NV	651	622
Alcan Aluminium	139	137,50
American Brands	202	—
Arbed	584	—
Asturienne Mines	115,50	125
Banco Pop. Espanol	710	—
Banque Regl.Inter.	44800	44100
Chrysler Corp.	360,40	365,20
C.I.R SPA	5,50	—
Commerzbank AG	1250	—
Dow Chemical Co.1	380	385,90
Fiat Ord.	17,75	—
G.B.L.(Brux.Lamb.)	660	670
Gevaert	1211	1216
Glaxo Holdings Plc	59,10	59,90
Goodyear T.& R.Cy	276	—
Honeywell Inc.	192	—
Johannesburg Cons.	118,10	—
Kubota Corp.	38,40	38,30
Noranda Mines	118	—
Olivetti Priv.	7,50	—
Pfizer Inc.	369,10	377,20
Ricoh Cy	37,15	—
Robeco	393,80	399,90
Rodamco N.V.	197,80	198,70
Rolinco	402,70	410,80
Saipem SPA	8,10	—
Stone Group Plc	38,85	38,05
SKF Aktiebolaget	107	107
Tenneco Inc.	337	—
Toray Ind.	33,10	—
West Rand Cons.	5,35	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	330	—
Benedictine*	5940	—
Blanzy-Ouest*	1495	—
Brasseries Maroc	330	—
Calciphos*	90	—
Canadien Pacifique	185,10	—
CGH Cogenhor sch.*	7	—
Cie Industrielle*	8910	—
Coparex Inter.*	580	—
Cr.Universel (Cie)	297	—
CEAC*	75,85	—
Grace and Co.	271,70	—
Groupe Victoire*	1490	—
Guimoll	790	—
Table France*	275,20	—
Konink. Pakhoed	84,05	—
Lecteurs Monde+*	184	—
Molex	162	—
Dif.Com.Pharm.*	900	—
Partic.Percier*	192,80	—
Rorento	384,20	—
Safaa	192	—
St-Dominique(Fin)*	154	—
St Gobain Emball.*	1062	—
Schlumberger Ind.*	480	—
SEPR*	1670	—
SPR "B" nom.	290	—
Sterni	612	—
Testut-Aequitas*	114	—
Waterman*	1108	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.A.C.	23,70	—
Boiron (Ly) 2	697	697
Boisset (Ly)	275	275
C.A. Paris IDF 1	1244	1241
Calberson	478	483
Cardif SA 1	1277	1268
CEGEP	147	145
CFPI	198,90	198,90
C.N.I.M. 1	1380	1350
Codetour	301	305
Creeks	178,40	175,10
Dauphin OTA	319,90	320
Devanlay 2	1440	1452
Laber.Defisse	148	149,50
Editions Belfond	110	118
Europ Propulsion 2	405	408
Finabail	187,10	187,10
Finacor	274	274
G.I.M. S.A.	1173	1186
Gravograph	199	—
I.C.C. 2	246	246
Idianova	67	67
Immob.Hotel. 2	285	287,10
Int. Computer	181	188,50
IPBM	60,20	69,90
N.S.C Schlum.Ny	1280	—
Serbo	410	410
Sopra	295	300
TF1-1	551	565
Thermador Hold(Ly)	545	550
Unilog	353,90	358
Viel et Compagnie	305	318
Vilmorin et Cie 2	423	420

Sicav (sélection) 3 février

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actifion	296,65	288,71
Actimonetaire C	32816,77	32816,77
Actimonetaire D	31285,87	31285,87
Ameri-gan	9475,48	9111,04
Amplitude	889,97	864,85
Antigone trésor	752762	752762
Arbitr. Court Terme	8348,41	8348,41
Associ Première	34518,35	34518,35
Associc	1159,38	1159,38
Atout Amérique	121,82	118,87
Atout Asie	120,73	117,79
Atout Futur C	646,45	630,68
Atout Futur D	638,67	621,14
Aurecic	1977,75	1928,15
Avenir Alizes	2069,72	2029,14
Axa Capital	228,58	214,08
Axa Court Terme	9238,99	9238,99
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	1268,33	1231,39
Axa.Ep.Fr.Ex.Agepar	1046,07	1015,60
Axa Europe	151,33	146,92
Axa Investisements	148,48	142,21
Axa NPI	181,74	186,16
Axa Ob.Fr.Extrans	173,66	168,60
Axa.Ob.In.Ex.Mo.U.Se	162,44	157,71
Axa Prem.Ex.Agepre	136,51	132,53 ◆
Axa Sél.Ex.Dr.Sole	172,49	167,47
Axa Valeurs PER	178,87	173,66
Cadence 1	1126,87	1114,59
Cadence 2	1148,15	1117,79
Cadence 3	1132,23	1110,83
Capimonetaire	7189,92	7182,74
Capiobliq	8116,06	7958,92
Capitacic	1693,73	1668,79
Cicamonde	1407,42	1366,43
Comsis	1609,32	1579,31
Comptavalor	4051	4044,93
Crédit Mutuel Capital	1557,74	1527,28 ◆
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	764,49	764,48 ◆
Cred.Mut.Ep.Ind. Cap	126,50	123,11
Cred.Mut.Ep.Ind. Dis	124,26	120,93
Cred.Mut.Ep.J.	19999,16	19999,16
Cred.Mut.Ep.long.T	241,21	234,75
Cred.Mut.Ep.Monde	1520,29	1479,80
Cred.Mut.Ep.Quatre	1184,84	1153,13 ◆
Dieze	1787,08	1754,35
Drouot France	1174,32	1148,12
Drouot Sécurité	273,80	265,83
Ecocic	1331,07	1292,30
Ecupar	150,41	146,03
Ecur. Actions Inter	225,38	218,82
Ecur. Capicourt	205,71	205,20
Ecur. Capitalisation	3176,18	3144,71
Ecur. Expansion	558813,42	557177,85
Ecur. Géovaleurs	2983,81	2896,90
Ecur. Investissement	186,77	181,33
Ecur. Monepremière	77485,85	77485,85
Ecur. Monétaire	22682,16	22682,16
Ecur. Trésorerie	2790,13	2790,13
Ecur. Trimestriel	2171,97	2158,47
Elancial	150,24	145,86
Emergence Poste	122,49	118,92
Energie	437,89	418,03
Epargic	4174,55	4174,55
Epercourt-Sicav	4508,32	4495,08
Epargne-Unie	1739,31	1698,89
Esfi Cash capi	9123,98	9123,98 ◆
Euroo Solidarité	1255,58	1243,15 ◆
Eurocic Leaders	1425,49	1383,97
Eurodyn	1582,48	1543,66
Euro Gan	9143,77	8792,09
Fonsicav	16755,88	16721,64
France-gan	16039,16	15413,58
France Garantie	296,79	296,20
France Obligations	517,72	512,59
Francic	629,24	610,91
Francic Pierre	153,43	148,96
Francic-Regions	1567,57	1521,91
Fructi-Associations	40,24	40,24
Fructi-Capi	51,13	50,37 ◆
Fructidor	257,48	253,67
Fructifrance action C	261,34	254,97
Fructifrance action D	250,69	243,99
GAN Rendement	5987,31	5890,31
Gestilion	17931,83	17931,83
Horizon	1783	1731,07
HLM Monétaire	16127,31	16127,31
Indicia	1377,15	1343,31 ◆
Indust.Fse.Court.T.	1706,76	1706,76 ◆
Inoassys	108,61	108,34
Interepar	122180,79	118544,45
Interoblig	18320,56	17961,35
Intersélection Fce	645,28	632,83
Japacic	209,20	203,11
Jeunepargne	351,64	346,44
Latitude	2584,78	2580,91
Lion Association	11599,05	11599,05
Lion Institution	38058,52	37955,83
Lionplus	1259,72	1235,02
Lion Trésor	2558,44	2533,11
Livret Bourse Inv.	743,89	722,03
Livret Portefeuil.	928,77	898,78
Méditerranée	245,75	238,59
Mensuel CIC	10435,52	10332,20
Monedan	78888,45	78888,45
Mone.J.	41522,27	41522,27 ◇
Monévalor	47382,59	47362,59
Mutualité dépôts	16083,34	16051,24
Natio Court Terme	109473	109146
Natio Court Terme2	329718	329710
Natio Epargne	21286,42	21075,66
Natio Ep. Capital	13598,54	13434,26
Natio Ep. Croissance	2296,02	2234,57
Natio Ep. Obligations	237,89	231,33
Natio-Ep. Retraite	159,87	155,58
Natio Ep. Trésor	9430,23	9411,41
Natio. Éparg. Valeurs	572,92	557,59
Natio-Fran.index	1287,88	1253,41
Natio-Imm.	1602,01	1559,13
Natio-Inter.	1848,35	1798,88
Natio-Monétaire	28837,34	28837,34
Natio-Opportunités	164,02	159,63
Natio-Patrimoine	1703,35	1657,76
Natio-Perspectives	1464,42	1425,23
Natio-Placements	88075,41	88075,41
Natio-Revenus	1148,86	1135,59
Natio Sécurité	11710,16	11710,16
Natio-Valeurs	1133,26	1102,93
Nippon-Gan	7862,23	7559,84
Nord Sud Dévelop	2009,28	2085,25
Oblicic-Mondial	3263,70	3215,47
Oblicic-Régions	1202,67	1184,84
Oblifutur	3574,19	3587,55
Oblig. ttes caté.	217,79	214,57
Obilion	1888,76	1790,85
Oblisécurité Sicav	14943,87	14943,87
Oblitys	544,44	536,39
Oraction	1863,29	1817,84
Patrimoine Retraite	263,93	258,75
Pervalor	734,96	720,55
Planinter	1880,74	1581,70 ◆
Plénitude	187,39	181,93
Poste Croissance	3159,55	3158,39
Poste Gestion	78184,02	78184,82
Première Oblig	11438,11	11424,40
Prévoy. Ecureuil	117,59	116,43
Priv Associations	33839,92	33839,92
Proficic	1077,95	1057,85
Rentacic	181,65	178,97 ◆
Revenus Trimestr.	5741,75	5684,90
Revenu-Vert	1240,41	1223,17
St Honoré Vie & Santé	1287,61	1229,72
St Honoré Bons du Tr.	12894,57	12830,42
St Honoré Invest.	1126,02	1074,96
St Honoré Pacifique	923,43	881,56
St Honoré Real	17264,73	17195,95
Sécuricic	1990,23	1990,23
Sécuri-Gan	12928,56	12675,08
Sécuritaux	1595,82	1595,82
Sensivalor	31095,26	31095,26
SEVEA	111,09	108,38 ◆
SFI-CNP Assur	858,99	843,68
S.G. Fr. opport. C et D	1767,12	1732,47
Sicav Associations	2115,05	2115,05
Sicav 5000	592,49	586,90
S.I. Est	1752,92	1701,86
Sivafrance	908,72	884,48
Sivam	522,89	508,70
Sivarente	252,80	247,84
Sivinter	611,82	595,45
Sogenfrance C	1588,27	1529,68
Sogenfrance D	1493,56	1454,47
Sogépargne	347,43	340,62
Soginter	1784,82	1749,82
Soleil Investissements	782,23	761,78
Solstice	2310,43	2304,87
State Street Act. Eur	14238,04	13756,56 ◆
State Street Act. Frce	14601,85	14175,78
St. Str. Act.Japon	15523,48	14998,53
State Street Emer. Mts	21958,89	20801,27 ◆
St.Street OAT Plus	13587,89	13243,03
Stratégie Actions	1115,46	1072,56
Stratégie Rendement	1690,65	1636,65
Techno-Gan	7661,87	7387,16
Thesora	811,29	803,28
Trésor Plus	1579,87	1584,23
Trésor Trimestriel	1089,51	1078,72
Trésoricic	150831,99	150831,99
Trilion	5625,70	5553,50
Uni-Associations	120,27	120,27 ◇
Uni-Foncier	1734,16	1691,86
Unifrance	773,63	754,76
Uni Régions	1720,13	1678,18
Univar	268,18	268,18 ◇
Univers Actions	1790,85	1747,17
Univers Obligations	2175,86	2135,29
Valorg	2356,27	2353,82
Valrem	61397,53	61368,85
Winterthur St-Honoré	284,11	271,23

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 03/02	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,8820	5,8950	5,65	6,15
Ecu	6,5955	6,5985	—	—
Allemagne (100 dm)	339,8700	339,4400	327	350
Belgique (100 F)	16,4290	16,4380	15,85	16,85
Pays-Bas (100 fl)	303,1500	302,9000	292	313
Italie (1000 lires)	3,4790	3,4875	3,25	3,70
Danemark (100 krd)	87,4500	87,4100	83	91
Irlande (1 iep)	8,4565	8,4780	8,10	8,85
Gde-Bretagne (1 L)	8,8000	8,8195	8,45	9,25
Grèce (100 drachmes)	2,3815	2,3890	2,85	3,35
Suisse (100 f)	405,8300	404,8800	389	411
Suède (100 krs)	74,2200	74,7100	70	79
Norvège (100 k)	78,9900	78,9700	75	84
Autriche (100 sch)	48,3200	48,2880	46,80	49,80
Espagne (100 pes)	4,1900	4,1750	3,90	4,45
Portugal (100 esc)	3,3750	3,3700	3	3,75
Canada (1 $ can)	4,4209	4,4474	4,25	4,70
Japon (100 yens)	5,4378	5,4483	5,20	5,55

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 03/02
Or fin (kilo en barre)	72800	72750
Or fin (en lingot)	72800	72700
Napoléon (20f)	419	420
Pièce Fr (10 f)	355	360
Pièce Suisse (20 f)	419	420
Pièce Latine (20 f)	417	415
Souverain	529	521
Pièce 20 dollars	2675	2805
Pièce 10 dollars	1490	1495
Pièce 5 dollars	725	208
Pièce 50 pesos	2700	2728
Pièce 10 florins	435	435

Matif (Marché à terme international de France)

3 février 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 433 607

Cours	Mars 94	Juin 94	Sept. 94
Dernier	129,72	129,32	128,90
Précédent	130,30	129,86	129,04

CAC 40 A TERME
Volume : 27 400

Cours	Février 94	Mars 94	Avril 94
Dernier	2330	2342	9
Précédent	2366	2377,50	—

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - *Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon* - *Jeudi daté* vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon *M = Marseille*
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ *coupon détaché* - ● *droit détaché* - ◇ *cours du jour* - ◆ *cours précédent*
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Décès

– Paris. Alger.

M. Jean Bégué,
son époux,
Dominique et Lionel Michelin,
Mathieu et Thibaut,
Jean-Michel et Dominique Bégué,
Pauline et Charles,
ses enfants et petits-enfants,
Jacqueline Corvino-Bégué,
sa belle-sœur,
Michèle et Richard Brandenburg,
Guillaume et Eve,
ses neveux,
Ainsi que tous les parents,
Et amis qui l'ont entourée dans son épreuve,
ont la grande tristesse de faire part du décès, à son domicile parisien, de

Mme Andrée BÉGUÉ,
née Mouret,

le 31 janvier 1994, à l'âge de soixante-neuf ans.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité à Villebougis (Yonne), le 2 février.

33, avenue Raymond-Poincaré,
75116 Paris.

– Le 25 janvier 1994, est décédé à Nice,

M. Jean Emile BRAILLON,
ancien élève de l'ENS (1920),
inspecteur général
de l'éducation nationale,
officier de la Légion d'honneur.

Mme Bernard Braillon,
Pierre et Sophie,

14111 Louvigny.

– Paul et Charlotte Fontes,
ses parents,
André Fontes,
son fils,
Andrée, Pierre-Bernard et Jacques Fontes,
ses sœur et frères,
Françoise Gasse,
Anna Fontes,
Claudine et Rolande Fontes,
ses belles-sœurs,
Mathieu, Jean-Philippe et Bénédicte Fontes,
ses neveux et nièce,
La famille,
Alliés et amis,
annoncent le décès accidentel, à l'âge de cinquante-sept ans, de

Jean-Charles FONTES,
professeur des universités à Orsay,
chef de section d'hydrologie isotopique
de l'Agence internationale
de l'énergie atomique à Vienne
(Autriche),

survenu le 2 février 1994, à Bamako (Mali), en mission pour les Nations unies.

Les obsèques auront lieu le mardi 8 février, à 11 heures, en l'église Notre-Dame-de-France de Juvisy-sur-Orge (Essonne).

L'inhumation aura lieu le mercredi 9 février, au cimetière de Villeneuve-lès-Avignon (Gard).

Absoute en la collégiale, à 15 heures.

1, quai Gambetta,
91260 Juvisy-sur-Orge.

– Les membres du laboratoire d'hydrologie et de géochimie isotopique de l'université Paris-Sud-Orsay
ont la grande tristesse de faire part du décès du

professeur Jean-Charles FONTES,
leur directeur,
détaché à la direction
de la section d'hydrologie isotopique
de l'Agence internationale
de l'énergie atomique (Vienne),

décès accidentel survenu le 2 février 1994, lors d'une mission des Nations unies au Mali.

Jean-Charles Fontes était né le 3 novembre 1936. Après des études aux lycées Frédéric-Mistral (Avignon) et Chaptal (Paris), il entre à l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud, en 1957. Agrégé de sciences naturelles, il est nommé assistant (1961), puis maître-assistant (1968) à la Sorbonne. Docteur ès sciences (« Isotopes du milieu et cycles des eaux naturelles : quelques aspects ») en 1976, il était professeur à l'université Paris-Sud-Orsay, depuis 1978. Spécialiste de géochimie isotopique appliquée à la géodynamique externe, il avait dirigé l'unité associée 723 du CNRS et le Tandétron avant d'être détaché, depuis octobre dernier, à la direction de la section d'hydrologie isotopique de l'Agence internationale de l'énergie atomique à Vienne (Autriche). Professeur apprécié, auteur d'environ trois cents publications, il avait dirigé une trentaine de thèses et participé activement à la vie de la communauté scientifique nationale et internationale.

Orsay, le 3 février 1994.

– L'université Paris-Sud,
La faculté des sciences d'Orsay,
Le département des sciences de la Terre,
Tous ses collègues,
Et amis,
ont la tristesse de faire part du décès accidentel du

professeur Jean-Charles FONTES,

survenu le 2 février 1994, au cours d'une mission au Mali.

– Paris. Le Mans.

Philippe et Claudine Fouquey,
ses enfants,
Dominique Fouquey,
Jean-Pierre Fouquey et Annie Pigny,
ses petits-enfants,
Marie Fouquey,
son arrière-petite-fille,
Toute la famille,
Et les proches,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Jacques FOUQUEY,
née Madeleine Levy,

survenu le jeudi 3 février 1994, dans sa quatre-vingt-treizième année.

L'inhumation aura lieu le lundi 7 février, à 15 h 30, au cimetière du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, place Paul-Painlevé,
75005 Paris.

– Mme Christiane Guise,
son épouse,
Didier et Emmanuelle,
ses enfants,
Sa sœur,
ses petits-enfants,
Toute sa famille,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur d'annoncer la mort de

M. René GUISE,
professeur émérite
à l'université Nancy-II,

survenue à Nancy, le 3 février 1994, à l'âge de soixante-deux-ans.

Les obsèques auront lieu à Lay-Saint-Christophe, le samedi 5 février, à 10 heures.

26, chemin du Rupt-d'Adoué,
54690 Lay-Saint-Christophe.

– Mme Renaud de Mallmann,
son épouse,
Thibaut et Simone de Mallmann,
Hubert et Marie-Laurence des Garets,
Etienne et Cécile Plassat,
Aimery de Mallmann,
ses enfants,
William, Juliette, Séverion et Eugénie,
Guillemette et Marion,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

M. Renaud de MALLMANN,

décédé dans la paix du Seigneur, le 2 février 1994, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 7 février, à 8 h 30, en l'église Sainte-Odile, 2, avenue Stéphane-Mallarmé, Paris-17e, suivie de l'inhumation au cimetière de Montmartre (avenue Rachel).

19, rue Vernier,
75017 Paris.

– M. et Mme Pierre Legrand,
Leurs enfants
Et leurs petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Lucien PETTELAT,
née Blanche Naturel,
officier de l'ordre national du Mérite,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

survenu le 2 février 1994, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Le service religieux sera célébré le samedi 5 février, à 9 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste, 158, avenue Charles-de-Gaulle, à Neuilly-sur-Seine.

10, rue de Longpont,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Mme Eliane Rouxel,
son épouse,
M. Jean-Yves Rouxel,
son fils,
M. et Mme Philippe Rouxel,
son frère, sa belle-sœur,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Rouxel, Godefroy,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Marie ROUXEL,

survenu le 3 février 1994, à Paris-5e.

Les obsèques religieuses seront célébrées le samedi 5 février, à 11 heures, en l'église de Saint-Ouen, à Pont-Audemer (Eure).

« Le Canada »,
27500 Tourville-sur-Pont-Audemer.
8, rue Jean-Baptiste-de-la-Salle,
75006 Paris.

– Le 2 février 1994,

M. Armand VATTÉONE

nous quittait dans sa soixante-dix-neuvième année.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Nous apprenons le décès de

Jacqueline WEILLAND-GERON,

survenu le 30 janvier 1994, dans sa soixantième année.

80, rue des Voies-du-Bois,
92700 Colombes.

– Les familles Wathier et Daniel
ont la douleur de faire part du décès de

Cosette WATHIER,
née Daniel,

survenu le 2 février 1994, à Paris.

La bénédiction a eu lieu le vendredi 4 février, à 10 heures, au funérarium du cimetière des Batignolles, Paris-17e.

La messe sera célébrée en la chapelle de Loc-Maria Belle-Isle-en-Terre, le samedi 5 février, à 14 h 30.

Cosette reposera en terre natale au cimetière de Loc-Maria.

Remerciements

– La famille
Et les amis proches de

Janine THIERS

vous remercient d'avoir partagé leur émotion et leur douleur à l'occasion de son récent décès.

– Mme Jean Barrier,
son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Toute sa famille,
Et ses amis,
remercient toutes les personnes, qui par leur présence, leurs messages et envois de fleurs, ont exprimé leur sympathie à l'occasion du décès de

M. Jean BARRIER.

Messes anniversaires

– Pour les huitième et septième anniversaires de la disparition de

Véronique et Michel BAROIN,

une messe sera célébrée à leur intention le mercredi 9 février 1994, à 19 heures, en l'église Saint-François-de-Sales, 15, rue Ampère, Paris-17e.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
45-66-77-13
Téléphone :
40-65-29-94
40-65-29-96

Anniversaires

Marcelle BERR DE TURIQUE

aurait eu cent ans ce 5 février 1994.

Elle nous a quittés mais son esprit, sa tolérance et son amour des arts restent un exemple pour nous.

Sa famille,
Ses amis.

– Il y a un an, le 5 février 1993, à Alger,

Bélaïd DJOUAHER,
sous-directeur administratif
et juridique
unités lignes du Sud-SNTM-CNAN,

nous quittait.

Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Repose en paix, loin de nous, cher mari, père et grand-père.

Colette Dubus-Djouaher,
« Le Brumaire », résidence du Parc,
rue d'Anjou,
03300 Cusset.

– Pour le sixième anniversaire de la mort de

Paul DUNAND,

survenue le 5 février 1988,

une pensée affectueuse est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

64, rue Saint-Antoine,
75004 Paris.

Expositions

– Du 4 au 25 février 1994,

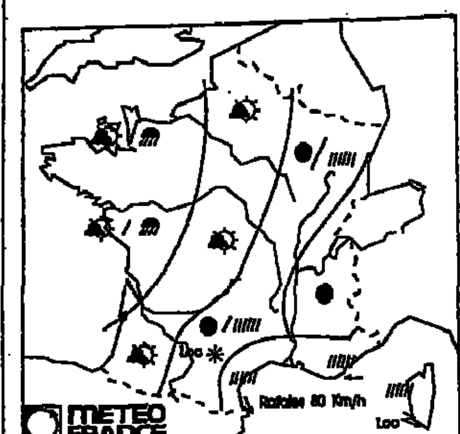
Erik CHARRIER
expose *Paysages de France.*

Vernissage le vendredi 4 février, de 18 heures à 22 heures, église de la Madeleine, du lundi au vendredi, de 9 heures à 17 heures, sous-sol de l'église de la Madeleine. Tél. : 47-42-39-84. Métro Madeleine, parking à proximité.

Soutenances de thèses

– Thierry Viart soutiendra sa thèse de doctorat de littérature française : « Problématique du désir dans l'œuvre de Crébillon fils (1730-1740) », le mardi 8 février 1994, à 14 h 30, salle des Actes, centre administratif de Paris-IV-Sorbonne.

MÉTÉOROLOGIE



TEMPS PRÉVU LE SAMEDI 5 FÉVRIER 1994 VERS MIDI

LÉGENDE

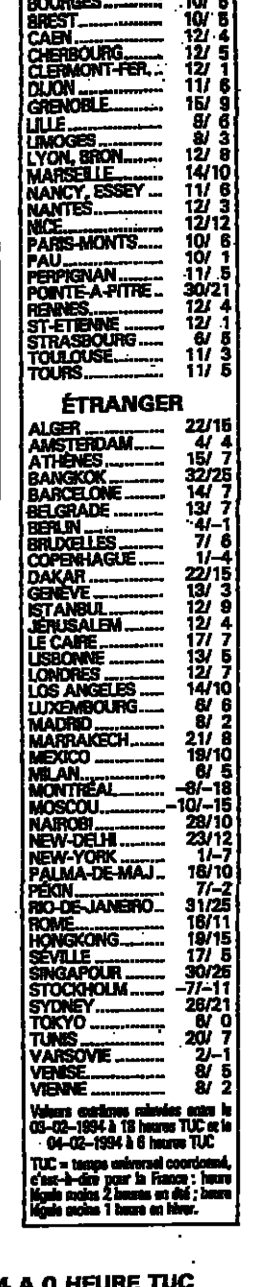
ENSOLEILLÉ – TRÈS NUAGEUX OU COUVERT – AVERSES – ÉCLAIRCIES PEU NUAGEUX – PLUIE OU BRUINE – ORAGES – BRUMES ET BROUILLARD – NUAGEUX COURTES ÉCLAIRCIES – NEIGE – SENS DE DÉPLACEMENT

Samedi : fortes pluies dans le Sud-Est et neige à basse altitude. – Sur les régions à l'est d'un axe Ardennes-Massif Central et Pyrénées-Orientales, une perturbation stagnera pour la journée. Les pluies seront soutenues sur le pourtour méditerranéen et il neigera abondamment à très basse altitude de la Haute-Garonne et de l'Ariège à la Lozère. Des orages ponctuels seront possibles de la Côte d'Azur à la Corse et les rafales de vent de nord-est y atteindront 80/90 km/h. Ailleurs, les pluies seront plus faibles, voire même éparses, de l'Alsace et de la Franche-Comté au nord des Alpes.

L'Ouest et le Nord du pays connaîtront un temps plus calme. Quelques éclaircies se développeront mais elles seront entrecoupées *d'averses de la Bretagne à la Normandie et aux* Charentes.

Les températures au petit matin varieront de 2 degrés à moins 2 degrés du Sud-Ouest au Centre et au Nord du pays ; il fera 2 à 4 degrés dans le Nord-Est et sur les côtes atlantiques et une dizaine de degrés près de la Méditerranée. Les maxima atteindront 7 à 10 degrés sur la moitié nord-ouest du pays, 12 degrés dans le Sud-Est, mais 6 à 8 degrés dans le Nord-Est et localement 4 degrés sur le Midi-Pyrénées.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo France.)



TEMPÉRATURES
maxima – minima

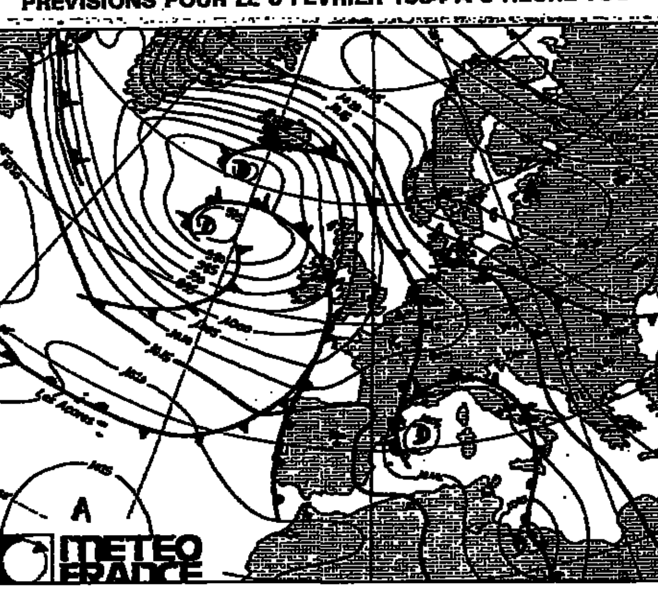
FRANCE	
AJACCIO	14/ 6
BIARRITZ	14/ 4
BORDEAUX	11/ 5
BOURGES	10/ 5
BREST	10/ 5
CAEN	12/ 4
CHERBOURG	12/ 5
CLERMONT-FER.	12/ 1
DIJON	11/ 6
GRENOBLE	15/ 9
LILLE	8/ 6
LIMOGES	8/ 3
LYON, BRON	12/ 8
MARSEILLE	14/10
NANCY, ESSEY	11/ 6
NANTES	12/ 3
NICE	12/12
PARIS-MONTS	10/ 6
PAU	10/ 1
PERPIGNAN	11/ 5
POINTE-A-PITRE	30/21
RENNES	12/ 4
ST-ETIENNE	12/ 1
STRASBOURG	6/ 5
TOULOUSE	11/ 3
TOURS	11/ 5

ÉTRANGER	
ALGER	22/15
AMSTERDAM	4/ 4
ATHÈNES	15/ 7
BANGKOK	32/25
BARCELONE	14/ 7
BELGRADE	13/ 7
BERLIN	4/–1
BRUXELLES	7/ 6
COPENHAGUE	1/–4
DAKAR	22/15
GENÈVE	13/ 3
ISTANBUL	12/ 9
JÉRUSALEM	12/ 4
LE CAIRE	17/ 7
LISBONNE	13/ 5
LONDRES	12/ 7
LOS ANGELES	14/10
LUXEMBOURG	6/ 6
MADRID	8/ 2
MARRAKECH	21/ 8
MEXICO	19/10
MILAN	6/ 5
MONTRÉAL	–8/–18
MOSCOU	–10/–15
NAIROBI	28/10
NEW-DELHI	23/12
NEW-YORK	1/–7
PALMA-DE-MAJ.	16/10
PÉKIN	7/–2
RIO-DE-JANEIRO	31/25
ROME	16/11
HONGKONG	19/15
SÉVILLE	17/ 5
SINGAPOUR	30/25
STOCKHOLM	–7/–11
SYDNEY	26/21
TOKYO	6/ 0
TUNIS	20/ 7
VARSOVIE	2/–1
VENISE	8/ 5
VIENNE	8/ 2

Valeurs extrêmes relevées entre le 03-02-1994 à 18 heures TUC et le 04-02-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 6 FÉVRIER 1994 A 0 HEURE TUC



ÉCHECS

Le groupe américain Intel parrainera le championnat du monde organisé par Kasparov

Le championnat du monde d'échecs 1994-1995 version PCA (Professional Chess Association, créée en février 1993 par le Russe Garry Kasparov) sera parrainé par le groupe américain Intel, numéro un mondial du microprocesseur, ont annoncé, vendredi 4 février, Hans Geyer, vice-président d'Intel Europe, et le tenant du titre, Garry Kasparov, lors d'une conférence de presse à Paris. Ce parrainage doit également permettre à la PCA d'organiser un circuit international de parties rapides. Quatre tournois sont prévus pour 1994 : Moscou (avril), New-York (juin), Londres (septembre) et finale à Paris (novembre). Par ailleurs, dans le championnat du monde «concurrent» organisé par la Fédération internationale des échecs (FIDE), les six candidats du dernier tour éliminatoire sont connus : le Néerlandais Jan Timman, qui a éliminé le Français Joël Lautier, rencontrera le Russe Valeri Salov ; l'Indien Viswanathan Anand jouera contre l'Américain Gata Kamsky ; le dernier match opposera le Russe Vladimir Kramnik au Biélorusse Boris Guelfand. Aux trois vainqueurs viendra s'ajouter le tenant du titre FIDE, Anatoli Karpov, pour les demi-finales.

SPORTS

Le joueur de football a été accusé d'avoir tiré avec une carabine à air comprimé sur des journalistes

Maradona, étoile en colère

BUENOS-AIRES
de notre correspondante

«L'homme à la carabine», «Journée de fureur» : c'est avec des gros titres que les journaux argentins ont commenté, le 3 février, les nouvelles frasques du joueur de football Diego Maradona (trente-trois ans), qui, la veille, avait blessé six journalistes avec une carabine à air comprimé afin de *«défendre sa vie privée»*. Après avoir résilié le 1er février le contrat qui le liait depuis à peine quatre mois (*le Monde* du 2 novembre 1993) avec une équipe de province, le Newell's de Rosario (300 kilomètres au nord de Buenos-Aires), où il avait choisi de faire son retour sur les stades, Maradona s'était réfugié avec sa famille dans sa maison de campagne de Moreno, dans la grande banlieue de Buenos-Aires.

Déprimé, souffrant de plusieurs lésions, dont une à la jambe droite, *«el pibe de oro»* (l'enfant en or), comme on l'appelle ici, n'a pas supporté la présence de la meute de journalistes qui montent la garde autour de sa demeure. Les injures ne suffisant pas à *disperser les photographes,* l'enfant turbulent du football argentin a pointé l'arme contre eux.

La fragilité d'une idole

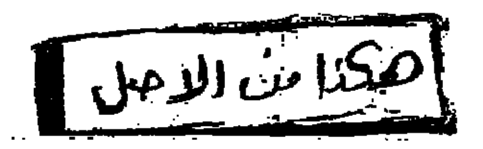
Les journalistes blessés ont porté plainte, et la maison de Maradona a été perquisitionnée, mais l'arme du délit n'a pas été retrouvée.

Accusé d'avoir infligé des *«lésions légères et répétées»*, le joueur risquerait de un mois à deux ans de prison, selon le code pénal, mais les deux avocats de Maradona ont souligné que personne n'avait jamais été en prison pour ce genre de délit. L'un d'eux, Luis Morena Ocampo, a indiqué que Maradona regrettait l'incident et qu'il collaborerait avec la justice. Moreno Ocampo est un avocat prestigieux. Il fut l'un des procureurs de la République pendant le procès de 1985 contre les militaires de la dictature, et il se consacre aujourd'hui à la lutte contre la corruption.

Le «cas Maradona» fait une fois de plus en Argentine l'objet de nombreux commentaires dans le monde sportif, mais aussi intellectuel, sans oublier l'opinion de psychanalystes, comme il se doit à Buenos-Aires, l'une des villes les plus psychanalysées du monde après New-York. L'homme de la rue, quant à lui, exprime une profonde tristesse face à la fragilité d'une idole plusieurs fois déchue à la suite de scandales liés à la drogue.

Maradona avait pourtant démontré le 17 novembre 1993 qu'il pouvait encore sauver la sélection argentine qui, en grande partie grâce à lui, s'est qualifiée *in extremis* pour la coupe du monde 1994. Pour les Argentins, le roman feuilleton continue, et la grande question est de savoir si Maradona, au crépuscule de sa carrière, pourra arriver aux Etats-Unis en juin prochain. Il y a quelques jours, Maradona a promis qu'il jouerait *«même si beaucoup souhaiteraient me voir mort». «La capacité de récupération de Maradona est surprenante, bien supérieure à la normale»*, a déclaré Patricia Sangenis, le médecin qui devra le préparer pour les championnats du monde.

CHRISTINE LEGRAND



RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 4 FÉVRIER

TF 1

15.20 Série : Mike Hammer.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.35 Club Dorothée.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Présenté par Christophe Dechavanne. Invité : François-Hadji Lazaro.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.45).
20.00 Journal et Météo.
20.45 Magazine : Mystères. Le motard aveugle ; Le fantôme de Dina ; L'alchimie ; Les ovnis de Bentwaters.
22.45 Magazine : Ushuaïa. Madagascar : la réserve de Berenty. *Le saut le plus dangereux du monde* ; Le sel sacré ; Le mors aux dents ; *Tchin Badour, le cornac.*
23.50 Série : Aventures à l'aéroport. *Double Jeu (1re partie).*
0.50 Journal et Météo.

FRANCE 2

15.45 Variétés : *La Chance aux chansons* (et à 5.10). Emission présentée par Pascal Sevran.
16.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. 2e demi-finale de la 19e Coupe *des champions : 2e manche,* en direct de Monaco.
17.10 Série : Seconde B.
17.40 Série : Sauvés par le gong.
18.10 Magazine : C'est tout Coffe.
18.45 Jeu : Un pour tous.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 2.55).
20.00 Journal, Journal des courses, *Météo* et *Point* route.
20.50 Téléfilm : Impasse meurtrière. D'Yvan Butler.
22.15 Magazine : Bouillon de culture. Présenté par Bernard Pivot. Invités : Jean d'Ormesson *(la Douane de mer)* ; Roger Hanin *(les Gants blancs d'Alexandre).*
23.35 Journal et Météo.
23.55 Cinéma : Zuckerbaby. ■ Film allemand de Percy Adlon (1984) (v.o.).
1.15 Magazine : Envoyé spécial (rediff.).
3.20 Documentaire : Okavongo.
5.00 Dessin animé (et à 5.00).
4.05 24 heures d'info.
4.20 Documentaire : Histoire d'en parler.

FRANCE 3

15.20 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi. Invitée : Catherine Lara.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Un fait divers,* de François Bon.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : Au revoir, la classe.
20.30 Le Journal des sports.
20.45 INC.
20.50 Magazine : Thalassa. Les Bandits de Bandar Abbas. *Contrebande dans le sud de l'Iran.*
21.45 Magazine : Faut pas rêver. Invité : Charlelie Couture. France : les gueules jaunes, de Jean-Marc Robert et Jean-Bernard Mercier ; Ethiopie : la vallée du matin du monde, de Frédéric Tonolli ; Islande : les cavaliers du Nord, de Laurent Champonnois.
22.45 Journal et Météo.
23.10 ▶ Magazine : Strip-tease. Images du monde ; Chair de poule ; L'empire des sens ; Virée à Deauville.
0.05 *Court métrage : Libre court.* Dimanche soir, de Solange Martin.
0.10 *Continentales.* L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

15.45 Le Journal du cinéma du mercredi (rediff.).
16.10 Surprises.
16.25 Cinéma : Le Proprio. □ Film américain de Rod Daniel (1991).
17.45 Surprises.
18.00 Canaille peluche.

— *En clair jusqu'à 20.30* —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
20.15 Sport : Football. Toulouse-Bordeaux. Match avancé de la 25e journée du championnat de France de D1, en direct ; à 20.30, coup d'envoi.
22.30 Magazine : Les KO de Canal Plus. Présenté par Christian Delcourt et Jean-Claude Bouttier.
22.50 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Max et Jeremie. ■ Film français de Claire Devers (1992).
0.55 Cinéma : For the Boys ou Hier, aujourd'hui et pour toujours... ■ Film américain de Mark Rydell (1991) (vo).

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 Documentaire : Histoire parallèle (rediff.).
17.55 Magazine : Macadam. *Djabote, de Béatrice Soulé et* Eric Millot (rediff.).
18.40 Court métrage : Décroche, Pénélope ! De Sylvie Flepp et Didier Fontan (rediff.).
19.00 Série : KY TV.
19.30 Documentaire : Visite à Hawaii. De Matthias Wendt. *Des vulcanologues et des biologistes dans un laboratoire d'expérimentation à Hawaii.*
19.40 Documentaire : Les Femmes de Juchitan. De Monika von Behr et Mechthild Müser. *Les Zapotèques de la ville mexicaine de Juchitan vivent dans une société matriarcale.*
20.28 Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Téléfilm : Le Petit Roi Eric. De Thomas Bahmann. *Après la mort de son fils préféré, un riche fabricant de pain se tourne vers l'enfant qu'il a eu de son premier mariage pour en faire l'héritier de son empire.*
22.10 Documentaire : Eaux profondes. De Janos Veszi. *Le 31 mai 1992, Sandor Racz disparaît dans des conditions mystérieuses.*
23.05 Cinéma : Bashu, le petit étranger. ■■ Film iranien de Bahram Beyzaï (1987) (v.o.).

M 6

17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Code Quantum.
19.00 Série : Supercopter.
19.54 Six minutes d'informations, *Météo.*
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Capital. *La fortune des préservatifs.*
20.45 Téléfilm : Terreur à l'hôpital. De Larry Shaw.
22.25 Série : Mission impossible. La Maison des otages.
23.25 Magazine : Les Enquêtes de Capital. Présenté par Emmanuel Chain.
23.55 Magazine : Sexy Zap.
0.20 Informations : Six minutes première heure.
0.30 Magazine : Culture rock. La saga d'Eddy Mitchell.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives. Tristan Fou.
21.32 Musique : Black and Blue. Los Olvidados.
22.40 Les Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de... Michel Chaillou.
0.50 Musique : Coda. Au son des bambous (5).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées à Paris) : Suite de ballet no 1, Concerto pour violon et orchestre no 2 en ut dièse mineur op. 129, Symphonie no 5 en ré mineur op. 47, de Chostakovitch, par l'Orchestre national de France, dir. *Charles Dutoit ; Gidon Kremer*, violon.
23.07 Jazz club. Par Claude Carrière et *Jean Delmas. En direct de* La Villa, à Paris : le Trio du pianiste Hank Jones.

Les interventions à la radio

RTL, 18 heures François Léotard
RMC, 19 h 15 : Jean-François Deniau (« Forum RMC-*l'Express* »).
France-Inter, 19 h 20 : « Le drame de la Bosnie, les enjeux *européens, le trouble de la majorité* », avec Valéry Giscard d'Estaing (« Objections »).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

L'évêque, le pêcheur et le CRS

EN regardant les pêcheurs bretons saccager les stands des mareyeurs à Rungis, on fut d'abord aussi peu impressionné qu'en voyant Mgr Gaillot, sur Canal Plus, contempler avec indulgence le délicieux déshabillé d'une chanteuse. Les pêcheurs dévastant Rungis, ou Mgr Gaillot égaré à Sodome : c'étaient là deux spectacles télévisés familiers, tous deux fort honnêtement construits dans des buts désespérément lisibles. Les pêcheurs souhaitaient décrocher l'ouverture du « 20 heures », qui y consentait volontiers, et Mgr Gaillot désirait légitimement entretenir autour de son ecclésiastique personne le petit feu du scandale. Sur France 2, un mareyeur saccagé livra d'ailleurs amèrement les clés de la séquence : l'an dernier, paraît-il, sortant d'une réunion bruxelloise, un ministre français s'était félicité de précédentes exactions des marins-pêcheurs, qui lui avaient fourni des arguments dans la négociation communautaire.

Sans trop y prêter attention, on avait donc vu deux CRS matraquer un marin-pêcheur, quand tout d'un coup le journal télévisé de France 2 sortit de ses rails. L'on vit en effet revenir les deux mêmes CRS, pourchassant le même marin-pêcheur. Les CRS, nous expliqua le journaliste Christophe Tortora, ont frappé ce manifestant alors qu'il était déjà maîtrisé. En effet, un CRS asséna sous nos yeux un coup sur la tête du marin-pêcheur immobilisé par son collègue. Ce détail, soit dit en passant, était passé inaperçu à la première vision, habitués que nous sommes à ces violences rituelles, que nous ne regardons même plus. Les manifestants cassent, les CRS répriment, chacun est donc dans son rôle, passons à présent aux nouvelles de l'étranger. Mais ce soir-là France 2 avait décidé de ne pas passer à la suite. Le commentaire rappela, après, que seize CRS avaient été blessés dans ces affrontements, et que les déprédations avaient été nombreuses. Certes, on ne vit guère les CRS blessés, le pêcheur restant donc le seul blessé « montré » tandis que les blessures des CRS n'étaient que mentionnées. Mais le sentiment subsista d'une brutale rupture de la liturgie du « 20 heures », aussi inouïe que si Antoine de Caunes, par exemple, était tombé à genoux pour implorer le pardon de Mgr Gaillot, ou l'inverse. On s'était comme réveillés d'une douce hypnose.

Et ce n'était pas tout. Apparut encore le préfet du Val-de-Marne. France 2, devina-t-on, lui avait montré, comme à nous, ces images. Le préfet « regretta » le geste du CRS, mais demanda qu'il fût « *resitué dans son contexte* ». Peu importait ce qu'il disait, on en retint surtout que la télévision d'Etat, à cet instant précis, instituait avec ce représentant de l'Etat – comme avec nous – des rapports agréablement inédits. Sans hostilité ni complaisance, des rapports adultes.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

SAMEDI 5 FÉVRIER

TF 1

6.00 Série : *Mésaventures* (et à 4.15).
6.30 Club mini Zig-Zag.
7.20 Club mini.
8.30 *Télé-shopping.*
9.00 Club Dorothée.
10.25 Télévitrine.
10.43 Météo (et à 11.48).
10.45 Magazine : Ça me dit... et vous ?
11.50 Jeu : La Roue de la fortune.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 *Magazine : A vrai dire.*
12.55 Météo et Journal.
13.15 Magazine : Reportages. Vietnam... une vie de chien.
13.45 Jeu : Millionnaire.
14.15 La Une est à vous. Avec la série : Agence tous risques.
17.35 Magazine : Trente millions d'amis.
18.05 Divertissement : Les Roucasseries. Invité : Stéphane Collaro.
18.35 Divertissement : Vidéo gag.
19.05 Série : Beverly Hills.
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.45 Spécial Restos du cœur : *Les Enfoirés au Grand Rex.* Emission parrainée par Muriel Robin.
23.00 Téléfilm : Rapt à Los Angeles. De Howard Avedis.
0.40 Magazine : Formule foot.
1.15 Journal et Météo.
1.25 Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.).
1.40 *TF 1 nuit* (et à 2.15, 3.10, 4.05, 4.40).
1.45 Documentaire : *L'Aventure des plantes.*
2.20 Documentaire : Histoire des inventions.
3.20 *Documentaire :* Histoires naturelles (et à 5.05).

FRANCE 2

6.05 Documentaire : Cousteau à la redécouverte du monde (rediff.).
6.50 Dessin animé.
7.00 Debout les petits bouts.
8.00 Hanna Barbera Dingue Dong.
9.00 Expression directe. RPR.
9.10 *Magazine : Grands galops* (et à 3.30).
9.30 Magazine : *Samedi aventure.* Les chiens de traîneaux ; Chasseurs d'étoiles.
10.35 *Le Magazine de l'emploi.* Dossier : La société à capital risque ; Dix métiers à découvrir : professionnel du grand commerce.
11.25 Magazine : La Revue de presse de Michèle Cotta (et à 2.35). Invités : Noël Copin, *la Croix* ; Jean-Marcel Bouguereau, *l'Evénement du Jeudi* ; Paul-Marie de la Gorce, *le Monde diplomatique* ; Philippe Tesson, *le Quotidien de Paris* ; *Paul Guilbert, le Figaro* ; Ivan Levaï, Radio-France ; Christine Mital, *le Nouvel Observateur* ; Catherine Nay, Europe 1 ; Rémy Leveau, professeur à l'Institut des sciences politiques, auteur de *le Sabre et le Turban* ; Loup, dessinateur.
12.25 Jeu : Ces années-là.
12.59 *Journal et Météo.*

13.25 ▶ Magazine : Géopolis. *Guatémala : la revendication* indienne.
14.15 Magazine : Animalia. *L'orque en question.*
15.05 Magazine : Samedi sport. A 15.10, Tiercé, en direct de *Vincennes* ; A 15.30, *Rugby* (Tournoi des Cinq Nations) : Ecosse-Angleterre ; A 17.10, Irlande-pays de Galles.
17.55 Jeu : Des chiffres et des lettres. *Finale de la 19e Coupe des* champions.
18.45 INC.
18.55 *Magazine : Frou-frou.* Invité : Omar Sharif.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.45).
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Divertissement : Surprise sur prise. Les piégés : Sébastien Roch, Jeannie Longo, Arthur, Jean-Claude Bouttier, Basile Boli, Serge Blanco.
22.30 Variétés : Taratata. Avant les Victoires de la musique : les nommés.
0.00 Journal et Météo.
0.25 Magazine : La 25e Heure. Trois événements majeurs du siècle en Europe : les jours oubliés.
1.20 Magazine : Bouillon de culture (rediff.).
3.50 Documentaire : L'Aile et la Bête.

FRANCE 3

7.30 Magazine : L'Heure du golf. Le magazine ; La compétition : le Dubaï Desert Classic.
8.00 Espace entreprises ; L'Homme du jour.
9.00 Magazine : Terres francophones. Le marché des arts du spectacle africain (2e partie).
9.30 Magazine olympique. L'actualité sportive. Hommage à Ulricke Maier.
10.00 Magazine : Rencontres à XV. Le poste par poste : le no 9 (demi de mêlée), portrait de Richard Astre et de Jérôme Gallion ; la tradition en Isère.
10.30 Magazine : Mascarines.
11.00 Magazine : Le Jardin des bêtes.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 *Samedi chez vous* (et à 14.50, 16.45).
14.00 Série : La croisière s'amuse.
17.35 Magazine : Montagne. Reportage : Mohamed, infirmier de l'Atlas.
18.20 Expression directe. UDF.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Mes premières découvertes du dessin.*
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : Yacapa. Invités : Jean-Claude Dreyfus, Sonia Dubois, Macha Béranger.
20.30 Le Journal des sports.
20.50 Téléfilm : *Une maman dans la ville.* De Miguel Courtois.
22.20 Journal et Météo.
22.45 *Jamais sans mon livre.* Magazine présenté par Bernard Rapp. Invités : Carmen Bernand, auteur avec Serge Gruzinski d'*Histoire du Nouveau Monde : les métissages 1550-1640)* ; Raphaël Confiant *(Aimé Césaire, une traversée paradoxale)* ; Edouard Glissant *(Tout-Monde)* ; Entretien avec Gisèle Pineau, auteur de *la Grande Drive des esprits.*
23.40 Magazine : Musique sans frontière. Les paris de Bombay. Avec Baba Sehgal, Remo Fernandez, Gary Lawyer, Yasmine, Schweeta Schweeti, Indus Creed, The Voodoo Rapper.
0.30 Continentales Club.

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 7.25* —

7.00 CBS Evening News.
7.25 Les Superstars du catch.
8.18 Surprises. Spécial Festival de Clermont-Ferrand (et à 10.26).
8.20 Documentaire : La Vie quotidienne des kangourous géants. De Jan Aldenhoven et Glen Carruthers.
9.15 Cinéma : La Bande à Picsou. ■ Film d'animation américain de Bob Hathcock (1991).
10.25 Surprises.
10.35 Cinéma : L'Instinct de l'ange. ■ Film français de Richard Dembo (1992).

— *En clair jusqu'à 14.00* —

12.30 Flash d'informations.
12.35 Magazine : 24 heures. Présenté par Erik Gilbert. Prix de Lausanne.
13.30 Magazine : L'Œil du cyclone.
14.00 Série : Le Juge de la nuit.
14.45 Surprises.
15.00 Sport : Athlétisme. *Pentathlon en salle, en direct* de Nogent-sur-Oise.
16.35 Surprises.

— *En clair jusqu'à 20.30* —

16.45 Décode pas Bunny.
17.45 Série animée : Chipie & Clyde.
17.50 Magazine : On fait le plein. 17.52, Le plein de basket : Atlanta-New-York. 19.10, Le magazine. 19.30, Flash d'informations. 19.35, Le plein de super.
20.30 Sport : Boxe américaine. A Bercy. Championnat des poids lourds-légers ISKA et WKA : Rick Roufus (Etats-Unis)-Rob Kaman (Pays-Bas) ; Championnat du monde de boxe thaïlandaise des poids légers : Dida Diafat (France)-Ramon Deckers (Pays-Bas).
22.15 Magazine : Jour de foot. *Buts et extraits des matches* de la 25e journée du championnat de France de D1.
23.00 *Flash d'informations.*
23.05 ▶ Documentaire : Monsieur Bechet. *De Philippe Koechlin.*
0.05 Le Journal du hard.
0.10 Cinéma : Les Trois Mousquetaires (The Erotic Adventures of The Three Musketeers). Film américain, classé X, de Paul Norman (1992).
1.50 Cinéma : Le Petit Homme. ■■ Film américain de Jodie Foster (1991) (v.o.).
3.30 Cinéma : Faisons un rêve. ■■■ Film français de Sacha Guitry (1936).

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 18.55* —

17.00 Documentaire : Eaux profondes (rediff.).
18.00 Magazine : Mégamix (rediff.).
18.55 Série : Root into Europe. De Mark Chapman.
19.25 Chronique : Le Dessous des cartes. L'éclatement de la Somalie.
19.35 Documentaire : Histoire parallèle. *Actualités américaines et françaises de la semaine du 5 février 1944.*
20.28 Chaque jour pour Sarajevo. Carte blanche à Samo Kobenter.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Documentaire : Le Partage des eaux. De Philippe Calderon et *Jacques Falck.*
22.10 Téléfilm : Les Années tourbillon. *De Burkhard Steger.*
23.45 Magazine : Snark. Glove Story ; Opus V ; Une vidéo masochiste ; Attention à la marche ; La Divine Providence.

0.10 Documentaire : Jazz in the Night.

M 6

8.05 *M 6 Kid.*
10.00 M 6 boutique. Télé-achat.
10.30 Infoconsommation.
10.35 Variétés : Multitop.
11.50 Série : *Les Années coup de cœur.*
12.20 Série : Ma sorcière bien-aimée.
12.55 La Saga des séries. Invité : Roger Moore, en direct du 34e Festival de télévision de Monte-Carlo.
13.00 Série : Brigade de nuit.
13.55 Série : Le Magicien.
14.50 Série : Berlin antigang.
15.50 Série : Jason King.
16.50 *Série : Chapeau melon* et bottes de cuir.
17.50 Série : Le Saint.
18.45 Magazine : Les Enquêtes de Capital. Les fortunes du préservatif.
19.20 Magazine : Turbo. Spécial course automobile ; L'usine Williams, en Angleterre ; *Lans-en Vercors* et Serres-Chevalier.
19.54 Six minutes d'informations, *Météo.*
20.00 Série : Classe mannequin.
20.35 Magazine : Stars et couronnes (et à 1.10).
20.45 Téléfilm : L'Aventurière du bout du monde. De Tony Richardson
0.10 Série : Soko, brigade des stups.
1.00 Six minutes première heure.
1.20 Boulevard des clips (et à *6.50*).

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Jean-Marie Amatte, restaurateur.
20.45 Dramatique. Le Veilleur, d'Olivier Charneux.
22.35 Musique : Opus. Les vagabondages musicaux de Fernand Lumbroso.
0.05 Clair de nuit. Rencontre avec Jacques *Danois, écrivain.*

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Opéra (donné le 29 janvier 1993 à la Scala de Milan) : Béatrice de Tende (tragédie lyrique en deux actes de Felice Romani revue par Armando Gattoj, de Bellini, par le Chœur du Théâtre et l'Orchestre de la Scala de Milan, dir. Marcello *Viotti* ; sol. : *Roberto Frontali,* Cecilia Bartoli, Josella Ligi, Vincenzo la Scola, Ernesto Gavazzi, *Umberto Scallavino.*
22.53 Ainsi la nuit. Par Thérèse Salviat. Quatuor à cordes no 8 en ut mineur op. 110, de Chostakovitch ; Sonate pour violoncelle et piano en la majeur op. 69, *de Beethoven* ; Chant de Linos pour flûte, violon, alto, violoncelle et harpe, de *Jolivet* ; *Préludes et fugues* pour piano op. 87, de Chostakovitch.
0.05 *Akousma.* *Par Christian* Zanezi. Œuvres de Dhomont, Portella, Normandeau.



Le Monde

Palliatif

Jean-Marie Le Pen, sorti d'un long sommeil, accuse le bon docteur Balladur d'endormir la France en pratiquant sur elle des « soins palliatifs ». Afin d'aider le pays à endurer ses maux et pour qu'il oublie l'état désespéré dans lequel il se trouve.

Il est vrai que Matignon ressemble à une pharmacie de garde dans la nuit française. On y délivre, au coup par coup, selon les urgences des malades en colère, des calmants sur ordonnances bâclées : soudaines rallonges, crédits débloqués séance tenante, mesurettes enfiévrées dont les pêcheurs sont les derniers à avoir bénéficié.

Soignés ou abrutis de calmants ? Remèdes curatifs ou palliatifs ? C'est toute la question. Mais, face à la pharmacopée balladurienne, médecine douce appliquée à la société, le FN proposerait-il l'abrègement des souffrances et l'euthanasie de la France ?

PROCYON

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Ce numéro comporte un cahier « Temps libre » folioté I à XII

Demain
Radio-télévision

Les nouveaux amuseurs de la radio : en deux ans, « Rien à cirer », la nouvelle émission iconoclaste de France-Inter, est devenue l'un des spectacles les plus populaires et le passage obligé de tous les *« plans de promotion »*...

Le numéro du « Monde » daté vendredi 4 février 1994 a été tiré à 472 397 exemplaires

Craignant la concurrence prochaine des bookmakers

Les sociétés de courses voudraient contrôler la presse hippique

Une divergence de principe, qui implique aussi de gros intérêts financiers, oppose actuellement la Fédération nationale des sociétés de courses à la presse hippique. A l'origine, figure l'intention des organisateurs de courses hippiques de créer, sous l'égide de leur fédération, une agence de données qui aurait la forme d'un groupement d'intérêt économique (GIE) baptisé France Média Courses. Cette création est officiellement motivée par la crainte qu'inspire la perspective d'un déferlement de bookmakers britanniques sur les champs de courses français à la faveur du développement de l'Union européenne. La future agence commercialiserait les données concernant les courses. La presse hippique s'en inquiète, d'autant plus que la télévision continuerait de bénéficier d'un traitement de faveur.

La Fédération nationale des sociétés de courses veut constituer un groupement d'intérêt économique. Elle en a choisi le nom : France Média Courses. Elle explique qu'*« en vue de faciliter et de développer l'exploitation des droits de propriété des sociétés de courses »*, ce GIE aurait pour objectif *« la mise à disposition de « données » auprès de la presse et des médias au titre de l'exercice par eux du droit à l'information »*.

Elle précise qu'il s'agirait d'assurer *« la diffusion contractuelle, moyennant rémunération, des mêmes données, et plus généralement des droits de propriété »*, de *« gérer cette diffusion contractuelle des droits de propriété de manière homogène »*, et *« de répartir entre ses membres les profits correspondant aux opérations réalisées »*.

En clair, il s'agirait de centraliser les informations relatives aux courses et de les commercialiser sans qu'on sache encore suivant quelles modalités ni à quels tarifs. Selon ce texte ambigu, les rapports des paris, les commentaires et les reportages feraient partie de la propriété des sociétés de courses.

La Fédération nationale des sociétés de courses a pris aussi l'initiative de publier une « charte des journalistes hippiques » tendant à définir les conditions d'attribution des accréditations délivrées chaque année aux journalistes, notamment pour accéder aux tribunes réservées et assurer leur mission. Leur première mouture ayant été refusée par les journalistes, les organisateurs des courses en préparent une seconde.

Ces deux initiatives ont aussitôt suscité de vives réactions de la part de la Fédération nationale de la presse française (FNPF). Son président, Jean Miot, directeur du *Figaro*, avait été alerté par Roger Alexandre, PDG de *Paris-Turf* (un des titres du groupe Hersant), et par le Syndicat indépendant des journalistes hippiques. Après avoir estimé que la création d'un tel GIE serait étonnante de la part d'associations fonctionnant selon le régime de la loi 1901, c'est-à-dire à but non lucratif, M. Miot a jugé que cette initiative représentait une menace pour la libre exploitation de l'information. Consultés, certains juristes ont considéré, d'une part, qu'on ne saurait opposer le droit fondamental du public à l'information et l'exploitation commerciale de l'information par un organe de presse et, d'autre part, que les données chiffrées doivent être de *« libre parcours »* pour tous, sans aucune restriction.

« Droit de péage »

Les dirigeants des sociétés hippiques affirment vouloir seulement se préserver contre les entreprises des bookmakers, qu'ils craignent comme la peste car ils seraient susceptibles de s'installer sur le marché très balisé des jeux, en France, à la faveur du développement de la construction européenne. Une partie des recettes du PMU, dont vit exclusivement l'institution des courses, pourrait pâtir de cette évolution.

Or, l'institution enregistre un lourd déficit, aggravé par la détérioration du chiffre d'affaires des paris, de l'ordre de 2,70 % en 1993 (*le Monde* du 7 décembre 1993), et qui se poursuit ces dernières semaines. D'où la tentation de faire feu de tout bois, et de s'arroger une exclusivité monnayable, en instituant une sorte de « droit de péage » pour la fourniture, pour publication, de la liste des chevaux engagés, des résultats techniques, des rapports, etc., appartenant pourtant au domaine public au même titre que les scores d'un match de tennis ou de football.

Parallèlement, un traitement différent est réservé à la télévision. Pour elle, on déroule le tapis rouge : quasi-gratuité de l'exclusivité des retransmissions des « tiercés » en direct sur les deux chaînes publiques, quatre fois par semaine, en contrepartie du versement d'une partie des frais techniques. Pour la promotion des champs de courses de province, des contrats ont été signés avec la plupart des stations régionales qui diffusent des séquences hebdomadaires rétribuées, sinon régies, par la Fédération nationale.

Bien qu'il bénéficie d'émissions et d'articles rédactionnels annonçant ses manifestations ou vantant ses nouveaux jeux, le monde du cheval – comme les autres pouvoirs sportifs – n'apprécie pas la mise en cause de son autorité, de ses capacités de gestion, ou encore de la transparence et de la régularité des compétitions (dopage, chevaux préparés pour certaines courses...). Récemment, un journaliste qui « pigeait » pour le PMU a été menacé de licenciement pour avoir suspecté le déroulement d'une épreuve jugée douteuse et pour avoir conseillé aux turfistes de s'abstenir de jouer...

Le projet de modernisation complète du réseau PMU, estimé à 675 millions de francs, pour lequel un appel d'offres est en cours, pourrait constituer un autre moyen de concurrencer et de cadenasser l'information. Ici encore, les responsables, même s'ils s'en défendent, ont des ambitions dans le domaine de l'information : l'informatisation sera en mesure d'offrir aux turfistes de multiples services, l'idée d'un journal gratuit est déjà dans l'air. Une chaîne de télévision câblée pourrait éventuellement être intégrée ou associée à la multiplication des jeux automatiques par cartes à puce et bancaires. Enfin, un réseau commercial, une batterie de Minitels, de bornes téléphoniques, de répondeurs automatiques, etc., pourraient être branchés sur le réseau informatique.

Les principaux titres spécialisés : *Week-End* (groupe Hachette), *Paris-Turf* (groupe Hersant), *Tiercé-Magazine* (groupe Editions En direct), ont développé ces dernières années ce type de produits annexes (messageries télématiques et téléphoniques) qui compensent, en partie, la baisse de la diffusion de leurs titres, très sensible en ce moment et due à la diminution du nombre de parieurs. La concurrence institutionnelle les déstabiliserait davantage.

L'antagonisme de deux hommes

Leur seul espoir réside dans l'antagonisme qui oppose depuis plusieurs mois les deux hommes qui cherchent à prendre le contrôle des jeux et des courses, donc du PMU : Pierre Charon, président du GIE Galop, nommé par le gouvernement d'Edouard Balladur pour restructurer ce secteur, et Jean Farge, l'actuel président du PMU, qui n'admet pas d'abandonner ses responsabilités de contrôle.

Le premier, spécialiste de la communication, proche collaborateur de Jacques Chirac, est souvent présenté comme le... « cheval de Troie du gouvernement ». Le second, ancien directeur du Trésor, ancien président de la COB, ancien secrétaire d'Etat chargé naguère de la Sécurité sociale dans le gouvernement de Raymond Barre et nommé à son poste par le gouvernement de Michel Rocard, est un « technicien » fort apprécié du ministère des finances. Tous deux affirment donc être soutenus en « hauts lieux ». Les échos médiatiques dont ils ont besoin pourraient les inciter à demander à leurs collaborateurs de ne pas franchir le Rubicon...

GUY DE LA BROSSE

CLÉS/ *Une multiplicité de titres*

■ **Une trentaine de journaux.** – Plus d'une trentaine de journaux se partagent le marché des journaux hippiques. Le plus important est le quotidien *Paris-Turf*. Créé en 1946, il appartint à *Marcel Boussac et fut revendu avec l'Aurore* au groupe Hersant. Sa diffusion totale, au premier semestre 1993, s'établissait à 122 914 exemplaires selon Diffusion contrôle. Ce quotidien, le seul de son secteur, est couplé à la seule agence de presse spécialisée dans le domaine hippique, Turf international presse (TIP), qui fournit aux journaux les documents techniques nécessaires à leur rubrique hippique.

■ **De nombreux éditeurs.** – Les éditions Hachette possèdent le tri-hebdomadaire *Week end magazine*, lancé il y a une trentaine d'années par Ben, Léon Zitrone et Alain Bernardet, et qui vend 81 045 exemplaires (plus de 100 000 pour son édition dominicale, *Week end tiercé dimanche*). Hachette possède aussi *l'Actualité hippique*, chargée de défendre les couleurs de l'écurie de Jean-Luc Lagardère, patron de Matra-Hachette.

D'autres éditeurs se sont installés sur le créneau de la presse des courses et des paris, notamment les Editions En direct qui publient, depuis la banlieue de Marseille où elles sont établies, plusieurs périodiques (*Bilto, Panorama-Tiercé, Courses magazines*, etc.), et les éditions Alain Ayache, avec deux quadri-hebdomadaires, *le Meilleur* (qui a développé sa partie magazine en fin de semaine pour déborder le seul secteur des courses) et *Spécial dernière*.

■ **Une myriade de petits périodiques.** – Enfin, aux côtés de magazines spécialisés sur les chevaux et les courses, comme *Etalons, Courses et élevage*, figurent plusieurs petits périodiques d'une diffusion de l'ordre de 10 000 à 15 000 exemplaires, selon les Nouvelles messageries de la presse parisienne (NMPP) : *Courses-élection Mieux réussir les courses, Spécial couplé, Stato-Tiercé, le Tuyau, Veinard-semaine*, etc. Deux nouveaux titres ont été lancés récemment : *le Quotidien des courses et Prono-Courses*. Le titre le plus ancien de la presse hippique est *le Bulletin officiel des courses de chevaux*, créé en 1841, et qui fournit essentiellement des données techniques.

Après le succès de la grève dans les banques

Les mouvements sociaux ont tendance à se multiplier

Le mouvement de grève lancé à l'appel des cinq syndicats bancaires (CFDT, FO, CFTC, CGT, SNB-CGC), a mobilisé, jeudi 3 février, les salariés de la profession, traduisant une inquiétude grandissante quant aux conditions de travail. 30 % des salariés ont suivi le mouvement, selon l'Association française de banques (AFB), de 40 % à 50 %, selon les organisateurs.

La mobilisation a été plus forte en province qu'à Paris, dépassant localement les 50 %, et plus importante dans les trois « vieilles » (outre le Crédit lyonnais, principalement la BNP, et la Société générale) que dans les petits et moyens établissements. Le mouvement de grève a entraîné la fermeture de nombreux guichets à la clientèle, rendue nécessaire dès lors que le nombre des grévistes dépasse le seuil des 30 %.

Qualifié de *« franc succès »* par l'intersyndicale, le mouvement traduit l'inquiétude croissante des salariés face aux revalorisations jugées insuffisantes des salaires, et aux réductions massives d'effectifs, liées aux gains de productivité engendrés par l'informatique et aux privatisations. Michel Pébereau, nouveau PDG de la BNP, a déjà prévu de supprimer 1 200 postes pour 1994.

Selon les syndicats, les salariés de la banque auraient vu leur rémunération reculer de 10 % en huit ans, et sur les effectifs des 430 banques que représente l'AFB (233 000 salariés en 1993), 20 500 ont disparu depuis la fin 1986.

La journée de jeudi a aussi été marquée par la résurgence d'un certain nombre de conflits locaux. Les 615 salariés de Sud-Marine, menacés de licenciement après la mise en liquidation judiciaire de leur entreprise, ont entamé un blocage du port de Marseille, qui s'est poursuivi vendredi.

Toutes les agences du Crédit agricole de la Sarthe sont en grève depuis mardi, et les salariés occupent le siège de la caisse régionale au Mans. Chez Michelin à Clermont-Ferrand, deux arrêts de travail d'une heure environ ont été observés à l'appel des syndicats CGT et CFDT.

La journée nationale d'action de la CGT à France-Telecom et à La Poste a, en revanche, été peu suivie, et le mouvement commencé il y a trois semaines à France-Telecom contre les reclassifications des carrières montre des signes d'essoufflement.

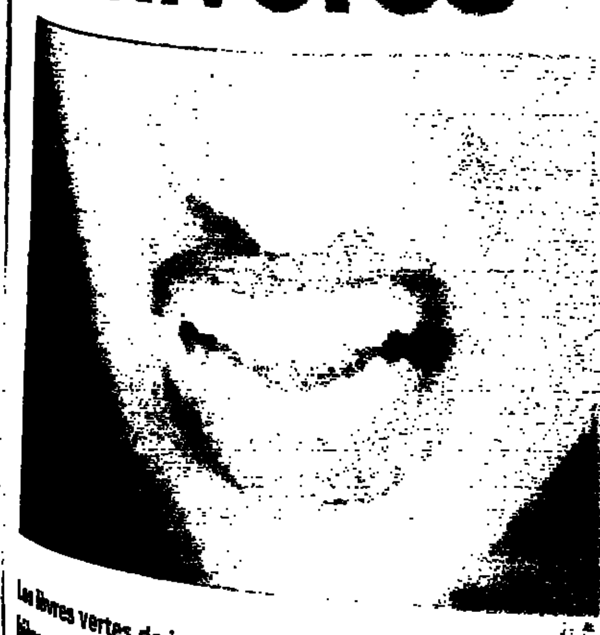
Les salariés de l'usine Tambrands (Tampax) de Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire) ont mis fin jeudi à l'occupation de leur entreprise, qui avait débuté mardi pour manifester leur opposition à un plan social comprenant la suppression de 144 postes.

ALAIN BEUVE-MÉRY

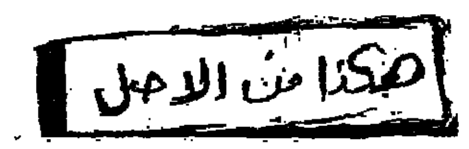
Heurts violents entre marins-pêcheurs et policiers à Rennes

Les incidents qui ont opposé pendant plusieurs heures des marins-pêcheurs aux forces de l'ordre dans le centre de Rennes avaient fait au moins vingt-trois blessés, vendredi 4 février en début d'après midi, selon la préfecture. On dénombrait dix-huit blessés dans les rangs des forces de l'ordre, dont treize hospitalisés d'urgence. Parmi eux, deux ont été sérieusement blessés aux jambes par des tirs tendus de fusées de détresse. Côté manifestants, le bilan était de cinq blessés.









Le Monde

temps libre

RENCONTRE

Glissant le Caraïbe

« Si les Français acceptaient d'aider une Martinique qui se prendrait en main, ils auraient moins le sentiment de gâcher leur argent. » **L'écrivain, l'essayiste, le poète, Edouard Glissant, donne les grandes lignes de sa politique caraïbe.**

(Lire page XII.)

ULF ANDERSEN/GAMMA

VOYAGE

Bologne capitale



PAOLO RIGHI/CONTRASTO

Située à l'extrémité de la plaine du Pô, au pied des Apennins, la capitale de l'Emilie-Romagne aurait pu être le lieu de passage et de partage entre deux Italie, celle du Nord et celle du centre, si elle n'avait choisi d'imposer sa différence sur la carte culturelle de la Péninsule. Riche, belle et avisée, cette grande bourgeoise a fait glisser le rouge de sa parure dans sa politique. Celle d'une « gauche démocratique » appelée il y a peu encore communiste.

(Lire pages VI et VII.)

FORMES

Publivores



D. R.

Les lèvres vertes de la femme blanche vendent la bière sud-africaine Castaway. Elles se fermaient, en conclusion d'un spot télévisé appareillé d'images fracturées d'hommes noirs, sur le personnage-message d'une publicité que les deux mille jeunes « publivores », rassemblés récemment à Roubaix, tout au long d'une soirée illuminée, devaient plébisciter. Nuit carnassière et nourricière des espoirs autant que des fragilités de l'époque.

(Lire page V.)

STYLE

LES vêtements des femmes leur tiennent parfois chaud en hiver mais ce n'est pas là ce qui nous intéresse. Ils sont peut-être confortables et pratiques, les hommes s'en fichent. On a tout dit sur les robes et les ceintures, que ce sont des bijoux, des protections, des hameçons, des défenses. Que les maillots sont comme les sondages, plus ils en dévoilent, plus ils masquent l'essentiel. Et c'est bien là que gît le lièvre et que blesse le bât. Les vêtements des femmes, même quand ils nous les cachent, n'ont d'autre effet que de nous les montrer davantage. Et même les plus politiquement corrects d'entre nous, les moins machos, les moins sexuellement harcelants se posent à chaque nouveau défilé de mode les mêmes questions lancinantes : qu'est-ce qu'ils vont bien encore nous mijoter dans le style nœud de marin pour nous gâcher la vie ?

« Que ces voiles, que ces vains ornements me pèsent... »
Phèdre

Un bonbon, ça se dépapillote tout seul, en tirant sur les bouts du papier, et ça n'en est pas moins bon. Nous rêvons pour les vêtements de femmes de ces nœuds magiques des illusionnistes qui se défont alors qu'on croit les serrer. Parce que dans la vie réelle la convoitise est mise à rude épreuve et qu'on se demande souvent dans quel sens tirer sur tous ces zips, comment déverrouiller ce cube Rubik où palpite la petite bête qui nous enflamme. Et qu'on ne vienne pas nous dire que plus c'est compliqué, plus c'est raffiné, qu'il faut savoir mériter sa victoire. C'est faux. Comme la grandeur de l'effort. Une escroquerie. La face nord des Grandes Jorasses, je la trouve très belle en hélico.

Sous la mode



C. MOSER POUR KENZO ÉTÉ 94

la femme

« Que ces voiles, que ces vains ornements me pèsent... » Mais, chère Phèdre, c'est à nous qu'ils pèsent le plus. Les couturiers ne se rendent pas compte du travail que c'est pour nous d'enlever tout ce fourbi, sans rien casser, parce que c'est cher du gramme. Comment s'y prenait-on du temps des robes à panier, des crinolines, quand il fallait toute une équipe arc-boutée pour corseter une belle personne, lui faire le balcon pigeonnant ? Comment troussait-on ? Dans les romans libertins, la chose paraît immédiate, mais nous savons bien ce que valent les romans, il nous faut du concret, des croquis, les plans de la bataille. On objectera qu'il y a dans la lenteur du déshabillage une délicatesse, une petite torture, qui n'est pas détestable. Oui, oui. Encore faut-il être sûr de son affaire, de sa bonne tenue, de sa retenue aussi, pendant qu'on se débat avec des ribambelles de petits boutons.

Et l'on a toujours dans ces instants de l'approche terminale, comme disent les aviateurs, une pensée pour les couturiers, une pensée hostile. Ces fins réseaux de soie et de crochets sont fabriqués par des hommes que les femmes n'intéressent pas sous cet angle. On les soupçonne de vouloir bassement nous empoisonner notre plaisir, parce que eux n'en déshabillent jamais. Ou alors, les rares qui sont de notre côté sont des allumés. Ils ont vu la Vierge. Ils font des robes en plastique, avec des plaques de métal, du fil de fer, des clignotants, cela tient du bloc de réa et de la fusée Ariane. Hélas, Ariane nous emmène volontiers dans l'espace, mais il arrive aussi que cela retombe. Résolument donc, notre idéal s'arrête à la robe en vichy rose de Bardot, sans rien dessous. Mais, en trouve-t-on encore ? Ou leur méchanceté nous l'a-t-elle confisquée, comme tant de bonheurs simples...

Michel Braudeau

(Lire page IV l'article de Laurence Benaïm sur l'un des vêtements les plus remarqués durant la présentation des collections de l'été 94 : le sarong.)

Les rendez-vous

ILE-DE-FRANCE

Tuileries et grand jardin

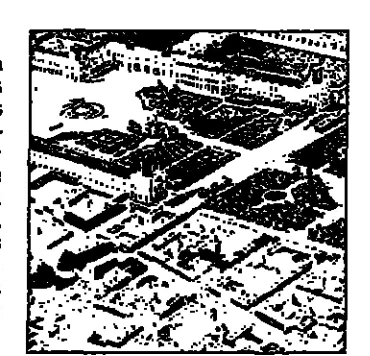
Prévue sur une durée de vingt ans, la remise en état du jardin des Tuileries prévoit la mise en terre de quelque trois mille arbres d'ici à l'an 2000. L'ambition du projet est de restaurer, non de recréer le Grand Couvert. L'explication du plan de rénovation du jardin sera exposé au public durant trois mois, de février jusqu'à fin avril à travers une exposition détaillée et illustrée, prolongée par des parcours initiatiques dans le parc. La serre du jardin sera le point central d'information et le site de l'exposition. Ouvert tous les jours, accès gratuit. Entrée en face du 160, rue de Rivoli. Métro Tuileries.

Syrie des villes

Marchands ambulants, conteurs officiant *dans les cafés, femmes au marché*... Derniers jours pour voir, à l'Institut du monde arabe, l'exposition des travaux de onze photographes qui présentent des images de la vie quotidienne dans les villes de Syrie, Damas et Alep en particulier. Au 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, 75005 Paris. De 10 heures à 18 heures. Entrée libre.

Expolangues 94

Trois cents exposants seront au rendez-vous d'Expolangues 94, du 5 au



9 février à la Grande Halle de La Villette. Les dernières méthodes pour l'apprentissage des langues étrangères y seront présentées autour d'une série d'expositions dont les thèmes sont les suivants : éditions et librairies, enseignements et formation en France, voyager avec les langues, traduction et interprétation, laboratoires et génie linguistique. Tous les jours de 10 heures à 19 heures. Prix d'entrée : 40 F.

Regards d'un géographe

A Boulogne, dans les jardins Albert-Kahn, l'exposition « Autour du monde : Jean Brunhes, regards d'un géographe, regards de la géographie » continue jusqu'au 27 mars. A cette occasion le musée (10 quai du 4-Septembre, 92100 Boulogne, tél. : 40-18-32-70, fermé le lundi) publie un ouvrage-catalogue illustré (348 p., 290 F) retraçant l'équipée et les travaux des missions confiées à Jean Brunhes et financées par Albert Kahn au début du siècle en vue de rassembler les « Archives de la planète ». Un numéro spécial de la revue *Déclics* décrit les outils d'analyse des explorateurs et leurs *méthodes à l'intention des jeunes de* huit à quatorze ans. Des activités pédagogiques sont organisées à leur intention : ateliers photo et vidéo, sonorisation de films, parcours-exploration des jardins, etc. Renseignements et inscriptions des groupes au 46-04-52-80.

Argent facile

Conçue avec l'ensemble des professionnels de la place financière de Paris, une exposition est organisée à la Cité des sciences et de l'industrie à La Villette sur le thème de l'argent et de ses mécanismes complexes, du 15 février au 31 août (fermé le lundi). Quels sont les rouages qui lient l'épargne à l'investissement et l'investissement au développement de l'économie ? Quelles sont les décisions opportunes qu'il faut prendre en matière d'épargne, de crédit, d'assurance, de placement ? Tout savoir et comprendre le plus clairement possible ce monde mystérieux et hermétique, tel est le but de cette exposition intitulée « Le fil de l'argent ». Renseignements : 3615 VILLETTE.

Baudelaire bis

L'exposition « Baudelaire et Paris » est prolongée jusqu'au 27 février. Lettres, dessins, éditions originales, portraits, tableaux de peintres contemporains du *poète évoquent son parcours parisien*, illustré par des photographies de Marville. Bibliothèque historique de la Ville de Paris, salle d'exposition du 22, rue Malher, 75004 Paris. Tél. : 44-59-29-40 et Minitel 3615 PARIS. Du mardi au samedi de 10 heures à 18 heures, le dimanche de 12 heures à 19 heures. Entrée : 20 F. Catalogue de Claude Pichois et Jean-Paul Avice.



Rêves « sur mesure »

Palaces, châteaux, hôtels de caractère, location de villas, de voitures, de péniches haut de gamme, de yachts et de voiliers avec équipage, croisières et circuits à thème, etc. Autant de formules proposées aux amateurs d'évasion hors du commun, dans le cadre du troisième Salon « Voyage prestige » qui se tiendra du 10 au 12 février, à l'Hôtel George-V à Paris (8ᵉ). Un tourisme qui, à en croire les organisateurs (Tapis rouge international), n'est plus réservé à une certaine *élite tant sont nombreuses idées et propositions* permettant de réaliser des rêves « sur mesure », adaptés à la personnalité et au budget de chacun. Aux rêveurs solvables, le salon offre une vitrine séduisante (avec, notamment, un espace réservé aux plus belles îles du monde) et la faculté de profiter des réductions consenties par les exposants. Aux autres, le plaisir de butiner, au cœur de l'hiver parisien, les parfums exotiques de voyages insolites. Renseignements au 42-56-55-00.

RÉGIONS

Montgenèvre fête la Norvège

Depuis 1988, Montgenèvre, village des Hautes-Alpes perché à 1 860 m et relié aux 400 km de pistes du domaine de la Voie lactée, s'est spécialisé dans la production de spectacles insolites, du conte théâtralisé à la comédie musicale en passant par l'opéra. En 1994, ses septièmes Féeries théâtrales sur neige *poursuivront l'exploration de l'imaginaire* montagnard en allant, cette fois, puiser leur inspiration dans la culture populaire nordique.

En vedette, la Norvège, berceau du ski, où se seront déroulés les Jeux olympiques d'hiver, et Patricia Chauvet, la championne locale, membre de l'équipe de France. Son retour de Lillehammer constituera l'apothéose d'un spectacle qui, du 28 février au 4 mars, déroulera, sur cinq soirées, l'histoire du ski et de ses mythes. Autour de Patricia, intronisée « reine des contes du Nord », se produiront des troupes de théâtre de *rue (dont la troupe norvégienne Hedmark Teater)*, des saltimbanques, des musiciens populaires et des skieurs du Telemark norvégien et du Briançonnais. Renseignements à l'office du tourisme, 05100 Montgenèvre, tél. : 92-21-90-22.

Saint-Valentin loin du bruit

Si les amoureux sont seuls au monde, ils n'en apprécient pas moins que l'on pense à eux, surtout à l'occasion de leur *fête, le 14 février, jour de la Saint-Valentin*. A ceux qui sont en quête d'un présent original, les Relais du Silence, chaîne volontaire d'hôteliers indépendants, propose un chèque cadeau valable dans tous ses établissements. Il suffit de remplir un formulaire disponible dans ces hôtels et au siège de la chaîne (2, passage du-Guesclin, 75015 Paris. Tél. : 45-66-77-77) et d'y joindre un chèque de 1 000 F minimum, somme qui correspond, dans un certain nombre d'établissements, à une nuit pour deux avec dîner et petit déjeuner.

Doisneau 1940-1944

Une centaine de photographies de Robert Doisneau seront exposées, du 18 février au 7 mai, au Centre d'histoire de la Résistance et de la déportation à Lyon. Trois thèmes ont été retenus, *dont le premier est la vie* quotidienne sous l'occupation, examinée sous l'angle des restrictions. Vient ensuite une évocation de la Résistance, celle des imprimeurs – que le photographe connaît bien, ayant appris le métier de graveur-lithograveur –, le dernier thème étant consacré à l'insurrection de Paris. 14, avenue Berthelot, 69007 Lyon. Du mercredi au dimanche, de 9 heures à 17 h 30.

ROBERT DOISNEAU/RAPHO

Championnats de ski rétro

Berceau des traditions alpestres, La Clusaz, station-village nichée au cœur des Aravis, en Haute-Savoie, accueille, du 27 mars au 2 avril, les championnats du monde de télémark, la plus ancienne technique de descente à ski. Délaissée dans les années 30 au profit du ski alpin (christiania), cette technique, née en Norvège en 1868 (les virages s'effectuent en position de génuflexion sur des skis plus fins et plus longs dont les fixations laissent les talons libres), est aujourd'hui à nouveau en vogue en Scandinavie, mais aussi aux Etats-Unis et au Japon. Un ski « *rétro* » à l'honneur lors des championnats qui réuniront l'élite mondiale de cette discipline où se distinguent plusieurs skieurs locaux. Renseignements à la Maison du tourisme, 74220 La Clusaz. Tél. : 50-32-65-00 ou 50-02-60-92.

Saints lorrains

Eloi pour les orfèvres, Fiacre pour les jardiniers, Crépin pour les cordonniers... Saints des guildes et des corporations, saints guérisseurs, saints patrons de communautés, saints *apôtres et jusqu'à une sainte récente*, Jeanne d'Arc. Les images, sculptures, tableaux inspirés de la vie des saints vénérés en Lorraine sont présentés (jusqu'au 27 mars) au Musée de l'histoire du fer de Nancy-Jarville (avenue du Général-de-Gaulle, 54140 Jarville-la-Malgrange, tél. : 83-56-01-42. Tous les jours sauf mardi).

Archéologie des villes du Nord

Vingt ans de fouilles archéologiques dans les villes du Nord sont résumés en quelque trois cents documents du haut Moyen Age à la Révolution, présentés par l'Association des archéologues du Nord-Pas-de-Calais. Exposition itinérante, actuellement (jusqu'au 25 avril) à Tourcoing, au Centre d'histoire locale, 11 *bis*, place Roussel (tél. : 20-27-55-24), fermé le *mardi. Catalogue de J. Barbieux* (156 p., 269 ill., 100 F, Musée archéologique de Douai).

ETRANGER

L'Antarctique en direct

Spécialiste des voyages polaires, Grand Nord/Grand Large équipe progressivement ses groupes de balises Argos dont les messages precodés, transmis par satellite *via* le CNES de Toulouse, peuvent être consultés par parents et amis qui, avec le Minitel (3615 GNGL), sont ainsi informés de la progression des passagers embarqués à bord du *Croix-Saint-Paul-II*, un sloop de 18,27 mètres basé à Ushuaia et croisant dans les mers australes pour y explorer *les archipels du « Grand Sud ». Il est* ainsi possible de s'embarquer pour une navigation de 15 jours en Terre de Feu, au cap Horn et le long de l'immense glacier de la cordillière Darwin (14 000 F au départ d'Ushuaïa, en Argentine, ou de Puerto-Williams, au Chili) du 27 février au 13 mars et du 10 au 23 avril. Des balises Argos équipent également les raids programmés en terre de Baffin, soit en traîneau à chiens conduits par des Inuits, de mars à mai (de 20 500 F à 27 500 F de Paris), soit en ski nordique (du 27 mars au 9 avril et, vers le pôle Nord magnétique, du 11 avril au 22 mai, 15 600 F et 33 000 F, de Paris) ainsi que les randonnées à ski nordique au Spitzberg (10 au 23 avril et 24 avril au 7 mai, 17 800 F de Paris) et dans le nord du Canada (18 avril au 8 mai et 23 mai au 12 juin (23 900 et 19 200 F de Paris). Brochure et renseignements au 15, rue du Cardinal-Lemoine, 75005 Paris, tél. : 40-46-05-14.

La Libye des Sévères

A Leptis-Magna et Sabratha, la Libye possède les vestiges colossaux de cités coloniales romaines dont le rôle fut comparable à Alger ou Casablanca *dans l'Afrique du Nord française. Marc* et Denis Elant, deux jeunes frères orientalisants reconvertis dans le voyagisme culturel afro-asiatique, organisent, de février à avril, quatre « escapades libyennes » de neuf jours chacune (« Oriensce », 164, rue Jeanne-d'Arc, 75013-Paris, tél. : 43-36-10-11. Télécopie : 43-36-03-00). Lire *les Sévères, une dynastie maudite*, de Violaine Vanoyeke (1993, Critérion, 178 p., 98 F). Histoire de cette lignée d'origine gauloise, enracinée à Leptis-Magna qu'elle embellit magnifiquement et d'où elle partit à l'assaut de la Rome impériale.

Carrosserie lisboète

Installé dans l'ancien Manège royal, le plus extravagant des musées lisboètes, le *Museo nacional de coches*, réunion de carrosses et autres moyens de transport portugais *anciens*, dispose désormais d'un catalogue exhaustif grâce au mécénat de la Fondation française Paribas. Des berlines de voyage des rois de Bragance, avec le fameux « étrier a la portugaise » aux baroques reliquaires ambulants en passant par le carrosse du pape Clément XI, une « Rolls du XVIIIᵉ siècle », le Musée des voitures de Lisbonne est désormais expliqué en portugais, français et anglais. Pour chaque langue, un catalogue de 125 pages grand format, illustré en couleurs avec un texte très clair de Silvana Bessone, conservateur du Musée. Coédition Institut portugais des musées et Fondation Paribas. En vente sur place. 120 F. En France, seule est diffusée (par le Seuil) l'édition francophone reliée : 195 F. Le Musée des carrosses est ouvert toute la semaine, sauf les jours fériés. Place Alfonso-de-Albuquerque, 1300-Lisbonne. Tél. : (19-351-1) 363-81-64. Télécopie : 363-72-46.

Les guides des « cousins »

Editeur québécois spécialiste du voyage, Ulysse étoffe sa collection de guides avec trois nouveaux titres (Martinique, Guadeloupe et Panama) qui, comme les précédents, se signalent, par la place importante accordée aux conseils pratiques, à la sélection d'hôtels et de restaurants et aux cartes détaillées. La clientèle française a été séduite non seulement par les titres « québécois » (le Québec et ses gîtes du Passant, Montréal, le Saguenay-lac Saint-Jean, *l'Acadie et les provinces* maritimes, etc.) mais aussi par les guides traitant des Antilles françaises, de la Floride, de Cuba ou de destinations plus inédites telles que le Costa-Rica, la République dominicaine et le Panama, dont les auteurs soulignent l'exceptionnel potentiel touristique. Des guides diffusés en France par Vilo au prix de 135 F.

Calendrier culturel européen

Partant du principe qu'il se passe toujours quelque chose d'attirant quelque *part en Europe, le voyagiste Nouvelle* Liberté, filiale de la compagnie aérienne Air Liberté (sept lignes régulières et des vols secs à travers le monde), propose de vivre, en direct, cette Europe de la culture et du plaisir. Un calendrier dont l'éclectisme devrait séduire une clientèle en quête d'escapades brèves, denses et peu onéreuses. Outre les classiques (grandes expositions, opéras, festivals de musique ou Biennale des antiquaires à Venise) et des rendez-vous traditionnels (carnavals de Venise et de Cologne, Saint-Patrick à Dublin, Féria de Séville), on y trouve, en effet, des découvertes de villes, des pèlerinages (Lourdes et Fatima) et des événements sportifs (match de football France-Italie à Naples, marathon de Copenhague) ainsi que des invitations au shopping, à Londres, à Copenhague ou en Hongrie. Sans oublier des propositions plus inédites telles que l'exposition canine de Birmingham ou la découverte de l'Islande à la Saint-Jean, à la lueur du soleil de minuit. A des prix attractifs qui incitent à s'offrir une « petite folie » : de 750 F à 1 650 F (pour les balades d'une journée), de 1 350 F à 1 950 F (deux jours), de 2 100 F à 2 950 F (trois jours) et 2 450 F pour quatre jours. Des prix comprenant le vol spécial A/R (Air Liberté) de Paris, les transferts et les nuits en hôtels trois étoiles avec petit déjeuner. « L'Agenda de la Liberté » est diffusé par la plupart des agences de voyages et divers réseaux, dont ceux du Club Med Voyages, de Via Voyages, Leclerc Voyages et American Express. Renseignements au 40-41-91-91.

DIDIER VAN HOUTTE

Festivals et rodéos

Festivals de musique, fêtes indiennes, rodéos, grands rendez-vous sportifs, *foires artisanales, manifestations* culturelles répertoriés par dates et par thèmes dans la brochure « Festival USA 1994 » éditée par l'Office du tourisme des Etats-Unis. Diffusée par ce dernier (O. T. des Etats-Unis B. P., 91167 Longjumeau cedex 9, tél : (1) 42-60-57-15), la liste des festivals est également accessible par Minitel 3615 USA, rubrique « manifestations ».

VENTES

Porcelaines impériales

Alors qu'en Europe les faïences ne sont pas encore nées, les Chinois ont atteint à une maîtrise remarquable dans la fabrication et la décoration des pièces de porcelaine.

Au XIIIᵉ siècle déjà, la dynastie mongole qui vient de prendre le pouvoir donne un essor nouveau à cet art du feu qui se traduit par l'invasion du décor « bleu et blanc » obtenu au moyen de pigments de cobalt. A l'époque Xuanhe (1425-1435), sous le règne de deux empereurs de la dynastie Ming (1368-1644), cette technique trouve une forme de perfection en utilisant des compositions très variées : fleurs, phénix, dragons, chimères, etc.

Avec les générations successives, la palette des couleurs s'élargit peu à peu. La Chine compte environ trois mille fours quand apparaissent les premières « familles vertes ». Tirant leur nom de motifs de feuillages, elles se distinguent par l'absence des roses, mais combinent parfois des touches de corail. Au XVIIᵉ siècle, avec la naissance des Compagnies des Indes, commence l'exportation des porcelaines vers l'Europe, où cette matière inconnue obtient très vite un immense succès. En France, le public du XVIIIᵉ siècle aime particulièrement les « familles roses », dernière découverte des céramistes chinois.

En Chine, les fours impériaux ne conservent que des pièces *d'une perfection absolue : nul* défaut de cuisson ne doit ternir la blancheur idéale de la pâte, le décor est net et sans bavure, la forme pure et impeccable : alors seulement la marque impériale est apposée sur le talon. Les *pièces destinées à la diffusion* nationale sont également de haute qualité. On aura compris que le gros de la production, le deuxième choix (sauf pour certaines commandes particulières), part pour l'exporta*tion. C'est pourquoi les puristes* préfèrent les « vraies » porcelaines chinoises aux Compagnies des Indes, au contraire d'autres amateurs qui recherchent surtout les pièces adaptées au goût européen.

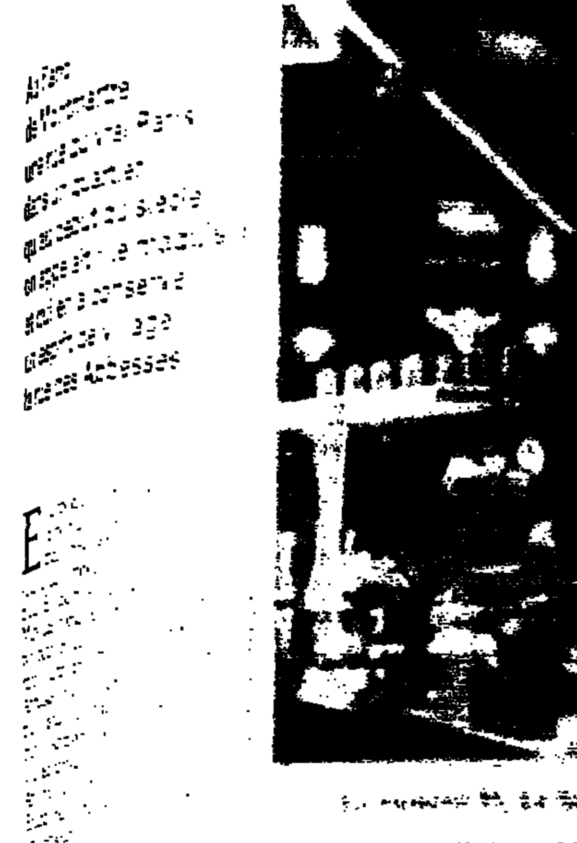
Ces deux catégories d'objets sont proposées dans la vente du 16 février à Drouot. Parmi les plus recherchés figurent deux bols émaillés jaunes, la couleur réservée à l'empereur, avec au revers la marque de Kangxi *(1662-1722). Ces pièces, souvent* l'objet d'enchères entre collectionneurs chinois, sont estimées environ 90 000 F. De la même époque, deux vases-bouteilles, l'un à décor de la famille verte, l'autre en rouge de cuivre, obtiendront sans doute respectivement 10 000 F et 15 000 F. On trouve aussi des céramiques d'époque Qianlong, du nom de l'empereur suivant (1736-1795), en particulier un plat rond de la Compagnie des Indes à décor d'armoiries – il présente malheureusement égrenure et fêlure qui divisent sa valeur à peu près par trois, le situant aux environs de 5 000 F au lieu des 15 000 F normalement attendus pour ce type de décor.

Nettement moins chères, mais somme de facture attrayante, les porcelaines du XIXᵉ siècle restent accessibles : à partir de 1 000 F.

Catherine Bedel

▶ Drouot-Richelieu. 16 février. Etude Picard, 5, *rue Drouot*, 75009 Paris. Tél. : 47-70-77-22.

Rue d



PIGNON SUR R



Rue des Abbesses

Au flanc de Montmartre, une rue du vrai Paris, dans un quartier qu'au début du siècle on appelait « le maquis » et qui en a conservé un esprit de village : la rue des Abbesses.



JEAN-PIERRE FAVREAU

Au numéro 35, Le Sancerre, où tel jour on se croirait à Londres, tel autre à Madrid.

Elle monte, elle descend, elle remonte, elle redescend, mais très peu, si bien que vous avez l'impression qu'elle est plate. En plein Montmartre (mont Mars des romains, mont des martyrs pour les chrétiens, épisodique mont Marat en 1793), la rue des Abbesses est le dernier « faux plat » avant d'attaquer sérieusement l'ascension de la butte. Ses voies adjacentes – Houdon, André-Antoine, la Vieuville, Tholozé, Bruand, etc. – ne sont que raidillons, escaliers ou dévaloirs. Elle, malgré ses bosses, délasse le voyageur à la mi-temps de l'effort. Le flâneur plutôt que le touriste – les touristes ne grimpent pas au Sacré-Cœur par cette face-là.

Elle fut un chemin à flanc de coteau qui serpentait au pied de vivantes carrières. Les carrières sont fermées. Le chemin est resté. C'est donc un passage, mais un passage où l'on a envie de s'arrêter, de rêver qu'on est arrivé, de s'installer. Henri IV, qui faisait le siège de Paris, tombé aux mains des Ligueurs, y établit ses canons. Il ne prit pas la ville, mais, dit-on, le cœur d'une jeune abbesse du couvent auquel appartenait toute la colline.

De ce passé militaire, il reste quelque chose. La rue se creuse, entre les immeubles, comme un chemin de ronde à l'ombre de remparts dominant une plaine. De la guerre en dentelles, demeurent les dentelles. La douceur de vivre. A l'abri. A l'écart. Ailleurs. Quand on sirote son café à la terrasse du Saint-Jean, quand on rêve devant sa bière sur le trottoir du Sancerre, quand on mijote son quarté au comptoir du Vrai Paris, quand on attend le « Montmartrobus » (le 64) au coin de la rue Ravignan en regardant au loin la pointe de la tour Eiffel et son écharpe de nuages, on sent la ville loin, derrière ou devant soi, de l'autre côté des créneaux. Et l'on est bien.

Les guerres sont loin. Celle d'Henri IV comme celle de Clemenceau, jeune maire du dix-huitième arrondissement, avant et pendant la Commune de Paris. Celle des communards donc et du *Temps des cerises* (de Jean-Baptiste Clément, autre maire de l'arrondissement) comme celle des femmes tondues de la Libération – inoubliable photographie de Cartier-Bresson, prise rue Lepic, où se jette la rue des Abbesses, photographie qui longtemps résuma, pour les non-Parisiens cette rue, ce quartier. La dernière guerre dont on se souvient, et dont on parle encore, est celle des Brésiliens, travestis et transexuels, qui avaient établi leur QG aux alentours de la place et que la police a délogés il y a trois ans.

Les horions oubliés, les catins repoussées rue des Martyrs et rue Véron, la vie file aux Abbesses doucement, tranquillement. On achète son journal, on avale un apéro, on fait ses courses, on bavarde avec les commerçants, on donne une pièce à ceux qui font la manche, au moindre rayon de soleil on s'attable dehors dès le petit-déjeuner, on s'attarde le soir sur la place, on respire l'air (bien moins pollué que celui d'en bas), on écoute sonner les heures et les quarts d'heure au clocher de l'église Saint-Jean, curiosité néo-byzantine, toute en brique au-dehors et en béton au-dedans, prouesse d'architecture 1900. C'est la vie de village.

En plein Paris, on se croit volontiers ailleurs, et pourtant la rue des Abbesses est une rue qui résume, condense tout Paris. On dirait un écomusée. Ou un décor construit pour un film rétro, façon René Clair ou Jean Renoir (lequel, d'ailleurs, situait à l'angle de la rue des Abbesses et de la rue des Martyrs l'action de *Suzanne et le boucher*, l'ultime scénario qu'il n'a pas pu tourner), un lieu bourré de symboles qui font plus vrai que vrai. Avec son église, sa place, sa colonne Morris, sa fontaine Wallace, son métro Guimard (une des rares stations de ce type à être restée complète, avec son auvent contourné), ses clochards, sa chanteuse de rue (le dimanche), ses commerçants bien échantillonnés, ses immeubles de toute hauteur, qui forment une ligne crénelée, son école (maternelle), son square, sa poste et ses dix cafés.

Le cœur de cette rue bat au rythme de ces dix comptoirs. Il y a Le Carillon, où l'on frôle les vedettes de chez Michou, Le Houdon, que fréquentent surtout les touristes, Le Saint-Jean, avec ses vins maison, où l'on voit des lycéens préparer leurs antisèches et des artisans brosser un devis, Le Métro pour les pères tranquilles, Le Vrai Paris pour les turfistes et les commerçants arrivés, Le Sancerre pour la bohème kitch, branchée, Le Bistro des Abbesses pour les écluseurs de ballons, Le Dimey, où se congratulent les fumeurs invétérés (une seule table est réservée aux non-fumeurs, la belle farce). Le Bruant, où s'assemblent érotomanes et nostalgos, La Mascotte pour les amateurs de crustacés, Le Nazir, interlope, où Ernest Menzer, obscur acteur des films de Godard (c'est lui le patron du strip-tease d'*Une femme est une femme*, le pion de *Bande à part*, le chef découpeur des insurgés de *Week-end*), avant de rentrer chez lui juste à côté, prenait chaque jour anonynement son petit blanc. Que les vrais cinéphiles gravent ça dans leur cœur !

Aucune plaque ici, sur nulle façade, ne vient rappeler un geste héroïque, un séjour illustre, un riverain inoubliable. Nerval, Berlioz, Picasso, Céline, Carco... ont habité tout près, mais rue des Abbesses ils ne firent que passer. Pft ! Ah ! si... quand même, un square perpétue la gloire d'un citoyen local. On a baptisé Jehan-Rictus le jardin public, mais rien ne signale que c'était l'endroit où s'élevait autrefois la mairie de l'arrondissement, et rien non plus ne prévient les paroissiens qui viennent inscrire leurs enfants au catéchisme, au rez-de-chaussée de l'hôtel particulier où se trouve le presbytère qui jouxte l'église, que c'était la maison où la Malibran, immortalisée par Guitry, donnait rendez-vous à son amant.

Le passé, ici, se perpétue autrement. Il donne lieu à des cérémonies presque secrètes, à des accointances d'initiés. Au Dimey, un café qui porte le nom de Bernard Dimey (1931-1981), poète et chanteur, dans la tradition d'Aristide Bruant et de Gaston Couté, autres paroissiens du quartier, on voit rappliquer régulièrement Aznavour et ses amis, pour commémorer celui qui écrivit *Syracuse, le Truc en plumes, Mémère*. Les cafetiers, si vous les interrogez sur Dimey, sortent discrètement, mais fièrement, de dessous leur comptoir ses livres (édités par Christian Pirot) (1), un disque de sa fille (Dominique Dimey), un prospectus annonçant le passage d'un Canadien qui va interpréter des chansons de Dimey dans un théâtre tout proche (2).

Au Bruant, on affiche toutes les affiches qui rappellent le célèbre chansonnier du siècle dernier, mort cependant en 1925. C'est pas si loin. Et on n'oublie pas, en vous montrant la photographie du garde-champêtre de la Commune libre de Montmartre qui roule son tambour là-haut sur la place du Tertre, de vous signaler que ce vieillard chenu a connu le grand Aristide.

Au bout de la rue, c'est chez un disquaire d'occasion, Orfeo, que l'on ranime la flamme des souvenirs, qui ne sont pas forcément tous liés à ce quartier. On trouve là des trésors classiques et une mine d'opéras. Microsillons rares, épuisés, jamais réédités, introuvables, inavouables même.

La vie a changé. On fait mine, ici, de ne pas s'en apercevoir. On vit dans plusieurs époques à la fois. Et on s'y croit. A l'époque des moulins et des rapins, des impressionnistes et des cubistes, des bagarres surréalistes à la sortie de *l'Age d'or* (projeté pour la première fois au Studio 28, rue Tholozé, rue qui débouche dans la rue des Abbesses et arbore dans son prolongement les ailes du moulin de la Galette), du Bateau-Lavoir et des impasses fleuries. A l'orée du siècle, on appelait ce coin de Paris le Maquis...

Et certains de ses habitants actuels, revêches à toute modernisation, se montrent prêts à le reprendre, le maquis. Pétition après pétition, ils manifestent leur opposition aux constructions lancées par la Mairie de Paris et confiées à l'architecte belge Charles Vandenhove. Pourtant, l'immeuble qui ferme depuis un an seulement le square Jehan-Rictus paraît maintenant avoir toujours été là au moins depuis Haussmann. Mais on construit maintenant un parking souterrain, à l'angle de la rue Gaston-Miron, avec par-dessus une Maison de la danse (une Maison de la danse en plein terroir french-cancan, bravo la Mairie de Paris !) et l'on se remet à redouter le pire (3). Mais ça passera. Quand l'immeuble sera achevé, on ne verra plus la tour Eiffel, là-bas. Mais on reverra peut-être des danseuses.

Rue des Abesses : rue ouverte. On peut la prendre par devant, par derrière, par le haut, par en bas. En y arrivant par le métro. Deux gros ascenseurs vous hissent des profondeurs de la terre. Ils sont lents mais les escaliers sont « *durs* » et pas qu'« *aux miséreux* », comme dit la chanson. Pour soulager votre peine à les monter, ces 280 escaliers, leurs murs sans fin ont été décorés à perte de vue par une fresque en colimaçon signée collectivement par vingt artistes du quartier. Du coup, ça vaut la peine de les prendre, ces escaliers. De temps en temps. Pour aller faire un tour loin de Paris dans Paris.

Jean-Paul Fargier

(1) Et aussi chez ce même éditeur (13, rue Maurice-Adrien, 37540 Saint-Cyr-sur-Loire) la biographie de Bernard Dimey, *la Blessure de l'ogre*, par sa compagne Yvette Cathiard.

(2) Jehan chante Dimey, du 1er au 5 février à 19 heures, Théâtre Montmartre-Galabru, 4, rue de l'Armée-d'Orient, 75018 Paris (en face du 53, rue Lepic). Tél. : 42-23-15-85. Et le 20 avril, à midi, au Printemps de Bourges.

(3) Association SOS-Abbesses.

PIGNON SUR RUE

2 La Pignata

Mme Carmen, la patronne, chaque jour, cuit son pain. Du pain à la semoule, un délice, surtout légèrement chaud, fendu, avec une tranche de San Daniele au milieu. N'appelez jamais ça un sandwich. Mme Carmen, qui vient de Malte, vend aussi de sublimes *cappelletti* aux quatre fromages, *schiaffi* au basilic et ricotta, et une sauce tomate qu'elle mijote elle-même. Son mari, un Sicilien, est à la cuisine ; il s'occupe du restaurant. Abdel, toujours souriant, enfourne les pizzas, coupe le jambon, pèse les provolones, sans jamais cesser de plaisanter gentiment avec les clients (des flics, des travelos, des gourmets, des rentre-tard... C'est ouvert jusqu'à onze heures du soir). Quand Mme Carmen est en colère elle crie : « *Tchi denti !* » « O pôvre mère », comme à Marseille... Bonheur. Ici, on vient aussi pour parler.

11 La Belle Abbesse

La matoise bijoutière, du fond de son long magasin, suppute les envies que ses bijoux fantaisie accrochés dans la vitrine excitent chez le chaland. Peu d'or. Argent et pierres précieuses arrangés en curieux colliers. Boucles d'oreilles totem (tous animaux). C'est tentant.

15 Librairie-papeterie-journaux

Une ruche. Clients pressés, clients flâneurs, entrent, sortent, s'attardent, demandent le dernier Gombrowicz, *Trafic* ou les *Cahiers de l'Herne*. Grand choix de presse étrangère.

35 Le Sancerre

Ses habitués viennent moins pour y prendre leur petit-déjeuner que le dernier verre avant de partir ne pas se coucher. Des tonneaux traînent entre les tables. Une fresque célèbre les vignes de Montmartre. La bière y est pourtant aussi à l'honneur. Mélange des genres. Paulaner – hélas ! – sponsorise l'enseigne. Tous les mois : « un vin du mois ». Les fanions de whiskies voisinent avec un accordéon, accroché au mur, servant de socle à un bus indien en carton découpé. Une sirène en relief collée au plafond fait de l'œil à la vieille pendule. On écoute du rock en mangeant du pain Poilâne. Tel jour on se croirait à Londres, tel autre à Madrid.

37 Les caves du Languedoc

Autrefois, on mettait ici du vin en bouteilles, préviennent les propriétaires originaires du Pas-de-Calais, qui officient en ce lieu depuis 1965. Aujourd'hui, ça a beaucoup changé. Aussi entre deux grands crus (mettons, un chateau-Pavie 1986 à 260 F et un ducru-beaucaillou 1983 à 650 F) et deux grands whiskies (un Tullamore Dew et un Glen Moray), on trouve un peu de tout, du Coca-Cola et du rosé d'Algérie. Mais également une variété d'apéritifs de tous les pays. Et presque de tous les temps. Attention : musée.

38 Boulangerie-pâtisserie

La seule boulangerie de Paris sans doute à s'être dotée d'une caméra de surveillance. Il faut dire que ses choux à la crème caramélisés sont, sans doute aussi, les meilleurs de Paris. Celui qui les fait s'appelle André Blanche. Comme la farine dont il se sert. Baguettes et bâtards excellents.

50 La Bazarderie

Nom trop post-moderne pour une vraie droguerie-quincaillerie à l'ancienne. « *Anciennement : Droguerie des Abbesses depuis 1848* », lit-on sur la vitrine. Et cela semble presque n'avoir pas changé. Son nouveau propriétaire, M. Labrugnas, fier de son CAP de droguiste-marchand de couleurs à l'ancienne, se souvient avoir pétri le mastic, vendu du blanc gélatineux à la louche, et des cristaux de soude au détail. Il vend aujourd'hui tout ce qui rend la vie moderne plus propre, plus belle, plus confortable. Du clou X à la Cocotte-minute. De la bougie anniversaire au ramasse-poussière.

56 Orfeo

La boutique est petite mais pleine de trésors. En 33 et 45 tours. Depuis trois ans, ici, Michel Pellerin achète et vend toutes sortes de microsillons. Ses clients viennent de loin. Il vend aussi par correspondance. A des Américains surtout. Des Piaf, des Moreno, du musette, de la musique classique, des Celibidache de derrière les fagots. Des opéras enregistrés sur scène. Au hasard : un coffret *Fedora* (Giordano) avec Mario del Monaco, Tito Gobbi et surtout Magda Olivero (qui fut aussi une inoubliable Adrienne Lecouvreur).

RIVERAIN

Les caves de monsieur Bourdin

« *Hier, c'était la Saint-Vincent, patron des vignerons* », prévient, guilleret, le patron. « *Il a fini dans un pressoir, ce saint, c'est pour ça.* » André Bourdin est aussi calé en martyrologie qu'imbattable sur les vins de propriétaires. Il y a plusieurs façons d'aller au paradis.

Servir bien ses clients en est une autre. M. Bourdin a ses habitués. Les inconditionnels du château Haut d'Arzac (27 F), les amateurs du Lestage Simon (85 F le 1989), les accros au pouilly fumé (59 F un 1992).

Quand il repère un nouveau client, le patron lui glisse au passage un petit mot. Même si c'est un touriste hollandais qui l'a vite prévenu de ne pas se fatiguer parce qu'il ne comprenait pas bien le français. André Bourdin est infatigable. Le Hollandais repartira avec son pauillac de 1985 et une sentence à méditer sur les bordeaux en 1985.

Entreprise familiale, les Caves Bourdin, basées à Bougival (12, avenue de la Drionne) ont ce point de vente au 50, rue des Abbesses depuis 1962. Depuis trente ans et plus, les Bourdin assurent le suivi des mêmes vins de propriétaires. De temps en temps, un nouveau titre vient s'intégrer dans les rayons de cette œnothèque.

Il y a ici des breuvages pour tous les goûts et toutes les bourses. Du vin des celliers Trouillas (en pays catalan), à 8 F, au gewurztraminer « vendanges tardives », à 150 F les 50 centilitres récoltés par Fertnand Stentz. On trouve aussi du vin en litres étoiles (1 F la consigne).

Devant le magasin, un grand bac recueille toutes les bouteilles. Consignées ou pas. Petites ou grandes. De vin comme de bière. Elles vont resservir. A Bougival, les Bourdin mettent en bouteille.

« *Nous sommes installés dans trois anciennes carrières. L'une sert à la mise en bouteilles. Quatre cent mille bouteilles par an. L'autre permet le stockage des vins qui arrivent directement des propriétaires récoltants. La troisième, nous venons de l'ouvrir aux amateurs qui ne disposent pas de cave. Sur le principe du coffre bancaire, ils peuvent louer un espace leur permettant de garder jusqu'à trois mille bouteilles. Nous avons déjà soixante-quinze locataires.* » Dont quelques-uns habitent aux Abesses.

Tourangeau d'origine, André Bourdin vient de réaliser un de ses rêves. Planter, récolter. Quatre cents ceps. Pas à Montmartre, mais à Bougival toujours. « *La première récolte, en 1992, a donné quatre-vingts bouteilles. Vendues au profit des œuvres de la commune.* » A des amateurs de paradis ?

J.-P. F.

Entrée du sarong

Pour l'été, les créateurs parisiens ont rapporté d'Asie l'idée d'un vêtement noué, d'une pièce de tissu non coupé, le sarong indonésien. En vue de son acclimatation.

« La tortue pond un millier d'œufs, mais qui s'en aperçoit ? La poule pond un œuf, mais l'univers l'apprend », dit un proverbe indonésien. Cet œuf de l'été 1994, c'est le sarong de la nuit des temps, l'une des tenues les plus remarquées dans les collections de prêt-à-porter des créateurs. A la différence du *sari* indien – qui se drape sur l'épaule –, le sarong s'enfile, qu'il soit porté ou pas avec un haut nommé *slendang*, et se noue sur les hanches ou sur le torse. Il s'agit de cette jupe tubulaire d'origine indonésienne, qui s'étend à toute la famille des vêtements primitifs, non coupés et sans boutons, nés d'une simple pièce de tissu aux fonctions protectrices et rituelles, le *pha sin* thaïlandais, le *samphot* cambodgien, le *longyi* de Birmanie, le paréo polynésien, le pagne africain, même si ces deux derniers ne sont pas cousus.

De Romeo Gigli à Jean-Paul Gaultier, *en passant par* Monoprix – qui présente un ensemble « Bali » 100 % viscose pour l'été –, la mode met le cap sur les îles de la Sonde. Elle lance une invitation au naturel pour citadins en mal de spiritualité. Un simple linge, mais quel linge ! Même Ralph Lauren, le *pater familias* du style *country* chic, délaisse la légende de l'Ouest américain pur chambray pour d'autres influences : sous les tuniques et vestes (à col Mao), des sarongs en gaze de soie imprimée madras. Le Milanais Roméo Gigli, avoue : *« J'aime que le corps habille le vêtement et pas le contraire. »* A l'heure où le nouveau snobisme consiste à s'habiller d'un petit-rien-trouvé-dans-un-bazar-au-bout-du-monde, les voyageurs sans bagage inspirent les créateurs : *« Au Costa-Rica, où j'ai passé mes vacances, deux de mes amies ont perdu leur valise à l'aéroport. Nous avons acheté des tissus. Chaque jour elles se les drapaient d'une manière ou d'une autre. Elles se sentaient si libres, si heureuses ! »*

Sur les podiums, le corps avance, comme s'il obéissait à un autre rythme que celui de la séduction pressée ou de la jeunesse obligatoire. Le voici, heureux sous ses étoffes à transformations, voiles de lin, mousselines imprimées, soies brodées, qui libèrent la silhouette de toutes ses prothèses, mettent en valeur le mouvement des jambes, le jeu des bras, et se nouent sur le nombril, symbole de fertilité. *« On peut le porter avec un tee-shirt et des baskets, ou d'une manière plus habillée, avec un veston d'homme ou un gilet à même la peau »*, explique le jeune Belge Dries Van Noten, trente-six ans, qui en fait l'anti-uniforme vedette de la saison. Le souvenir d'une colonie hollandaise trouve peut-être des échos dans le grand port voisin d'Anvers, sa ville natale. C'est ici qu'il crée depuis 1985 ses collections vendues désormais dans soixante-dix points de vente à travers le monde. *« Avec un sarong, tout le monde a des hanches différentes. Il couvre, tout en révélant, il exige une interprétation personnelle. »*

Ira-t-on faire son marché, comme on descend les rizières en terrasses, nommées *« marches de Dieu »*, traversera-t-on la ville, comme on rend des actions de grâce après la récolte ? Saura-t-on évoluer en sarong, comme ces jeunes filles en procession, qui portent leurs bijoux aussi naturellement que s'ils étaient en fleurs, et leurs fleurs aussi fièrement que si elles étaient en or ?

Ces propositions coïncident avec un nouvel attrait pour l'Indonésie, où l'on note depuis 1989 une progression de 23 % de visiteurs chaque année, soit au total, 3 millions en 1992. Dans les boutiques-galeries spécialisées, comme celle de Marine Biras, ouverte en 1990 à Saint-Germain-des-Prés, on a senti venir le vent : *« Beaucoup de garçons les achètent pour leur chambre. C'est moins cher qu'une litho ou qu'un dessin... Cette année, les filles de dix-huit ans, les enfilent directement sur elles... »* Elle s'apprête à organiser pour le mois d'avril une exposition consacrée aux sarongs et aux pagnes.

Le dernier âge d'or remonte aux années 70 avec la vogue hippisante. Mais la différence est là : il ne s'agit pas de déguisement, voire de fantasme collectif, mais d'un retour à la simplicité sur fond de crise économique, et d'une appropriation d'un vêtement sans âge, qui pourrait bien, au-delà du folklore des apparences, marquer durablement l'influence actuelle de l'Orient sur l'Occident, à laquelle la mode a souvent servi de langage.

« Les années 80 ont été un gouffre d'amnésie. A trop vouloir pulvériser les règles, nous avons créé un art vide. Cet attrait pour les tissus n'est pas une mode, mais un mouvement de fond, une recherche de l'esprit des choses, liées à un tour de main, à une autre conception du temps », explique Yves Souchon, fervent collectionneur de sarongs depuis dix-sept ans, et marchand de textiles asiatiques, qu'il commercialise sous le nom de Surya (en sanskrit, la présence de Dieu dans le soleil). *« Là-bas, les choses se conservent sans se vitrifier. En Indonésie, j'ai mieux compris le sens du mot tradition, qui n'exprime pas comme ici le maintien artificiel de structures étrangères à nous-mêmes. Les Indonésiens vivent selon des lois qui correspondent à leur vision de l'univers. Le tissu est l'une des expressions privilégiées de cette continuité toute en souplesse. Le sarong est un passeport qui aurait de l'esprit. Il indique l'origine géographique, le rang social, mais également la capacité créative de celle qui le porte. »*



X.R.X.

Un sarong de l'été 94 interprété par Jean-Paul Gaultier

Loin des spots et du tourbillon des tendances, quelques passionnés, comme Mattiebelle Gillinger, auteur du seul grand livre de référence publié à ce jour (1), se livrent à de minutieuses études. Elles mettent en valeur la diversité culturelle et la richesse du textile, dans ce pays qui ne compte pas moins de 17 508 îles, – dont six mille *inhabitées –, et où sont pratiqués* 583 langues et dialectes... A l'intérieur des terres, certaines ethnies ont particulièrement bien préservé leurs coutumes jusqu'au début de ce siècle, tels les Batak de Sumatra, les Dayak de Bornéo, les Toraja de Sulawesi, ou d'autres populations, vivant en marge des courants d'échanges principaux (à Florès, Timor, Nias, Siberut ou Sumba). Contrairement à beaucoup de textiles indiens, le sarong n'est pas destiné à être utilisé comme produit commercial : sa valeur est liée à son usage rituel et symbolique.

Si la France compte peu de vrais amateurs – des affaires sont encore à faire –, le marché anglo-saxon surveille les cotes. Car de grandes collections se sont constituées tant en Indonésie, avec en 1976 l'ouverture d'un musée à Djakarta et la création d'une société savante, qu'aux Etats-Unis (Textile Museum de Washington...), en Suisse (Musée ethnographique de Bâle..), en Hollande (Tropen Museum d'Amsterdam).

En France, on doit à l'Association pour l'étude et la documentation des textiles d'Asie (AEDTA) d'importants travaux consacrés à la connaissance des techniques de fabrication (*ikat*, tissages brochés, broderies...), de teinture (*plangi, tritik, batik, tie and die*), et de l'origine des motifs. Elle a été constituée par Krishna Riboud, née à Calcutta, qui a amoureusement accumulé depuis 1950 plus de trois mille pièces en provenance de Chine, d'Inde, du Japon et d'Indonésie. Conservatrice de la collection, Marie-Hélène Guelton trouve dans chaque tissu la matière d'une mémoire extrêmement codifiée, qu'il s'agisse d'un sarong ordinaire en toile de coton brut, ou d'un sarong de cérémonie tissé de fil d'or, comme le *tapis* des Kauer (à Sumatra), si orné qu'il peut peser jusqu'à 5 kilos et nécessiter un an de travail.

Le sarong est lié à des échanges de mariage – la famille de la femme offre des tissus, celle du mari des couteaux, de l'argent, des animaux –, des rites de passage (naissance, première chute de cheveux, présentation de l'enfant aux grands-parents, enveloppement de la mariée pour vœux de fertilité...). A Kupang, capitale de Timor, les épouses nouent leur sarong à droite, les célibataires à gauche. A Maluku, les premières le portent rouge, les secondes, vert. Tout varie encore avec la manière d'attacher son foulard, de coiffer ses cheveux, un turban à Sumba, des fleurs à Bali. On se demande comment le corps soumis à tant de prescriptions bouge avec tant de grâce, là ou en Europe et aux Etats-Unis, croyant s'affranchir des contraintes de la parure, il s'uniformise.

« La liberté, c'est de jouer avec les règles », dit Yves Souchon. Certains le prouvent encore, tel Jean-Paul Gaultier, avec sa dernière collection masculine de l'hiver 94-95, présentée à Paris, le 20 janvier. Evitant les pièges du mimétisme, il propose des sarongs en laine à rayures banquier, et d'autres en satin rouge laque portés avec des vestes dix-huitième. Ou comment voyager pour mieux revenir.

Laurence Benaïm

(1) *Splendid Symbols*, Textile Museum, Washington, 1979.

Etoffes de l'Eden

Chez les créateurs

• *Le plus exotique. En coton quadrillé* (980 F), en mousseline de soie rouge vif imprimée (2 350 F), avec un foulard noué et des tongs (Kenzo, 3, place des Victoires, 75002 Paris. Egalement au 16, boulevard Raspail, 75006 Paris. Liste des points de vente : 40-39-72-03).

• Le plus caméléon. Quatre possibilités en une, pour une jupe réversible en mousseline de soie imprimée, l'une opaque, l'autre transparente, à porter fendue devant ou fendue derrière (six couleurs). Entre 1 200 F et 1 800 F (Dries Van Noten, chez Absinthe, 74, rue Jean-Jacques-Rousseau, 75001 Paris. L'Eclaireur, 3, rue des Rosiers, 75004 Paris. Patricia Orssaud, 16, rue de l'Argenterie, 34000 Montpellier. Liste des points de vente : 42-74-44-07).

• De toutes les matières. En pure soie, batiste de coton, voile de lin, tulle stretch, crêpe georgette, aux imprimés « tatouages »... Entre 1 810 F et 3 890 F (Jean-Paul Gaultier, 6, rue Vivienne, 75002 Paris. Liste des points de vente : 42-96-19-20).

• Le plus habillé : 100 % soie, version longue (3 580 F) ou courte (2 530 F), présenté avec un caraco perlé. (Polo Ralph Lauren, 2, place de la Madeleine, 75008 Paris. Liste des points de vente : 44-77-53-00).

• Le plus ascétique : version robe, en laine et viscose bleu encre (1 895 F), présenté avec des sandales de missionnaire et un tee-shirt blanc (Marcel Marongiu, aux Galeries Lafayette, 40, boulevard Haussmann, 75009 Paris, Chez Kashiyama, 147, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris. Série noire, 1-3, rue de la Bourse, 59900 Lille).

• Le plus Côte d'Azur : en agneau velours couleur sable, présenté avec un bustier extensible et une capeline *(2 950 F) (Angelo Tarlazzi*, 74, rue des Saints-Pères, 75006 Paris. Reussner, 4, rue du Commandant-André, 06400 Cannes).

• Le plus rive gauche : en laine fine rayée (1 145 F), présenté avec un béret de velours rouge, un débardeur en maille, et une veste chinoise *(*Michel Klein, 6, rue du Pré-aux-Clercs, 75007 Paris. Absinthe, 40, rue Lepelletier, 59800 Lille).

• *Le plus déco* : version robe, en mousseline et velours dévoré vert rizière (6 920 F), ou en taffetas de soie plissé paille (6 000 F), présenté avec des sandales aux lanières d'or et chignons à l'antique (Romeo Gigli, 46, rue de Sévigné, 75003 Paris. Chez Victoire, 1, place des Victoires, 75002 Paris).

Les authentiques

Surya 27, Yves Souchon. Show-room, sur rendez-vous au 42-85-14-33. Une adresse tissée main, riche en merveilles sélectionnées avec goût et passion, à prix bénits : sarong de Timor en coton ikaté (entre 300 F et 500 F), sarong tapis de Sumatra, rebrodé de soie, fin XVIII[e] siècle (2 800 F), Samphot royal en soie (autour de 2 000 F), Palepaï, tissu de cérémonie du sud de Sumatra, une vraie pièce de collection, à accrocher, comme un tableau (12 000 F).

Marine Biras. Galerie de textiles d'ici et d'ailleurs, 5, rue Lobineau, 75006 Paris (tél. : 43-25-01-64). Sarong de Florès, ikat de coton (850 F), pagnes bambaras à motifs scarifications (500 F), *corte* du Guatemala (1 800 F).

Le Jardin moghol, 53, rue Vieille-du-Temple, 75004 Paris (tél. : 48-87-41-32). Egalement au 33, quai des Grands-Augustins, 75006 Paris (tél. : 44-07-09-42).

Information

Consulter la bibliothèque de l'AEDTA (réservée aux chercheurs et aux étudiants), 60 *bis*, avenue de Breteuil, 75007 Paris (tél. : 45-67-94-01).

Initiation

Unique en France, initiation proposée chaque mercredi après-midi, du 2 mars au 4 mai 1994 : 640 F. Musée national des arts asiatiques-Guimet. Service culturel, 6, place d'Iéna, 75116 Paris (tél. : 47-23-61-65, poste 321).

INDONÉSIE

Costume et coutume

Si le paréo évoque la nonchalance, le sarong touche au domaine du sacré. Surtout en Indonésie, son usage était jusque très récemment régi par un code aussi sévère qu'autrefois le dîner du Roi-Soleil à Versailles, lié au statut social de celui qui le portait et à l'occasion rituelle à laquelle il *était destiné.*

D'origine javano-malaise, le mot « sarong » semble être apparu tardivement dans la langue française, en 1930 selon le Petit Robert, soit longtemps après avoir été adopté par le néerlandais pour désigner une étoffe que l'on drape autour du corps au niveau des aisselles ou de la taille et qui tombe jusqu'aux genoux au moins. Ce type de *vêtement, sous d'autres noms*, est très répandu, pour les hommes comme pour les femmes, de l'Indonésie au Vietnam, en passant par les Philippines, la Malaisie, et la Thaïlande. A Java même, le terme de « sarong » est exclusivement réservé à la forme cousue, alors que l'étoffe rectangulaire, plus traditionnelle, est appelée « *kain* ». Pour le reste de l'archipel, le terme de *« sarong »* est générique et il recouvre une diversité de tissus époustouflante tant du point de vue visuel que technique.

Le tissage est étroitement lié au cycle de vie de l'individu et de la communauté, l'un et l'autre étant inséparables dans la pensée indonésienne car la mort implique la renaissance. Selon les régions, la chaîne symbolise la continuité de la vie, la succession des générations, les rapports entre les principes masculins et féminins, sans quoi toute création est impossible. Chaque étape du processus de fabrication est marquée par de sévères interdits et de nombreuses obligations tel *le jeûne avant de monter de la* chaîne ou avant d'effectuer la teinture ; leur non-respect apporterait la maladie et la mort pour la société tout entière. Le décor d'un sarong représente souvent l'univers, conçu parfois en trois parties où se superposent le monde céleste, celui des hommes et celui des autres êtres. Le sarong est plus qu'un vêtement, il protège son utilisateur et les siens contre les influences néfastes.

Les motifs au centre évoquent souvent l'idée de fécondité, de fertilité. Ainsi l'exquise multitude de petits points, appelés « grains » ou « pousses de riz » sur certains sarongs du nord de Java suggère le retour du cycle *agraire.* La vie que *renferme* l'étoffe est elle-même souvent protégée de l'extérieur par un motif appliqué sur les bords tel que celui appelé « dent de criquet », une simple ligne dentelée sur certains batiks de la côte nord de Java.

En Indonésie orientale, on retrouve une idée similaire dans certains ikats de Sumba, petite île de la Sonde, renommée pour la *beauté de ces pièces. Un des* principaux motifs choisis pour décorer le champ central est celui du python, ancêtre mythique et créateur, tisserand de l'île et responsable de son éternelle fertilité. Les dessins des bordures font référence aux activités guerrières des hommes, autrefois chasseurs de têtes. Ils représentent les troncs d'arbres morts dressés au centre des villages et auxquels étaient suspendues les têtes des victimes ennemies. Cela en guise d'avertissement, mais aussi comme emblème de la réputation des hommes en tant que puissants protecteurs de la fécondité des femmes vivant à l'abri de l'espace villageois.

De nos jours, le port du costume traditionnel permet d'afficher, par son décor, son appartenance à son groupe d'origine, tout en faisant partie de la nation indonésienne par la forme, le sarong. Mais ce n'est pas sa seule fonction. Chaque association, qu'elle soit religieuse, politique ou tout autre, crée son propre style. Dans une région de Sumba notamment, la mission protes*tante distribue des écheveaux* aux femmes pour tisser un sarong qu'elles devront porter uniquement pour se rendre au temple. Leur choix pour la réalisation du vêtement dominical est tombé sur le motif du python. Il leur est toutefois stipulé qu'en aucun cas elles ne devront s'en vêtir le jour de la fête de l'indépendance, fête nationale de l'Indonésie. Ainsi par le biais du sarong, les régions les plus éloignées sont informées de la séparation entre le pouvoir d'Etat et celui de l'Eglise.

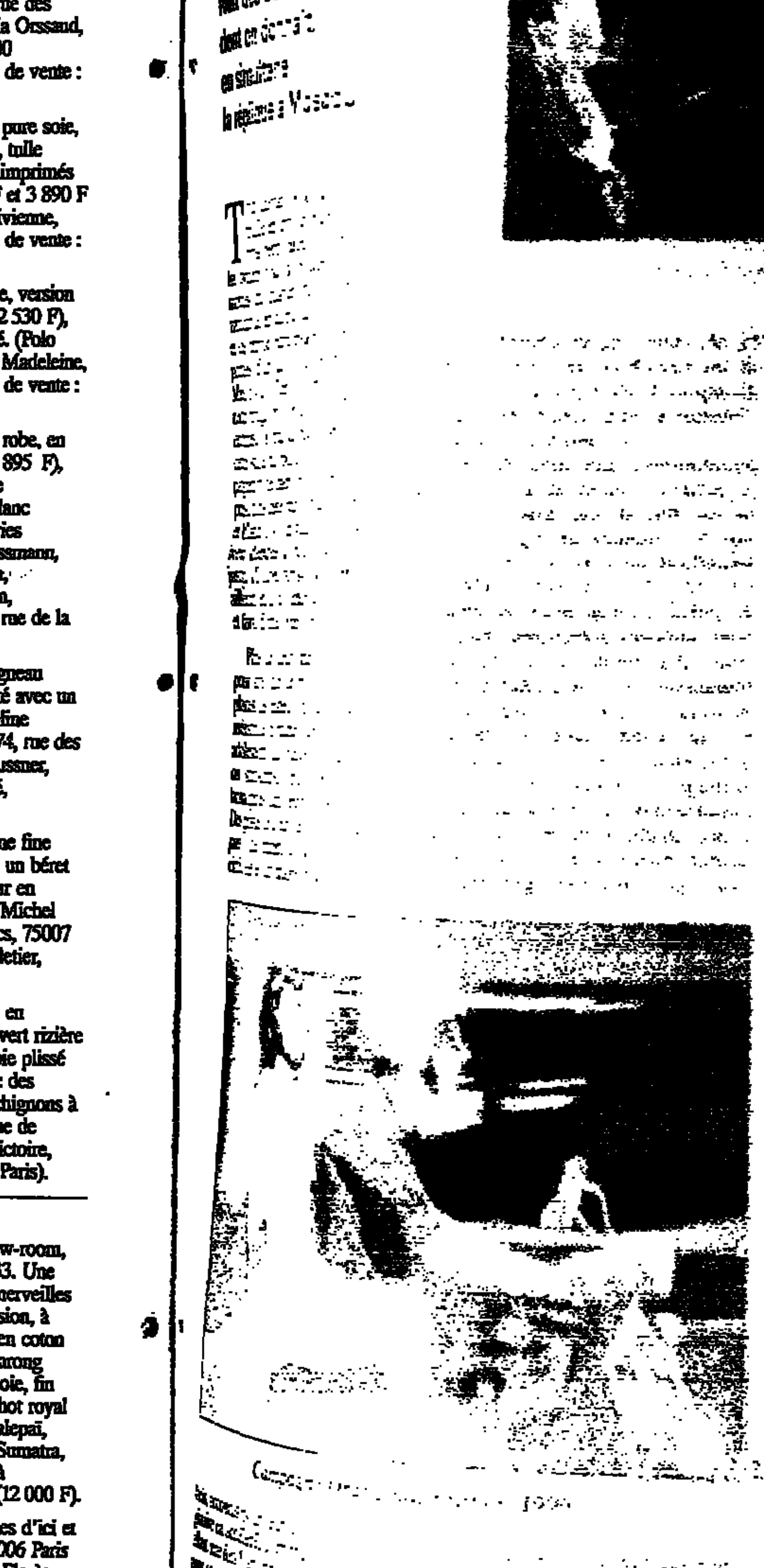
En Indonésie, aucune cérémonie n'a lieu sans la présence de sarongs qui sont non seulement portés, mais suspendus comme des tentures. Ils couvrent les *sièges, le sol ou, comme à Bali*, habillent les statues divines des temples.

Au moment des funérailles, ils accompagnent les défunts dans l'au-delà, parfois par centaines, pour témoigner du haut statut de leurs propriétaires afin que leurs ancêtres les accueillent favorablement. Le textile est là pour établir et fortifier les relations sociales aussi bien entre les vivants qu'avec les morts. Et c'est par le don d'un sarong que, le plus souvent, un Indonésien scellera le commencement d'une amitié avec un étranger. Ainsi le port du rectangle de tissu ouvre la voie à la connaissance de l'autre.

Danielle Geirnaert

▶ Ethnologue, maître de conférences à l'université Paris-X.

Si toutes



Si toutes les pubs du monde...

Grosse et chaude ambiance dans la nuit du 28 au 29 janvier, à Roubaix, où était projetée, en avant-première, devant plus de deux mille jeunes de la région, une sélection des meilleurs spots publicitaires français et étrangers qui nourrissent la Nuit des publivores dont on donnait, en simultané, la réplique à Moscou.



D.R.

Au Colisée de Roubaix, dans la nuit du vendredi 28 au samedi 29 janvier, projection d'un film suédois sur les boxer-shorts, « H et M », 1992.

Tout autour, Roubaix sommeille *en gris, comme* si les trois petits lutins de Kodak lui avaient volé sa couleur. Rues mornes du quartier de l'Epeule, immeubles en attente de rénovation *et de reprise économique*, ombres portées d'un décor décourageant. Mais il y a le Colisée, l'enseigne au néon rouge du Colisée, ses flancs éclairés, sa masse, qui donnent à cette salle de music-hall l'air d'un paquebot félinien en partance. Et puis, dans cette nuit de blues en noir et blanc, il y a la foule du Colisée, bien décidée à boire son rêve jusqu'à l'aube, occupée à se vouloir ailleurs et à se l'entendre dire, haut et fort, d'une seule voix.

Plus de deux mille personnes *pour une salle de mille* huit cents places, des jeunes, venus de toute la métropole nordique, des couples adolescents, des bandes, étudiants ou sans-emploi, incroyablement homogènes dans leurs réactions. Des gosses de la pub, de la *« culture pub »*, des mutants de la télé et du ciné, élevés aux images et aux décibels, accourus pour leur dose d'imaginaire en accéléré, comme, hier, on allait, une fois l'an, prendre les eaux *pour se revigorer.*



D.R.

Campagne Orangina, France, 1990.

Dans le silence morose d'une réalité urbaine d'aujourd'hui, la Nuit des publivores bat son plein, et *cela fait bien le bruit d'un meeting* d'antan, du temps des utopies, ou d'un concert rock pour bonheur à consommer sur place. Fameuse Nuit, treizième du nom et première étape de sa tournée 1994. Roubaix avant Paris (1), Varsovie, Casablanca, Istanbul, Rio, Djakarta, Montréal, New-York, Le Cap, etc., une brassée de villes européennes, françaises, et quelques autres capitales des cinq continents. Au même instant, à Moscou, s'achève la tournée 1993, dans le même délire. Ceux de Roubaix le savent, et en guise de complicité, ils poussent le son de leurs applaudissements, de leurs sifflets, de leurs chants. Surtout lorsque apparaît un spot-culte, reprogrammé d'un cru à l'autre, comme cette bouteille de Perrier qui grossit, gémit sous la caresse d'une main de femme en gros plan. Au jet vertical des bulles, les Russes ont dû aussi crier, dans le *texte*, le slogan de l'orgasme hurlé par Roubaix : *« Ferrier, c'est pou ! »*

La pub, cette nuit, communique à la vitesse de la lumière. Roubaix et *Moscou, parce que la pub est un* espace-temps permanent, et que l'invention de la Cinémathèque Jean-Marie-Boursicot (2), ces projections de montages de films, de spots, de campagnes, devenus, avec les années, mega-shows pour jamboree de fanatiques, ne connaissent plus de répit, d'un bout à l'autre de la planète. Roubaix, parce que s'y forment, à Sup de Créa – pour Ecole supérieure de création –, organisatrice de la soirée, les *publicitaires* français de demain. Roubaix, car le Colisée, avec ses rondeurs kitsch, son dancing, ses bars, sa salle magique, sa bienveillance pour les meetings et pour le rock, se prête volontiers à l'optimisme des enragés *et des poètes.*

Et c'est bien de cela qu'il s'agit. De foi. De convictions, même naïves, bien plus que des tendances actuelles de la pub mondiale, et du délice d'en dévorer six heures d'affilée. Si, à la première image du film de la Caisse nationale de prévoyance, ce petit garçon marchant avec son étui à violon, la salle entonne la *Valse n° 2*, de Chostakovitch, ce n'est pas que ces *Nordistes publiphiles soient épris* de musique classique. Cette pub tendre comme le regard porté sur les tourbillons lents des âges d'une vie préservée touche au cœur. De la salle *comme du pays*. Au-delà, peut-être. Réponse à la fin de la tournée 94. A Mexico, ou à Stockholm. De la *Valse n° 2*, la salle n'a appris que les mesures du film. Mais elle n'est pas près de les *oublier.*

Cette Nuit des publivores a la tête dans les étoiles, *et cela fait* un bien fou. Un « fien bou », comme dirait Perrier. Jean-Marie Boursicot ne sélectionne que les meilleures *pubs. Les moins* racoleuses, les moins matérialistes. Celles qui prennent l'humour et, surtout l'amour, pour des valeurs à la hausse. Celles qui pleurent sur le *malheur des autres, s'indignent* de l'injustice pour tous, et s'émeuvent des gestes simples de la vie universelle. De la réclame pour une lessive, oui, mais hongroise, et encore tâtonnante, pour une poudre africaine, à condition que les acteurs du spot possèdent un vrai talent de comiques.

Peu de bagnoles rutilantes, de diamants éternels. La salle siffle systématiquement les symboles du luxe agressif. Cette année, *les manteaux* de fourrure vont passer un sale hiver. Plusieurs spots anglais leur ont réservé un sort particulier : dans leur décor de convention, un défilé de haute couture, et devant un public de privilégiées au maquillage néo-*brechtien, la fourrure se met* soudain à saigner. Histoire de rappeler que, sous la fourrure, se cache un méchant génocide d'espèces animales en voie de disparition.

Comme la salle, la pub est écolo. Et a les moyens de l'être. Les créateurs, pour le compte de marques privées ou d'institutions publiques, tapent dur contre l'égoïsme international, les menaces *sur les ours,* la forêt amazonienne, le scandale des sans-abri. Aux Etats-Unis, des petits malins talentueux et très en colère ont volé la caméra de Woody Allen pour filmer des sans-*logis au bout du rouleau et leur faire* chanter *New York New York*, avec des voix d'agonie. Amnesty International et Greenpeace font lever la salle du Colisée avec des spots implacables. *La pub,* en tout cas cette pub-là, comme ce public d'un soir, n'aime *pas les prisons,* les dictatures, les tueurs de baleines et les néo-nazis allemands. La pub, pour quelques heures, permet à deux milliers de jeunes, avant beaucoup d'autres, de dire leurs haines, leurs espérances. Leurs préférences, bien sûr, pour un monde meilleur.

Sûr, on se retrouve, dans son fauteuil, du côté du Petit Prince. Sur une autre Terre possible. *La tête* pleine des étonnements de Saint-Ex, et de sa poésie. La pub a bel et bien abattu les frontières, et si la tournée annuelle des Publivores réunit quelques centaines de milliers de fervents à travers le monde, c'est toujours ça de gagné sur le mal. Car ces doux dingues de la réclame dopée par le ciné n'apprécient pas, d'un continent à l'autre, que les clins d'œil des réalisateurs. Pas seulement la musique omniprésente, et poussée à fond. Pas que l'esthétisme des films ou l'évidence de ces histoires courtes, et trop simples, comme des synopsis de BD.

Ces six heures de projection tissent une morale. Au moins un art de vivre, une simplicité, un pragmatisme. Ce qui fut un combat pour les générations *précédentes* est devenu banal sur l'écran : le monde est métisse. Plus sympathique sans uniformité. Le monde est rap. Même l'Afrique du Sud l'a compris. Ses *spots, où domine le noir en couleur,* comptent parmi les plus beaux et les plus efficaces. L'Inde est tout autre, toutes castes, toutes ethnies, toutes pigmentations confondues, quand l'Inde sourit de l'étrange équipage d'un cyclomoteur en vogue. Bien sûr, la pub aime le bigarré, et le métissage faisait bien, il y a dix ans, son affaire. Le métissage a gagné la partie sur la technique ou les effets d'annonce. Reprenant l'atmosphère *conviviale du film sur la lambada*, dix, vingt spots déclinent leur sens de la fête, avec leur grappe d'enfants et de vieux, de jolies filles et de mamas aux hanches rebondies. Vingt autres dessinent, à propos de tout, ce village idéal, hommes, femmes, enfants, couvées, qui dansent pour faire tomber la pluie.

Amarres rompues, ce Colisée vibre aux mêmes signes, qu'il repère partout. Pourtant, aucun film n'est sous-titré. Ces gosses-là savent rire en chinois, chantonner en polonais. Hongkong est leur voisine, L'Australie, leur frangine. Les idées limpides sont polyglottes. La salle encaisse lorsque, d'Espagne, un homme se tire une balle de revolver dans la narine. Il est question de cocaïne. Et le spot est contre. Le Colisée plébiscite quand, encore d'Espagne, un surveillant général, découvrant un préservatif, exige que le coupable se dénonce et que sous l'injonction, d'un seul bond, toute la *salle de classe du film,* et le Colisée, se lèvent. Le préservatif a rejoint *Lewis* au *Panthéon* des acquis de longue date. Pas besoin de conseils interministériels. Pas même besoin, au ministère de la santé, de commanditer de nouveaux films français. La planète dispose d'un stock de spots prêts à faire rire tous les lycéens de l'Hexagone. Et *puis*, comme le suggère un succulent film belge, *« Durex, mettez-les au moins pour faire plaisir à Maman »*. La nuit s'étire, mais paraît bigrement courte, du haut de nos étoiles. *La* tournée 94 des Publivores égrène ses nouveautés, les préservatifs, donc, beaucoup de films asiatiques et d'Europe de l'Est.

On rend un hommage aux campagnes Absolut Vodka, chefs-d'œuvre de beauté. On politise, on « humanitarise ». Les droits de l'homme, tous les droits bafoués d'une Terre fatiguée. On voyage, Dieu qu'on voyage ! En Afrique du Sud existe une femme, blanche, aux lèvres peintes d'un joli vert, au milieu d'un spot noir de tribu, et *cela donne envie d'aller y voir de* plus près. On aime, heureusement on aime encore, beaucoup sous l'influence du cinéma américain. Des couples en errance, des jeunes amants *précaires*. façon Lewis. On montre plutôt l'homme, et c'est une nouveauté. Son torse, ce qui ravit les filles de Roubaix. 94, ou l'ère de l'homme-objet. Enfin !

On s'aime à deux, et on a peur de se perdre. Combien de films, de l'Est ou de l'Ouest, évoquent l'attente inquiète lorsque manquent l'un ou l'autre ! Combien de figures tristes qui s'éclairent au bruit d'une porte, à l'arrivée d'un train. Cette année, les filles sont brunes, les hommes fragiles. Ils sont jeunes, fauchés. Visiblement, leur route est longue, même à Taïwan ou en Wallonie. Il pleut, ou bien l'homme a perdu son rasoir. Et quelque chose de plus mystérieux, que Rodier, en français, traduit ainsi, à propos de la laine : *« Celle qui sait rendre les hommes délicats. »* Elle, sa compagne, paraît ne posséder qu'une robe, ou le jean universel. Leur vie brève sent la crise, sous toutes les latitudes, les yeux sourient moins que les lèvres. Mais on s'aime, tant pis pour la crise, et la salle y contemple ses propres histoires de cœur.

Il y a des Chinois. Bienvenue ! Peu de Japonais et de Coréens. Ils ont tort. Même le petit Porto-Rico sait se faire adopter, pour une marque d'alcool, bien enlevée en quelques images. Aux Publivores, la *porte est ouverte à tous. On* patientera pour les pays de l'islam intégriste, et, sincèrement, on les regrette. On peut même siffler ses amis, comme McDonald's, car on ne prend pas de gants avec la famille.

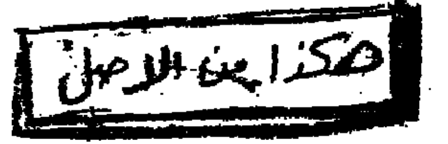
Se repaître de classiques. Le spot-sexe de Perrier. Un tabac, qui nous rassure surtout sur nous-mêmes. Danette, qui fait lever Roubaix. Le petit gosse de Pepsi qui *refuse de donner sa bouteille* au grand basketteur, la première véritable attaque sérieuse portée contre Coca. Un malheur à Moscou, cette fable du plus faible... Et puis, nos racines, et celles de quelques autres, au Maroc et en Europe : la saga *d'Orangina, l'intégrale de ses spots* depuis trente ans. *« Secouez-moi ! Secouez-moi ! »* L'inventeur de cette robe jaune à pois rouges mériterait un Nobel de l'espérance.

Avant l'aube, le Colisée se vide, revenu à quai. Six heures, et deux entractes, ne *font* pas une nuit d'hiver. Ce spectacle des Publivores, il faudrait le voir au printemps, puis aller, bras dessus, bras dessous, manger des croissants chauds, tout en se confiant ses rêves en Technicolor. Mais, curieusement, *même en ce mois de janvier*, dehors, le quartier de l'Epeule semble s'être éclairé pendant la pub. Ou alors, c'est nous, de l'intérieur. Secouez-moi, secouez-moi ! Allez, *Chosta, repasse-nous un* peu ta valse, pour voir.

Philippe Boggio

(1) Le spectacle sera projeté pendant les nuits du 11 au 12 mars et du 12 au 13 mars au Palais des congrès, en duplex avec le Futuroscope de Poitiers. A Paris, prix unique 180 F. Tél. : 40-67-73-94.

(2) La Cinémathèque Jean-Marie-Boursicot regroupe plus de quatre cent mille films et documents de pub.



Bologne, la bourgeoise rouge

« *Quand ça rate en Italie, c'est la Mafia ; quand ça réussit, c'est Bologne.* » La capitale de l'Emilie-Romagne aimerait ne jamais démentir ce dicton populaire, au risque de se différencier un peu plus des autres cités de la Péninsule.

Ce soir Bologne sourit, Bologne s'esclaffe, Bologne applaudit et s'applaudit. Elle se regarde avec la satisfaction heureuse, parfois un peu agaçante, de ceux qui vous l'avaient bien dit. Sur la scène du Teatro Medica Palace défile l'Italie des dupeurs et des dupés, des corrupteurs et des corrompus, des assassins et des victimes, des policiers et des juges. Quand la réalité emprunte ses personnages à la *commedia dell'arte*, que reste-t-il au théâtre ? Enrôler séance tenante tout ce monde sur les planches pour lui faire rendre gorge deux heures durant par le rire, en actualisant les répliques, chaque soir que la politique fait, répond Dario Fo. Et plus encore, car les bouffonneries de sa dernière pièce, *Maman ! les sans-culottes !* mettent en garde les électeurs qui s'engageaient hier derrière ceux dont ils réclament la tête aujourd'hui, tout en s'apprêtant à voter pour leurs exacts semblables demain.

Depuis près d'un demi-siècle, la capitale de l'Emilie-Romagne occupe les meilleures loges, celles qui permettent de se donner en exemple plutôt qu'en spectacle. Contre les vétilles qu'on a pu lui reprocher jusqu'alors, elle en appelle au populaire : « *Quand ça rate en Italie, c'est la Mafia ; quand ça réussit, c'est Bologne.* » Elle offre aux siens le plus haut revenu moyen du pays, l'un des tout premiers d'Europe, et, depuis des années, est régulièrement classée par les hebdomadaires transalpins en tête pour la qualité de vie. Entreprenante et organisée, gourmande et cultivée, elle affiche tant sa solidarité qu'on en oublie souvent la primauté du *Libertas*, *libertas* de son blason. Commune libre avant l'an mil, elle abolit le servage et la glèbe. Première université laïque d'Europe (1088), renommée pour le droit et la médecine, *elle compte* dès le treizième siècle des femmes dans ses rangs étudiants et enseignants.

Une liberté installée précède et accompagne ainsi les trois épithètes dont elle s'affuble si volontiers : « *docte, grasse et rouge* ». Rouge ? Rouge comme l'ocre de ses murs soumis à une charte ancienne, rouge comme ses traditions paysannes et ouvrières, rouge *comme l'exception d'un communisme* qu'on n'avoue jamais qu'associé au mot bourgeois. Bologne a en effet déposé cette nuance inédite sur la palette politique et sociale du Vieux-Continent d'un rouge bourgeois. Non par goût de la provocation, ni par combinaison, mais comme la sanction d'une histoire commune, d'une convergence d'intérêts, leur aboutissement. Et si elle a pu *croire un temps* qu'elle *représentait* une alternative exportable, elle s'est maintenant convaincue que ce costume avait grandi avec elle, pour elle, et qu'il n'allait à aucune autre.

Bologne est bourgeoise-communiste, avec un trait d'union, et son histoire souligne le développement du socialisme dans la campagne émilienne dès le début du siècle, la place occupée par les *femmes* (l'*une d'elles dirigea* d'emblée la fédération des travailleurs de la terre), le niveau des petites et moyennes entreprises et l'appropriation rapide des techniques, le poids de la période fasciste enfin, qui vit le Parti communiste catalyser les forces de résistance, des anarchistes aux catholiques progressistes (1), et s'épanouir la greffe patron-communiste.

Chacun se plaît à reconnaître l'efficacité des services publics de la cité, sans équivalent en Italie, la régularité et la ponctualité des transports (et l'honnêteté des taxis), le haut niveau des soins hospitaliers. Et ceux qui taxent cependant le pouvoir de bureaucratie, comme le professeur Giovanni Ruggiero, grande figure de la neurologie, louent le dévouement de son peuple. « *Il y a ici*, dit-il, *une disponibilité sociale innée, une solidarité inépuisable. Chacun est prêt à faire quelque chose pour les autres. C'est d'ailleurs cette grande humanité qui a permis aux communistes de prendre le pouvoir. Cette droiture de fond est particulièrement sensible chez les femmes, saines comme des Suédoises : elles ne sont pas des objets.* »

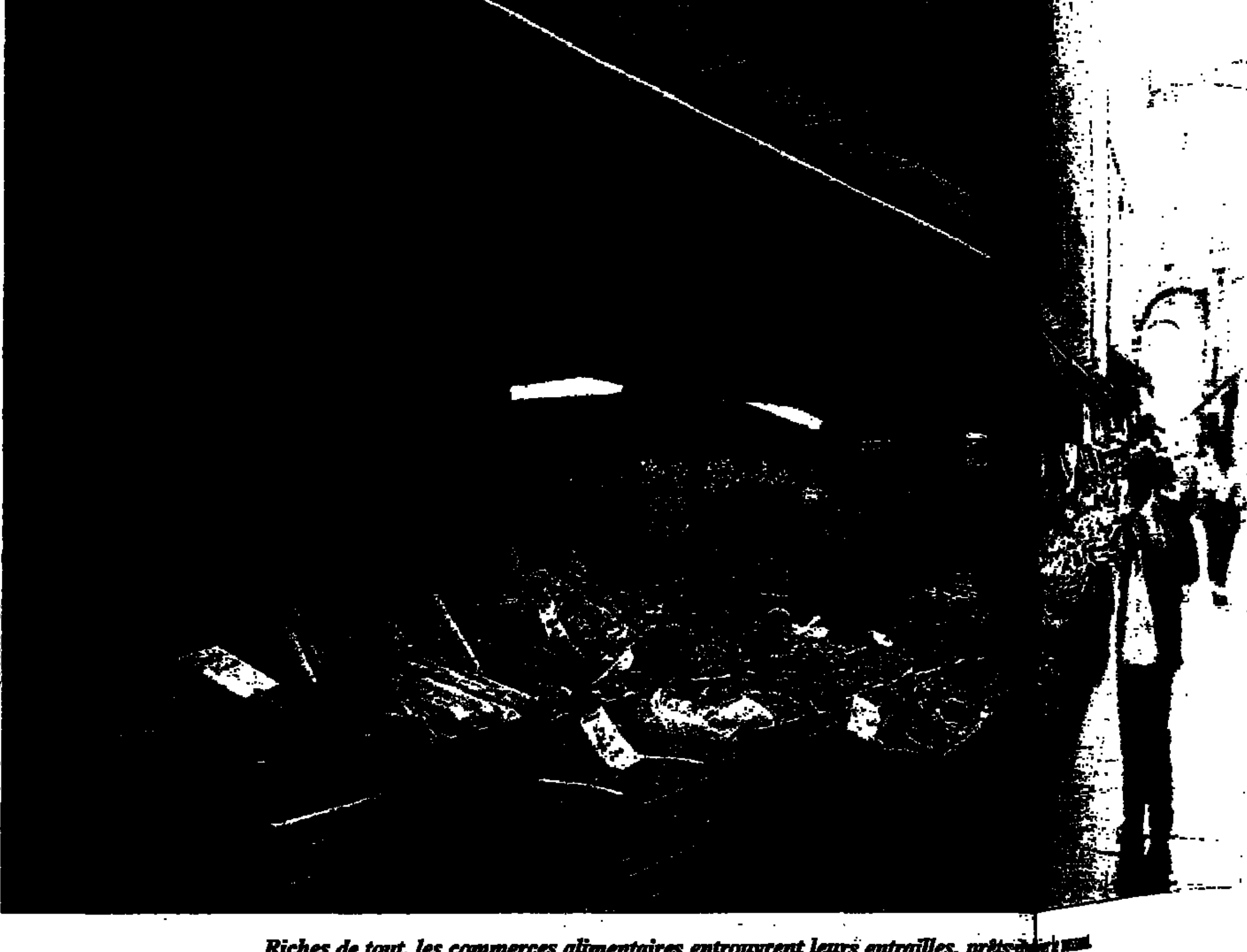
Bologne aimerait n'appartenir à aucune autre Italie que celle qu'elle a forgée de ses propres forces, dans la méfiance du pouvoir central. De sa position sur l'antique via Emilia, qui l'a conduite à être plus qu'à son tour, et jusqu'à la dernière guerre mondiale, un champ de bataille, elle a *appris qu'un carrefour était* un point de rencontre, mais aussi un lieu où l'on se séparait les uns des autres, et tenté de cultiver une certaine forme d'isolement. Le Sud est trop distant et le Nord trop pressant pour qu'elle se reconnaisse en l'un ou en l'autre. « *Bologne est la limite sud de l'Europe du Nord, elle pourrait être à la frontière suisse et ouvrir sur l'Italie* », affirme, non sans provocation, Paolo Fabbri, professeur de sémiologie à l'université, actuellement détaché à la tête de l'Institut culturel italien à Paris.

« ***La région n'a pas connu** d'émigration, à la différence de la Vénétie ou de la Toscane voisines,* développe-t-il. *C'est à la fois un effet et une cause de cette cohésion sociale exceptionnelle qui disparaît dès que l'on franchit les Apennins où n'existe pas le puissant système des coopératives. En revanche, l'individualisme, très italien, n'y est pas de mise. La ville est intégrée, elle valorise le collectif, dans une sorte de « communitarisme » qui élague l'originalité. Le bien-être est la sanction de sa réussite, et même si cela s'est atténué, elle demeure la ville italienne où la consommation est la plus ostentatoire. Les femmes arborent des fourrures plus longues qu'ailleurs, leurs cheveux sont plus crêpés encore. La richesse s'exhibe sans honte et sans danger, même si elle s'est faite plus discrète devant les risques mafieux. Car la ville était très sûre, un monde de bonheur.* »

Sans jamais entrer dans les discours d'exclusion de la Ligue Nord (qui n'a rassemblé que 8 % des voix lors des dernières législatives, contre 42 % aux ex-communistes – PDS et Refondation), son opulence a conduit Bologne à se refermer. Une forteresse en col de vison, comme ceux des retraités qui font la *passeggiata* sous les arcades ou discourent en gestes définitifs des heures durant sur la place Majeure, avant d'aller rêver devant les cravates en solde. S'il lui plaît d'être « grasse », nantie, une notion qui fait l'unanimité à défaut d'unité, c'est peut-être que l'estomac, en Emilie, mesure une autre forme de résistance. Les commerces alimentaires entrouvrent leurs entrailles sur la rue, murailles de salamis, de mortadelles et de jambons dégringolant du plafond, fromages et champignons, plats préparés et bocaux de verre montant des présentoirs, prêts à digérer le passant. Ce régime, lui aussi, a conduit la ville à nourrir son identité, sanguine évidemment, ce qu'on dénommait autrefois un caractère.

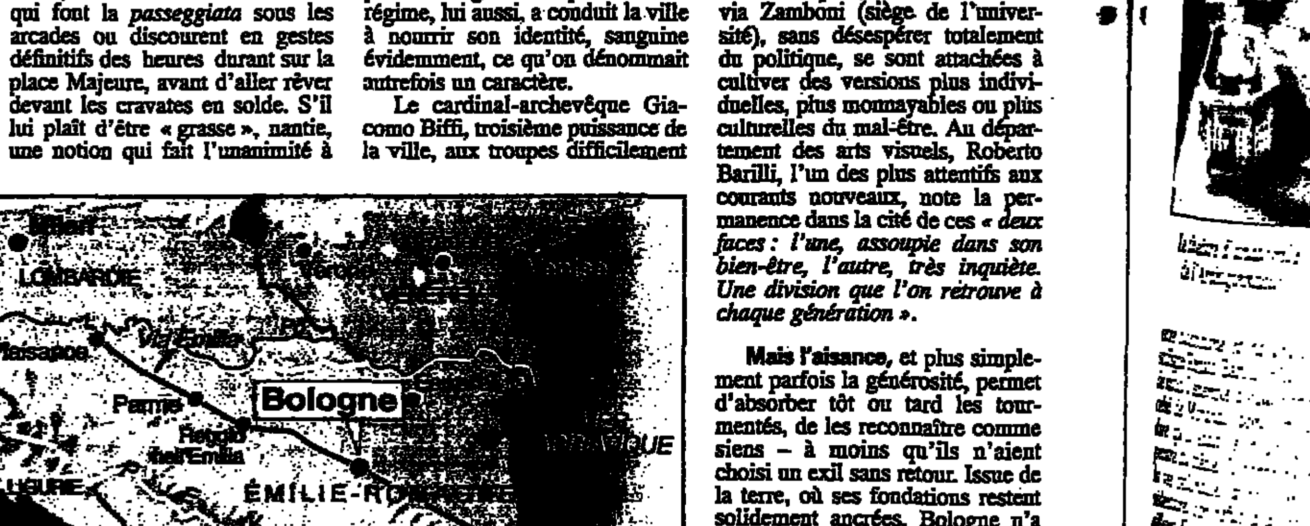
Le cardinal-archevêque Giacomo Biffi, troisième puissance de la ville, aux troupes difficilement comptabilisables, car trop mêlées à celles du maire et du recteur (à la tête, lui, d'un contingent de cent mille saisonniers), a tonné récemment contre la cité, qualifiée de « *rassasiée et égocentrique* ». Des mots qu'avait scandé l'extrême gauche autonome aux temps agités où elle dressait sa propre « commune » à l'intérieur de l'autre. Depuis, les citadelles de la via Zamboni (siège de l'université), sans désespérer totalement du politique, se sont attachées à cultiver des versions plus individuelles, plus monnayables ou plus culturelles du mal-être. Au département des arts visuels, Roberto Barilli, l'un des plus attentifs aux courants nouveaux, note la permanence dans la cité de ces « *deux faces : l'une, assoupie dans son bien-être, l'autre, très inquiète. Une division que l'on retrouve à chaque génération* ».

Mais l'aisance, et plus simplement parfois la générosité, permet d'absorber tôt ou tard les tourmentés, de les reconnaître comme siens – à moins qu'ils n'aient choisi un exil sans retour. Issue de la terre, où ses fondations restent solidement ancrées, Bologne n'a rien renié de ses origines, de la famille. Quand bien même la ville et l'université chercheraient leur propre vérité, telles les tours des Asinelli et Garisenda s'élançant vers le ciel, chacune selon son inclinaison, jamais elles n'oublieraient qu'elles reposent sur le même sol. Et Bologne sait équilibrer. « *Déjà, au seizième siècle, l'école bolonaise des Carrache, peut-être la plus importante d'Europe, qui a inspiré Poussin, est un manifeste pour l'équilibre*



PHOTOGRAPHIES DE PAOLO RIGHI/CONTRASTO

Riches de tout, les commerces alimentaires entrouvrent leurs entrailles, prêts à

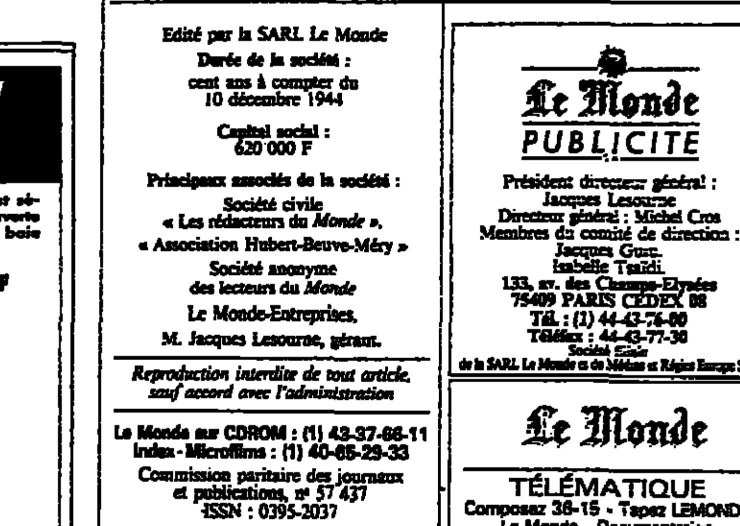




Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311 F



Edité par la SARL Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », « Association Hubert-Beuve-Méry » Société anonyme des lecteurs du *Monde* Le Monde-Entreprises, M. Jacques Lesourne, gérant.

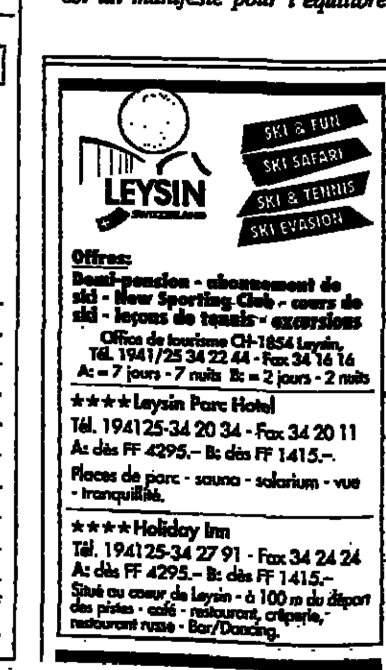
Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11
Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

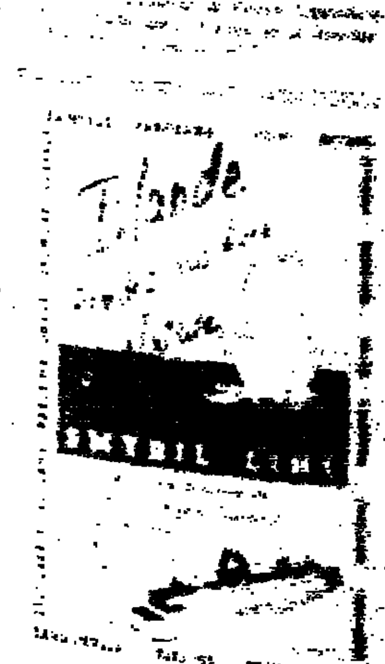
Le Monde PUBLICITE
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Isabelle Tsaïdi
133, av. des Champs-Elysées 75409 PARIS CEDEX 08
Tél. : (1) 44-43-76-00
Télefax : 44-43-77-30
Société filiale de la SARL Le Monde et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation ou 36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE code d'accès ABO



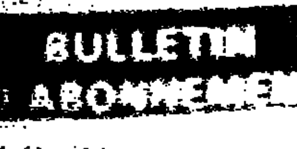






assant.





Le théâtre d'anatomie de l'Archiginnasio.

entre classicisme et naturalisme, souligne Renato Barilli. *Plus près de nous, l'exemple d'équilibre est celui de Morandi, dont on a pu dire qu'il était le plus grand peintre du siècle. Il correspond à la vie bolonaise, avec son côté sédentaire, son refus d'aller voir ailleurs. Il y a dans cette ville une absence d'élasticité – comme dans la cuisine, qui résiste aux autres cuisines –, une homogénéité qui aplanit les différences, et engendre trop souvent la paresse. Bref, une mentalité provinciale. »*

Le beau mot de province est dans toutes les bouches, généralement lâché comme une fatalité ambiguë, comme si Bologne était à la fois la victime et la bénéficiaire d'une erreur judiciaire. Pourtant, la dimension internationale de la capitale d'Emilie-Romagne est réelle, par son dynamisme agro-industriel, l'importance et la multiplicité de ses foires, comme par le poids de son histoire et l'influence de ses intellectuels, les Umberto Eco et les Piero Camporesi, qui dépasse largement ses frontières. Mais en vérité elle n'aspire à rien d'autre qu'à être en même temps beaucoup plus provinciale et beaucoup plus internationale. Un objectif incertain, où se joue peut-être une part de l'identité européenne – en quoi elle serait encore à la pointe.

Elle prétend parfois envier le cosmopolitisme de Paris, de Londres ou de Berlin, mais, à entendre les descriptions apocalyptiques que peuvent faire les plus « doctes » de ses habitants, on ne peut l'y croire prête. Là où ils ont vu *« la montée du tiers monde », « la transformation en véritables souks »* des arcades sacrées, le visiteur ne découvre que quelques maigres éclaireurs africains, d'une verve toute napolitaine, vendeurs de cigarettes, de chewing-gums et de cassettes dans la plus pure tradition néoréaliste, et de rares mendiants *« bosniaques »*. Mais c'est bien cela qui choque cette *« île fortunée »* : renouer par le Sud, malgré le plus bas taux de chômage de la péninsule, avec une misère qu'elle avait cru éliminer ; se voir jeter au visage, elle qui s'est attachée au logement social, un journal des sans domicile fixe (désespérant signe d'une « dimension internationale ») au cruel titre de *Piazza Grande* (place Majeure), un peu comme si le *Macadam journal* parisien s'intitulait *Champs-Elysées*.

Comment une ville qui a porté tant d'attention au corps des siens, autant par ses menus que par ses soins, avec une audace libératrice dont témoigne l'admirable théâtre d'anatomie de l'Archiginnaso, ses constellations d'écorchés de bois, sculptures déchirantes d'anonymes saints laïques, ex-voto grandeur nature d'une collectivité qui ne veut louer qu'elle-même, comment cette ville pourrait-elle ne pas s'interroger sur la faute qu'elle aurait pu commettre ? Saura-t-elle, comme par le passé, lui apporter sa réponse, originale ? La rumeur sourde qui la frôle n'a plus rien à voir avec les marées étudiantes, dont, depuis plus de neuf siècles, elle a accepté les débordements. Et les constants et consistants dividendes.

Bologne reconnaît d'autant mieux les autres qu'ils lui ressemblent. L'hospitalité est une nature pour les « gras » ou les *« doctes »*, elle se livre à *eux* avec une simplicité aimable, enjouée, dans sa quotidienneté, sans afficher un quelconque désir de plaire. Elle regarde avec commisération ses belles rivales dans le besoin, les Florence et les Venise, qui n'ont d'autre ressource que de satisfaire au tourisme de masse. Mais il est d'autres raisons à son élitisme de fait : *« ville du Moyen Âge et du* seicento *baroque, Bologne n'est pas une ville de la Renaissance, alors que la réputation de l'Italie est bâtie sur elle,* note Paolo Fabbri. *Ainsi, elle n'apparaît guère sur la carte des voyagistes. Pourtant, son système de rues est le plus beau d'Italie, avec celui de Venise ».* Ainsi la cité *« rouge »* demeure-t-elle largement à découvrir.

De fait. Sous les trente-cinq kilomètres d'arcades venues du passé paysan, dont les piliers de marbre ou de briques offrent leurs perspectives d'arbres pétrifiés pour s'être trop avancés à la rencontre du futur, le dialecte s'épanouit encore comme un pur discours intérieur. Elles offrent à l'étranger un purgatoire entre les flammes de la circulation, et le paradis des jardins intérieurs, parfois accessibles le dimanche. Il pourra toujours chercher du côté des *osterie* (tavernes) de la via del Pratello, où jeunes poètes et chanteurs tiennent comptoir, celle que signale l'écrivain Stefano Benni comme une clé de la ville : *« Il y a un trou dans une arcade/de la ville de Bologne/où l'enfer engloutit/les jeunes poètes. Un diable bienveillant/les dévoie. Ils sortent/transfigurés, déclamant/leurs vers au soleil. »*

De notre envoyé spécial
Jean-Louis Perrier

(1) Lire les analyses de Vittorio Capecchi et Adele Pesche dans *l'Europe de la diversité.* CNRS éditions, 240 p., 145 F.

PHILOSOPHIE URBAINE

Sauver les pierres, garder les habitants

Si le centre historique de Bologne présente un visage préservé et vivant, il le doit pour beaucoup à l'architecte Pier Luigi Cervelatti. Adjoint au maire chargé de l'urbanisme durant les années 70, avant tout soucieux du social, il a fait de sa ville un exemple de restauration. Avant d'engager le fer contre son évolution récente. Entretien...

« Quels étaient vos objectifs au début des années 70 ?

– Mon objectif était double : en premier lieu, maintenir les personnes ; en second, fermer la ville. Nous avons entrepris à Bologne un travail dont personne, auparavant, ne s'était préoccupé en Italie : celui de réhabiliter les maisons avec le souci de permettre à leurs habitants d'y demeurer. Tout était en très mauvais état ; même l'eau courante faisait défaut. La municipalité a repris ces maisons, et aujourd'hui l'ensemble – certes modeste, de l'ordre de 10 % – lui appartient toujours, et elle encaisse des loyers faibles, proportionnels au revenu. L'élément nouveau consistait à lier la restauration d'un point de vue technique et culturel au fait social. Cela était sous-tendu, pour moi, par l'idée essentielle que la ville ne devait plus croître.

– Et vos convictions politiques ?

– Je suis entré dans l'administration communale sans jamais être un politique. Ma conviction, qui était esthétique, était qu'un centre historique dont on expulse les habitants devient un Disneyland historique. A l'époque, Bologne était en expansion. Elle approchait les cinq cent mille habitants, alors qu'elle est maintenant passée au-dessous des quatre cent mille. Le centre comptait cent dix mille habitants en 1900, alors qu'il n'y en a plus que cinquante-cinq mille : la moitié est partie ! Paris aussi décroît. L'idée de bloquer la croissance de Bologne et de concentrer l'argent public et privé dans la restauration du centre a suscité de vives réactions, tant de la part des coopératives que des entreprises du bâtiment. Notre cité a une tradition bourgeoise, et l'idée que l'on ne devait plus construire à la périphérie, que le centre n'était pas réservé aux plus fortunés, troubla beaucoup. Puis l'administration a estimé qu'il ne fallait plus poursuivre cette politique ; quand je l'ai quittée au début des années 80, l'expérience s'est arrêtée.

– Pourquoi ce changement ?

– Les années 80 furent celles des *yuppies*, celles de l'expansion économique. Bien que le nombre d'habitants ait commencé à décroître, on pensait que la ville pourrait grandir en multipliant les bureaux, sans se préoccuper de restaurer le centre historique.



Les arcades de la piazza Maggiore.

– Où sont les bureaux ?

– Il n'y en a pratiquement pas... Bologne est devenue une ville comme les autres, me semble-t-il.

– Votre travail demeure. Le centre reste fermé.

– Oui, conservé. Mais il n'y a plus d'intervention sociale.

– La municipalité n'a pourtant pas changé...

– Sa ligne politique, sa perspective ont changé. Cela n'a rien à voir avec le fait d'être communiste ou démocrate-chrétien, cela a à voir avec la culture. Les édiles pensent à une ville de type traditionnel, et moi, à l'opposé, je pense que la ville de notre temps, la ville moderne, est la ville du passé. Ce que certains appellent une ville moderne n'est pour moi qu'une banlieue. La structure de la chaîne urbaine, son inscription profonde dans la culture, les images qu'elle reflète dans notre vie, tout cela n'existe pas dans les quartiers périphériques et, même, ne s'invente pas. La banlieue appartient à la spéculation, au marché, à un processus de construction très rapide, à une conception de la cité comme une chose purement économique, alors que la ville est un fait culturel et social.

– Mais comment préparer l'avenir ?

– Nous avons gâché des joyaux. Nous avons détruit nos villes. A Naples, avant la guerre, la ville était *bellissima*, inscrite dans un exceptionnel paysage naturel. Et aujourd'hui on ne réussit plus à y vivre. On ne sait ce qu'est devenue la richesse de Naples, cité désespérée. Même la beauté la fuit. Je pense que la beauté est un fait social, qu'elle n'est pas réservée à l'élite. Chacun y a droit. Je travaille maintenant pour Palerme et pour Venise, et mes conceptions n'ont pas changé. Mais, à Palerme, ils ont compris que la ville de l'an 2000 n'est pas une ville de croissance. Nous tentons de construire la cité du futur proche en récupérant celle du présent, et non en cherchant des solutions externes. Il n'est plus nécessaire de construire des habitations en Italie. Et cela, selon moi, vaut aussi pour la France.

– Ne plus construire ?

– Nous avons un patrimoine de palais, d'églises, de couvents, qui est l'un des plus riches au monde. Vous parlez de Grand Louvre, mais Bologne est beaucoup plus grande que le Louvre. Dans son centre historique – qui n'est cependant ni celui de Florence ni celui de Venise –, il y a beaucoup plus de tableaux, plus de sculptures, plus de chefs-d'œuvre architecturaux. Si seulement nous réussissions à transformer la ville en musée... (une idée qui ne convaincra personne – on me traitera encore une fois de réactionnaire, de conservateur !). Je prétends en effet qu'il est nécessaire de « muséifier » nos villes au lieu de les livrer aux boutiques, parce qu'un musée est un fait de culture, et qu'il appartient encore à la collectivité.

– Comment donner une impulsion à ce mouvement ?

– Il est encore temps d'intervenir. Il ne faut plus faire de boutiques. Ne pas construire de parkings. A ce propos, je fonde quelques espoirs sur la crise économique. Pasolini, qui fut l'ami de Roberto Longhi, le grand historien d'art qui enseignait ici, parlait d'*« homologation »*, de ce qui rend une chose homologue à une autre, de ce qui nivelle. Bologne a une personnalité, une identité, un caractère qui ne peut pas être celui de Tokyo, de Paris ou de Florence. L'arrivée du McDonald's fut le premier signe du changement, la première décision de l'administration après mon départ. C'est un symbole. Bologne ne devait pas devenir semblable aux autres villes, à un centre commercial, à un lieu de divertissement.

– Mais elle est restée différente...

– Certes, mais avec un risque énorme de devenir « homologue » aux autres. C'est pour satisfaire ses aspirations provinciales que l'on a ouvert ces boutiques. On y trouve maintenant exactement tout ce qu'on trouve dans les aéroports. Je pense que l'avenir est dans le passé, que la beauté de Bologne est dans son histoire, dans sa culture, pas dans les boutiques franchisées qui tentent de niveler cette cité superbe, l'une des plus belles au monde. Une ville provinciale est pour moi une ville mondiale, car elle possède une spécificité. Chanel et McDonald's – strictement la même chose – n'ont pas une dimension mondiale, ils ne représentent que l'écume de la consommation. On y va comme on fait le plein d'essence.

– Peut-il y avoir une autre croissance ?

– Voyez notre université, qui approche les cent mille étudiants. Au prétexte qu'elle est la plus ancienne, elle devrait être la plus grande d'Italie ! Mais à Cambridge, à Oxford, ou à Yale, le nombre d'étudiants n'a pas bougé. Nous fabriquons des examens, pas des docteurs. Bologne pourrait être une grande ville européenne, et elle ne l'est pas. Le fait que Piero Camporesi, qui est la personnalité la plus importante habitant Bologne, un immense auteur traduit dans le monde entier, soit négligé par la ville en est la démonstration. D'ailleurs, le plus grand de nos peintres contemporains, Morandi, n'a été reconnu chez lui qu'après sa mort.

– Etes-vous certain d'éviter l'élitisme ?

– A la fin du siècle dernier, travaillait à Bologne un certain Rubbiani, qui restaura les églises, notamment San-Francesco. On le considère comme un lointain épigone de Viollet-le-Duc, et celui-ci, d'ailleurs, vint le rencontrer. Lorsque j'ai entrepris les travaux du centre historique, on m'a surnommé le Rubbiani des pauvres, parce qu'il avait réhabilité des monuments, et moi, les maisons des plus pauvres. Cela paraît un paradoxe que d'être à la fois élitiste et de masse, mais je me situe à contre-courant, contre le nivellement urbanistique. A contre-courant d'une croissance urbaine dont les règles, du Japon à l'Afrique, paraissent interchangeables, sans que soient jamais entreprises les choses qui doivent l'être.

– Vous définissez-vous comme Européen ?

– Oui, parce que je me sens profondément italien, profondément bolonais. Notre ville est une ville de pontifes, elle a su produire ce Grégoire XIII, au XVIe siècle, qui a réorganisé le calendrier. On sait moins que ce pape s'est préoccupé aussi de l'espace, qu'il est l'inventeur de la paroisse et du diocèse, de leur délimitation. C'était un grand réformateur. Il a enseigné au monde que l'espace est une question de temps. Alors notre temps ne peut pas se permettre de détruire l'espace physique du passé. »

Propos recueillis par
Jean-Louis Perrier

CARNET DE ROUTE

Voyage

La compagnie Alitalia (tél. : 44-94-44-00) relie chaque matin et chaque soir Paris à Bologne (aller et retour à partir de 2 060 F), d'où l'on peut partir à la découverte de la proche Ferrare, de la vallée du Pô et, au-delà, de *Mantoue. Italiatour*, 29, rue du 4-Septembre (tél. : 42-96-89-34) propose l'aller et retour en week-end à 1 862 F, et la nuit d'hôtel à 490 F. Air France assure un vol quotidien le matin.

Cuisine

La ville gourmande a perdu la plupart de ses *trattorie et gagné autant de* restaurants. Les « grandes » tables surchargées d'histoire sont souvent plus intéressantes par le spectacle qu'elles offrent que par leur contenu culinaire. *Da Cesari*, 8, via de Carbonesi (tél. : 23-77-10) propose une cuisine rustique largement revisitée, qui reste généreuse ; *Leonida*, 2, vicolo Alemagna (tél. : 23-97-42), est de modeste et agréable tradition ; *Rodrigo*, 2, via della Zecca (tél. : 22-04-45), tente des alliances délicates de produits de la mer qui lui valent une étoile au Michelin *Italia 1994*.

Visites

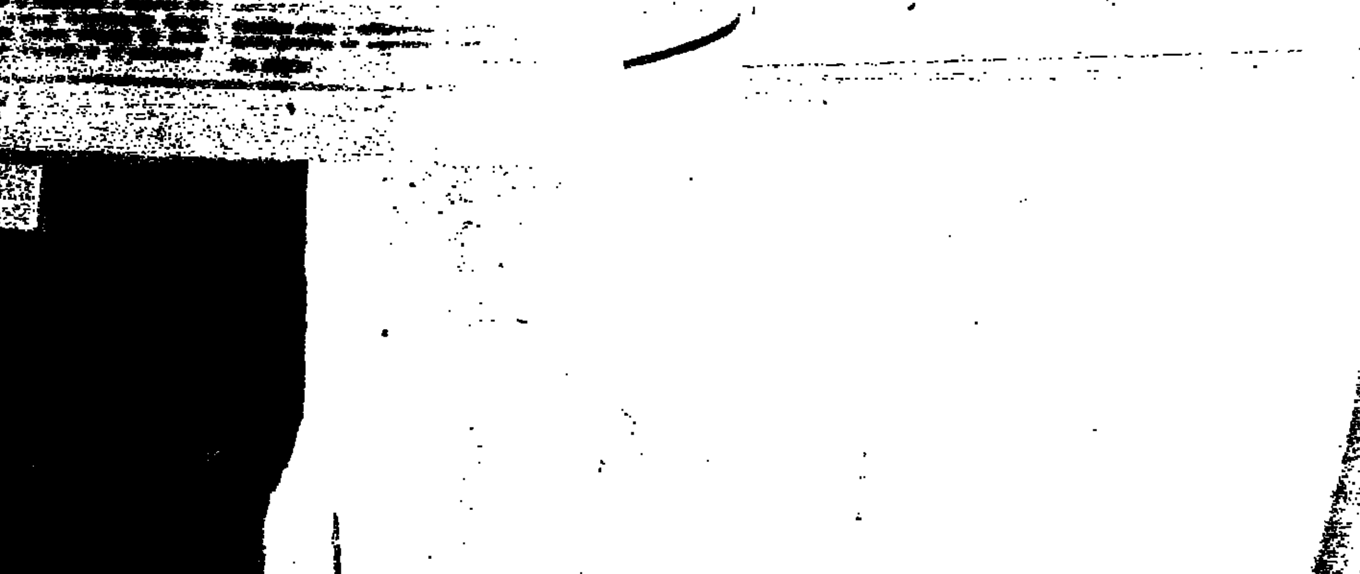
Le centre historique regorge d'églises exceptionnelles (San-Petronio, San-Domenico, San Francesco), de palais et de musées – qui sont souvent les deux. A lui seul, le Musée Morandi (1890-1964), ouvert en septembre dernier au deuxième étage du palais d'Accursio sur la place Majeure, vaut le voyage. Ses deux cents numéros (dessins, gravures, aquarelles et toiles), entrecoupés par la collection personnelle du peintre bolonais et par une reconstitution de son atelier, permettent de vérifier la puissance paisible d'une œuvre dont André Chastel écrivait ici même : *« Tout est « gravitas », avec un sentiment tout italien de la densité immédiate des formes qui a des racines immémoriales.»*
Les nombreux musées dépendant de l'université proposent plus que des curiosités (on en trouvera la liste dans une brochure disponible à l'office de tourisme). Ceux qui se seront attardés à l'indispensable théâtre anatomique de l'*archiginnasio* iront visiter son complément de cires anatomiques du XVIIIe siècle dans l'étrange Musée d'anatomie humaine (normale).

Logement

Bologne dispose de trop peu de chambres dans le centre historique. Il convient de réserver. Le *Guide des auberges et hôtels de charme en Italie* (Rivages, 640 p., 119 F) recommande, à juste titre, le discret Hôtel dei Commerciants, situé au 11, via de Pignattari, une ruelle adjacente à San-Petronio (environ 490 F la nuit, tél. : 23-30-52).

Informations

Office national italien de tourisme, 23, rue de la Paix, 75002 Paris. Tél. : 42-66-66-68. A Bologne, EPT, *piazza* del Nettuno, tél. : 23-96-60.



Recherche « Nadja » désespérément

Les grands, les très grands, sont depuis longtemps entrés au Panthéon des livres, et leurs œuvres sont cotées et répertoriées comme telles. Plus aventureuse, plus risquée, plus savante, la recherche et l'achat des « modernes ». Etat et ambiance du marché.

« *L'amateur de livres*, écrivait déjà Nodier en 1841, *est un type qu'il est important de saisir, car tout présage qu'il va bientôt s'effacer (...) Depuis que tout le monde fait le livre, personne n'est fort empressé de l'acheter.* » Plus loin, ce farceur décrétait tout ensemble la mort imminente de la littérature et celle du vrai bouquiniste, fustigeant l'ignorance et la vénalité du « *libraire du progrès.* »

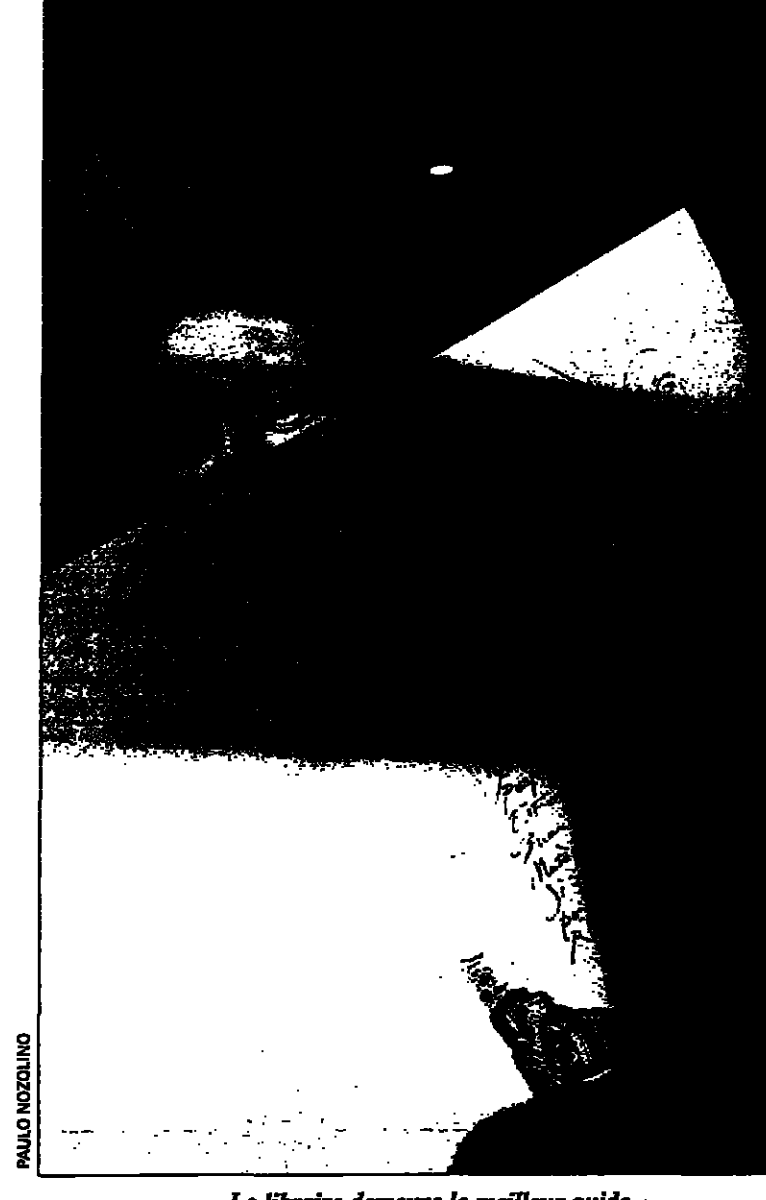
Un siècle et demi plus tard, le discours n'a pas changé... et les *protagonistes sont toujours en* place. Ceux qui ont l'amour du livre (autrement dit, les « bibliophiles », dont la variété s'étend du modeste chineur au grand collectionneur – une écrasante majorité d'hommes) forment une communauté certes restreinte mais bien vivante. Un même désir, un même plaisir, les rassemble autour d'un objet de nostalgie (ce regret serré de ce qui nous a précédé), appelant une loi de l'offre et de la demande ; un « marché » sans cohérence apparente, parce que tout aussi mêlé d'histoires singulières que collectives, et troublé d'émotions.

C'est encore le livre dit « moderne » *qui suscite le plus de* fluctuations. Le Panthéon des écrivains des siècles passés n'est pratiquement plus en débat ; chacun y tient sa place d'ombre ou de lumière, et ceux qui les fréquentent en éditions originales bénéficient de repères et de codes depuis longtemps établis. Hormis quelques grandes exceptions, il en va tout autrement pour les auteurs que l'après-première guerre mondiale a fait basculer dans la modernité. Parce qu'ils sont nos contemporains et que leur incarnation est encore proche, ils sont davantage soumis au jeu des passions. Que nous ayons partagé le tumulte de leur époque ou que nous les ayons manqués de peu, nous ne cessons de leur demander compte de ce que fut leur *style* – autrement dit leur façon de se débrouiller avec ce tissu d'ignominies et de merveilles qu'est notre XXe siècle.

C'est la raison essentielle, un peu grandiloquente mais très réelle, pour laquelle il ne peut pas y avoir de valeur marchande définitive pour la littérature de ce temps. Mais que l'on se rassure : à quelques déviances près – que les années finiront par balayer –, la spéculation n'a pas de place dans cet univers. Et quiconque s'y intéresse *apprend vite que* le prix du livre moderne relève d'un certain nombre de paramètres dont la fiabilité se bonifie avec le temps.

Les libraires demeurent les meilleurs guides à ce qui constitue une véritable initiation. S'ils font commerce, c'est avant tout d'un objet qu'ils aiment autant que vous et connaissent mieux que vous. Leur compétence est à l'aune de la fréquentation qu'ils ont des livres. Pour cette littérature du XXe siècle, de la caverne d'Ali-Baba jusqu'au salon princier, Paris s'honore d'une trentaine de bonnes adresses, dont la réputation n'est plus à faire pour l'esssentiel, et qui font partie de l'itinéraire des mordus : Bernard *Loliée, Christian Galantaris, Jean*-Edouard Gautrot, des Argonautes, Claude Blaizot, Marie-Josée Béalu, du Pont traversé, Claude Oterelo, Paul Derieux, de la librairie Gallimard, Roger Ribes, d'Autres Rivages, Pierre Bravo Gala, des Armes de la nuit, Dominique Gaultier, du Dilettante, Léon Aichelbaum... qu'ils aient quarante-cinq ans ou quinze ans de métier, ils ont un réel plaisir à la transmission de leurs goûts et de leur savoir. Allez donc pousser leur porte.

Par eux, vous saurez les règles d'or que sont la patience et l'attention : qu'il vaut mieux commencer par la petite édition d'un auteur que l'on aime avant de goûter aux délices de n'importe quelle originale, et n'acquérir que des livres en parfait état. Le reste est affaire de temps et de pécule. Comme tous les « envoûtés », vous aurez bientôt votre labyrinthe personnalisé (en laissant partout votre adresse pour faire partie des 700 à 800 destinataires de catalogues) : le marché Brassens, très tôt le samedi matin où dès l'aube les professionnels se sont disputé le meilleur ; les quelques libraires élus, qui vous offriront éventuellement un verre ou une cigarette pour mieux évoquer Cendrars ou Valéry, et vous avoueront peut-être les perles de leur catalogue sous presse ; les bons bouquinistes des quais de la Tournelle, de l'Hôtel-de-Ville et Montebello. Assez vite, vous éviterez de « ramasser de la drouille » (ce qui ne vaut rien) et, devenu expert, vous aurez peut-être un jour la chance exceptionnelle de « faire un chopin », c'est-à-dire de trouver à 200 F ce qui en vaut 20 000. *Si* vous êtes très fortuné ou très habile (ou peut-être encore assez présomptueux pour imaginer damer le pion aux professionnels), vous fréquenterez les salles de ventes où hélas de nombreux nouveaux venus se sont improvisés experts du jour au lendemain.



PAULO NOZOLINO

Le libraire demeure le meilleur guide à ce qui constitue une véritable initiation.

Si l'on met de côté les ouvrages illustrés (car ceux-ci dépendent alors d'un marché beaucoup plus spéculatif, suivant la renommée de l'artiste), vous aurez appris que la valeur d'un livre est constituée par la qualité du texte, son état, la rareté de l'exemplaire : la qualité du papier s'il s'agit de l'édition originale imprimée sur ce que l'on appelle un « grand papier » – dont l'apparition remonte à celle de la fabrication industrielle du papier au milieu du XIXe siècle ; celle, éventuellement, de sa reliure, et celle de sa provenance – plus importante lorsque l'ouvrage est issu de la bibliothèque d'un collectionneur exceptionnel, tels Louis Barthou, Henri Beraldi ou le colonel Sickles.

A cet ensemble de critères s'ajoutent, s'ils existent, la valeur de l'envoi manuscrit de l'auteur (plus recherché encore quand il s'agit d'une dédicace à un autre écrivain ou personnalité connue), et ce que l'on nomme délicieusement la « truffe », tout ce qui apporte une saveur particulière à l'édition : photo, lettre, coupure de presse de l'époque, errata... Vous saurez qu'un prix s'évalue souvent sur la base de celui de l'édition originale sur papier ordinaire. Un exemple donné par Claude Oterelo : l'originale du *Nadja* de Breton a bénéficié de trois sortes de papiers : celui de l'édition courante oscille aujourd'hui entre 1 500 F et 2 000 F. Le vélin pur fil (bien sûr tiré à beaucoup moins d'exemplaires) se situe entre 4 000 F et 5 000 F. Plus luxueux encore, et plus rare, le vergé « réimposé » (c'est-à-dire un *in-8* auquel on a laissé plus de marge, de format presque carré) atteint les 25 000 F.

Voilà pour les données « objectives » de la cote d'un livre, mouvante, bien sûr en fonction de la demande qu'en fera le public. C'est ici qu'interviennent, ajoutés au phénomène de décantation du temps, les passions individuelles et les engouements collectifs ; les redécouvertes éditoriales ; les phénomènes de modes de plus ou moins longue durée, lancés à la faveur d'une biographie, d'un ensemble de critiques littéraires, d'une exposition...

Le cas de la littérature surréaliste est sans doute l'exemple le plus frappant de la fluctuation du goût, que raconte Christian Galantaris, libraire depuis plus de quarante ans et expert près la Cour d'appel de Paris : « *Jusqu'aux années 50, les surréalistes étaient généralement considérés comme de joyeux farceurs. Un amateur belge* (Belges et Suisses sont de grands bibliophiles ; on parlera ainsi d'un livre « trouvé en condition belge » pour évoquer son aspect impeccable), *René Gaffé, avait patiemment collectionné leurs ouvrages qu'il avait fait relier par l'un des plus grands artistes de ce siècle, Paul Bonet. Il possédait également tous les « ephemera », documents, articles, affiches, tracts, papillons, collages... A sa mort, en 1956, lorsque sa bibliothèque a été mise en vente, on a découvert des merveilles. Les prix se sont envolés...* »

Des auteurs très prisés hier se retrouvent aujourd'hui au purgatoire, voire en enfer. Ainsi (jusqu'à la prochaine redécouverte ?) de Georges Duhamel, Anatole France, Paul Bourget, Roger Martin du Gard. Mis à part leurs plus grands titres, Valéry, Claudel, Bernanos, Péguy, Montherlant, Gide et Sartre glissent dans l'ombre. Pierre Loti, Victor Segalen, Paul Morand ont connu un retour en force depuis la grande vogue des écrivains voyageurs. Les surréalistes, Cendrars, Michaux, Beckett, Colette, Cocteau et Max Jacob (tous deux particulièrement prisés par les femmes) sont toujours très demandés ainsi que des écrivains *comme* Céline, Brasillach, Rebatet... dont la cote ne fléchit pas. Les auteurs du lettrisme et du situationnisme prennent une place importante. Gracq atteint des prix déraisonnables (50 000 F à 80 000 F pour un grand papier du *Rivage des Syrtes*...).

La demande peut être aussi le *fait du travail du libraire*. Ainsi, Dominique Gaultier et Léon Aichelbaum, représentatifs de cette nouvelle génération de professionnels qui sont aussi éditeurs (1), ont fait redécouvrir et entrer en bibliophilie des auteurs aujourd'hui très demandés, tels Henri Calet, Emmanuel Bove, Raymond Guérin, et Paul Gadenne. « *Chacun crée ses nostalgies. C'est cela qui est excitant : faire découvrir, réparer des injustices*, observe Dominique Gaultier. *Peu importe les moyens ; la bibliophilie est affaire de désir, de sensualité, d'émotions... Le vrai bibliophile entretient sa bibliothèque comme un jardinier son jardin : il coupe, il taille, soigne les plus fragiles...* »

Valérie Cadet

(1) Les éditions du Dilettante, créées en 1984, et les Autodidactes, fondées en association par Léon Aichelbaum en 1992.

BONNES PAGES

« De amore librorum »

Quiconque se dit, comme l'empereur Julien, « *saisi, dès l'enfance, par un prodigieux désir d'acheter des livres* » (1), reproduit un comportement connu dès la plus haute Antiquité. Et antérieur même, si l'on en croit ce savant allemand qui s'avisa d'étudier *les Ecrits et les Bibliothèques avant le déluge* (2)... Les chineurs du parc Brassens, dans le quinzième arrondissement de Paris, le plus grand marché du livre d'occasion de France, ont le front barré de ces mêmes soucis que l'on imagine au roi Osymandias (3), constituant à Thèbes la plus ancienne bibliothèque du monde – ornée de l'inscription « *Remèdes de l'âme* ». La passion du livre imprimé, qui n'aura dominé que cinq siècles, ne diffère pas de celle que suscitaient les *volumina* antiques ou les manuscrits du Moyen Age, et que l'on éprouve déjà pour le CD-ROM – nouvelle réponse au souhait de Varron d'empêcher que « *la durée des siècles ne prévale contre les hommes* » : c'est toujours et principalement l'écrit qui est l'enjeu.

Trop de livres ? Pétrarque a traité *De l'abondance des livres* ; Sénèque en redoutait « *la multitude* ». Sans fin l'écrit surpasse une vie d'homme. Tout lire n'est pas le problème : on connaît les livres comme les humains – plus ou moins. Il faut seulement réfléchir à leur fréquentation. Aussi distingue-t-on deux catégories de lecteurs : les premiers pratiquent la sélection, comme Pline le Jeune ne gardait que les livres dignes d'être relus (4) ; les autres, dont je suis, incapables de se débarrasser d'un livre, tiennent avec Pline l'Ancien qu'« *il n'y a pas de mauvais livre où l'on ne puisse trouver quelque chose d'utile* ». Un autre Pline dirait qu'il faut fréquenter les meilleurs mais ne rejeter personne. Quoi de plus précieux qu'un livre ? Richard de Bury, auteur d'un *Tractatus* [...] *de amore librorum*, recommandait de « *conserver avec plus de soin un livre qu'un soulier* ». L'ardeur de sa bibliomanie le faisait tenir, bien qu'il fût anglais, « *Paris pour le paradis de l'univers* ». Dans « paradis », il y a Paris – pavé comme l'enfer.

Chaque librairie est un microclimat. Naguère, le descendant de Charles Cros, rue des Ecoles, vendait 1 franc les originales de Paulhan, mais seulement au terme de longues conversations dans l'arrière-boutique, comme dans un souk d'Arabie où l'on goûte *el boun*, le café rituel. Il faut ainsi former réseau, on ne trouve que collectivement. Béninois érudit du marché Brassens, Emile déniche tout ce que l'on ne cherche plus sur l'Afrique orientale. Il faut surtout cultiver son idiosyncrasie – on n'est pas assez fou. C'est aux surréalistes que l'on doit encore une part essentielle de notre bibliothèque. Qui ne voudrait aujourd'hui acheter l'originale des *Chants de Maldoror*, mise en vente en 1922 ? Il nous incombe, désormais, d'inventer une actualité qui demeure.

En fin de millénaire se prépare une révolution équivalente à la découverte des caractères mobiles : les machines multimédias connectées virtuellement à tout le savoir du monde (et de belles amnésies en perspective). Leur information restant volatile, il faudra faire des « sorties imprimantes ». Rien alors ne vaudra un petit original typographié, un José Corti de la haute époque. L'imprimerie avait fait baisser le prix des livres : le CD-ROM les rendra plus précieux. Pour la meilleure part, « *l'homme heureux* » revient à la définition de Cicéron : « *Avoir à soi et sous la main des livres* ». Le livre, ce petit-bonheur-la-chance, vient à soi, il vous fait signe. Les passionnés ne sont pas trafiquants d'épaves, mais chercheurs d'or. C'est le trésor du monde, la soute d'une caravelle que détient Paul Veyssière, libraire à Tours, spécialiste du XVIe siècle dans la galaxie. Acquérir un livre, c'est renouveler un étrange pacte. Il est vrai que l'associé de Gutenberg s'appelait Faust.

Alain Borer

(1) Cité par Diderot, *Encyclopédie*, article « Bibliothèque ».

(2) Joachim-Jean Mader (1626-1680), *De scriptis et bibliothecis antediluvianis*.

(3) Selon Bossuet, *Discours sur l'histoire universelle*, troisième partie, chapitre III.

(4) Pline le Jeune (62-115 de notre ère), *Lettres*, VII, 9 : « *Beaucoup lire, mais non beaucoup de choses* ».

ARGUS ET COTES

Repérage

On consultera le *Guide des librairies d'ancien et d'occasion*, de Denis Basane (Ides et Calendes, 224 p., 100 F ; diffusé par la Bibliothèque des Arts). La dernière édition (1991-1992) propose notamment 315 adresses parisiennes classées par arrondissements, et 352 adresses provinciales classées par départements. *Un tour de piste* assez large qui mérite une réactualisation (promise à la mi-94), avec de petites notices illustrées évocatrices du lieu, souvent pertinentes, parfois trop expéditives.

Autre source, le *Répertoire des membres du Syndicat national de la librairie ancienne et moderne* (SLAM), qui présente quelque 240 « *adresses recommandables* » en France et à l'étranger, accompagnées d'un classement des libraires par spécialités (SLAM, 4, rue Gît-le-Cœur, 75006 Paris).

Les libraires et bibliophiles peuvent également se référer au *Répertoire de l'Argus du livre de collection* publié par le Cercle de la librairie, bilan d'une année de ventes publiques (*de juillet à juillet*) présenté selon six entrées : éditeurs, illustrateurs, relieurs, dédicataires, provenances, thèmes (neuvième édition : juillet 1991-juillet 1992, 995 F ; l'édition des ventes 1992-1993 paraîtra en mai).

Pour les amateurs, le Cercle de la librairie publie également un *Argus de l'autographe et du manuscrit* (ventes de 1991-1992 ; *185 F*).

Salons et marchés

Quelques lieux à fréquenter : Le Marché du livre ancien et d'occasion du parc Georges-Brassens, ouvert tous les samedis dès 7 h 30) et dimanches, à partir de 9 heures (Pavillon Baltard, *104, rue Brancion, 75015* Paris). De bonnes surprises vous attendent aussi chaque année, début février, au Salon du vieux papier (porte de Champerret) ; à la fin du mois de juin, au Marché de la poésie (place Saint-Sulpice), ainsi qu'à la Foire internationale du livre ancien (Maison de la Mutualité), proposée à la même *époque*.

هكذا من الاصل

EXTÉRIEUR

Le franco squash

Un sport classé en France, il y a quelques années, comme un peu trop bon chic, un peu trop bon genre, fait un retour remarqué, cette fois sur des bases plus sportives. Mais toujours d'inspiration très française.

Les officiers de l'armée des Indes, *« si bêtes*, raconte Winston Churchill, *que même leurs camarades s'en apercevaient »*, ne l'étaient pas au point d'oublier le squash. A la fin du XIXe siècle, ils l'acclimatèrent dans la plupart des dominions et c'est ainsi que le Pakistan – déjà la Mecque du cricket, du polo et des orchestres de cornemuses écossaises – possède aujourd'hui deux des meilleurs joueurs mondiaux, Jahangir Khan et Jansher Khan.

De tous les sports nés en Angleterre, le squash est celui qui illustre au mieux le destin de cette île-prison condamnée à conquérir le monde faute d'avoir pu prendre pied en Europe. Avant de fixer ses règles, en 1929, il aurait été inventé neuf ans plus tôt par deux joueurs de tennis, bloqués dans une cour de Harrow School en attendant leur tour. Ou, plus éloquemment encore, par deux gentlemen incarcérés « pour dettes » sous les barreaux de Fleet Street. Il se joue face au mur, dans une cellule uniforme de 65 mètres carrés. Il s'adresse aux prisonniers urbains que la congestion automobile décourage d'aller frapper la balle sur les courts de banlieue. Décideurs branchés sur leur temps, battants hyper-stressés... Dans la France des années 1981-1985, les virtuoses du plan de carrière ont fait le succès du squash. Comme quinze ans plus tôt en Angleterre, la balle molle était à la mode...

Le « scouach » – et non le « scouatch », comme se fourvoyaient les plus impétueux – entra instantanément dans la panoplie du yuppie. *« A l'époque*, raconte Jacques Fontaine, chargé de la promotion à la Fédération française, *il se conjugait avec la Golf GTI, le costume Cerruti et la blonde décolorée. A cause de ses origines britanniques, on le voyait destiné aux happy few, à l'élite des cadres – forcément – supérieurs. C'était* Santa Barbara... *Le squash est un sport plutôt simple : avec une ou deux leçons, on peut déjà s'amuser. Et très « productif » : une partie dure environ quarante-cinq minutes, mais sa dépense énergétique équivaut à deux heures et demie de tennis... Au déjeuner, les cadres venaient tomber le costume. »*

Cet âge d'or fut celui de la médiatisation, des grands sponsors : Guy Laroche, Hewlett-Packard, Europe 1, Peugeot... Construire un court de squash n'exigeait que 180 000 F, contre 260 000 F pour un court de tennis. Ils se multiplièrent. Les premières serrures à carte magnétique, qui permettaient de jouer à toute heure de la nuit, fournissaient un supplément de nouveauté piquante. *« Le sport était cannibalisé par la frime*, reconnaît Jacques Fontaine. *Il succombait à la facilité. La dépression commença en 1985. Elle culmina en 1990. A Montparnasse, à Marne-la-Vallée, des clubs importants avaient disparu. Depuis deux ans, nous remontons la pente. »* Car si le badminton a remplacé le squash au rayon des engouements, celui-ci ne s'en porte pas plus mal. En France, la fédération recense trois cent cinquante clubs et mille trois cents courts, pour le chiffre incroyable – et d'ailleurs contesté – de 220 000 joueurs (contre un million de tennismen). Ridicule en regard des trois millions de joueurs de squash britanniques ou des 1 200 000 Allemands (les Italiens et les Espagnols mettant les bouchées doubles pour rattraper leur retard). La superficie totale des courts de squash, de par le monde, dépasse celle du Luxembourg...

Comme le golf, en effet, c'est un sport en voie de démocratisation. Premier sport urbain, pratiqué à 30 % en région parisienne, il se développe aujourd'hui largement en province – surtout en Provence-Côte d'Azur et dans le Midi toulousain (en tant qu'héritier, sans doute, de la pelote basque).

Qu'est-ce que le squash ? Quatre murs de béton, une raquette de même taille que pour le tennis, et une balle molle en caoutchouc qui, en chauffant avec la vitesse, se durcit jusqu'à la prendre la densité d'un caillou. Pas de filet. On propulse la balle contre le mur pour l'attraper au rebond. Le squash se joue côte à côte, chacun recevant de la paroi frontale la balle lancée par l'adversaire, et la renvoyant en parallèle, en zigzag d'un mur à l'autre, en lobe... Tout est bon pour presser l'adversaire – en anglais *to squash* – comme un citron. De *nick* (coup gagnant dans l'angle entre court et parquet) en *boast* (coup latéral), il court à droite, à gauche, il s'agenouille ou se jette à terre. Au bout de dix minutes, il est en nage, il halète. Et la partie dure cinq jeux.

Ainsi va le squash. D'ordinaire du moins, car les Américains font bande à part en utilisant des balles dures (*hard ball*). Leur jeu n'en est que plus rapide et plus physique. Il reste que le champion mondial de *hard ball* ne vaut pas, dit-on, le centième joueur de balle molle. Ces excès horrifient les Anglais. Habiles tacticiens, ils pratiquent le squash comme on joue aux échecs – avec deux ou trois coups d'avance. Depuis peu, les Français ont leur place sur cet échiquier. Un champion d'Europe des clubs, le Capitol Saint-Cloud. Une championne d'Europe, Corinne Castet.

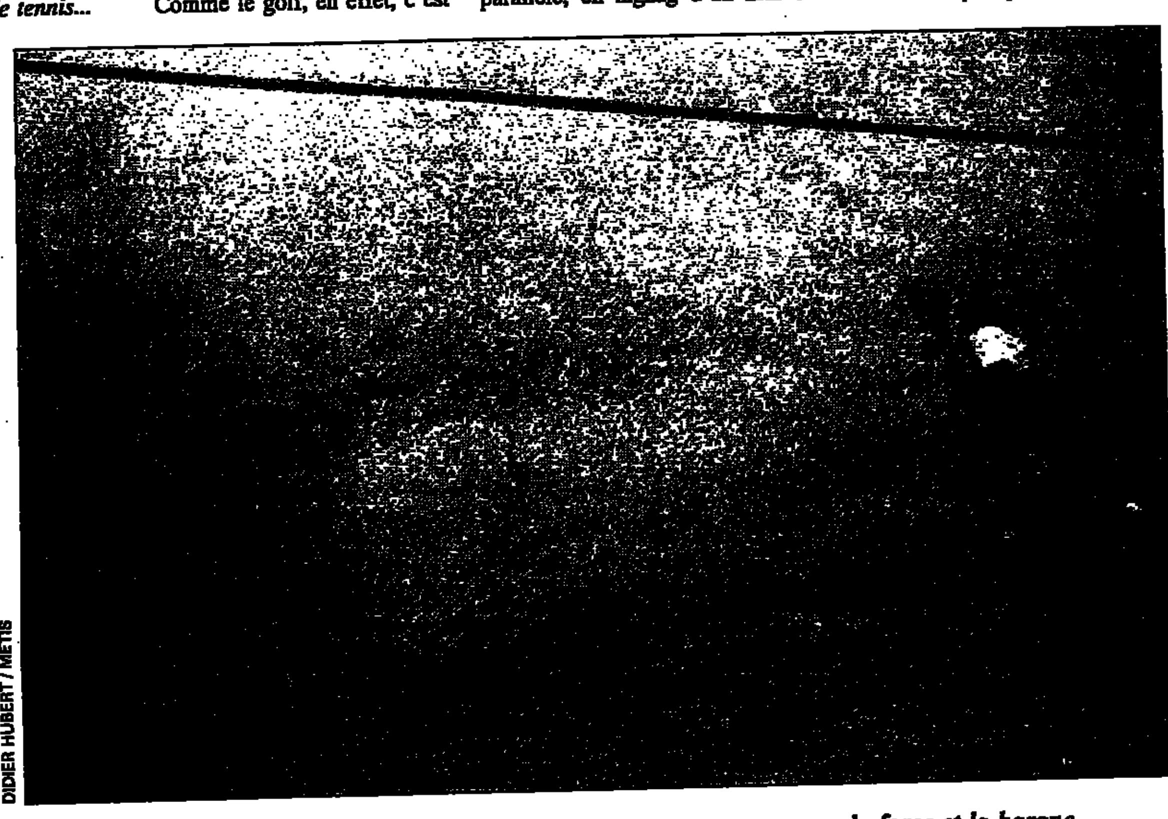
« Les Français ont un jeu très latin, sourit Sean Flynn. *Ce sont des bagarreurs. Ils veulent gagner... Et à force de hargne, ils perdent un peu leurs moyens. L'Angleterre préfère cultiver la camaraderie : dans un club de squash, le lieu le plus important, c'est le bar. »* Sean Flynn jouait dans l'équipe britannique. Gagné par les séductions de la vie parisienne, il a intégré l'équipe de France pendant cinq ou six ans. En 1993, la France a enfin pu se classer troisième, derrière l'Angleterre et l'Allemagne. Quant à notre homme, après avoir inauguré quelque trois cents clubs en France, il s'est retiré au Squash Front de Seine pour accueillir en « manager » les cadres descendus de leurs tours de verre et les ministres usés par les tracas.

Ici, Jean-Michel Baylet peut disputer un set avec Julien Clerc, Jean Glavany casser une raquette avec Sylvie Vartan... Alain Prost y est chez lui, tout comme d'autres sportifs qui pourraient affirmer, à l'instar du général Marcel Bigeard : *« Le squash développe réflexes, condition physique, vitesse de déplacement, sens tactique et prise de décision immédiate. »* Le Squash Front de Seine est le plus connu des clubs parisiens : Mick Jagger y descend, on y a vu Dany Chamoun...

Si le Front de Seine est un club français tenu par un Anglais, le Jeu de paume, lui, est un club britannique tenu par un Espagnol. Une simple plaque de cuivre sur un portail de chêne. Derrière, un escalier d'hôtel particulier conduit, au second étage, à une galerie très haute de plafond, encadrée de boiseries massives et de banquettes en moleskine verte. C'est en 1907 que les joueurs de paume, chassés des Tuileries, s'associèrent pour édifier cet hôtel particulier. Des comtes, des lords, des Américains fortunés dont les exploits se lisent encore ici sur les plaques.

La pratique difficile de ce noble jeu – dont dérivent tous les sports de balle – tombant en déshérence, l'année 1927 vit s'aménager ici le premier court de squash français. *« Jusqu'en 1974*, remarque le directeur, Laredo Masip, *nous étions pratiquement les seuls. Certains roulaient jusqu'à 40 kilomètres pour venir jouer. »* Elégamment vêtu de blanc « sportman », Laredo Masip s'assume comme un joueur de la vieille école. Sans regretter pour autant l'époque où *« le cocher attendait en bas »*, il stigmatise le relâchement des mœurs : *« L'arbitre n'est plus respecté. On rencontre aujourd'hui des joueurs qui discutent chaque balle. Qui s'efforcent de gêner leur adversaire. »* Jusque dans le plus britannique des fiefs, le Coq gaulois fait des siennes...

Jacques Brunel



DIDIER HUBERT / MÉTIS

Là où l'Anglais cultive la camaraderie, le Francais veut gagner par la force et la hargne.

Quatre murs et une raquette

Equipement

Le prix d'une raquette varie de 150 F à 1 600 F pour l'Extender Vortex, une instrument de compétition réalisé en vortex, matériau extrêmement léger utilisé dans la construction de la fusée Ariane, et sujet à des métamorphoses étranges : la raquette se durcit sur une balle rapide, s'assouplit sur une balle lente... Autre avantage : les trous intercalés ménagent un effet de double cordage qui « accroche » mieux la balle. Un joueur moyennement assidu casse en moyenne trois raquettes par an. Les balles sont distinguées par des points. Du dur au mou, du débutant au champion : un point rouge ou bleu, un point blanc, un point jaune (le standard), deux points jaunes. Elles sont généralement fournies par le club à un prix dérisoire. Les plus timides se protègent les yeux avec des lunettes en plexiglas : parfois, la balle quitte la raquette à 200 kilomètres à l'heure !

Informations

Un serveur Minitel 3615 GT SQUASH pour connaître l'histoire du squash, ses règles, le classement national, l'annuaire des clubs, le calendrier des tournois, la liste des événements, etc.
Fédération française de squash : 306, les Bureaux de la Colline, 92213 Saint-Cloud. Tél. : 46-02-70-02.

Adresses

• Squash de Saint-Cloud : 338, rue Royale, les Bureaux de la Colline, 92213 Saint-Cloud (tél. : 46-02-70-03). Cotisations annuelles : 5 800 F ; senior : 2 700 F (+ 500 F de droit d'entrée) ; couple : 2 450 F (+ 250 F de droit d'entrée) ; étudiants et moins de vingt-cinq ans : 1 450 F (+ 250 F de droit d'entrée) ; scolaires : 850 F... Location des courts : de 10 à 90 F. Courts à réserver au moins dix jours à l'avance. Tous les jours de 9 heures à 23 heures (20 heures le samedi et le dimanche). Un lieu propre, spacieux et sans fioriture, sous la double égide de la Fédération (même adresse) et d'un club gagnant, le Capitol Saint-Cloud.

• Squash du Front de Seine : 21, rue Gaston-de-Caillavet, 75015 Paris (tél. : 45-75-35-37). Cotisation annuelle : 3 400 F ; étudiants : 600 F... Location du court (par dix parties) : 200 F. Formule : dix parties de trente minutes chacune, 520 F. Tous les jours de 9 heures à 23 heures (20 heures le samedi et le dimanche). Le dernier des grands clubs de l'âge d'or est aussi le plus vaste à Paris. Les balustrades qui dominent les beaux courts agrémentés de fresques en trompe-l'œil permettent aux élèves de l'ENA ou de Polytechnique d'assister aux ébats des sommités de la politique et des affaires. Restaurant.

• Squash du Jeu de paume : 74 *ter*, rue Lauriston, 75116 Paris (tél. : 47-27-46-86). Cotisation annuelle : 3 000 F ; étudiants et lycéens : 1 400 F. Droit d'entrée (sauf étudiants) : 600 F. Tous les jours de 9 heures à 21 heures. La Société sportive du Jeu de paume et de Racquets maintient dans sa version la plus originale ce *club-house* « Old England ». Le plus ancien club de squash de Paris (et sans conteste le plus chic, bien qu'ouvert à tous) propose quatre courts sous verrière qui mériteraient une rénovation. Mais l'atmosphère intacte, les souvenirs brillants, la société très élitiste des joueurs de paume – le plus français des sports de balle – l'interdisent...

• Squash des Pyramides : 16, avenue de Saint-Germain, 78560 Port-Marly (tél. : 34-80-34-80). Cotisation annuelle « tennis » (squash plus tennis, golf et piscine) : 4 500 F de droit d'entrée et 5 500 F de cotisation (4 000 F et 4 800 F pour les couples). Cotisation annuelle Fitness (squash, plus golf, piscine, sports fitness...) : 4 000 F de droit d'entrée et 5 200 F de cotisation (3 500 F et 4 475 F pour les couples). Formule six mois : 3 600 F. Tous les jours de 9 heures à 23 heures (21 heures le week-end). Propriétaire de restaurants et de boîtes de nuit, Benno Feingold a donné aux années 80 leur temple de la forme. A quelques minutes de Saint-Germain-en-Laye, juste en bordure de la Seine, l'architecte du Parc des Princes a planté sur un immense terrain parcours de golf, courts de tennis, piscine ronde et quatre pyramides abritant le plus vaste complexe sportif d'Europe. Ambiance argentée et super-relax, très Club Méditerranée... On cultive ses « abdo-fessiers » avec Richard, on découvre le *body-work* avec Djenet.... Et le squash dans tout ça ? Corinne Castet donne des cours tous les jeudis. Elle est championne d'Europe.

L'Œil de Claude Sarraute

Gymdrastique

L'autre matin, coup de folie, je me plante, toute nue, devant la glace, je jette un œil et je tombe sur un film de Fellini. C'est pas possible, j'ai dû me tromper de... Je vérifie... Non, c'est pas la télé. Alors, bon, il n'y a pas à tortiller, ou plutôt si, va falloir que je me remette à la gym. En salle. Et ça, je vais vous dire, c'est le bagne.

Depuis le temps que je me casse le cul pour pas qu'il tombe, je me suis infligé, tous les jours, pendant des années, pantelante, grimaçante – c'est quand ça fait mal que ça fait du bien –, les pires tortures. Précédées et suivies de mémorables séances dans les vestiaires pour dames.

Ça, faut reconnaître, aux heures de pointe, c'est renversant ! Des nanas à poil, grandeur nature, j'en avais pratiquement jamais croisé. Des dizaines de nanas, il n'y en a pas deux pareilles, qui se bichonnent : T'as vu un peu mes fesses ? Comment tu trouves ? Tiens, touche !... De la gelée ? Non, mais ça va pas ! T'es jalouse ou quoi ? Des nanas qui protestent, en petite culotte, taille 36 à 52 : Ah, non ! Ras le bol de ces voyeurs en salopette... Je regrette, monsieur, il est pas en panne, le radiateur. Des nanas qui s'affalent, seins en l'air, seins en berne sur un banc : Tu sais quoi, je l'ai largué, Roger... Ter-mi-né !... Bon, c'est pas tout ça, faut que je me douche en vitesse, il m'emmène déjeuner !

Malheureusement, la curiosité, ça finit par s'émousser. Les filles, on ne les voit plus. Les mecs ne vous voient pas, ils ahanent, ils gémissent, sous le poids de leurs chères machines, l'œil amoureusement fixé sur leur nombril.

On se voit d'autant moins qu'en salle, le cheptel se renouvelle continuellement. Ça entre et ça sort. Un vrai tunnel. Moi, je me suis accrochée, bien obligée, c'était la mode. Et dès qu' elle a viré cocon-terrier, je l'ai suivie dare-dare : vélo d'appartement, haltères, bracelets de fonte... Mes cinq étages, j'allais les monter à pied et basta !

Six semaines plus tard, je me suis retrouvée piaffant sur le palier : Qu'est-ce qu'il fout, cet ascenseur ? Je suis en retard ! Après être restée trente secondes, étalée sur mon lit : battements de pied, assise-couchée...

Oh, et puis la barbe, debout ! Ma gym, je la finirai au bureau. La méthode ? Carrez-vous au fond de votre fauteuil, mains à la nuque, en le faisant pivoter, tout en pédalant dans le vide cinq minutes tous les quarts d'heure. Votre chef, ça va vous le mettre à dos ? Courbez l'échine, bras à l'horizontale, moulinets arrière, moulinets avant... Très efficace. Quand le mien m'a balancée par la fenêtre : saut de l'ange et atterrissage en souplesse sur le quai du métro Falguière. Là, je me suis mise à la gym statique : rentrez le ventre en inspirant, relâchez...

Bon, ça, maintenant, plus la peine. Je repars à zéro : Françoise, trouve moi un Gymnase-Club pas trop loin du journal, tu veux ! – Non ! Je ne suis pas ta bonne. Et au point où t'en es, ça peut sûrement attendre que t'apprennes à te servir d'un Minitel. – Merci du conseil ! Je plonge dans le métro et je reviens. A tout de suite !

La truffe

Le déclin de la production truffière est constant. Mille tonnes par an à la fin du XIXe siècle ; une trentaine seulement cette année. La truffe risquerait-elle de disparaître ?

Le XIXe siècle ne reculant devant rien, il n'a pas fallu moins qu'une enquête diplomatique et consulaire pour permettre aux gastronomes de dénombrer toutes les espèces de truffes *qui croissent de par le monde. Las* de la « question d'Orient », vers 1898, Albert Hanotaux, ministre des affaires étrangères, à la requête de l'Académie de médecine, fit prier tous nos ministres et consuls en Afrique et en Orient de lui envoyer tous les échantillons de truffes qu'ils pourraient trouver. Il en vint de partout, d'Afrique du Nord bien sûr, comme au temps d'Apicius, des Echelles du Levant, de Bakou et de Téhéran. Ce ne fut pourtant que curiosité d'un jour. Cette enquête révéla que les Anciens se régalaient surtout de *terfas*, ersatz truffier du Maghreb, et non pas de *tuber melanosporum*, qu'ils connaissaient pourtant, la truffe noire adamantine, et selon Brillat-Savarin *« le condiment nécessaire de la cuisine transcendante »*.

A Lalbenque (Lot), comme à Richerenches, commune de l'enclave des papes, en Dauphiné, rien n'a vraiment changé depuis le siècle dernier. Chaque semaine de décembre à la fin mars, dans la rue principale du village se répand un parfum dont on ne perd jamais le souvenir quand il vous a été donné *une fois de le surpendre. C'est* le marché de la truffe, *rabasse* en provençal (1). Chère cette année, très chère, mais plus abondante dans le Lot, favorisé par les conditions atmosphériques, que dans la Drôme et le Vaucluse, inondés depuis septembre. Entre 2 600 F et 2 800 F le kilo « en terre », c'est-à-dire avec 10 % environ d'une gangue qu'il faudra brosser, avant de trier les lots, car – roublardise des caveurs ou facétie de la nature – la grise d'été (*tuber brumale*) et la truffe immature, victime d'un accident de croissance, sont souvent mêlées à l'incomparable *« melano »* (2).

Depuis trois générations, ce travail délicat est la spécialité de la famille Pebeyre, de loin le plus important négociant truffier de France. Il exporte ses « diamants noirs » chez les plus grands chefs, mais aussi à Tokyo, Hongkong et New-York. Le recul général de la production truffière a pour origine la mutation et la mécanisation de l'agriculture, mais aussi l'abandon d'un savoir-faire détenu par les populations rurales en forte diminution. La truffe a besoin de l'homme. Et réciproquement !

Les truffes apparaissent au contact d'un mycélium souterrain et des racines de chêne ou de noisetier. De cette *symbiose – la mycorhize* – qui se développe en avril, naissent de minuscules cupules identifiables dès le printemps, si toutefois la température est constante, l'acidité du sol et son humidité suffisantes. Leur durée de vie est comprise entre 200 et 290 jours. C'est le temps de la récolte, de décembre à mars. Vers la mi-octobre, la truffe a atteint son poids définitif. Se produit alors un *phénomène de mélanisation.* Ce n'est que lorsqu'elle a pris le deuil que se développent les qualités organoleptiques de la truffe, son goût, sa texture, son aspect et son odeur soufrée, un peu musquée, si particulière.

La truffe n'a jamais livré tous ses secrets. Mais sa biologie est désormais mieux connue grâce aux travaux du laboratoire du lycée agricole de *Cahors-Le Montat :* études comparatives de truffières-pilotes, examen de la propagation des mycorhizes et des facteurs de la fructification, sont menés par des scientifiques en liaison avec des trufficulteurs et la maison Pebeyre. Un arôme de synthèse a même été créé qui réussit à « piéger » chiens, mouches et cochons truffiers ! Ces travaux devraient bientôt lever les dernières zones d'ombre entourant ce champignon, si du moins cet unique centre de recherche n'est pas supprimé – comme cela est envisagé – au profit d'un nouvel établissement en Dordogne.

Le salut pourrait bien venir des efforts conjugués d'Alain Senderens et de Jacques Puisais, soutenus par Bernard Charles, le maire de Cahors, qui ont le projet d'ouvrir une *école du goût* au château du Gautoul à Puy-l'Evêque, une moderne succursale de l'abbaye de Thélème qui mettra le département du Lot sur le devant de la scène gastronomique internationale. *« Nous avons identifié quatre-vingts composants de l'arôme de la truffe,* nous dit Michel Kulifaj, l'un des chercheurs du laboratoire de Cahors-Le Montat, *parmi lesquels des produits soufrés, mais aussi des aldéhydes, des alcools et des éthers. »* Un constat qui perce une partie du mystère de l'effluve truffier et le rapproche du monde des vins, dont Alain Senderens est fin connaisseur. Sa production vinicole au château du Gautoul comme celle du château Lagrezette d'Alain Dominique Perrin, où domine le cépage auxerrois, montrent que l'antique vin de Cahors a devant lui des perspectives prometteuses.

C'est sur les lieux de production que l'on fera, cette saison, les meilleures trouvailles truffières. Chez Gilles Marre, au *Balandre,* à Cahors, avec la délicate *« maraîchère de légumes aux truffes fraîches »* ; et aussi chez Alexis et Martine Pelissou au *Gindreau,* dans l'ancienne école du village de Saint-Médard, près de Catus, avec l'épatante *« poulette de ferme pochée dans son fumet, servie en pot-au-feu »*, accompagnée d'une *« gribiche à la truffe »* dans le menu à 220 F. Jacques Mégean, à Carpentras, propose un *« pain perdu au lard et aux truffes »* et toujours les excellents *« légumes de Provence en infusion de truffes fraîches »* dans son menu à 290 F. Guy Jullien (*La Beaugravière* à Mondragon) sert un menu truffier des plus classiques de quatre plats – dont la soupe de truffe et le chausson – pour la somme raisonnable de 625 F. Menu du jour, unique, à 270 F chez *Bruno,* à Lorgues, près de Draguignan, compositeur et acteur d'un spectacle truffier des plus réjouissants (route de Vidauban, tél. : 94-73-92-19). A Paris, truffes à la demande sous diverses formes classiques (10 F le gramme) à *La Truffière* (5, rue Blainville, Paris 5e, tél. : 46-33-29-82), au restaurant *Les Cévennes,* (55, rue des Cévennes Paris 15e, tél. : 45-54-33-76), où Daniel Vien – un ancien de Lasserre – propose un menu pour *happy few* avec 100 grammes de truffes par personne. Mais il faudra compter 1 400 F ! A Saint-Ouen, au *Coq de la Maison Blanche,* le chef Gamon propose quelques mets truffés (rissole et poularde en vessie). Chez Jean-Claude Ferrero, vétéran de la truffe à Paris, excellent menu à 850 F.

Au siècle de la table magnifiée comme lieu de société, de désir et d'intrigues, Balzac évoque les *« dîners parfumés de truffes* [qui] *rivalisaient avec les célèbres repas avec lesquels les ministres du temps s'assurent le vote de leurs soldats parlementaires (3). »* L'archi-chancelier Cambacérès, déjà, appréciait la caille truffée ; le marquis de Cussy n'aimait que les truffes cuites dans une volaille. Quant au général Brisson, en brave, il attaquait la dinde truffée au déjeuner. Talleyrand emporta le secret de la truffe « à la Périgord » : *« Ces agapes... excitées par les victuailles échauffantes, les vins incendiaires, les conversations « à vitres et à verres cassés », où il est surtout question de femmes, Bacchus préparant le lit de Vénus, comme il se doit. (4) ».* Telle est la truffe au XIXe siècle, un indicateur des passions. Les temps ont-ils vraiment changé ?

Jean-Claude Ribaut

(1) *Des truffes en général et de la rabasse en particulier,* de Jean Marie Rocchia. Editions A. Barthélémy, Avignon. *Un ouvrage passionnant* – et drôle – d'un ancien caveur de « rabasse ».

(2) On saluera les efforts du service télématique du ministère de l'agriculture pour lutter contre l'opacité des marchés truffiers (tapez 3617 SNM code TRU sur votre Minitel). Vous pourrez consulter les mercuriales des marchés du Sud-Est (Valréas, Richerenches, Aups, Carpentras) et du Sud-Ouest (Lalbenque) et même les cours à l'importation (Espagne). Actuellement entre 2 400 F et 2 800 F le kilo, non brossées, par lots.

(3) *Le Bal de Sceaux,* Honoré de Balzac.

(4) *Les Diaboliques à table,* de Philippe Berthier, Presses universitaires du Mirail, 1993.

Toques en Pointe

Le Balandre

La carte est inventive, curieuse des saveurs, et exécutée par une équipe fournie, sous la direction de Gilles Marre. Mon récent repas a été composé d'un panaché de foie gras de canard (en terrine, cuit dans sa graisse et cru) ; d'une maraîchère de légumes aux truffes fraîches – un délicat mariage paysan – et d'un filet d'agneau fermier du Quercy, son jus et ses petits légumes, mis en valeur par un élégant domaine de la Pineraie 1985 (*Burc et fils*). Le jeune sommelier, frère du patron est à son affaire, mais devrait présenter comme telle une curiosité : le cèdre blanc, vin de pays de cépage viognier, insolite en *pays cadurcien. Petit menu à 120 F,* 220 F et « dégustation » à 300 F. A la carte, comptez 350 F environ.

▶ **Cahors. 5, avenue Charles-de-Freycinet, 46000. Tél. : 65-30-01-97. Fermé *dimanche soir et* lundi.**

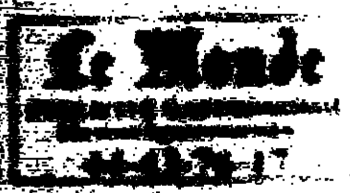
Le Gindreau

La pimpante école communale est devenue restaurant et la cour de récré une terrasse d'été. Le chef – Alexis Pelissou – est bon pédagogue : la truffe est tranchée, pochée dans le consommé de gîte de bœuf avec une *julienne de légumes ; elle est infusée* sur un petit chou farci, rôti et cloché ; ou bien plus simplement, en salade, sur un lit de pommes de terre tièdes à la vinaigrette de truffes. Elle est aussi dans et sur le rocamadour tiédi. Avec Alain Sanderens, qui est un habitué des lieux, le chef pense que le parfum truffier est à son apogée vers 40°. Sa démonstration est convaincante. Belle carte de cahors, *naturellement. Menus à 145 F et* 220 F. A la carte, on comptera environ 300 F.

▶ **Catus. Saint-Médard, 46150. Tél. : 65-36-22-27. Fermé dimanche soir et lundi.**

J.-C. Rt

JEUX





PHILATÉLIE

Saint Etienne

La Poste *mettra en vente* générale, lundi 14 février, un timbre à 6,70 F représentant un vitrail de la cathédrale du Mans.

Les plus anciens vitraux français du XII[e] siècle sont peut-être *ceux de la cathédrale* Saint-Julien au Mans. Cinq panneaux installés dans le collatéral nord de la nef sont consacrés à la légende de saint Etienne, premier *des sept diacres choisis* par les douze apôtres et premier martyr de l'Eglise chrétienne lapidé par les Hébreux vers l'an 36.



Le timbre reproduit le médaillon consacré à la troisième scène, où le corps de saint Etienne (conduit hors de la ville puis lapidé, sur les deux premiers *médaillons) est livré aux* bêtes : un lion, un ours, un loup et trois rapaces entourent et veillent le corps du saint. Sur les deux derniers, il est enseveli, *puis ressuscité.*

Le timbre, au format vertical 36,85x48 mm, mis en page par *Louis Arquer, gravé par Pierre* Albuisson, est imprimé en *taille-douce en feuilles de* trente.

P. J.

▶ **Vente anticipée « premier jour » au Mans (Sarthe), les 12 et 13 février, à la maison du *Pilier-Rouge, square du Bois.***

▶ **Souvenirs philatéliques : 18 F (carte et enveloppe ordinaires) *et 20 F (sur soie), plus enve*loppe timbrée pour la réponse, à Christian Gazengel, 13, rue du Petit-Vignard, 72190 Saint-Pavace.**

En filigrane

• **Le Monde des philatélistes *et l'Amérique.*** – Le Virginia Pony Express, les bases en Antarctique, la naissance de la *poste aérienne : tous ces* aspects, méconnus, de la philatélie américaine se trouvent au sommaire du numéro de février du *Monde des philatélistes.* Autres sujets : les entiers de Croatie (1941-1945) ; la collection des carnets d'Italie ; quatre *pages sur l'œuvre philatélique* de Hundertwasser ; cartes postales : les bouilleurs de cru et, comme chaque année, la liste des 114 villes qui organiseront la prochaine *Journée du timbre,* les 12 et 13 mars (*le Monde des philatélistes,* 80 p., 25 F, en vente en kiosques).

• ***Oblitérations de la Somme.*** – Julien Lesaffre est l'auteur d'une étude entièrement illustrée en couleurs, intitulée *Monographie des marques postales et oblitérations de la Somme, des origines à 1904.* Ce luxueux volume de 104 pages recense chaque ville ou village de la Somme, répertorie – et reproduit – marques postales, cachets à dates et oblitérations *sur lettres, avec indices de prix.* Ouvrage de référence (330 F plus port, 20 F, chez *Picardie-Philatélie,* M. Guffroy, 12, rue Florimond-Leroux, 80000 *Amiens ou chez* l'auteur, J. Lesaffre, 7, rue Derasse, B-7500 Tournai, Belgique).

Rubrique réalisée par la rédaction du mensuel *le Monde des philatélistes,* 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine Cedex.

Spécimen récent contre 15 F en timbres.

Mots croisés

n° 802

HORIZONTALEMENT

I. Vont se retrouver provisoirement à la Bastille. – II. Seigneur de la neige. Doit séduire si on y joint la manière. – III. Mettra en place. Il exige souvent une chambre. – IV. Note. Filles de l'air. – V. Pronom. Préposition. Entracte toujours bienvenu. – VI. Ils ont des mines à faire peur. A ses fans. – VII. Amorce une conclusion. Chatons. – VIII. N'est toujours pas atteint par la limite d'âge. Que celui qui n'a *rien appris retourne au sien.* – IX. Change un peu l'atmosphère. Au doigt de la dentellière. – X. Dans l'auxiliaire. Naïf ou mitron ? – XI. Abandons en campagne.

VERTICALEMENT

1. Une aide précieuse pour être dans nos petits souliers. – 2. Le plus beau y est toujours l'étrange. Pronom. – 3. A souci de notre santé. Oublieux. – 4. Dans la *mer. Dans la mer.* – 5. Hissés. Leur espèce est très ancienne. – 6. *Donnèrent des gages.* – 7. *Dans les* déserts d'Arabie. Il faut bien y passer, mais y vivre ? Va au feu. – 8. Ira jusqu'à la mer. En Bretagne. C'est un grand préjudice. – 9. Persiste même sans signer. – *10. Fit la prospérité de* nombreuses villes côtières. On le comble sous la tuile. – 11. Nous sommes en plein dans la nôtre. Préposition. Réclame une approche verticale. – *12. Interdites.*

SOLUTION DU N° 801

Horizontalement

I. Remonte-pente. – II. Anerie. Scoop. – III. Strette. Ripa. – IV. Soc. *Rudoie.* – V. *Emule. Intrus.* – VI. Morosité. Ans. – VII. Bleu. Cers. Si. – VIII. Lô. Ruinées. – IX. Egide. Tubulé. – X. Ui. Elu. Surin. – XI. Resserrement.

Verticalement

1. Rassembleur. – *2. Entomologie.* – 3. Mercure. – 4. Ore. Lourdes. – 5. Nitrés. Uélé. – 6. Têtu. Ici. Ur. – 7. Editent. – 8. PS. Onéreuse. – 9. Ecrit. Sebum. – 10. Noiera. Sûre. – *11. Top. Uns. Lin.* – *12. Epaissirent.*

François Dorlet

Echecs

n° 1575

TOURNOI DU NOUVEL AN Hastings, 1994

Blancs : *I. Gurevitch.*
Noirs : *M. Hennigan.*
Défense sicilienne.
Variante Rauzer-Richter.

1. é4	ç5	20. a3	Da4 (i)
2. Cf3	Cç6	21. Db5+ (j)	Rd8
3. d4	çxd4	22. Cd4 (k)	Fé8 ! (l)
4. Cxd4	Cf6	23. Df3 (m)	Fg6
5. Cç3	d6	24. Ra1 (n)	é5
6. Fg5	é6	25. Cf5 (o)	Txb2 (p)
7. Dd2	a6	26. Fç4 !	Fxf5 (q)
8. 0-0-0	Fd7 (a)	27. Rxb2 ! (r)	Dç2+
9. f4	Fé7 (b)	28. Ra1	Dxç4
10. Cf3 (ç)	b5	29. axb4 (s)	Fé4
11. é5	b4 (d)	30. Da3 !	Fxb4
12. éxf6 (é)	bxç3	31. Fxf6+	Rd7
13. Dxç3	gxf6	32. Db3+ !	Rd6
14. f5 (f)	d5	33. Tç1	Dd4+
15. fxé6	fxé6	34. Ra2	Tb8 (t)
16. Fh4	Cb4	35. Fé7+ !!	Rxé7 (u)
17. Rb1 (g)	Tç8	36. Tç7+ (v)	Rf8
18. Dé2	Txç2 (h)	37. Dh6+	Ré8
19. Dh6	Da5	38. Dé6+	aband. (w)

NOTES

a) Ou 8..., h6 ; 9. Fé3 comme 9. Fh4 et 9. Ff4. Ou 8..., Db6 ; 9. Cb3. Ou 8..., Fé7 ; 9. f4, Fd7.

b) Un moment important. Il faut choisir entre plusieurs suites : 9..., b5 (la plus active) ; 10. Fxf6, gxf6 ; 11. Cxç6, Fxç6 ; 12. Dé3, Dé7 ; 13. Fd3, et 9..., h6 ; 10. Fh4, Cxé4 ; 11. Dé1, Cf6 ; 12. Cf5, Da5 ; 13. Cxd6+, Fxd6 ; 14. Txd6, et 9..., Fé7.

ç) Probablement supérieur à 10. f5, *10. Dé1 et 10. Fé2.*

d) Sinon les Noirs perdent un pion.

é) Et non 12. éxd6, bxç3 ; 13. Dxç3, Ff8 ; 14. f5, Da5 ! ; 15. Fxf6, gxf6 ; 16. Dxf6, Tg8 ; 17. Fç4, Fg7 ; 18. fxé6, fxé6 ; 19. Dh4, Tb8 ! ; 20. Fb3, Txb3 ! ; 21. axb3, Da1+ ; 22. Rd2, Dxb2 avec une position de gain pour les Noirs (Larsen-Panno, Mar-del-Plata, 1958).

f) Ou immédiatement 14. Fb4, d5 ; 15. Rb1, Ca5 (15..., Cb4 ; 16. Cd4, Tç8 ; 17. Dg3) ; 16. Fé1.

g) A envisager est 17. Db3. Maintenant les Blancs perdent un pion du roque.

h) La position des Blancs semble désespérée.

i) Menace 21..., Txb2+ ; 22. Rxb2, Dç2+ suivi du mat.

j) Ou 21. axb4, Txb2+ ; 22. Rxb2, Dxb4+ (après 22..., Dxd1 ; 23. Fxf6 l'attaque des Noirs prend fin) ; 23. Rç1, Dç3+ et les Noirs ne semblent avoir rien de mieux que l'échec perpétuel. D'autre part, 21. Fxf6 n'empêche pas la réplique 21..., Txb2+ !

k) Menace 23. Cxç2 et 23. axb4 *tout en défendant la Td1.*

l) Une idée brillante pour poursui*vre l'attaque. Il est clair que si la* T quitte la case ç2, les Blancs gagnent le Cb4.

m) 23. Cxé6+ n'est pas jouable car après 23..., Rd7 ! ; 24. *Df5 (si 24.* Dg4, Txb2+), Fg6 ! ; 25. Cç5++, Rç7 ; 26. Cxa4, Fxf5 ; 27. axb4, Tç4+ et 28..., Txb4 les Noirs ont gagné une pièce.

n) Un déclouage obligatoire. Si 24. Cxç2, Fxç2+ ; 25. Ra1 (25. Rç1, Ca2+ ; 26. Rd2, Fxd1 ; 27. Dxd1, Dxd4+), Fxd1.

o) Si 25. Cxç2, Cxç2+ ; 26. Ra2 (26. Rb1 ?, Cd4+), Cb4+ ; 27. Ra1, Fé4 ! ; *28. Dé2 (si 28. Dxé4 ?, Cç2+), Db3 !* Il fallait peut-être envisager de grandes complications après 25. Fxf6 : *a)* 25..., éxd4 ; 26. Fxé7+, Rxé7 (si 26..., Rd7-Rç8-Ré8 ; 27. Fxb4) ; 27. Té1+, Fé4 ; 28. Txé4+ ; dxé4 ; 29. Dxé4+ ; *b)* 25..., Fé4 ; 26. Fxé7+, Rxé7 ; 27. Dg3, éxd4 ; 28. Dg7+.

p) Apparemment mortel mais, en fait, moins efficace que le simple 25..., Fxf5 : si 26. Dxf5, Db3 ! et les Blancs peuvent abandonner (si 26. Txd5+, Rç7 !). Or, paradoxalement, le coup du *texte,* qui ressemble à une estocade, va donner aux Blancs de nouvelles ressources *défensives et offensives !*

q) Si 26..., é4 ; 27. Dç3, Tç2 ; 28. Db3.

r) Quel sang-froid !

s) Le R blanc paraît beaucoup plus en danger que son homologue. Or...

t) Ou 34..., Fd3 ; 35. Fé7+ ! Le coup *du texte donne aux Blancs, de manière* étonnante, le gain !

u) Une acceptation forcée.

v) Et une entrée mortelle en septième de la T.

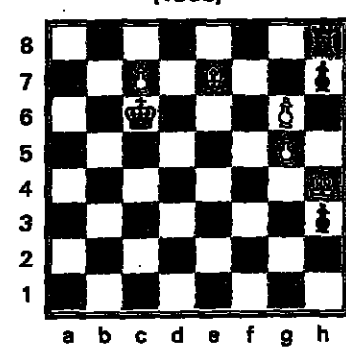
w) Une partie folle.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1574
G. V. AFANASIEV (1965)

(Blancs : Rg1, Fa4, Pb6, é2, f3, g6, h2. Noirs : *Rh3, Dg8,* Cd8, Pg7, h4.).

1. Fd7+, Cé6 ; 2. é3 ! (et non 2. b7 ?, Dç8 !), Dç8 ; 3. Fb5 !, Cf4 ; 4. Ff1+, Cg2 ; 5. Fxg2 mat.

ÉTUDE N° 1575
G. N. ZAKHODIAKINE (1939)



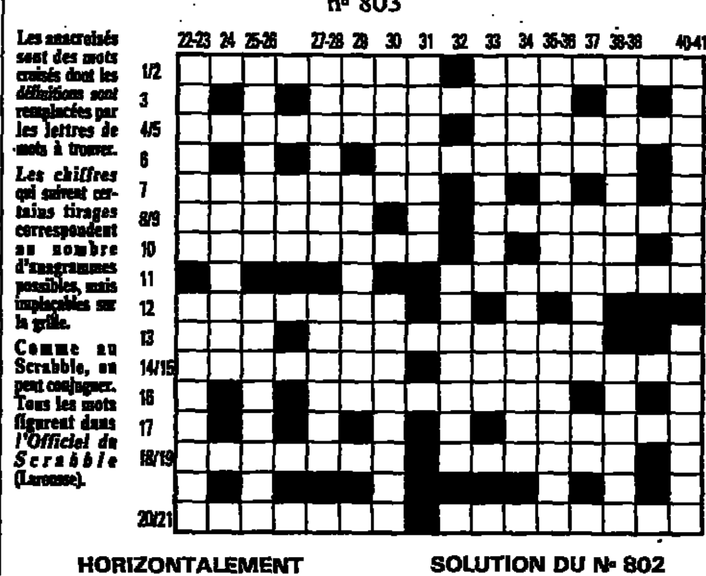
Blancs (5) : Rh4, Fé7, Pç7, g5, g6.
Noirs (4) : Rç6, Th8, Ph3, h7.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

Anacroisés (R)

n° 803

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille. Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans l'Officiel du Scrabble (Larousse).



HORIZONTALEMENT

1. AEGMNRTU. – 2. EEHILOT. – 3. *AAEOPRST (+ 1).* – 4. AEFGIRRU (+ 1). – 5. AEEHNPT (+ 3). – 6. *EEIILNSS.* – 7. EEEIMNST. – 8. AEINNR. – 9. AIIMNST. – *10. AACENRTT* (+ 2). – 11. AEEIMRSS (+ 8). – 12. AELOPRV. – 13. CEHINRTU+A (+ 1). – 14. AACESUX. – 15. AIORSSTY. – 16. AACERRTU. – 17. AADITU. – *18.* AEGLRRU (+ 1). – 19. EESSU. – 20. EILPSST. – 21. AIIRSSU.

VERTICALEMENT

22. AEGMNTU. – 23. *EEILNRSV.* – 24. AAGMRUX. – 25. AEGGORU. – 26. AAEGIIRR. – 27. AAGIMNR. – 28. ACCEOS. – 29. AEHNNPRU. – 30. AACERSSU (+ 3). – 31. AEIRSST (+ 13). – 32. EEMNOTT. – 33. AEEHIRST (+ 3). – 34. AEIRRSS (+ 2). – 35. EEILOPST (+ 2). – 36. EEIRSSU (+ 2). – 37. AIIMST (+ 2). – 38. AEMNRSTU (+ 4). – 39. EIOSST (+ 1). – 40. BEEEINST. – 41. *AILMNOS* (+ 1).

SOLUTION DU N° 802

1. TELECOMS. – 2. FETAMES. – 3. HUILAGE. – 4. *IVOIRINS.* – 5. RESERVER (REVERSER). – 6. MOUILLE. – 7. *ANNUELLE.* – 8. *SUDISTE (SEDUITS* SUSDITE). – 9. DYSLEXIE. – 10. TEPALES (*PELATES PETALES* PLATEES SEPTALE). – 11. TRIESTIN (NITRITES TRINITES). – 12. EPAULEE. – 13. FERMOIR (FORMIER). – 14. ASSIEGEA. – 15. REUSSIS (RESSUIS RUSSISE SURISSE SURSISE). – 16. CANIVEAU. – 17. GENTIANE (ANTIGENE GENAIENT). – 18. TEFALS. – 19. SYENITE, roche éruptive. – 20. RESSASSE. – 21. THYROIDE. – 22. EVRYENS. – 23. YUPPIE, jeune cadre dynamique. – 24. LISSONS. – 25. ALUETTE (TALUTEE). – 26. SEGALAS (SALAGES). – 27. OGIVAUX. – 28. DESIGNAT. – 29. MEVENDIT. – 30. ESSEULE. – 31. ORNIERE. – 32. INFECTE. – 33. FERMETTE. – 34. EGAILLE (ALLEGIE). – 35. ETIOLEES (ETOILEES). – 36. RENALES. – 37. PTOMAINE, substance toxique. – 38. ASSIERAI. – 39. ULNAIRE (LAINEUR LUNAIRE). – 40. EGALISE (GLAISEE LIEGEAS). – 41. CRUAUTES. – 42. NEFASTE. – 43. SUTURE (TUEURS UTERUS).

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Scrabble (R)

n° 440

LE CONDO ET SON PROPRIO

Pas moins de 40 mots nouveaux en -O dans l'*Officiel du Scrabble 2* : ce suffixe, de plus en plus populaire (dans les deux sens du terme), génère tout d'abord des mots médicaux souvent issus de la troncation de mots grecs savants : GYNÉCO, OPHTALMO, OTORHINO, RHUMATO, CHIMIO, TOXICO, ÉLECTRO. Autres apocopes, *non médicales celles-ci* : BIO(LOGIE ou GRAPHIE, si le cœur vous en dit), DÉCO, invariable *(art déco),* DÉMAGO, GÉO, HÉLICO, INTERRO, INTRO, MÉMO(RANDUM ; mot latin ayant transité par l'Angleterre), RESTO, CONDO (mot québécois venant du LATINO-américain *condominium*), appartement dont on est le PROPRIO. Ce dernier est un exemple d'apocope avec resuffixation populaire en -O ; en voici quatre autres : ALCOOLO, *DIRLO, INTELLO et* TEXTO (textuellement) – MORPHO, beau papillon *d'Amérique tropicale, n'est pas* une apocope bien que venant d'un mot grec exprimant la beauté d'Aphrodite – FRISKO est une crème glacée belge – Enfin ISO, inv. (acronyme de International Organization for Standardization) est une unité de sensibilité des émulsions photographiques.

Mots espagnols : PICARO, vaurien, héros *de la littérature picaresque* – VOMITO, abréviation de *vomito negro,* fièvre jaune (mais vomi noir...) – JUNCO, passereau américain, ainsi appelé parce que son plumage le fait ressembler à des joncs, des roseaux – ULLUCO, venant du quechua ou quichua, plante comestible d'Amérique du Sud (= ULLUQUE) – PERFECTO – TABASCO, sauce, marque déposée qui fait référence à un Etat mexicain – TACO, galette mexicaine fourrée et pimentée.

Mots japonais : YUKO, avantage (au judo), et SAMBO, sport tenant de la lutte et du judo.

Un seul mot italien : EXPRESSO, auquel on peut adjoindre, par cousinage, *OTHELLO et, par voisinage,* MONACO, ancienne monnaie.

Un mot zaïrois, QUADO, réparateur de pneus (nous comptons sur nos lecteurs belges pour nous en indiquer l'étymologie).

Des tribus ferment la marche : amérindiennes ou *native americans* comme on dit en anglais « politiquement correct » (JIVARO, PUEBLO et, au Brésil, BORORO) ; africaine (IBO, Nigéria) et asiatique (MÉO, Chine et Indochine).

Michel Charlemagne

Scrabble Club joinvillais (tournois au gymnase, rue E.-Moutier, les deuxième et quatrième vendredis, à 20 h 30) 14 janvier 1994

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, *vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées* horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro *de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal* ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le *reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.* Le dictionnaire de référence est *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

N°	TIRAGE	SOLUTION	POS.	PTS
1	RITELAA			
2	*RYNEALO*	ALTERAI	*H4*	66
3	ALEEHBS	LAYERONT	6A	71
4	*-UEOTFXL*	*HALEES*	*A4*	39
5	OT+JEIUM	FLUXEE	D1	44
6	*OTEM+NEG*	*JUIF*	1A	42
7	BUH? ERI	LOGEMENT (a)	5H	70
8	PENIIQT	*H(A)BITUER*	*O1*	167
9	-OINFMUD	NITRE	E3	27
10	-ENMAURO	FOUINA	2J	32
11	VIAGKEE	ENAMOURE	K5	68
12	VIGEE+TZ	KA	G9	44
13	DSCEELP	VEGETIEZ	12H	120
14	-RSCUAAB	ZEES	O12	39
15	U+ALSVEI	CABRAIS	M7	34
16	TOPDDIN	AVEULIS	B9	88
17	DD+?RCTO	POINT	1H	34
		D(I)CO	A12	40
				1025

(a) TÉMOIGNE, 10 D, 67 ; MIGNOTEE, 10 G, 64 ; MANGEOTE, 9 G, 64.
1. B. Caro, 1 015 ; 2. M. Pialat, 1 007 ; 3. M.C. 958.

Bridge

n° 1572

LA RECHERCHE DU BON CHELEM

Il est recommandé, en tournoi par paires, de jouer le contrat à Sans Atout *dès que c'est possible. Il y a cependant* des limites, comme dans cette donne de chelem du Festival des jeux de l'esprit de 1993.

Nord : ♠ R 9 7 5 4 ♡ 9 7 3 ◊ 3 ♣ A D V 2
Ouest : ♠ V 10 6 ♡ R V 8 2 ◊ D 10 8 6 4 ♣ 10
Est : ♠ 3 2 ♡ 10 6 4 ◊ R 7 2 ♣ 9 8 7 4 3
Sud : ♠ A D 8 ♡ A D 5 ◊ A V 9 5 ♣ R 6 5

A la table où Léon Tintner et André Pehau étaient en Nord-Sud, d'excellentes annonces permirent de déclarer le bon chelem :

Sud	Ouest	Nord	Est
–	–	passe	passe
2 SA	passe	3 ♡	passe
3 ♠	passe	4 ♣	passe
4 ◊	passe	4 ♠	passe
6 ♠	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le 4 de Carreau, comment Pehau en Sud a-t-il gagné le *PETIT CHELEM A PIQUE* contre toute défense?

Réponse

Contrairement aux apparences, le chelem, qui est infaisable à Sans Atout, peut être réussi avec atout Pique, comme l'a prouvé André Pehau en utilisant la technique du « *mort inversé* », c'est-à-dire *trois coupes à Carreau* par la *main longue à l'atout* (Nord). Voici le déroulement du coup : As de Carreau, *5 de Carreau coupé,* As de Pique, 9 de Carreau coupé, Roi de Pique, Roi de Trèfle, Valet de Carreau *coupé* (avec le 9 de Pique), As de Cœur, Dame de Pique, As, Dame et Valet de Trèfle.

A une autre table, où Ouest a entamé atout, le déclarant (Philippe Cronier) a gagné en coupant également trois Carreaux, et la question est de savoir s'il y avait une entame mortelle?

L'entame du singleton à Trèfle empêche la réussite du chelem en obligeant à utiliser prématurément cette communication qui est indispensable pour reprendre la main en Sud et couper un Carreau (sans que Ouest puisse couper à Trèfle).

Note : Le prochain Festival des jeux de l'esprit aura lieu à Cannes, au Palais des festivals, du 19 au 27 *février.* Les tournois de bridge se dérouleront au salon des Ambassadeurs. Renseignements : 93-39-01-01.

NEUF CARTES A ABATTRE

Sauf dans une partie de goulash, une couleur de neuf cartes est très rare. Le cas peut cependant se produire, comme le montre cette donne d'un championnat d'Amérique.

On avait joué le même contrat aux deux tables (5 Piques). Il avait été réussi en salle ouverte, mais chuté en salle fermée sur une entame différente. Tout le monde avait alors cru que sur cette attaque (As de Carreau) les onze levées étaient infaisables. Or c'était une erreur.

Nord : ♠ 7 5 ♡ V 9 2 ◊ 9 8 6 4 2 ♣ R 9 5
Ouest : ♠ 6 2 ♡ — ◊ A D 10 7 3 ♣ D 8 6 4 3 2
Est : ♠ — ♡ R D 10 8 7 6 5 4 ◊ R V 5 ♣ A 10
Sud : ♠ A R D V 10 9 8 4 3 ♡ A 3 ◊ — ♣ V 7

Ann. : O. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Russell	Cansino	Kemp	Sheehan
passe	passe	4 ♡	4 ♠
passe	passe	5 ♡	5 ♠...

Ouest ayant entamé le 4 de Trèfle pour le 5 du mort, Est prit avec l'As, et Sud fournit le Valet. Est contre-attaqua le Roi de Cœur pour l'As. Ouest coupa et tira l'As de Carreau. *Comment Sheehan en Sud a-t-il gagné* CINQ PIQUES contre toute défense?

Notes sur les enchères

A l'autre table, les annonces avaient été :

Ouest	Nord	Est	Sud
Kantar	Smith	Miles	Greenb.
passe	passe	1 ♡	2 ♡
2 SA	3 ◊	5 ♡	5 ♠...

L'ouverture de « 4 Cœurs » (au lieu de « *1 Cœur » dans l'autre salle)* avec une main aussi forte que celle d'Est ne *peut se justifier que si le partenaire a* passé d'entrée.

Philippe Brugnon

RENCONTRE

Edouard Glissant, Caraïbe du monde

Essayiste, poète, romancier, Edouard Glissant, le Martiniquais, revient dans l'entretien qu'il nous a accordé chez lui, près de Fort-de-France, sur son concept majeur de la « créolisation », *« toujours novatrice, imprévisible, tourbillon spiralé des mélanges ».*

« *LE lieu est incontournable* », affirme Edouard Glissant avant d'ajouter qu'il est sans domicile fixe, que la topique de la littérature dont il se réclame est le tourbillon. Incontournable, mais ouvert. Tout part de là.

Tout passe par la Martinique où son refuge occupe le premier étage d'une villa louée en bord de mer que rien ne distingue d'une simple maison de villégiature. Mais loin des intrigues provinciales de Fort-de-France, face au rocher du Diamant, elle est à la césure ou presque de l'Atlantique et de la mer Caraïbe, en prise sur plus d'un monde. Un lieu magique mais non ancré, balayé par les vents.

Pas de bureau à proprement parler. Il écrit partout, dans le jardin, sur la terrasse ou dans une des pièces de la maison. Ses livres visibles, dont une interminable collection de « la Pléiade », siègent à portée de toutes les mains dans le salon, face aux cassettes vidéo de son fils de quatre ans et demi, Mathieu, héros de ses romans, irruption de la littérature dans le quotidien.

« Je ne possède rien, dit-il, *si ce n'est une voiture, des livres, des objets d'art et des peintures, qui sont dans des caisses. C'est peut-être bon. »* Il passe une moitié de son temps au Diamant et l'autre à Baton-Rouge, tout près de La Nouvelle-Orléans où il est titulaire de la chaire de littérature française à l'université de Louisiane. Il ne reste jamais longtemps loin de Paris, mais revient toujours à la Martinique car ce confetti est un univers, théâtre inépuisable de l'imaginaire qu'il nous offre.

La mangrove, emmêlement de palétuviers, est la matrice métisse du Martiniquais. Elle est son âme et, dans le cas de Glissant, elle est, littéralement, son enfance. Joignant ciel et terre, faite de racines gourmandes, aériennes, marines et souterraines, elle est le meilleur refuge, humide, du nègre marron qui refuse l'esclavage, le déparleur héros de sa littérature qui trace, ouvre des lignes de fuite pour mieux résister.

La poésie est la seule preuve convaincante de l'existence de l'homme, écrit le voisin guatémaltèque Cardoza y Aragon, et l'esclave a d'abord besoin de se prouver qu'il existe. Dans le silence atterré du bateau négrier, puis de la plantation, il est condamné à *« l'évocation symbolique des situations »* que Glissant qualifie de *« pratique du détour »*. On le retrouve d'abord, peut-être, dans les musiques *« nées du silence »* qui donneront naissance au jazz, à la salsa, au reggae comme au calypso. Elles *« sont le cri de la plantation, transfiguré en parole du monde »*.

Le griot guérit avec des herbes venues d'Afrique ou trouvées sur place, mais aussi avec des mots et des images. L'Antillais devient naturellement poète, un « quimboiseur » du texte et de la parole qui s'exprime en créole, langue mélange, qui permet de *« déguiser sous le symbole, de dire en ne disant pas »*.

L'absence d'ancrage n'est pas dans le physique d'Edouard Glissant, grand Noir légèrement fumé à la moustache piquée de sel, dont l'élégance peule semble métissée de massivité bourguignonne, alourdie d'un ventre de bon vivant. Devant un verre de bordeaux et un confit de canard préparé par les soins d'un cuisinier vietnamien, il évoque la prévision de Derek Walcott pour qui le grand livre de demain pourrait être écrit par un Antillais qui serait chinois. Et il peste contre les avocats sans goût venus d'Israël quand ceux de l'île sont si savoureux...

Le poète est homme d'action, le déparleur ne se satisfait pas des mots, il a besoin d'agir. Après avoir milité pour la cause Antilles-Guyane dans les années 60 – ce qui lui valut d'être assigné à résidence un temps beaucoup trop long, malgré les escapades, pour ce penseur de l'errance, il n'a jamais manqué de causes, et son dernier projet consiste à faire de la Martinique le premier pays *« entièrement biologique »*.

Cela ressemble d'abord à une revanche contre les fonctionnaires venus d'ailleurs et qui se font noter à la tonne de béton déversée. Une revanche des locaux qui ne veulent pas perdre leur univers et voudraient s'en tenir au jardin créole, petit espace planté de multiples espèces dans lequel chacune en protège d'autres. Une vengeance de ce fils du Lamentin, dont la mangrove a péri noyée sous les pistes d'un aéroport doublé d'une zone industrielle.

« Il faut changer toutes les données du problème. Puis construire une image de marque là-dessus. » Glissant s'est renseigné auprès des meilleurs spécialistes de Californie et d'ailleurs. La petitesse, tare de toujours, est un avantage dans l'approche biologique. Un renversement pour cette île balayée par les vents et facile à préserver. Inscrit dans l'histoire de la région, l'effort pour retrouver le paradis perdu relève, cette fois, de la nécessité.

« La révision du système de relations avec la France est inévitable. Même son apparence ne satisfait plus. » Il est urgent de préparer un projet de rechange. Les Français, estime-t-il, *« accepteront d'aider une Martinique qui se prendrait en main. Ils auraient moins le sentiment de gâcher leur argent »*.

Folle entreprise, mais Glissant est convaincu qu'un long processus de discussion peut permettre de créer des convergences, de rassembler les énergies, raison pour laquelle il a lancé groupes de travail et de discussion, entraînant ses meilleurs amis dans la bataille. Il veut aller vite, car l'idée sera inévitablement reprise par le reste des Caraïbes. Etre les premiers *« permettrait de bénéficier de l'image de marque ainsi créée »*.

Loin d'être une simple campagne de promotion du tourisme local, c'est un projet global. *« Il n'y a jamais eu d'économie martiniquaise autonome »*, ajoute-t-il. Si rien n'est prêt au moment du changement, l'affolement s'emparera de l'île, qui risquera de tomber dans le « macoutisme », qu'il définit comme *« l'impuissance à maintenir un processus de responsabilité »*.

L'appartenance caraïbe de la Martinique n'est pas dans la lettre du discours officiel qui s'en tient à la définition de département français. Pourtant, la dimension archipélique est au centre de la pensée de Glissant, qui oppose la nature *« diffractante »* de la région, ouverte en arc sur le monde, à celle de la Méditerranée, *« mer intérieure, entourée de terres, une mer qui concentre (qui, dans l'Antiquité grecque, hébraïque ou latine et plus tard dans l'émergence islamique, a imposé la pensée de l'un, de l'unique) »*.

Le constant passage des cyclones dessine, des Guyanes au golfe du Mexique, un véritable bassin des Ouragans. Et la spirale, énergie de l'imaginaire régional, est omniprésente dans la peinture – elle était déjà sur toutes les poteries précolombiennes de Saint-Vincent au Yucatàn – aussi bien que dans la littérature, de Faulkner à Garcia Marquez.

« Nous sommes dans le tourbillon », affirme Glissant quand il veut expliquer son concept majeur de créolisation, *« toujours novatrice, imprévisible, tourbillon spiralé des mélanges »*. Avant Césaire, les Martiniquais essayaient de se penser sans référence à leur négritude. Revendiquer la dimension africaine était indispensable. Mais elle s'est vite révélée insuffisante pour rendre compte de ce qui s'est passé depuis que l'esclave a été amené par la force. D'où sa proposition d'étudier l'espace environnant, de penser l'être antillais à partir de là.

Au départ de l'aventure hurricanienne, on trouve le baroque : *« Le temps fort de cette évolution est le métissage, dont la volonté baroque dévale le vertige : des styles, des langages, des cultures* (1). » La créolisation est née là, au *« contact proliférant des natures diversifiées »*. Elle est *« non seulement une rencontre, un choc (au sens sénégalien), un métissage, mais une dimension inédite qui permet à chacun d'être là et ailleurs, enraciné et ouvert, perdu dans la montagne et libre sur la mer, en accord et en errance* (1). »

Devenir caraïbe du monde... La créolisation permet à Glissant de déboucher sur deux concepts qu'il offre à la réflexion de ses collègues écrivains : *« J'appelle chaos-monde le choc actuel de tant de cultures qui s'embrasent, se repoussent, disparaissent, subsistent, s'endorment ou se transforment, lentement ou à vitesse foudroyante, ces éclats, ces éclatements dont nous n'avons pas commencé de saisir le principe ni l'économie. Et j'appelle Poétique de la relation cette fonction de l'imaginaire qui nous porte à concevoir la globalité insaisissable de ce chaos-monde, en même temps qu'elle nous permet d'en étudier quelque détail* (2). »

On savait les Antillais poètes – de Saint-John Perse à Césaire –, et Glissant ne dépare nullement le lot. Son originalité est d'utiliser aussi ces images comme véhicules d'une pensée nouvelle qui part des Caraïbes sans s'y circonscrire. Une pensée qui se nourrit de son cadre naturel, mais qui nous rattrape d'autant plus fortement qu'elle s'abreuve des figures de Gilles Deleuze et Félix Guattari. Etonnantes rencontres que d'une certaine façon le Martiniquais qualifie de « lieux communs » : aux mille plateaux pourrait correspondre l'archipel diffractant, au rhizome, la mangrove, aux lignes de fuite, la traceouverte par le nègre marron. Liste non close.

Une pensée suffisamment forte et branchée sur son univers pour trouver confirmation dans les sciences du chaos au lieu qu'à l'inverse la science vienne dire comment penser. Itinéraire moins artificiel qu'on serait tenté de croire à distance puisque un autre écrivain de la région, cubain celui-ci, Antonio Benitez Rojo, procède d'un mouvement comparable et rencontre, lui aussi, chemin faisant, Deleuze et Guattari avant d'identifier des *« attracteurs étranges »* très proches (3). Lieux communs.

L'économie du désordre, qu'on trouve dans le baroque, comme dans la théorie du chaos, invite à rechercher les invariants dans le mouvement, des repères. C'est peut-être pour se retrouver dans cet univers sans cesse tourbillonnant que Glissant écrit de façon téléologique. *« Je conçois un livre pendant longtemps, puis j'écris la dernière ligne ou phrase et ensuite je cours après. Quand je l'ai rattrapée (et éventuellement modifiée), le livre est fini. »* Et pour s'y perdre, il écrit la nuit : *« J'imagine mieux les espaces lointains*, dit-il. *Le jour, on reste collé à ce qu'on voit. »*

De telles contradictions entretiennent les sangs. A soixante-deux ans, Glissant ne participe pas seulement à cette *« donnée nouvelle de la littérature »* qu'est la mondialisation par le réseau de fils tendus la nuit par-dessus les mers, branchés sur de multiples réalités, et de multiples langues. Il est l'un des animateurs du Parlement des écrivains. Lieu d'écoute et de parole où doivent se mélanger les *« cris du monde »*.

Pourquoi ne pas écrire tout simplement ? La réponse est immédiate : *« Quoi que je fasse, je ne fais qu'écrire, même si l'écriture se prolonge en action. Mais il en faut car, à un moment ou à un autre, la dimension solidaire de l'écriture doit être manifestée autant que son côté solitaire. »* S'agit-il d'une militance d'un nouveau genre ? *« Peut-être, mais une militance de l'imaginaire créatif se substituant à la notion d'idéologie. »*

La créolisation est un antifascisme qui saurait changer de registre. Elle puise ses racines-relations dans la *« pensée de la trace »* dont l'image est à la fois la sente inachevée ouverte par le nègre marron et la langue créole – ou le jazz – sur le territoire des langues dominantes. *« La trace*, écrit-il, *est à la route comme la révolte à l'injonction, la jubilation au garrot... Elle est l'errance violente de la parole qu'on partage... C'est le sable en vrai désordre de l'utopie* (2). »

Changement de registre difficile à concevoir puisqu'il peut à la fois dire : *« Aucune solution militaire ou politique ne réglera rien tant qu'on n'aura pas changé l'imaginaire des gens. »* Et écrire : *« Nul imaginaire n'aide réellement à prévenir la misère, à s'opposer aux oppressions, à soutenir ceux qui « supportent » dans leur corps ou dans leur esprit. mais l'imaginaire modifie les mentalités, si lentement qu'il en aille* (1) ».

Edouard Glissant est convaincu que l'avenir de la créolisation se joue aux Etats-Unis, dont le sud participe de l'« arc en mer » caraïbe, appartient au bassin des Ouragans. Il est donc chez lui en Louisiane, mais porteur d'un exemple que ni les Noirs ni les Blancs n'acceptent : le métissage. On ne le tolère avec sa femme Sylvie, originaire du sud-est de la France, que parce qu'ils viennent d'ailleurs. Le racisme a la vie dure, et les victimes demeurent prisonnières d'une sorte d'effet de miroir. « La masse des Noirs est presque tout entière orientée vers l'afrocentrisme. Et c'est normal. C'est une référence basique, sommaire pour toutes les tentatives de « s'en sortir ». Mais il est convaincu qu'à long terme ce n'est pas une vision juste, car elle procède de la notion d'identité-racine unique, inventée par l'Occident, à laquelle il oppose l'identité-relation ouverte sur le monde. Voilà où l'imaginaire doit changer.

Les avocats du droit à la différence ne manquent pas aux Etats-Unis et c'est peut-être là qu'il a ressenti le besoin de revendiquer le droit à l'oracité. Ce n'est pas l'enfermement, prévient-il, mais c'est indispensable *« pour réagir contre tant de réduction à la transparence de modèles universels »*.

En écoutant comme en lisant Edouard Glissant, on découvre que la *« pensée de l'Autre »*, déjà difficile, peut être stérile si elle ne nous « bouge » pas. Elle est *« un principe éthique auquel il me suffirait de ne pas contrevenir »*. Elle ne vaut rien sans « l'Autre de la pensée » qui est *« ce bougement même. C'est le moment où je change ma pensée sans en abdiquer l'apport. Je change, et j'échange. Il s'agit d'une esthétique de la turbulence... »* (1)

De notre envoyé spécial
Francis Pisani

(1) *Poétique de la relation*, Gallimard, 1990.

(2) « Le Monde des livres » du 5 novembre 1993, numéro spécial publié à l'occasion du carrefour des littératures européennes de Strasbourg.

(3) *Antonio Benitez Rojo, la Isla que se repite, El Caribe y la perspectiva postmoderna*, éd. del Norte, Hanover, 1989.



DENIS ROUVRE

« La révision du système de relations avec la France est inévitable. Même son apparence ne suffit plus. »

COMBAT

Mes douze ouvrages de la « créolisation »

Hérodote, *Enquêtes* :
Un des premiers imaginaires du « Tout-monde ».

Marco Polo, *le Devisement du monde* :
Le rêve et le profit, mêlés.

Montaigne, *Essais* :
L'impétueux travail de la relativisation.

Linca Garcilaso, *les Commentaires royaux* :
Le métissage, dans la défaite et l'aliénation.

Victor Segalen, *Stèles* :
Une esthétique revisitée par l'ailleurs.

Saint-John Perse, *Eloges* :
Les profonds des paysages, la parole en foule rituelle.

James Joyce, *Finnegans Wake* :
Le rhizome étincelant des langues.

William Faulkner, *Absalon ! Absalon !* :
Pervertir la filiation et les légitimités.

Aimé Césaire, *les Armes miraculeuses* :
« Le sucre du mot Brésil au fond du marécage. »

Gilles Deleuze et Félix Guattari, *Mille Plateaux* :
Changer la pensée, par fractures fécondes.

Derek Walcott, *Omeros* :
L'épique contemporain, composite et familier.

Patrick Chamoiseau, *Texaco* :
Quand les villes de bric et de bois s'enhardissent.

